



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



~~XXXXXXXXXX~~

Mercur

Ex. 511^s - 1776, 1



<36617679320015

S

<36617679320015

Bayer. Staatsbibliothek

11
D
E
E

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES

JANVIER, 1776.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine,
près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

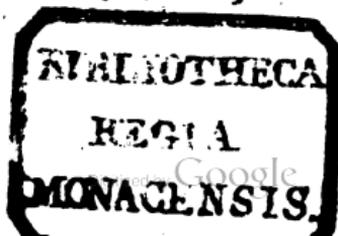
L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendu sans francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, Libraire, à Paris, rue Christine.



*On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux
suivans , port franc par la Poste.*

- JOURNAL DES SAVANS**, in-4°. ou in-12, 14 vol. à
Paris, 16 liv.
Franc de port en Province, 20 l. 4 s.
- JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES**, 24 cahiers
par an, à Paris, 12 l.
En Province, 15 l.
- BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES ROMANS**, Ouvrage
périodique, 16 vol. in-12. à Paris, 24 l.
En Province, 32 l.
- LA FRANCE ILLUSTRÉ OU LE PLUTARQUE FRANÇOIS**,
13 cahiers in-4°. avec des Portraits, par M. Turpin,
prix, 30 liv.
- GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE**, à Paris,
port franc par la poste, 18 l.
- JOURNAL ÉCCLÉSIASTIQUE**, par M. l'Abbé Dinouart,
14 vol. par an, à Paris, 9 l. 16 s.
Et pour la Province, port franc par la poste, 14 l.
- JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES**, 12 vol in-12 par an,
à Paris, 18 l.
Et pour la Province, 24 l.
- JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE**, in-12, 24 vol. 33 l. 12 s.
- JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GENÈVE**, 36
cahiers par an, à Paris & en Province, 18 l.
- LE SPECTATEUR FRANÇOIS**, 15 cah. par an, à Paris, 9 l.
Et pour la Province, 12 l.
- LA NATURE CONSIDÉRÉE**, 52 feuilles par an, pour
Paris & pour la Province, 12 l.
- SUITE DE TRÈS-BELLES PLANCHES in-folio, ENLUMINÉES
ET NON ENLUMINÉES**, des trois règnes de l'Histoire
Naturelle, avec l'explication, chaque cahier broché,
prix, 30 l.
- JOURNAL DES DAMES**, 12 cahiers, de chacun 5 feuilles,
par an, pour Paris, 12 l.
Et pour la Province, 15 l.
- L'ESPAGNE LITTÉRAIRE**, 24 cahiers par an, à Paris, 18 l.
En Province, 24 l.
- JOURNAL LITTÉRAIRE de Berlin**, 6 vol. in-12. par an ;
à Paris, 15 l.
- JOURNAL DE LECTURE**, ou choix de Littérature & de
Morale, 12 parties in 12. dans l'espace de six mois,
franc de port à Paris & en Province, prix par abon-
nement, 15 liv.

A ij

Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire,

Dictionnaire historique & géographique d'Italie, 2 vol. grand in-8°. rel. prix	12 l.
Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences naturelles, in-8°. rel.	5 liv.
Préceptes sur la santé des gens de guerre, in-8°. rel.	5 liv.
De la Connoissance de l'Homme, dans son être & dans ses rapports, 2 vol. in-8°. rel.	12 l.
Traité économique & physique des Oiseaux de basse-cour, in-12 br.	2 l.
Di&. Diplomatique, in-8°. 2 vol. avec fig. br.	12 l.
Di&. Héraldique, fig. in-8°. br.	3 l. 15 s.
Révolutions de Russie, in-8°, rel.	2 l. 10 s.
Spéctacle des Beaux Arts, rel.	2 l. 10 s.
Di&. Iconologique, in-8°. rel.	3 l.
Di&. Ecclef. & Canonique, 2 vol. in-8°. rel.	9 l.
Di&. des Beaux-Arts, in-8°. rel.	4 l. 10 s.
Abrégé chronol. de l'Hist. du Nord, 2 vol. in-8°. rel.	12 l.
———— de l'Hist. Ecclésiastique, 3 vol. in-8°. rel.	18 l.
———— de l'Hist. d'Espagne & de Portugal, 2 vol. in-8°. rel.	12 l.
———— del'Hist. Romaine, in-8°. rel.	6 l.
Théâtre de M. de Saint-Foix, nouvelle édition, 3 vol. brochés,	6 l.
Théâtre de M. de Sivry, vol. in-8°. br.	2 l.
Bibliothèque Grammat. in-8°. br.	2 l. 10 s.
Lettres nouvelles de Mde de Sévigné, in-12 br.	2 l. 10 s.
Les mêmes, pet. format,	1 l. 16 s.
Poème sur l'Inoculation, vol. in-8°. br.	3 l.
Traité du Rakitis, ou l'art de redresser les enfans contre-faits, in-8°, br. avec fig.	4 l.
Eloge de la Fontaine, par M. de la Harpe, in-8°. br.	1 l. 4 s.
Les Muses Grecques, in-8°. br.	1 l. 10 s.
Les Odes Pythiques de Pindare, in-8°. br.	5 l.
Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c. in-fol. avec planches br. en carton,	24 l.
Mémoires sur les objets les plus importans de l'Architecture, in-4°. avec fig. br. en carton,	12 l.
Les Caractères modernes, 2 vol. br.	3 l.
Mémoire sur la Musique des Anciens, nouvelle édition, in-4°, br.	7 l.
Journal de Pierre le Grand, in-8°. br.	5 l.
L'Agriculture réduite à ses vrais principes, vol. in-12. broché,	2 l.



MERCURE

DE FRANCE.

JANVIER, 1776.

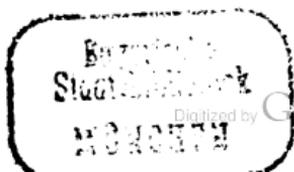
PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

*ODE sur le Sacre & le Couronnement de
LOUIS XVI.*

Ainsi du plus haut de son Trône,
L'Être éternel veille sur toi ;
Louis qu'il sacre & qu'il couronne,
Devient & ton pere & ton Roi ;
FRANCE, dans cette auguste fête,
Tu vois répandre sur ta tête

A iij



6 MERCURE DE FRANCE.

Le baume de l'éternité ;
Le délire de ton ivresse
Fait monter tes chants d'allégresse
Au sein de la Divinité.

Ton enthousiasme m'enflamme ,
Et me pénètre de son feu ;
Il passe en entier dans mon ame ,
Et pour moi Louis est un Dieu.
Tandis qu'à tes divins Cantiques ,
Unissant leurs voix harmoniques ,
Les Anges chantent ton bonheur ;
Pieux dans mon idolâtrie ,
Au vrai Père de la Patrie ,
J'ose offrir l'encens de mon cœur.

Qu'elle est brillante cette Aurore ,
Dont l'éclat vif & radieux
Chasse la nuit & fait éclore
Un jour à jamais lumineux !
L'âge d'or commence à renaître . . .
Peuple heureux & digne de l'être ,
Tes desirs seront accomplis !
Le Roi que l'Eternel te donne ,
Et que sa splendeur environne ,
Immortalisera les Lys.

Le malheureux en sa présence
Ne sent plus sa calamité :

Avec lui marchent la Clémence
 Et la douce Affabilité . . .
 Tu t'applaudis , ô ma Patrie !
 De tes maux la source est tarie :
 Louis règne par ses bienfaits ;
 Du Dieu vivant parfaite image ,
 Il voit par-tout sur son passage
 Voler le cœur de ses sujets.

Loin de lui , Flatteurs détestables ,
 Dont les conseils pernicious ,
 Souvent des Princes équitables
 Ont fait des Tyrans odieux !
 Il craint l'imposture perfide ;
 Il cherche la vertu timide ,
 Et la fait régner avec lui :
 De la triste & foible innocence ,
 Contre la coupable licence
 Son Trône est le plus ferme appui.

Ils ont fui , ces vils Mercenaires ,
 Qui , parmi le faste des Cours ,
 En multipliant nos miseres ,
 Vantoient le bonheur de nos jours.
 Je vois de la nuit des ténèbres
 Sortir des Magistrats célèbres ,
 Et retourner à leurs emplois.
 La sœur de la divine Astrée ,

3. MERCURE DE FRANCE.

Thémis descend de l'Empiree ,
Triomphe , & fait régner les Loix.

Je t'adore , amour de la France ,
Louis , digne présent des Cieux ,
A ta sagesse , à ta prudence
Je dois des jours délicieux ;
Tout un Peuple dans son ivresse ,
A , par ses transports d'âlégresse ,
Signalé son amour pour toi.
De ce Peuple foible interprète ,
Ma bouche à chaque instant répète :]
« Vive Louis , vive mon Roi. »

Je voudrois , jeune Souveraine
Peindre tes grâces & tes traits :
Mais comment puis-je , aimable Reine ,
Crayonner tes divins attraits ?
Epouse d'un Monarque Auguste ,
Que l'Univers a nommé Juste ,
Toi , dont j'encense les vertus ;
Puisse la France fortunée
Voir naître de ton hyménée
Le digne héritier d'un Titus.

*Cette Pièce qui a mérité le premier Prix , a été
composée le 18 Juillet 1775 , par Jérôme-Jean
Costin , Clerc , de Coutances , âgé de 16 ans 3 mois ,
Ecolier de M. Deshayes , Professeur de Rhétorique
dans le Collège de cette Ville.*

*VERS à Madame DE B***, Collaëdane
de Monseigneur le Comte d'Artois.*

Vous l'avez vu , ce Prince qu'on adore ,
 Vous l'avez vu dès ses plus jeunes ans ,
 Et ne pouviez savoir encore
 Quels seroient ses destins brillans ;
 Dans l'âge heureux d'une aimable innocence
 Vous ignoriez que vos regards ,
 Le fixant aujourd'hui , perdroient leur assurance :
 On peut baisser les yeux en voyant le Dieu
 Mars.

Tous deux vous avez droit à plus d'une victoire ,
 Vous par l'amour , lui par la gloire ;
 Et puissiez-vous , nés dans le même temps ,
 Des grâces de votre printemps
 Conserver dans cent ans la mémoire ,
 Sans en perdre les agrémens !

*Par M. le Clerc de la Mothe , Chev. de
St Louis.*



**LE SEIGNEUR , LE BOURGEOIS &
LEURS CHIENS.**

Fable.

UN grand Seigneur se promenoit
Suivi d'un chien danois : c'étoit un chien superbe.
A sa rencontre un Artisan venoit ,
Suivi d'un gros barbet , qui se rouloit sur l'herbe ;
Aussi tôt le danois se met
A courir après le barbet ,
Et chacun , sans façon , court , gambade & se
vautre.
Tout en les regardant le bon Bourgeois disoit :
Le chien de ce Seigneur vraiment se méconnoît ;
Puisqu'il n'exige rien de l'autre.

Par le même.

*A Monsieur * * * , qui dans une Epître me
demandoit des vers.*

UN jeune fou de vingt trois ans ,
Las de consumer son bel âge
En frivoles amusemens ,
S'avi soit enfin d'être sage ;

Et pour ne trouver sous ses mains
 Que des fleurs en tout temps écloses,
 De l'étude des jolis riens
 Il passoit à celle des choses.
 Plein de ces premières ardeurs,
 Vous l'eussiez vu troquer sans peine
 Mille petits bouquets de fleurs
 Pour un fruit des paniers d'Athènes,
 Et le falbalas des neuf Sœurs
 Pour le manteau de Diogène.
 Mais tandis qu'au fond du tonneau,
 Où le captivoit la sagesse,
 Il oubloit & le Permesse,
 Et les Amours & son pinceau;
 Voilà qu'une Muse légère
 Vers lui porte en riant ses pas,
 Et des vers les plus délicats
 Tapise sa hutte grossière.
 Tel, pour ralentir son essor,
 Hyppomene aux pieds d'Atalante
 Faisoit rouler des pommes d'or.
 Cette amorce étoit trop puissante
 Pour un disciple foible encor;
 Aussi mon Penseur se réveille.
 Des vers que la Muse chantait
 Les doux sons frappent son oreille;
 Il rougit du pas qu'il a fait;
 Il retourne à la bagatelle.

A vj

12 **MERCURE DE FRANCE.**

La Muse applaudit ses projets ;
Il reprend ses fleurs , ses jouets ,
Et revole au Pindé avec elle.

Par M. R. de Nismes.

A CELLE QUE J'AIME.

—  —
C H A N S O N.

*AIR : Grands de la terre, & vous, Roi qu'on
admire, &c.*

QUAND le hasard vint m'offrir Emilie ,
Par un regard elle fut m'animer ;
Elle parla ; le destin de ma vie ,
Dès ce moment , fut de toujours l'aimer.

L'Enfant ailé la fit à son image ,
Lui fit présent de plus , pour nous charmer ,
De l'innocence , ornement du bel âge :
Vous voyez bien qu'il faut toujours l'aimer.

Avec éclat l'orgueilleuse fortune
De ses faveurs a daigné la combler ;
Mais sans beauté , réduite à l'infortune ,
Son esprit seul l'eût fait toujours aimer.

J'ignore encor si son cœur est sensible,
 Si par mes feux j'aurai pu l'enflammer ;
 Mais dût-il être à jamais insensible,
 Le mien me dit qu'il est né pour l'aimer.

Et voulût-elle être un jour ma Maîtresse !
 Un tel bonheur, que je n'ose espérer,
 N'auroit pas l'art d'augmenter ma tendresse :
 Je l'aime autant qu'un mortel peut aimer.

Ce tendre amour est traité de folie
 Par des cœurs froids que rien ne peut toucher :
 Sors raisonneurs, regardez Emilie,
 Et dites-moi, puis-je ne pas l'aimer !

Je fais qu'un Dieu plus fort que l'amour même,
 Que Plutus doit un jour me l'enlever ;
 Je m'en console, en son pouvoir extrême
 Il ne peut pas m'empêcher de l'aimer.

Oui, de ce Dieu je brave les caprices ;
 Mon cœur constant, qu'il ne peut alarmer ;
 Sera content malgré ses injustices,
 Puisque j'ai mis mon bonheur à l'aimer.

Il m'ôtera sa présence chérie ;
 Mais faut-il voir un Dieu pour l'adorer !
 Vénus régnoit sur la terre attendrie :
 C'en est donc fait, je veux toujours l'aimer.

14 MERCURE DE FRANCE.

Ah ! dans les bras d'un époux estimable,
Que les plaisirs viennent la couronner !
Voilà le vœu d'un amour inviolable :
Pour moi mon sort est de toujours l'aimer.

Par M. Auguste.

JULIE, ou les effets du préjugé.

LA vertu & le génie sont de tous états ; l'éducation, les dispositions naturelles, voilà ce qui les donne. L'enfant du plus vil Artisan, dont l'esprit & les mœurs seront bien cultivés, peut devenir un excellent sujet en tous genres ; tandis qu'un enfant d'une naissance illustre, mais qui ne recevrait aucune éducation, élevé parmi des gens grossiers, le deviendrait pareillement. Laissons l'orgueil & l'amour-propre élever des systèmes contraires ; la raison, le sens commun les démentiront. O vous ! génies sublimes, qui naquîtes dans le sein de l'obscurité, mais dont l'esprit étincelant tira l'Europe de la barbarie, rendit vos Concitoyens meilleurs en leur enseignant la vertu, ne seriez-vous donc que des avortons de l'humanité ?

Julie, élevée dans l'opulence & les grandeurs, réunissoit à des qualités estimables le défaut de se trop prévaloir de sa naissance : elle répandoit des bienfaits, mais c'étoit avec cette pitié imposante qui fait sentir aux malheureux combien nous sommes élevés au-dessus de leur condition, & combien ils nous sont redevables. Alloit-elle se promener à la campagne, elle en regardoit les habitans, cette portion précieuse de l'humanité, avec l'œil du mépris; c'étoit des gens grossiers, destinés, par leur naissance obscure, au travail, & qui n'avoient pas le glorieux avantage de pouvoir être inutiles au monde. Son père, homme d'esprit & de bon sens, ne pensoit pas comme elle; il avoit tenté, à différentes reprises, d'écarter de sa fille des préjugés aussi dangereux, parce qu'ils accouroient notre ame à devenir insensible aux peines des infortunés: mais ses efforts avoient été inutiles; ce bon père en avoit gémi plusieurs fois.

Le Chevalier d'Ardoire, jeune Gentilhomme, dont le père étoit très-riche, fréquentoit la maison de Julie; il n'avoit pu voir les charmes de cette fille sans en être touché; bientôt il ressentit pour elle

un amour très-violent, & il crut s'apercevoir qu'elle ne le regardoit pas avec indifférence : mais le Chevalier avoit une façon de penser qui ne ressembloit point à celle de Julie ; sans orgueil , sans prétention , il n'avoit jamais su rabaisser personne ; secouroit il l'indigence, c'étoit avec cette noblesse de sentimens qui épargne toujours à l'obligé le poids de la reconnoissance. Il n'avoit pu découvrir les défauts de Julie sans en être vivement affecté ; il n'ignoroit pas combien la différence des caractères apporte de trouble entre deux personnes qui s'aiment : mais la passion étoit formée ; il n'y avoit plus moyen de l'éteindre ; plusieurs fois il osa lui faire des remontrances , & plusieurs fois il fut rebuté.

On ne peut refuser ses hommages à la vertu & à la bienfaisance. Julie admiroit les actions du Chevalier, lors même qu'elles étoient contraires aux siennes, lors même que jetant sur le pauvre un œil compatissant, il le traitoit comme son semblable, ou que s'entretenant amicalement avec le cultivateur, il donnoit des louanges à l'art de la culture, cet art si utile au genre humain. Julie, en dépit de ses sentimens, se félicitoit en

secret d'aimer un homme aussi généreux, & dont le caractère portoit l'empreinte de la douceur & de la vertu. Qu'il est heureux, se disoit-elle, de naître Gentilhomme ! ce n'est que dans cet état qu'on pense avec délicatesse.

Déjà le Chevalier avoit demandé & obtenu Julie en mariage ; déjà tout se préparoit pour célébrer leur union avec solennité, lorsqu'un Curé de campagne se présente au père du Chevalier : il demande à l'entretenir sans témoins. — Monsieur, j'ai un secret de la dernière importance à vous révéler ; je m'attends à toute votre surprise, & je vous avoue que je ne me suis chargé qu'avec peine d'une commission aussi désagréable. Un frère que j'avois, & qui vient de mourir, me fit approcher de son lit quelques heures avant d'expirer. Je suis obligé, me dit-il, dans ces derniers momens de ma vie, de mettre au grand jour la faute que j'ai faite : puisse-t-elle ne point m'attirer l'animadversion de celui que j'ai offensé ! Vous savez, continua-t-il, que je fus autrefois au service de M. d'Ardoire en qualité de Garde-chasse ; dans une Terre qu'il possède à peu de distance de ce lieu : ce fut dans cette

18 MERCURE DE FRANCE.

même Terre que Madame d'Ardoire, guidée par l'amour maternel, vint établir sa résidence, quelque temps après la naissance d'un fils, pour lui servir elle-même de nourrice; mais le malheur voulut qu'un jour, en tenant cet enfant dans les bras, elle fit une chute, & que tout le poids de son corps se porta sur son fils, qui en fut étouffé. Malgré la vive douleur dont elle se sentit pénétrée en cet instant fatal, elle eut assez de présence d'esprit pour engager mon épouse, seule spectatrice de cet accident, au silence. Elle la fit même résoudre à substituer sur le champ à la place de son fils, le mien qui étoit à peu près du même âge. Sur la requisition de ma femme, je ne fis aucune difficulté de me prêter à un expédient qui assuroit à notre enfant un sort heureux, & à nous-mêmes les bienfaits de Madame d'Ardoire. Cette Dame dissimula sa douleur & ne répandit des larmes qu'en secret; enfin personne ne s'aperçut de la vérité. Voilà le stratagème dont se servit cette tendre épouse, pour dérober à son mari la connoissance d'un accident qui l'auroit accablé. Elle savoit combien ce mari étoit sensible, & combien il avoit paru satisfait à la nais-

fance de cet unique gage de leur union; elle ne pouvoit se résoudre à altérer son bonheur. Depuis la mort de Madame d'Ardoire, continua mon frère, le remord a pénétré plus d'une fois dans mon ame, je me suis reproché la tromperie que j'avois faite à M. d'Ardoire, & il y a même eu des instans où j'ai été sur le point d'aller me jeter à ses pieds & lui déclarer la vérité; mais l'intérêt de mon fils me retenoit: pourquoi, me disois-je à moi-même, porter une lumière funeste dans l'ame de M. d'Ardoire; pourquoi ne le pas laisser dans la sécurité où il est sur le sort de son fils? Cette sécurité le rend heureux; cachons-lui une vérité cruelle, qui ne peut que troubler son bonheur. C'est ainsi que je me suis déterminé jusqu'à présent à me taire; mais le moment est venu où je ne dois plus rien cacher, où tout mystère est un crime. Exprimez bien à M. d'Ardoire toute l'étendue de mon repentir; recommandez lui toujours mon fils; qu'il le regarde comme le sien propre, puisqu'il l'a cru tel jusqu'à présent, & qu'il lui a servi de père.

Le bon Prêtre parloit, & M. d'Ardoire étoit resté immobile; mille idées diffé-

20. MERCURE DE FRANCE.

rentes l'agitoient à la fois; il ne pouvoit revenir de l'étonnement où l'avoit jeté une nouvelle aussi inattendue : mais sortant tout-à-coup de l'espèce de léthargie dans laquelle il étoit plongé, il fait venir le Chevalier; il éprouve encore à sa vue ces sentimens de tendresse & d'attachement que la nature seule peut produire, & que l'habitude avoit gravés dans son cœur pour le jeune homme. Il l'embrasse; il lui déclare sa naissance, & puis le serrant dans ses bras: soyez toujours mon fils, lui dit il; vos vertus, votre caractère vous rendent digne de porter ce nom; mon amitié n'est point diminuée, & afin que vous n'en doutiez pas, dès ce moment je vous adopte pour mon héritier.

Le Chevalier, que la consternation avoit saisi, revient à lui-même en entendant prononcer ces paroles consolantes; il n'écoute plus que la voix de la reconnaissance; il se jette aux pieds de son bienfaiteur, de celui qu'il a toujours cru son père, & qui dans ce moment, en remplit le glorieux titre. Des larmes coulent de ses yeux; il veut exprimer les sentimens dont son cœur est pénétré, mais il ne fait que bégayer; son discours est

J A N V I E R, 1776. 21
entrecoupé & sans suite : transports d'un
cœur reconnoissant ; vous êtes bien plus
expressifs qu'un discours froid & étu-
dié !

Cependant Julie apprend cette nou-
velle avec désespoir ; elle aime le Che-
valier ; elle ne peut vivre sans lui : mais
son orgueil se révolte contre son pen-
chant. Cet objet de son amour, cet
homme qu'elle croyoit d'une haute nais-
sance , n'est que le fils d'un paysan :
quelle idée humiliante est venue tout-à-
coup empoisonner son bonheur ! Elle
pleure, elle se tourmente ; son père fait
ses efforts pour l'arracher au préjugé qui
la rend malheureuse : mais l'amour tra-
vaille plus efficacement , & la ramène
enfin aux sentimens de la nature ; l'erreur
se dissipe peu à peu dans son ame & fait
place à la vérité ; le Chevalier triomphe :
elle l'épouse , & la félicité couronne cette
union. Ne t'ai je pas toujours répété , di-
soit le père de Julie à sa fille , que la
vertu , que l'esprit , que la grandeur
d'ame sont de tous états , & que ce n'est
point la naissance qui les donne ?



*HENRI IV dans le Conseil de LOUIS
XVI. Poëme.*

TANDIS qu'en son Conseil où Minerve préside,
Louis, tout plein du Dieu qui l'inspire & le guide,
Sans relâche occupé du bien de ses Sujets,
Dictoit, pour leur bonheur, ses suprêmes décrets ;
Qu'entouré des vieillards qu'assemble la sagesse ;
Pour éclairer, dit il, la docile jeunesse,
Et qui n'ont sur ce Prince, à peine en son prin-
temps,
Que l'avantage seul des revers & des ans ;
Tandis qu'il déployoit à son Aréopage
La grandeur d'un génie au-dessus de son âge,
Qu'il rédigeoit des loix, & qu'avec majesté
Il faisoit sur son trône asseoir la vérité :
Le front ceint de lauriers & de gloire éclatante,
L'ombre du grand Henri tout-à-coup se présente :
On l'eût pris pour un Dieu, tant son auguste
aspect
Inspiroit à la fois d'amour & de respect.

Chacun veut, à l'envi, lui rendre un juste hom-
mage.

Louis, qui reconnoît le héros & le sage
Que lui-même a choisi pour modele sacré,

Se prosterne, & bientôt d'un regard assuré
 Fixant la majesté de cette ombre si chère,
 S'écrie avec transport : « O mon Maître ! ô mon

» Pere !

» O vous qui n'aspiriez qu'à faire des heureux ,
 » Daignerez - vous m'apprendre un art si géné-
 » reux ?

» Cet art, digne en effet du sang qui t'a fait
 » naître ,

» Cet art, répond Henri, n'a que le cœur pour
 » maître.

» Tu régneras, mon fils, sur le Peuple Français :

» Par le droit de naissance & le droit des bienfaits :

» Je lis dans tes destins : ce Peuple qui t'adore ,

» Ne voit de son bonheur que la première aurore ;

» Il ignore à quel point ton active bonté

» Doit fixer le degré de sa félicité.

» Bientôt les jours brillans de Saturne & de Rhée

» Reviendront embellir cette heureuse contrée ;

» Et l'Univers charmé de tes rares vertus ,

» Croira revoir Trajan, Marc-Aurèle & Titus.

» A peine au trône assis, que ta prompte justice

» Des avides Traitans réprime l'avarice (1),

» Etouffe un noir projet qu'enfanta leur sup-

» pôt (2),

(1) Le premier Edit de Louis XVI concernant les grains.

(2) Le projet de la rentrée dans les Domaines.

24 MERCURE DE FRANCE.

» Et renonçant au droit d'un équitable impôt (1),
» Par ton économie augmentant tes richesses (2),
» Au sein de l'indigent tu répands tes largesses (3).
» Le ciel qui t'a choisi pour l'exemple des Rois,
» Te réserve l'honneur de rétablir les loix,
» De rappeler Thémis proscrire de la France,
» En lui rendant ses droits, son glaive & sa ba-

» lance.

» L'innocence & l'honneur au pied de ses autels,
» Célébrent son retour par des chants solennels;
» Ses Ministres zélés qu'opprima l'injustice,
» De leurs devoirs sacrés reprennent l'exercice;
» Et l'Olympe attentif à tes premiers travaux,
» Te consacre à jamais la palme des Héros.
» Il est plus d'un laurier dans les champs de sa

» gloire;

» Le sort étend souvent celui de la victoire,
» Le seul qu'un Prince doit à ses propres succès,
» Est celui qu'il moissonne au cœur de ses Sujets.
» D'un triomphe si beau que l'auguste avantage,
» Du sceptre dans tes mains soit toujours l'appan-

» nage,

» Que ta clémence enfin règle ton équité:

(1) La remise du droit de Joyeux-Avénement.

(2) La réforme dans les Ecuries, & autres objets de dépenses.

(3) L'argent donné aux Pauvres des Paroisses de Paris.

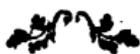
Voilà

- » Voilà le vrai chemin de l'immortalité.
- » Mais pourquoi, t'arrêtant dans ta noble carrière,
 » Si près d'atteindre au prix, laisser une barrière ?
 » Quoi donc ! les bords du Gave où j'ai reçu le
 » jour,
 » N'auroient-ils, mon cher fils, nul titre à ton
 » amour ?
- » Par quel fatal destin faut-il que ma patrie
 » De l'exil de Thémis soit seule encor flétrie ?
 » De son Temple abattu relève les débris,
 » Rappelle dans ses murs des Magistrats chéris ;
 » Ces Mortels vertueux, dont l'ame peu com-
 » mune,
 » Préféra dans les fers l'honneur à la fortune :
 » Que Thémis avec eux reprenne sa grandeur ;
 » Et rends à mon berceau son antique splendeur.

Il dit... Au même instant cette ombre révéree,
 Plus prompte que l'éclair, revole à l'Empirée.

C'en est fait ; & Louis, touché de nos malheurs,
 De ses royales mains daigne essuyer nos pleurs,
 Et ses soins paternels s'étendant sur nos têtes,
 De nos jours ténébreux feront des jours de fêtes.

Par M. de Saint-Cyr, Capit. d'Infanterie.



*VERS A M. DAREAU, de la Société
Littéraire de Clermont Ferrand, en lui
renvoyant l'Eloge du Maréchal de
Catinat, par M. de la Harpe.*

DE ce Héros si cher à la Patrie,
Avec transport j'ai lu l'éloge intéressant.
Qu'il est sublime! attendrissant!
Le sentiment & le génie
Se sont électrisés en peignant les hauts faits,
Le dévouement, la modestie
Du Cincinnatus des Français.
Courbé sous les lauriers, l'Auteur de Mélanie
Pour ce nouvel écrit peut affronter l'envie:
Et le Lecteur sans préjugé,
Ami, ne l'aura point jugé
Autrement que l'Académie.

Par M. l'Abbé Dourneau, Ch du S. S.

*A Madame la Marquise DE C... au
sujet des Parques qu'on voit au bas de
sa Pendule.*

SUR cet obélisque vermeil,
Où l'art égale la richesse,

Et qui sert de palais aux filles du Soleil,
 Dans le Temple de la Sagesse,
 J'ai vu, Zirphé, les deux Sœurs d'Atropos
 Vous filer à l'envi d'heureuses destinées :
 Mais pour m'assurer mieux de vos longues années,
 J'ai de cette dernière enlevé les ciseaux.

Par le même.

*QUATRAIN à Madame** , qui se prome-
 noit tenant son chien par un ruban.*

QUE vous êtes, Zélis, une austère maîtresse !
 Vous donnez des fers même à la fidélité :
 Si vous comptez ainsi tenir mon cœur en lesse,
 Adieu l'amour, vive la liberté.

Par le même.

*ETRENNES PHILOSOPHIQUES à M.
 D** , Avocat , & de la Société Litté-
 raire de Clermont-Ferrand.*

Carpe diem. HOR.

Dès que sous d'autres cieus l'ombre vole &
 s'enfuit,
 Que des feux du matin l'orient se colore ;

B ij

28. MERCURE DE FRANCE.

Le Voyageur , qu'intimidoit la nuit ,
Charmé du lever de l'Aurore ,
La salue & se réjouit.

Au jour naissant son œil sourit encore ,
Quand l'éclatant Phœbus dissipe ce phosphore :
Ce Dieu dont les regards fécondent nos guérets ,
A flots précipités leur verse sa lumière ;
Puis au sein de Thétis terminant sa carrière ,
De tout ce qui respire emporte les regrets.
Les êtres bienfaisans de la nature entière

Eprouvent les mêmes destins :

O mon ami ! leur regne est un regne éphémère !
Veis-tu la jeune Flore émailler nos jardins ,
Et mille objets flétris sous ses pinceaux renaître ?
Cet or & cet azur vont bientôt disparaître ;

Cérès , plus utile aux humains ,

Des végétaux , aliment de leur être ,
Porte le symbole en ses mains.

Mais malgré tant de droits au trône ,
Acquis par les bienfaits , consacrés par l'amour ,
Elle fuit au sombre séjour ,
Et cede le sceptre à Pomone ,
Qui doit le céder à son tour.

Ainsi dans l'océan des âges

S'abîment sans retour les heures & les ans ;

Sous ta faux meurtrière , ô Temps !
Tombent les Héros & les Sages ,
Et les Nérons & les Trajans.

Instruits par ces métamorphoses
 De la fuite du temps, des caprices du sort,
 Saïssilons le présent, tranquilles dans le port;
 Et, le front couronné de roses,
 Bravons les flèches de la mort.

Par le même.

*VERS à M. l'Abbé Giraud de Lachau,
 Bibliothécaire de Monseigneur le Duc
 d'Orléans, dont le Mémoire sur Vénus
 a obtenu le premier accessit à l'Académie
 des Inscriptions & Belles Lettres.*

PAR cette Messagere ailée,
 Des Nouvelistes révéree,
 Et dont le Temple est à Paris,
 Ariste, j'ai d'abord appris
 Les alarmes de Cythérée.
 Sous ses voluptueux lambris
 Elle n'est plus, comme jadis,
 D'Amours, de Plaisirs entourée;
 Et loin d'elle s'est envolée
 La troupe des Jeux & des Ris.
 Son teint est le séjour des lis;
 Mais la rose en est exilée.

B iij

Sur un tas de myrthes flétris
 Gémit la Déesse éplorée;
 L'on diroit qu'un autre Adonis
 Va , de ses bras , dans l'Elysée.
 Quels sanglots ! quels lugubres cris
 De sa douleur immodérée
 Tous les échos sont attendris;
 Ce que j'en fais , je le décris
 D'une plume mal assurée.
 « A l'aide de son coloris
 » Apelle m'avoit imitée;
 » Ovide , & mille Beaux-Esprits;
 » M'avoient (dit-elle) célébrée:
 » Mais Ariste , sous les débris
 » De l'antiquité reculée ,
 » Des noms dont je fus décorée
 » Depuis le Tibre au Simois ,
 » A trouvé la source ignorée ,
 » Et m'a faite ce que je suis.
 » Je n'accuserai point Thémis;
 » Sa justice est trop respectée;
 » Lorsque sa main décerne un prix ,
 » C'est une gloire méritée:
 » Ah ! combien j'eusse été flattée...
 » Si du moins il m'étoit permis...
 » Mais , non... Eh bien ! allez , mon fils ,
 » Et fendant la plaine azurée ,
 » Volez vers ces lares chéris

- » Qu'habitent une branche adorée
- » Et des Valois & des Henris :
- » Au docte Abbé qui m'a chantée
- » Vous offrirez , de par Cypris ,
- » La pomme autrefois remportée
- » Par le jugement de Pâris.

Par le même.

O R P H É E.

DANS les détours obscurs du monde souterrain,
 Triste, pâle, éploré, demandant Euridice,
 Orphée erroit; & sa lyre à la main,
 Lamentoit en ces mots l'horreur de son supplice.

Cher objet d'une ardeur
 Que ta mort n'a point étouffée,
 Source de mes regrets, source de ma douleur,
 Euridice, entends-moi, viens, je suis ton Orphée!

J'ai su, vivant, franchir ces bords
 Dont l'effroyable entrée
 N'est ouverte qu'aux morts;
 Ah! c'étoit pour te voir! combien je t'ai pleurée!
 Viens; ma lyre, autrefois si diverse en accens,
 Ne fait plus que gémit sous mes doigts impuissans;

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Et ton époux , comme un lys jeune encore
Qu'on auroit transplanté loin des pleurs de l'Au-
rore ,
Depuis le jour fatal qui t'éloigna de lui ,
Succombe & meurt , desséché par l'ennui.

Amante ingrate ! ombre cruelle !
Tu m'entends & ne voles pas ?
Pardonnez-moi , grands Dieux ! de chercher l'in-
fidelle !
J'avois cru que l'amour survivoit au trépas.

Du fond des Royaumes sombres ,
A ces lamentables concerts ,
Les yeux en pleurs , venoient , alloient les om-
bres ,
Et près d'en avertir le Tyran des Enfers ,
Cerberé , avec effort , cherchant ses voix brüantes ,
Retient , tout étonné , les trois gueules béantes.
Tantale , sans desir , voit les eaux s'approcher
Et s'échapper soudain de ses levres arides.
Sisiphe n'est il pas debout sur un rocher ?
Voyez l'urne qui fait la main des Danaïdes ;
Sur sa roue immobile Ixion éperdu ;
Les serpens sommeiller sur le front des Furies ,
Qui rugissent d'horreur qu'on les ait attendries ;
Et le Chantre lui-même , incertain , confondu ,
Mais orgueilleux de son ouvrage.
Amant infortuné ! Fuira-t-il ce rivage

Sans avoir yû l'objet de ses pleurs, de ses soins ?
 Quel lieu cache Euridice ? Ah ! qu'il la voye au
 moins !

Ouvre-toi devant lui , palais épouvantable
 Du Prince inexorable ,
 Dont le trône s'éleve aux bords de l'Achéron.
 Orphée ose y paroître ; il est devant Pluton.
 Voyez-vous sur sa lyre errer sa main mouvante ?
 Il la touche , il la pince , & déjà je l'entends ,
 En sons harmonieux mollement résonnante ,
 Se marier à sa voix suppliante ,
 Et former de concert ces accords éclatans.

Pardonne à ma douleur extrême ,
 Si je viens troubler ton séjour ,
 Dieu des morts ! tu connois l'amour ,
 Et j'ai perdu tout ce que j'aime.
 Euridice est en ton pouvoir . . ,
 Ah Pluton ! que mon désespoir ,
 Que ma voix te fléchisse !
 Rends-moi , rends-moi mon Euridice.

Aux plus beaux jours de son printemps ,
 Au moment où j'allois l'embrasser comme épouse ,
 La Mort , de nos plaisirs jalouse ,
 Trompa notre espérance & trancha les instans.
 Que m'a servi de l'avoir tant aimée !

B. v

34 MERCURE DE FRANCE.

Euridice n'est plus ! & je l'avois charmée...
De nos feux mutuels nous n'avons point joui :
Et de tout mon bonheur , hélas ! évanoui ,
Je n'ai qu'un souvenir qui double mon supplice :
Ah ! que mon désespoir , que ma voix te fléchisse !
Rends-moi , Pluton , rends-moi mon Euridice.

Mais rien ne peut toucher ton cœur ,
Ni mes accords , ni ma priere :
Tombe , lyre impuissante ! art funeste ! art trom-
peur !

Je te maudis , je maudis la lumière...
Non , je ne verrai plus un ciel , un monde affreux :
Moi vivre encor où n'est point Euridice !
J'habite les enfers : que la mort nous unisse !
Frappe , Pluton , jouis du trépas de tous deux.

Le Chantre , à ces mots , tombé , & les morts en
gémirent ,

Et du palais au loin les voûtes retentirent
D'un long mugissement.

Pluton même se trouble , admire cet Amant ,
Pleure sur lui , l'appelle & cede à sa priere...
Son Euridice encor reverra la lumière !

Mais il la perd , ah ! sans retour ,
S'il jette , avant de voir le jour ,
Un seul regard sur elle.

Telle est la loi du fort , loi puissante & cruelle ;

N'importe... Trop heureux , il traverse la nuit ,
Et de loin , à pas lents , Euridice le suit.

Ils arrivoient : le jour frappoit déjà leur tête ,

Lorsqu'impatient de ses feux ,

Vaincu , sans souvenir d'un ordre rigoureux ,

Orphée... hélas ! s'arrête...

Il a vu son épouse... & le traité n'est plus ,

Et les travaux sont superflus.

Le Styx en a mugé... Le Dieu , brûlant de joie ;

Trépaille sur son trône & réclame sa proie ,

Qui crie encor d'une mourante voix :

Malheureux ! qu'as-tu fait ? Une seconde fois

Je te perds , tu me perds , & dans l'ombre éternelle

Déjà le destin me rappelle ;

Déjà mon œil se ferme... Orphée... Ah ! cher

Amant !

Viens , qu'une fois encor Euridice t'embrasse !

Approche , approche... Hélas ! mes bras , que la

mort glace ,

Te cherchent vainement ,

Tendus au travers des ténèbres.

Orphée... A ces clameurs funèbres ,

Tout pâle , tout tremblant , il étoit accouru ;

Il croyoit l'embrasser : elle avoit disparu...

Quels cris il a jetés ! quel regret le dévore...

Il l'appelle , l'appelle & la rappelle encore ;

Il pleure , il court , il veut repasser l'Achéron ,

Et vainqueur de Pluton ,

B vj

56 MERCURE DE FRANCE.

Une seconde fois ramener son Amante ;
Mais l'inexorable Nocher ,
De sa barque flottante
Toujours lui défend d'approcher.
Et le ciel inhumain lui laisse encor la vie !
Et deux fois à ses vœux Euridice est ravie !
Que fera-t-il sans elle ? où traîner ses regrets ?
Depuis neuf mois entiers , seul , parmi les forêts ,
Désespéré , farouche , errant à l'aventure ,
Ce déplorable époux , par ses chants de douleur ,
Contraignit toute la Nature
De gémir avec lui , de pleurer son malheur ,
Quand soudain , près de l'Hebre , arrivent des
Bacchantes ,
Qui , pour venger leur flamme , objet de ses mé-
pris ,
Sur lui fondent en foule , & de leurs mains san-
glantes
Déchirent ses membres meurtris ,
Les jettent dans l'Hebre & s'enfuient.
Sur les flots effrayés sa tête roule , alors *
Et son ame envolée & sa voix même crient :
Malheureuse Euridice !... Et le fleuve & ses bords ,
Et les échos , témoins d'un injuste supplice ,
Attendris , répondoient : Malheureuse Euridice !
Par M. Gilbert , Auteur du Début poétique.



LE LOUP & LE RENARD.

Fable orientale.

CERTAIN LOUP, bien repû, cheminoit grave-
ment,

Et trouve au milieu de la plaine

Certain Renard tout hors d'haleine.

Quitte fait, lui dit-il, fuir si rapidement ?

Je n'entends aucun bruit dans la forêt prochaine :

Je ne vois nul Chasseur dans tous les environs,

Le Berger endormi, néglige les moutons.

Je puis en faire autant, car j'ai la panse pleine.

Le Renard, tout tremblant, lui dit :

Eh quoi ! n'as tu pas lu l'Edit ?

Le Calife bientôt va se mettre en campagne,

Il veut que pour porter ses Bouffons, ses Valets,

Et l'attirail pompeux qui par tout l'accompagne,

On arrête à l'instant & Chameaux & Mulets. —

Hé bien ! qu'a de commun ton espece chétive

Avec ces animaux faits pour être chargés ?

Ce qu'elle a de commun ? dit la bête craintive :

Un Loup a donc ses préjugés ?

Mais la Cour a les siens ; vois comme on y pro-
cede :

Quelqu'un, sans regarder à ma taille, à ma peau,

Dira , si l'on me tient , chargeons ce quadrupède ;
Il fera toujours temps de voir s'il est Chamcau.

Par M. de la Dixmerie.

*A Madame la Comtesse de *** , en lui
envoyant le Poème de M. Bernard ,
intitulé l'Art d'Aimer.*

J'AI lu cet Art d'Aimer , j'ai dit à chaque page :
Ô le gentil Bernard ! ô le charmant Ouvrage !
Mais , aimable Glicere , aimer n'est point un art ,
L'art tient toujours de l'imposture ,
Et l'Amour est l'enfant de la simple nature.
A ses tendres leçons vos yeux , d'un seul regard ,
Donnent bien plus de prix que les chants de Bernard :

Chez lui l'Amour disserte , avec vous il soupire :
Il peint le sentiment , mais Glicere l'inspire :
Ce qu'il dit à l'esprit , vous le dites au cœur.
Qui sert le mieux l'Amour & son empire
Ou de Glicere ou de l'Auteur ?



*VERS sur la mort de M. DU TRESSAN,
Premier Président & Intendant du Rouf-
sillon, arrivée à Perpignan le 6 Avril
1774.*

OUI, Peuples, il n'est plus : la Parque trop
cruelle

Vient de l'envelopper dans la nuit éternelle.

Il n'est plus ! mille droits à l'immortalité

N'ont point paré le coup sur sa tête arrêté.

Hélas ! dans l'Univers, rien de lui ne nous reste.

Mais, où vais-je puiser cette image funeste ?

Du Tressan, tout entier, n'est point dans le tom-
beau ;

Non : ce qui fut en lui de plus grand, de plus
beau,

L'exemple de ses mœurs vit encor dans le monde.

Des vrais dons, des vrais biens, source pure &
féconde,

Sainte Religion, tu le guidas toujours.

Auguste & seul objet de ses tendres amours,

Son exemple n'est grand que par ta grandeur
même :

Il marchoit au flambeau de ta clarté suprême.

Humanité sacrée ! il employa les loix,

Il fit servir son rang à soutenir tes droits ;

J'en atteste vos cœurs, ô Nation guerrière,

40 MERCURE DE FRANCE.

Qu'unit à nous un ferme & noble caractère ! *
Toujours vous chérez l'intègre Magistrat
Qui, sage, humain & doux, sans trouble & sans
éclat,
Sut par sa vigilance & sa prompte justice,
Ecarter loin de vous le crime & l'artifice :
Et vous n'oublierez pas sa bonté, sa candeur !
Quoi ! Peuples, vous pleurez ! mais voyez sa
grandeur !
Que grand est le mortel qui termine une vie
Que la foi, les vertus & l'honneur ont remplie !
Tout finit ici bas : tel est l'arrêt du sort.
Il meurt donc : mais son nom est vainqueur de la
mort.

*Par M. l'Abbé de Verie***.*

*CHANSON sur les plumes que portent
aujourd'hui nos Dames.*

AIR : Réveillez-vous, belle endormie.

OUI, sur la tête de nos Dames
Laissons les panaches flotter :

* Le Royaume de Corse, où M. du Treffan fut d'abord
Premier Président seulement ; M. de Pradines en étoit
déjà Intendant.

Ils sont analogues aux femmes,
Elles font bien de les porter.

La femme se peint elle-même
Dans ce frivole ajustement ;
La plume vole , elle est l'emblème
De ce sexe trop inconstant.

Des femmes l'on fait les coutumes ;
Vous font-elles quelque serment ?
Fiez-vous y comme à leurs plumes ,
Autant en emporte le vent.

D'un panache moins ridicule
Le mulet marche revêtu ;
Qui de la femme ou de la mule
Est l'animal le plus têtu ?

La femme aussi de haut parage
Porte plumes chez les Incas ;
Mais chez eux la femme est sauvage,
Et les nôtres ne le sont pas.

Tandis que d'un panache en France
Un époux orne sa moitié ,
D'un autre , avec reconnoissance ,
Par elle il est gratifié.



*COUPLETS adressés à Madame PL***,
à l'occasion de la chanson précédente,
sur le même air.*

Vous, Madame, à qui la nature
Accorde toutes les faveurs,
Ce n'est ni l'art, ni la parure
Qui vous captivent tous les cœurs.

Vous avez la douceur, les grâces
De la Déesse de Cypris ;
On ne voit marcher sur vos traces
Que les Amours, les Jeux, les Ris.

La plume, chez l'Amant volage,
Anime, enflamme tous les feux ;
Pour votre époux sensible & sage,
Ses feux s'allument dans vos yeux.

Méprisez donc cette manie :
Votte miroir dira toujours
Que, sans avoir cette folie,
Vous savez fixer les Amours.

Que mille élégantes Coquettes
Arment leurs têtes de plumets ;
Dans la plus simple des cornettes
Vous effacez tous leurs attraits.

Les pansches & les aigrettes
 Ne font que des beautés du jour ;
 La nuit les voit sur les toilettes ,
 Le lit dit bon soir à l'amour.

Par M. D. R.

*VERS sur la mort de M. l'Abbé DE
 VOISENON, de l'Académie Française.*

DIGNE des regrets de Thalie,
 Dans ses charmans écrits, au sel de la saillie,
 Qui ne reconnoît Voisenon ?
 Aimable, heureux, fécond, son facile génie,
 Sous le masque de la folie,
 Sourit toujours à la raison.
 O vous qu'il adoroit, dont il suivoit les traces !
 Guidez, ô Dieux du goût ! les Muses & les Grâces,
 Et couvrez son tombeau des lauriers d'Apollon ;
 La sensible amitié, dont il connut les charmes,
 Sans cesse, en exaltant son nom,
 Les arrosera de ses larmes.

Par M. Guérin de Frémicourt.



*VERS adressés à Monseigneur le Comte
DE SAINT GERMAIN, Ministre de
la Guerre.*

Ils te sont bien dûs ces honneurs,
Qu'on appelle honneurs de la guerre:
Aux lauriers tu joins mille fleurs.
Saint-Germain, quand Louis te remet son ton-
nerre,
Tes vertueux travaux dirigeant sa faveur,
Vont faire le bien de la terre,
Et de l'Etat, la gloire & le bonheur.

*Par M. Mouret de Saint-Sennin, ancien
Commissaire de la Marine.*

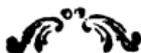
LE mot de la première Enigme du volume précédent est *Colimaçon*; celui de la seconde est *Tonton*. Le mot du premier Logogryphe est *Carte géographique*, où se trouve *arc, rat, trace, &, car, race, rate, carte à jouer*; celui du second est *Réve*, où l'on trouve *Eve*.



É N I G M E.

EST-IL un plus bizarre sort
 Que celui qui me lie ?
 En mourant je donne la vie,
 En naissant je donne la mort ;
 Par mon secours la plus jeune cervelle
 Devient impénétrable aux plus fins Courtisans :
 Quelquefois aussi je décele
 D'un tendre cœur les secrets mouvemens.
 Souvent j'habite avec le sage
 Et souvent avec le trompeur ;
 Du scélérat plein de noirceur
 Et de l'homme de bien , je deviens le partage.
 Je dois l'être parfois à des momens bien doux ,
 Bien vantés des Amans , mais non des vieux
 époux ;
 Et malgré que je fuye & le sexe & les armes ,
 Utile à celles-ci , pour l'autre j'ai des charmes.
 A ce trait seul , Lecteur , tu peux me deviner ,
 Et voir que je suis le... Chut , j'ai manqué parler.

Par M. Gazil fils.



A U T R E.

UTILE réservoir, chacun, pour son usage,
 A besoin de moi chaque jour :
 Me comparer quelqu'un est souvent un outrage,
 Cependant je suis faite au tour.
 On me porte toujours, jamais on ne me traîne,
 Je crains la moindre contusion ;
 Gesner, & je crois, la Fontaine
 Ont tous deux célébré mon-nom.

Par M. Hubert.

A U T R E.

*A Mademoiselle de **.*

POUR moi tu ne dois point avoir d'indifférence,
 Philidis ; en ton esprit
 Toujours je prends ma naissance ;
 La mémoire me produit ;
 De la peine je puis naître
 Comme je nais du plaisir ;
 Mais quel que soit l'objet dont je reçoive l'être,
 Rarement je parois sans causer des soupirs.

Par M. Louis Guilbaut.

LOGOGYPHE.

PETIT meuble charmant, consolateur aimable,
 Ah ! que de jaloux sont envieux de mon sort !
 Que la belle Marton travaille ou soit à table,
 Dans la triste saison je suis son réconfort.
 Mon petit feu lui donne une humeur admirable,
 Et ses deux pieds mignons de caresses m'accable.
 A présent disséquez, coupez-moi par morceaux,
 Je renferme en mon sein un de nos minéraux ;
 Deux des quatre élémens ; deux notes de musique ;
 Le nom d'une vieille barique.
 Vous trouverez encor... Mais, morbleu, taisons-
 nous,
 Car l'aimable Marton me met sur ses genoux.

Par M. Bouchet, à Paris.

AUTRE.

ON me fait voyager dans toute Nation ;
 Ainsi que moi, mes sœurs sont en tous lieux
 prisées,
 Et quoique nous ayons toutes le même nom,
 On en trouve beaucoup qui me sont opposées ;

Car il en est, dont le sein plein d'aigreur,
 Ne peut offrir qu'une liqueur amere,
 Tandis que, par un sort contraire,
 Je n'offre que de la douceur.
 Me voilà, je crois, cher Lecteur,
 Dans un assez grand jour pour que tu me devines;
 N'impoite, pour dernier effort,
 Je veux t'apprendre encor
 Que ma queue est divine,
 Et que ma tête est du pur or.

Par M. Lavielle, de Dax.

A U T R E.

A Madame J.... L.... de Dax.

ROSINE, comme toi, je plais & j'intéresse;
 Mes traits, comme les tiens, impriment de l'amour:
 J'annonce, comme toi, l'aurore d'un beau jour,
 Et chasse loin des cœurs la crainte & la tristesse.
 De ce bonheur pourtant je fais très-peu de cas;
 Rosine, il en est un qui me plaît davantage;
 Car, en m'ôtant un pied, j'anime ton image,
 Et mes freres & moi voltigeons sur tes pas.

Par le même.

Parodie d'un Air Italien del Signor Nicolo.

Allegro.

LES vrais plai- firs ha-

LES vrais plai- firs ha-

bi- tent sous la treil- le,

bi- tent sous la treil- le,

6 6 6
5 4

Les vrais plai-firs ha- bitent sous la

Les vrais plai firs ha- bitent sous la

I. Vol.

C 7

50 MERCURE DE FRANCE:

treille; La bou-teille, Dieu du

treille; La bou-teille, Dieu du

Musical notation for the first system, featuring three staves (treble, alto, and bass clefs) with lyrics. The key signature has one sharp (F#) and the time signature is 3/4. The lyrics are: treille; La bou-teille, Dieu du

vin, Sait ban-nir tout cha-

vin, Sait ban-nir tout cha-

Musical notation for the second system, featuring three staves with lyrics. The lyrics are: vin, Sait ban-nir tout cha-

grin, La bou- teille, Dieu du

grin, La bou- teille, Dieu du

Musical notation for the third system, featuring three staves with lyrics. The lyrics are: grin, La bou- teille, Dieu du

vin, Sait ban- nir tout cha- grin.

vin, Sait ban- nir tout cha- grin.

6 6 *
5 4

Auprès de Thémire Coridon sou-

Auprès de Thémire Coridon sou-

pire, Et pour la fé- duire, Se

pire, Et pour la fé- duire, Se

6
5

C ij

tour- mente en vain; Mais Gre-

tour- mente en vain; Mais Gre-

6 6 *
5 4

goire trouve à boire, Mais Gre-

goire trouve à boire, Mais Gre-

6 7 *
4

goire trouve à boire, Un

goire trouve à boire, Un

6 7 *
4

bien plus cer- tain.
 bien plus cer- tain.
 6 4 *
 5

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Eloge de Nicolas de Catinat, Maréchal France, présenté à l'Académie Française, suivi de notes historiques & morales; par M. l'Abbé du Rouzeau. A Paris. Cet Eloge se vend au Palais.

L'AUTEUR de l'Eloge que nous annonçons, a peint le grand Capitaine, le Citoyen vertueux, le Sage accompli, & de ces trois hommes comparés, il a fait du Maréchal de Catinat un Héros, dont la vie méritoit d'être célébrée par les Orateurs patriotes.

Ciij

Nous voudrions pouvoir mettre sous les yeux des Lecteurs tous les différens endroits de ce discours que nous avons lus avec plaisir. Nous nous bornerons à extraire le parallèle de Catinat & de Turenne, qui termine cet Eloge.

« L'art de soumettre la guerre à des
 » règles certaines, de la rendre indépen-
 » dante des caprices de la fortune & des
 » jeux du hasard, d'asseoir toutes ses
 » espérances sur le talent, & de ne rien
 » attendre que de lui; l'art de faire
 » beaucoup avec peu, de n'être jamais
 » au-dessous des moyens qu'on a d'être
 » toujours au dessus; l'art d'inquiéter,
 » de harceler sans cesse son ennemi,
 » pour tâcher de le trouver en faute; de
 » lui tendre sans cesse de nouveaux piè-
 » ges pour le faire tomber en quelqu'un,
 » & pour regagner sur lui la supériorité;
 » cet art enfin que négligeoit Condé,
 » parce qu'il croyoit avoir dans sa valeur
 » & dans l'opiniâtreté de son courage,
 » des ressources pour s'en passer, parce
 » qu'il étoit peut-être trop grand homme
 » pour y descendre; ce fut cet art que
 » Turenne posséda dans un degré supé-
 » rieur, & dont Catinat fut un second
 » modèle après lui, Turenne, il faut

» l'avouer , paroît l'avoit traité avec plus
 » d'étendue , & en avoir tiré un parti
 » plus brillant que Catinat. Mais si l'on
 » considère , d'une part , combien l'un
 » étoit au-dessus de l'autre par la nais-
 » sance , combien , par cette raison , il
 » osoit plus & il avoit plus le droit
 » d'oser , combien il étoit moins con-
 » trarié & mieux servi : si l'on fait at-
 » tention , de l'autre , que Turenne ne li-
 » vra que de petits combats , & que
 » Catinat remporta deux grandes vic-
 » toires ; que Turenne fut battu deux
 » fois , & qu'il le fut par sa faute , com-
 » me il avoit la noble franchise de
 » l'avouer , & que Catinat ne fut jamais
 » surpris ni battu ; qu'on ne peut lui
 » reprocher d'avoir commis aucune faute
 » en guerre , *nusquam culpâ rem malè*
 » *gessit* * : peut-être trouvera-t-on entre
 » ces deux grands hommes une certaine
 » égalité de mérite militaire , qu'on n'eût
 » osé y soupçonner d'abord.

» Si nous comparons maintenant leurs
 » vertus , un même patriotisme les ani-
 » ma tous deux ; tous deux ils lui sacri-
 » fièrent leur gloire & leur fortune ; tous

* Cornel. Nepos, de Iphic.

56 MERCURE DE FRANCE.

» deux ils eurent le courage sublime de
» lui immoler leurs ressentimens & leurs
» vengeances les plus justes, toute espèce
» d'ambition & d'intérêt. Jamais on
» n'avoit mieux servi l'Etat pour l'Etat
» lui même, que Turenne & Catinat ne
» le servirent : mais ce mérite & les
» services de Turenne furent mieux re-
» connus & constamment mieux récom-
» pensés ; Catinat, par conséquent, eut
» besoin de plus de vertu, & en prouve
» davantage dans les contradictions qu'on
» lui suscita & les disgraces qu'on lui fit
» effuyer. Ils s'élevèrent tous deux sans
» brigue & sans cabale. Les dignités vin-
» rent à eux plutôt qu'ils n'allèrent à
» elles : mais le détachement des gran-
» deurs fut plus entier & plus naturel
» chez Catinat. Ils prouvèrent tous deux
» un grand fond d'humanité ; dans un
» métier destructeur & féroce, ils ne
» firent que le mal qu'ils ne pouvoient
» s'empêcher de faire. Cependant, en
» comparant la conduite de Turenne
» dans le Palatinat, qu'il ravagea & qu'il
» détruisit, avec celle de Catinat dans le
» Duché de Juliers, qu'il épargna malgré
» les ordres de Louvois, l'on est forcé
» d'admirer la modération compatissante

» de l'un, & de blâmer la rigueur excessive de l'autre.

» Leur désintéressement fut absolument le même. Après tant de guerres où ils auroient pu s'enrichir l'un & l'autre, leurs revenus à leur mort n'avoient ni augmenté, ni diminué. Même modestie encore, presque même simplicité; c'étoit comme naturellement qu'ils fuyoient tous deux la louange, qu'ils se dépouilloient de leur gloire la mieux méritée, qu'ils renonçoient à leur grandeur, qu'ils souffroient même qu'on la méconnût. L'envie les attaqua tous deux, & ils ne la repoussèrent jamais par la plainte & le décri de leurs rivaux; ils ne furent s'en venger qu'en leur pardonnant & leur faisant du bien. En voyant la conduite de Catinat envers Feuquières, Tessé & Vaudemont, on croit voir celle de Turenne vis-à-vis d'Hocquincourt, de Saint Abre & de la Ferré. Jamais deux grands hommes, en un mot, n'eurent une si grande conformité de talent & de vertus que Turenne & Catinat.

» Mais la partie où ils cessent de se ressembler, celle qui distingue Ca-

58 MERCURE DE FRANCE.

» tinat de tous les autres, c'est la sa-
» gesse. Turenne eut toutes les vertus
» & toutes les qualités d'un héros: eut-
» il de même toutes celles qui forment
» le Sage? Son histoire présente plus
» d'une foiblesse. Soumis aux femmes,
» il trahit, pour une Maîtresse, le secret
» de l'Etat, dans un âge où les hommes
» ordinaires savent maîtriser leurs pen-
» chans. La vieillesse de Catinat n'offre
» point de pareilles taches. Sa jeunesse
» même en fut exempte. Turenne avoit
» formé le projet d'une retraite qu'il eût
» sans doute exécutée, sans le coup fu-
» neste qui le ravit à la France. Mais
» cette retraite avoit un air de réforme
» plutôt qu'un air de sagesse: elle laissoit
» appercevoir dans ce grand homme une
» ame inquiète, poursuivie par elle-mê-
» me, & qui avoit besoin de soutien
» & d'appui. La retraite de Catinat pré-
» sente au contraire un homme toujours
» calme & serein, assez fort de lui-même
» pour n'avoir besoin de personne. Enfin,
» sans insister davantage sur les traits qui
» les rapprochent ou les éloignent, l'un
» fut plus un héros, l'autre fut plus un
» sage. Il seroit difficile de trouver un
» homme plus grand que Turenne: il

» seroit peut-être impossible d'en ima-
 » giner un aussi complètement vertueux
 » que Catinat ».

C'est un grand inconvénient dans ces sortes de parallèles, de ne pouvoir élever un Héros au dessus de l'autre, qu'en blessant souvent la vérité historique. Il est très difficile, dans ces sortes de comparaisons, de ne pas sacrifier quelquefois aux agrémens de l'antithèse les règles de l'équité & la justesse du goût.

Nouveaux plaidoyers à l'usage des Collèges, par M. le Boucq, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Saint André de Chartres, & Professeur de Rétorique au Collège de la même Ville. A Chartres, chez le Tellier, Imprimeur., au bon Pasteur; & à Paris, chez Aumont, Place du Collège Mazarin.

On ne sauroit trop exercer la jeunesse dans l'art de la parole, parce que cet art est plus ou moins nécessaire dans les différentes professions que l'on peut choisir dans la vie. Ces sortes d'exercices peuvent être regardés comme une sorte de récréation propre à animer de jeunes

Cv)

Ecoliers, qui aiment toujours la diversité & le mouvement ; mais il faut pour cela économiser le temps & ne pas troubler l'ordre des études qui sont fixées, & qui doivent toujours avoir la préférence.

Les sujets de ces discours que nous annonçons, sont intéressans & fournissent matière à l'éloquence. Le premier plaidoyer est celui de ces généreux Calaisiens qui, après une longue & honorable défense de leur ville, allèrent aux pieds du Roi d'Angleterre, Edouard III, s'offrir à la mort pour sauver leurs Concitoyens du massacre général que ce Prince, irrité de leur résistance, avoit résolu d'en faire. Ils sont représentés sous le nom de Polearque.

M. Fremiot, Premier Président du Parlement de Dijon, au temps de la ligue en Bourgogne, soutint le parti de Henri IV. au risque de perdre l'Archevêque de Bourges son fils, alors prisonnier des Ligueurs. On menaça le généreux Président de lui envoyer la tête de ce fils, s'il ne se rangeoit du parti des Rebelles. Sa réponse fut qu'il s'estimoit heureux de sacrifier son fils pour une si belle cause, & qu'il valoit mieux que

le fils périt innocent, que le père vécut perfide à son Dieu & à son Roi. On le nomme Timocrate. Tel est le sujet du second plaidoyer.

Celui du troisième est Hippocrate sauvant la Grèce des ravages d'une peste qui la désoloit; ou, si l'on veut, M. Heincius, Docteur Allemand, qui, appelé à Venise, attaquée de la peste en 1656, vint à bout d'arrêter les progrès de ce fléau par l'usage des cautères. On le peint sous le nom de Podalire. Enfin Théogène rappelle l'idée de M. Daguesseau, père de l'illustre Chancelier de ce nom, qui, dans l'hiver de 1709, déroba par ses soins, des milliers d'hommes aux horreurs de la famine.

L'Auteur de ces plaidoyers avoit déjà fait connoître ses talens en traitant cette question: *Lequel du Commerçant, du Cultivateur, du Militaire & du Savant sert plus essentiellement l'Etat, relativement au degré de perfection où le Prince veut l'élever.*

Les nouvelles Leçons Françaises, à l'usage d'une Ecole de la Paroisse Royale de Notre-Dame de Versailles; par Claude Royer, Maître Ecrivain. A Versail-

52 **MERCURE DE FRANCE.**

les, chez Fournier, Libraire de la Famille Royale, rue Sator.

Cette brochure renferme la liste des mots les plus communs dont on a un besoin journalier & qu'on ne sauroit écrire trop correctement, avec un petit essai de lettres, bouquets & complimens, & un modèle de lettres-de-change; billets à ordre, promesses & quitrances, &c. On ne sauroit donner de trop bonne heure ces notions aux jeunes gens, & l'on néglige un peu trop, dans l'éducation, les connoissances usuelles qu'on devoit inculquer les premières.

Traité sur les Coutumes Anglo-Normandes qui ont été publiées en Angleterre depuis l'onzième jusqu'au quatorzième siècle, avec des remarques sur les principaux points de l'Histoire & de la Jurisprudence Française, antérieurs aux établissemens de St Louis. Quatre volumes in 4^o. proposés par souscription. Par M. Houard, Avocat en Parlement.

Cet Ouvrage sera autant utile à ceux qui veulent étudier l'Histoire, qu'à ceux qui desirent d'approfondir le Droit ancien

J A N V I E R. 1776. 63

de France. Ce nouvel Ouvrage peut être regardé comme la suite des deux volumes déjà publiés sous ce titre : *Anciennes Loix des François conservées dans les Coutumes Angloises., recueillies par Littleton.*

On souscrit à Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue St Jean-de-Beauvais. Le prix est de 36 liv. dont on payera la moitié en souscrivant.

Principes & Usages concernant les Dîmes ;
par M. de Jouy, Avocat au Parlement.
Nouvelle édition. A Paris, chez Durand neveu, Lib. rue Galande.

La plupart des Canonistes donnent la définition des dîmes, relative à leur façon de penser sur l'origine & la nature de ce droit. De quelque manière qu'on les envisage, on sera toujours obligé de convenir qu'on doit pourvoir à la nourriture & à l'entretien des Ministres des Autels. Ainsi la portion des fruits & revenus qui doit être donnée aux Ministres de l'Eglise, sera appelée du nom de dîme; non parce que ce doit être toujours la dixième portion des fruits, mais parce que ce droit a été introduit sous la nouvelle loi, à l'imitation de la loi an-

64 MERCURE DE FRANCE.

cienne qui l'avoit fixé, en faveur des Lé-
vites, à la dixième partie des fruits. La
dîme est elle de droit divin ou de droit
positif? Les Canonistes sont partagés sur
cette question. M. de Jouy, qui croit
qu'elle est due de droit positif, traite à
fond toutes les autres questions qui ont
rapport à sa matière. Dîmes inféodées,
fruits décimables, la quotité de la dîme,
la manière de la percevoir, l'exemption
de la dîme, la prescription, les baux à
ferme des dîmes, les charges des gros
Décimateurs, la portion congrue, les
pailles de la dîme, les actions pour les
dîmes, les Juges qui peuvent connoître
des dîmes, les prémices : l'Auteur dis-
cute tous ces points avec clarté & pré-
cision. Les nouvelles observations & ad-
ditions qu'on trouve dans cette dernière
édition, ne peuvent qu'augmenter le
mérite de cet Ouvrage, & le rendre
encore plus utile aux Avocats & aux
Praticiens.

*La Finance politique, réduite en principe
& en pratique ;* par M. Groubert de
Groubentall, Ecuyer, Avocat au Par-
lement de Paris. Première partie. Nou-
velle édition. A Paris, chez Bastien,

J A N V I E R. 1776. 65
Lib., rue du Petit-Lion, Faub. St
Germain.

Vous ne pouvez pas penser à tout, disoit un Sultan à ses Ministres : ne rebutez point ceux qui pensent. Il y a souvent à profiter dans les projets les plus chimériques ; qu'une basse jalousie ne vous fasse jamais rejeter ce que d'autres ont pensé : discerner le bon & l'exécuter, c'est bien plus que de l'avoir imaginé. Ces paroles de M. Melot, servent de réponse à tous ceux qui décrient tout ce qui a l'apparence de projet. On ne doit pas oublier que c'est un Faiseur de projets qui a changé la face de l'Europe, en établissant l'équilibre entre les Puissances qui la partagent ; un Faiseur de projets qui a rendu la France commerçante : & ces heureuses révolutions prouvent bien qu'il n'y a que des esprits ombrageux qui s'effarouchent de tout ce qui paroît nouveau, comme si ce qui est en usage aujourd'hui n'étoit pas nouveau hier. Ainsi rien de plus déraisonnable que de décrier un projet avant de l'avoir examiné. Avec ce seul mot, *savons-nous tout, sommes nous bien*, on répond à ceux qui osent traiter d'empirique quiconque ose

communiquer ses idées sur les moyens d'augmenter la prospérité d'un Etat. Ce n'est pas ainsi que le Roi de Sardaigne a accueilli l'Ouvrage dont nous annonçons une nouvelle édition. Voici la lettre dont ce Prince a honoré l'Auteur de la France politique.

« Sieur Groubert de Groubentall, Nous
 » avons reçu avec plaisir l'Ouvrage que
 » vous venez de mettre au jour, & som-
 » mes bien aise de vous dire que nous y
 » avons reconnu vos talens, & l'utilité
 » qui ne peut qu'en résulter au bien pu-
 » blic par la matière que vous y traitez,
 » quoique nous n'ayons eu qu'à peine le
 » temps de le parcourir. Les sentimens que
 » vous nous témoignez, en nous adres-
 » sant cet Ouvrage, ne nous ont pas
 » moins été agréables & vous attirent
 » notre estime, dont nous vous donne-
 » rons des preuves dans les occasions.
 » Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous ait
 » en sa sainte garde. A Turin, le 14
 » Novembre 1775. Signé VICTOR-AMÉ-
 » DÉE ».

*Le Secret des Médecins, ou Manuel anti-
 syphillitique, contenant la méthode
 de se guérir soi-même dans les mala-*

J A N V I E R. 1776. 67
dies vénériennes , avec l'art de s'en
préservir , mis à la portée de tout le
monde. A Paris , chez Costard , Libr.
rue St Jean de-Beauvais.

Cet Ouvrage rassemble sous un seul point de vue tout ce qui est nécessaire pour que chaque individu puisse être son Médecin dans les cas ordinaires de cette maladie. Une longue expérience a fourni à l'Auteur les moyens de connoître & d'essayer les diverses méthodes curatives qui se sont multipliées de nos jours. Les succès réitérés sont la meilleure apologie qu'on puisse donner de la manière dont on traite cette maladie , qui a affligé le genre humain de tout temps , s'il faut en croire l'Auteur. On se sert de l'autorité de Moïse pour appuyer l'opinion sur l'ancienneté de cette maladie , qu'on suppose avoir été désignée par des noms différens. Hérodote , au premier livre de son histoire , semble l'indiquer. Les Auteurs de l'antiquité , tels qu'Hippocrate , Celse & autres , parlent de certains accidens qui ont bien du rapport & de la ressemblance avec ceux qu'éprouve aujourd'hui cette maladie. Salicet , qui vivoit en 1270 , Gordon & Valescus , le

68 MERCURE DE FRANCE.

disent exprellément. Il est bien plus essentiel d'indiquer les remèdes les plus efficaces pour ce genre de maladie, que de discuter les différentes opinions sur son origine & son ancienneté. Aussi l'Auteur ne cherche qu'à faire connoître la meilleure méthode curative, & déclare la guerre au Charlatanisme, qui cherche à s'enrichir en abusant de la crédulité des malades. Rempli de respect & d'estime pour Boerrhave & Astruc, il montre que les opinions de ces grands hommes, que l'on a regardées jusqu'à ce jour comme si différentes, sont au fond les mêmes; & que leur opposition vient de ce qu'on n'a pas établi distinctement les rapports qui sont entre la lymphe & la graisse. Il est réservé aux Maîtres de l'art à juger si les raisons qu'on apporte pour faire cette conciliation sont probantes, & si les remèdes indiqués conviennent véritablement aux différens accidens qui accompagnent cette maladie, dont on nous a prophétisé la fin. C'est en attaquant ce poison avec succès qu'on pourra hâter l'accomplissement de cette prédiction.

La Tonotechnie, ou l'art de noter les

J A N V I E R. 1776. 69
cylindres, & tout ce qui est susceptible
de notage dans tous les instrumens de
concerts mécaniques. Par le Père En-
gramelle, Religieux Augustin réformé
de la Reine Marguerite. A Paris, chez
Delaguette, Lib.-Imprim. rue de la
vieille Draperie.

L'Auteur enseigne la méthode nou-
velle de noter les cylindres des sonnet-
tes, carillons, orgues portatifs, automa-
tes, & de tous les instrumens de ce
genre, & de faire exécuter par des ma-
chines quelques pièces de musique que
ce soit, avec cette justesse de précision
à laquelle le meilleur Musicien auroit
peine à atteindre, parce qu'elle seroit
sans erreur.

« Le notage, dit-il, étant la partie la
» plus ignorée de ces instrumens, quoi-
» que la plus essentielle, je me suis
» persuadé que je rendrois service non-
» seulement aux Artistes, mais aux Ama-
» teurs & aux Musiciens mêmes, en le
» leur enseignant. Eh! qui fait si les
» Couperin, les Rameau, & nos meilleurs
» Auteurs de musique, n'auroient pas
» pris plaisir à nous transmettre leurs
» excellentes compositions dans toutes

» leur pureté, par le moyen de quelques
 » cylindres, s'ils avoient su le notage ».

Cet art a toujours été, jusqu'ici, un mystère révélé à peu de personnes; il en est même peu qui le possèdent dans toute son étendue; & s'il a fait jusqu'à présent si peu de progrès, c'est qu'on a toujours été arrêté par des difficultés rebutantes.

Mais l'Auteur ayant pratiqué longtemps le notage avec succès, c'est avec connoissance de cause qu'il écrit; aussi le fait-il de manière à convaincre ses Lecteurs de la certitude de ses principes, qui seront utiles non-seulement à tous les arts mécaniques, mais aux Musiciens mêmes & aux Amateurs de musique, s'ils veulent transmettre à la postérité des preuves de leurs talens, sans aucune altération. La musique, cet art enchanteur, pourra acquérir, par ce moyen, un degré de perfection jusqu'à présent inespéré par la facilité de pouvoir comparer toutes les musiques nationales par l'exécution & dans ce genre d'expression qui convient à chaque idionne, bien différent de celui qui résulte des pièces notées sur le papier, que chacun ajuste suivant qu'il est affecté, au lieu qu'avec des cylindres on pourra réunir chez soi

l'exécution même des meilleurs Compositeurs de tous les Pays.

N'ayant encore aucuns principes pour désigner, sans équivoques, le détail des effets particuliers à chaque note de musique, dont l'ensemble donne l'expression & le mérite aux pièces, l'Auteur en a créé sur ces effets, qui doivent être accueillis des Musiciens, en les mettant à portée de rendre compte de ces détails intéressans, qu'ils enveloppent toujours sous le terme général du goût; il a imaginé en conséquence des caractères pour fixer à jamais le vrai genre d'exécution & l'expression dans le génie des Musiciens.

Le Livre des Seigneurs, ou le Papier terrier perpétuel, qui indique la manière de renouveler les terriers & de les rendre utiles à perpétuité, pour la conservation des droits de la Seigneurie. A Paris, chez Cellot, Imp.-Lib. rue Dauphine.

Les héritages des vassaux & des censitaires sont exposés à différentes mutations de propriété, par ventes & successions. Ceux qui sont d'une grande étendue se:

72 MERCURE DE FRANCE.

divisent entre des enfans ou des collatéraux, ou se morcellent pour subvenir à la nécessité des affaires du propriétaire. Souvent aussi ils se réunissent sur la tête d'un héritier de plusieurs parens. La nature même d'un terrain, change aussi par la volonté des propriétaires, qui mettent en pré, en bois ou en vigne des terres labourables, & *vice versa*. On veut tirer de son héritage le parti le plus avantageux, & suivant les idées qu'on se forme de ces différens revenus, on dénature le fonds & on le tourne du côté qu'on croit le plus utile. Les tenans même immuables, qui pourroient donner de la consistance à la situation des biens, ne laissent pas de varier. Un chemin cesse de l'être, parce qu'il s'en est ouvert un plus commode. Les rivières même & les ruisseaux changent quelquefois leur lit. Au milieu de tant de variations, qui pourroit reconnoître les rentes & autres droits sur chacun de ces héritages, lors de la concession originaire, ou même lors des aveux ou déclarations rendus anciennement par les vassaux & censitaires? Combien le temps & la fraude occasionnent d'autres désordres auxquels le seul terrier d'une Seigneurie peut remédier.

C'est

C'est le terrier, qui indique les droits dûs au Seigneur, lui en montre tous les titres, & lui assigne avec certitude les héritages qui y sont sujets. Or l'Ouvrage que nous annonçons fournit une excellente méthode d'arranger les titres, de renouveler un terrier, de le conserver à perpétuité, & fait connoître toutes les règles qu'on doit suivre pour se conduire avec intelligence dans ces opérations importantes. Annoncer un tel Ouvrage, c'est en faire connoître toute l'utilité.

Méthode des Terriers, ou traité des préparatifs & de la confection des terriers; avec la manière de rendre utiles. & d'abrégé pour les rénovations prochaines, les différentes opérations qui ont servi de fondement à la rénovation actuelle. Par MM. Jollivet frères, Commissaires aux droits Seigneuriaux; in-8°. A Paris, chez Musier fils, Libraire, rue du Foin.

Cet Ouvrage est du genre de celui que nous venons d'annoncer. Cette concurrence prouve combien l'objet est intéressant; mais nous laissons aux gens de l'art à décider du mérite & de la préférence

I. Vol.

D

des différens procédés qui leur sont proposés.

Les Auteurs de cette excellente méthode ont cru qu'après Dumoulin, Ferreries, Guyot, Pocquet de Livoniere, Fréminville, Renauldon, &c. on n'avoit plus rien de neuf à dire sur les fiefs; qu'après MM. Lemoine & Batteney on n'avoit que des plans obscurs à donner sur l'arrangement des titres & la formation d'un inventaire: & c'est de ce point qu'ils sont partis. Ils examinent scrupuleusement les titres pour déterminer le nombre des terriers d'après celui des fuzerains de la terre; ils comparent cet Ouvrage avec le local; ils dépouillent les titres & sur-tout les anciens terriers; ils font arpenter & borner, & forment un sommier préparatoire qui contient les numéros représentatifs des héritages figurés sur le plan, considéré comme le miroir de tout le travail. A chacun de ces numéros inscrits au sommier, ils portent toutes les indications de nature, propriété, redevances, titres & autres, qui peuvent intéresser le Censitaire & le Seigneur. Une simple table alphabétique des Censitaires & les numéros des héritages de chacun épars dans le som-

mier, conduisent à la formation des déclarations, & à la découverte de tous les titres qui sont entre les mains du Seigneur. Le Censitaire, en passant sa déclaration, doit montrer les siens, & on les y inscrit. Avant de clore le terrier, on le vérifie; la clôture & l'expédition en sont le complément. Pendant tout ce temps, il faut s'occuper des fiefs servans, qui doivent être regardés comme faisant chacun un objet distinct; & ils se trouvent en règle en même temps que le terrier finit. Il ne reste plus qu'à établir un ordre dans la manutention de tout l'Ouvrage. Un livre que MM. Jollivet appellent *sommier de vérification*, & auquel le sommier préparatoire a eu le double avantage de servir de brouillon, sert à inscrire, suivant les numéros du plan, les héritages, leurs contenances, natures, possesseurs, charges, titres du Seigneur & du Censitaire, avec renvois au terrier, à l'inventaire & au censier de détail. On y laisse assez de blanc pour y porter les connoissances que la suite des temps fournira sur les mutations de tout genre: car toutes les connoissances antérieures à la formation de ce livre y ont été portées. On s'occupe ensuite à

Dij

former le censier de détail, où chaque Censitaire a, dans l'article qui le concerne, le détail de ses possessions, les charges & réductions de charges auxquelles il est assujetti; & en outre, des renvois au plan, au terrier & au sommier de vérification. Tous ces quatre ouvrages, plan, terrier, sommier & censier, ont ainsi une chaîne qui conduit les indications de l'un à l'autre, sans néanmoins les avoir recommencées dans chaque. Joignez à tout cela un simple *registre des mutations* que tient le Seigneur lui-même, & dont il fait des extraits très-courts qu'il reporte sur le sommier. MM. Jollivet terminent leur Ouvrage par la méthode & le modèle d'un aveu & dénombrement.

Traité des Jardins, ou le nouveau de la Quintinie, contenant 1°. la description & la culture des arbres fruitiers; 2°. des plantes potagères; 3°. des fleurs; 4°. des arbres & arbrisseaux d'ornement. Par M. L. B. . . . deux volumes in-8°. A Paris, chez Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des Augustins; 6 liv. 3 sols br.

Parmi le grand nombre de livres qui ont paru sur le jardinage, quelques-uns ne traitent que de quelques parties de cet art, d'autres en donnent des notions vagues ou insuffisantes, ou peu sûres. M. de la Quintinie est le seul qui ait traité cette matière à fond : mais la plupart des instructions qu'il y donne se trouvent ou noyées dans les mots, ou obscurcies par la prolixité même, ou isolées dans deux volumes enflés par de fréquentes digressions & des opinions multipliées, enforte que cet Ouvrage ne peut être utile qu'à un très-petit nombre de personnes, encore faut-il qu'elles ayent assez de courage pour pouvoir rapprocher les parties épar- ses des leçons de ce grand Maître. Pour épargner au Public une étude si laborieuse, ou la lecture & la dépense de plusieurs Traités particuliers, on donne dans cet Ouvrage le résultat du travail d'un Amateur, occupé depuis long-temps à éprouver les diverses pratiques, à simplifier les unes, à rectifier les autres & à en substituer de meilleures. L'ordre, la précision & la brieveté ajoutent au mérite de cet Ouvrage, dont la plupart des préceptes, puisés dans les Auteurs les plus estimés, sur-tout dans l'*Instruc-*

78 **MERCURE DE FRANCE.**

tion pour les Jardins, sont assurés par des succès les plus constans. Le premier volume traite du Jardin fruitier, le second traite du jardin potager. Si le Public est satisfait de ces deux premières parties, l'Auteur publiera les deux autres, qui comprendront le *jardin fleuriste* & le *jardin d'ornement*, & compléteront ce Traité.

De novorum ossium regeneratione experimenta, &c. Expériences sur la régénération des os; par M. Michel Troja, Docteur Médecin à Naples, &c. 1 vol. in-12. A Paris, chez Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins. Prix br. 2 liv.

Ce Traité est divisé en trois sections : la première renferme différentes expériences qu'a faites l'Auteur sur la régénération des nouveaux os : la seconde traite des fractures, & la troisième de la force de la nature pour l'allongement des os. Ces expériences, qui sont au nombre de vingt & une, sont très-curieuses & très-intéressantes; elles pourront un jour devenir de la plus grande utilité pour le traitement des maladies des os : mais

elles méritent d'être confirmées. L'Ouvrage est dédié à M. Lieutaud, premier Médecin du Roi, le meilleur appréciateur sur ces sortes de matières.

Dictionnaire vétérinaire & des animaux domestiques, contenant leurs mœurs, leurs caractères, leurs descriptions anatomiques, la manière de les nourrir, de les élever & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la Médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile, auquel on a joint un *Fauna Gallicus*. Par M. Buc'hoz, Médecin Botaniste & de quartier surnuméraire de Monsieur, &c. 6 volumes in-8°. ornés de 60 planches gravées en taille-douce. A Paris, chez Brunet, Lib. rue des Ecrivains, vis-à-vis Saint Jacques-la-Boucherie, 1776. Avec approb. & privilège du Roi.

Toute science qui ne sert point à l'économie champêtre, est plus curieuse qu'utile; l'histoire naturelle seroit regardée comme telle, si, dans l'étude

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

qu'on en fait, on se contentoit de connoître les différens corps qui nous environent, sans favoir les usages auxquels on peut les employer. Rien n'a été créé que pour l'utilité de l'homme, & si le Créateur nous a souvent caché les avantages indirects qui nous viennent réellement de certains êtres organisés, c'est autant pour abaisser notre orgueil que pour nous engager à des recherches plus profondes. Le but que M. Buc'hoz se propose dans les différens Ouvrages qu'il publie, c'est de se rendre utile à ses Compatriotes. Il ne s'est pas contenté d'exposer les richesses qu'on trouve à chaque pas dans ce vaste Royaume, il a commencé l'histoire naturelle de la France par celle des végétaux, comme étant les êtres les plus essentiels à la vie; il a fait voir, dans le Dictionnaire qu'il a mis au jour sur les plantes de ce Royaume, à quels usages on pouvoit les employer, non-seulement pour les alimens & les médicamens des hommes & des animaux, mais encore pour les différens arts, tant de nécessité première que de luxe. L'accueil que le Public a fait à cet Ouvrage, dont l'édition a été presqu'entièrement épuisée en moins de six mois,

a engagé l'Auteur à continuer ses recherches sur les autres règnes de la France ; il s'est déterminé en conséquence à publier aussi un Dictionnaire sur les animaux. Il vouloit le rédiger de même que le précédent, & l'intituler : *Dictionnaire de tous les animaux, tant quadrupèdes qu'oiseaux, poissons, insectes, coquillages, serpens, &c. qui se trouvent en France* : mais comme différentes personnes très-sensées ont fait observer à l'Auteur que ce Dictionnaire ainsi rédigé, ne seroit que très-peu utile, & qu'il valoit beaucoup mieux se restreindre aux animaux domestiques & à ceux dont on peut tirer quelques avantages pour la société, en y traçant d'une façon étendue tout ce qui peut avoir rapport à l'art vétérinaire, à la chasse, à la pêche, & en général à toutes les connoissances nécessaires dans l'économie domestique ; il s'est rendu à leurs bons avis, & par conséquent il a donné à cet Ouvrage le titre de *Dictionnaire vétérinaire & des animaux domestiques*. Il y a donc fait passer en revue tous les animaux ; il y donne leurs descriptions anatomiques, & quelquefois comparées avec celles de l'homme & d'autres animaux domesti-

82 ' MERCURE DE FRANCE.

ques; il explique ensuite la manière de les élever, il indique les alimens qui leur sont propres, il examine les maladies auxquelles ils sont sujets, il expose les remèdes qui leur conviennent; il fait l'histoire des différentes maladies épi-zootiques qui ont régné parmi eux depuis les temps les plus reculés, & il en rapporte les symptômes & les traitemens. Il entre ensuite dans le détail de tous les avantages qu'on peut tirer de ces animaux; il démontre combien ils sont utiles pour nos alimens, pour nos médicamens, & le plus souvent pour la culture & l'engrais de nos terres, pour le transport de nos marchandises, enfin pour tous les différens usages économiques de la vie; il suit régulièrement ce plan dans chaque article des animaux domestiques: mais il n'en reste pas là; il parle en outre des quadrupèdes sauvages, des oiseaux & des poissons dont on a coutume de se nourrir; il rapporte tout ce qui peut concerner la chasse & la pêche de ces animaux: il n'omet rien, ou du moins il tâche de ne rien omettre de ce qui se trouve d'essentiel dans le règne animal; il a mis en quelque façon à contribution, pour rédiger ce Dictionnaire, tout ce

qui a paru de plus intéressant jusqu'à présent sur l'art vétérinaire, sur les épi-zooties & maladies contagieuses des bestiaux, sur la chasse, la pêche, l'économie champêtre, l'agriculture, la matière médicale & alimentaire, & les différens arts & métiers. Il a parcouru généralement tous les Traités qui ont pu parvenir à sa connoissance sur ces objets, les Collections Académiques, les Journaux & autres Ouvrages périodiques. C'est le résultat de toutes les connoissances des différens siècles, que l'Auteur offre actuellement à ses Concitoyens; c'est sans contredit un recueil complet de l'économie animale, qui fera nécessairement époque dans cette partie. Mais l'Auteur ne s'est pas seulement contenté de puiser dans les Ouvrages imprimés; il a encore voulu consulter les gens de l'art, & joindre leurs propres observations & expériences à celles des Auteurs. Dans les différentes courses que M. Buc'hoz a faites dans le Royaume, pour en reconnoître les plantes, il a appris des Intendans des domaines, des Laboureurs, des Fermiers, des Chasseurs, des Pêcheurs, des Maréchaux, des Bergers, des Pâtres, ce qui pouvoit concerner les parties dont ils avoient l'ad-

84 MERCURE DE FRANCE.

ministration. Ce n'est pas dans les villes, ce n'est pas chez les Gens de Lettres, qu'il faut apprendre à nourrir, gouverner, élever & traiter des animaux domestiques : mais c'est dans les campagnes, c'est même souvent auprès des personnes les plus rustiques qu'il faut s'instruire. Les différentes expériences que l'Auteur a vues pratiquer dans la maison paternelle & dont il a pareillement tiré parti pour cet Ouvrage ; ne contribuent pas peu à le rendre utile ; la pratique équivaut en tout à la théorie : c'est la raison pour laquelle l'Auteur part toujours de cette première lorsqu'il veut traiter de quelque objet. Il a joint à la fin de ce Dictionnaire plusieurs tables alphabétiques, de même qu'il avoit fait dans le *Dictionnaire des plantes, arbres & arbustes*, dont celui-ci fait suite, pour lui donner un nouveau degré d'utilité ; il commence d'abord par la table des animaux dont il est question dans l'Ouvrage, avec tous les différens noms synonymes, tant triviaux que scientifiques ; il en donne une seconde pour les différentes maladies des chevaux, des vaches, des brebis, des chèvres & des porcs ; une troisième est destinée pour les maladies des oiseaux, principalement

ceux de basse-cour, dont il fait voir les richesses qu'on en peut tirer pour un état; & une quatrième indique les remèdes que nous fournissent les animaux pour nos maladies; dans la cinquième, il donne la liste des animaux propres à nous servir de nourriture; la sixième enfin comprend toutes les différentes parties de ces mêmes animaux qui conviennent aux arts. Il fait succéder à ces tables un *Fauna Gallicus*, dans lequel il donne la liste de tout les animaux de la France, rangée suivant le système de Linneus, que M. Buc'hoz a toujours adopté dans ses Ouvrages, jusqu'à présent, par préférence à tout autre, comme le plus méthodique, le plus clair & le plus court.

Ce *Fauna* supplée en quelque chose aux différens animaux qui ont été omis dans le cours de ce Dictionnaire; & quoiqu'on se soit restreint aux animaux domestiques pour le corps de l'Ouvrage, l'Auteur pense qu'il n'est pas moins intéressant de faire connoître les autres animaux de la France; en conséquence il rapporte dans ce *Fauna Gallicus*, après la dénomination de chaque animal, la description simple de ceux dont il n'a pas fait mention; il a l'avantage de réunir

86 MERCURE DE FRANCE.

par-là l'ancien plan avec celui qu'on lui a conseillé. C'est ainsi que ce Dictionnaire devient réellement une suite indispensable de celui des *arbres & arbuscules de la France* & le *Dictionnaire minéralogique & hydrologique de la France*, dont le quatrième volume est sur le point de paroître, & fera le complément de l'histoire naturelle du Royaume. L'Auteur finit le *Dictionnaire Vétérinaire* par une bibliographie des Auteurs qui ont écrit sur cette matière. L'édition des quatre premiers volumes étant épuisée, on les a réimprimés; & on a orné cette seconde édition de 60 planches gravées en taille-douce, qui représentent au naturel la plupart des animaux domestiques.

Mémoire sur le Coucou; par M. Lorthinger, Médecin à Sarebourg. A Nancy, chez Gervais, Libraire.

L'Auteur de ce Mémoire, très-connu dans la République des Lettres par les différens Mémoires qu'il a communiqués à M. le Comte de Buffon sur les oiseaux, & dont ce Savant a fait mention, de même que par ceux qu'il a communiqués à M. Buch'oz sur l'ornithologie de la Lorraine (voyez l'*aldrovandus Lotharin-*

J A N V I E R. 1776. 87
gic) fait part au Public, dans le Mé-
moire que nous annonçons de différentes
observations tout-à-fait neuves, qui ten-
dent à prouver combien sont erronés les
préjugés du Public sur l'incubation du
coucou.

Beauté de la Nature, ou fleurimanie rai-
sonnée, concernant l'art de cultiver
les œillers ainsi que les fleurs du pre-
mier & du second ordre, servant
d'ornement pour les parterres, avec
une Dissertation sur les arbrisseaux
choisis, fondée sur une longue expé-
rience; par le sieur Robert-Xavier
Mellet; 1 vol. in-12. A Paris, chez
Didot le jeune, Libraire, quai des
Augustins.

M. Mellet, par la publication de cet
Ouvrage, nous fait part des observations
qu'il a faites depuis fort long temps sur
la culture des fleurs & des arbrisseaux;
son Ouvrage est réellement fondé sur la
pratique & l'expérience, & mérite d'être
consulté par les Fleuristes.

*La Nature considérée sous ses différens as-
pects*, ou Journal des trois règnes de

88 MERCURE DE FRANCE.

la Nature, concernant tout ce qui a rapport à la science physique de l'homme, à l'art vétérinaire, à l'histoire des différens animaux, au règne végétal, à la connoissance des plantes, à l'agriculture, au jardinage, aux arts, au règne minéral, à l'exploitation des mines, aux singularités & à l'usage des différens fossiles.

Ce Journal, qui est tout à la fois Ouvrage périodique & de Bibliothèque, est peut-être un des plus intéressans; on y trouve généralement tout ce qui peut être utile à l'homme, soit pour ses alimens & ses médicamens, soit pour son logement, ses habits & son chauffage. La médecine, l'art vétérinaire, l'agriculture, le jardinage, l'économie champêtre, la minéralogie, l'histoire naturelle, la botanique, la physique, & les différens arts & métiers, sont autant d'objets qui forment la matière de cette collection. On y expose toutes les nouvelles découvertes qui y ont rapport; on y donne même une notion impartiale des livres anciens & modernes qui traitent de ces objets. Pour mieux faire connoître l'importance de ce Journal, il suffit de par-

ler de quelques uns de ses articles indistinctement. Dans le premier volume qui a paru en 1775, on trouve différens remèdes domestiques, tels que celui contre la toux, la brûlure, les hémorroïdes, l'hydropisie, les vers, le pian, la morsure des vipères, les accidens occasionnés par les champignons, la gangrène, l'enflure du sein, le lait épanché, la petite vérole rentrée, l'épilepsie, la suffocation par le charbon, &c. Ce volume n'est pas moins intéressant pour l'art vétérinaire : on y rapporte différens remèdes contre les maladies des bestiaux ; on y traite de la maladie épizootique qui a régné parmi les chiens ; on y donne la recette éprouvée à la Chartreuse de Basseville contre les maladies des bêtes à cornes ; on y indique les fumigations que le Docteur Lancisi a conseillées comme préservatifs dans pareils cas, & le remède qui a sauvé beaucoup de bestiaux en Suisse ; on y décrit l'épizootie du Béarn ; on y trouve un autre mémoire sur les maladies épizootiques des bestiaux, & spécialement sur les maladies des bêtes à laine de Sologne. La partie concernant l'économie animale & végétale, n'est pas moins intéressante :

90 MERCURE DE FRANCE.

on y expose les moyens qu'on peut employer pour détruire les différens insectes qui attaquent l'homme, les bestiaux & les plantes : on y lit une nouvelle manière de blanchir la cire ; & on y expose quelques réflexions sur cette substance, on y enseigne un nouveau fourrage pour les bestiaux & une nouvelle méthode pour conserver les grains ; des observations sur le gingembre, sur l'apocin. L'acacia, l'iris jaune des prés, la bruyere blanche, le riz, le cierge du Pérou, l'olivier, sont autant d'articles qui méritent d'être consultés. On y lit une infinité de recettes sur les arts, & plusieurs morceaux de physique & de mécanique. Nous n'aurions jamais fini si nous voulions rapporter ici toutes les choses intéressantes qui y sont consignées : les bornes que nous sommes obligés de nous prescrire dans les extraits que nous faisons ici, ne nous permettent pas de nous étendre plus au long ; nous aurons occasion d'y revenir dans la suite. On souscrit en tout temps pour se procurer ce Journal que nous annonçons, & qui a paru depuis 1768, chez Lacombe, Lib. rue Christine. Le prix de la souscription est de 12 l. par an, franc de port pour Paris & la Province ; il comprend 52 feuilles d'impression par an.

Manuel du Meûnier & du Charpentier de moulins, ou abrégé classique du *Traité de la mouture par économie*, orné de gravures en taille-douce, & rédigé sur les Mémoires du sieur Bucquet. Par M. Beguiller, Avocat & premier Notaire des Etats de Bourgogne, &c. 1 vol. in-8°, A Paris, chez Panckouke & Delalain, Lib. 1775.

Cet Ouvrage n'est que l'abrégé du grand *Traité* de M. Beguiller sur la *Connoissance des grains & sur la mouture économique*; cet Abrégé est encore susceptible de réduction.

Le Spectateur François; par M. Castillon; in-12. Il en paroît 15 cahiers par an, dont le prix est à Paris de 12 l. & en Province de 15 liv. port franc par la poste. On souscrit à Paris, chez Lacombe, Libr. rue Christine.

C'est une pénible entreprise que celle de présenter aux hommes & de leur faire aimer la vérité. Le meilleur moyen, & c'est celui que l'Auteur a adopté, est de la montrer sous le masque: mais il faut

92 MERCURE DE FRANCE.

que ce masque change souvent de forme, & que ces formes ne choquent personne. C'est peut-être là une des plus grandes difficultés. Avec les meilleures intentions du monde, l'Auteur se trouve souvent accusé d'avoir eu des vues coupables, par deux ou trois Lecteurs qui s'y croient attaqués, & auxquels il n'a jamais pensé; souvent les allusions mal entendues par un esprit faux, ou mal interprêtées par la méchanceté, lui attirent des affaires; quelquefois la crainte de la censure lui jette sur tout ce qu'il écrit un froid inévitable: c'est ce que le Spectateur a eu le courage de faire sentir dans un dialogue entre son Imprimeur & lui: « Quand on a de bonnes intentions, dit-il, devoit-on avoir quelque chose à craindre? Ne voyez vous pas que cette circonspection éternelle, ces frayeurs de déplaire, cette gêne tiennent l'esprit à la torture, glacent l'imagination, énervent le génie? Avez vous jamais vu que la crainte ait produit quelque chose de bon? » Dans ce dialogue, l'Imprimeur lui annonce qu'il faut refaire une feuille entière, que le Censeur refuse d'approuver un certain caractère de l'*ennemi de soi même.* « Vous avez dit for-

» mellement, lui dit l'Imprimeur, qu'une
 » vertu trop sévère nous rend incommo-
 » des à la société, & fait le supplice de
 » quiconque se livre à cet excès; qu'exi-
 » ger des hommes qu'ils soient sans dé-
 » fauts, les femmes sans caprices, les
 » courtisans sans fausseté, les financiers
 » sans rudesse, les savans sans orgueil,
 » les beaux esprits sans vanité, les grands
 » sans morgue, le Peuple sans inconfi-
 » tance, c'est demander l'impossible ».

Le Spectateur demande ce que le Cen-
 seur peut trouver à tout cela. « Il prétend,
 » répond l'Imprimeur, que le portrait
 » de l'homme inquiet qui voudroit qu'il
 » n'y eût point de défauts au monde,
 » tend au relâchement des mœurs; qu'il
 » ne faut que cela pour inspirer à certains
 » Lecteurs du dégoût pour la vertu, &
 » qu'il n'y a pas un seul correctif propre
 » à la faire aimer ». Cette façon de voir
 n'est pas aussi rare qu'on le pense. D'un
 autre côté l'Imprimeur lui reporte une
 feuille que le Censeur approuve, mais
 que, lui, il ne veut pas mettre sous
 presse. Pourquoi, lui demande le Spec-
 tateur ? Parce que, répond l'Imprimeur,
 je ne veux pas me faire interdire. Vous
 faites l'éloge d'une sage politique, vous

94 MERCURE DE FRANCE.

établissez les principes d'un bon gouvernement. Est-ce que vous aimeriez mieux, répond le Spectateur, que j'en eusse fait la satire? Ni l'un, ni l'autre, répond l'Imprimeur; mais ne concevez vous pas que les éloges qu'on donne à une sage administration, supposent qu'il peut y en avoir de mauvaises, & que ces suppositions ne sont jamais permises? Ne vous souvenez-vous pas du temps où des Monopoleurs à patentes faisoient main basse sur quiconque osoit supposer qu'il y eût des monopoles, ou même qu'il pût y en avoir?

Voilà comme le Spectateur trouve le secret de jeter du ridicule sur cette timidité décourageante qui laisse subsister le mal, parce qu'il est établi, dans la crainte de blesser ceux qui sont intéressés à ne pas vouloir le bien.

Malgré les difficultés que le Spectateur a à surmonter, il est peu de matières qu'il ne traite : on y trouve un dialogue entre un Rémouleur & lui, contre les abus des jutandes, rempli de réflexions solides, de pathétique & de gaieté. Une lettre plaisante sur le divorce, que le Spectateur se fait adresser par un mari qui se croit veuf, parce que sa femme,

perdue pour lui , est au pouvoir d'un Seigneur qui l'entretient. Il demande à se remarier. Il y a des choses d'une force & d'une vérité singulière dans cette lettre.

« Quand je pousse à bout mon Curé,
 » dit-il, on m'objecte que pour pouvoir
 » se remarier, il faut qu'il y ait mort
 » physique de l'un des conjoints. Savez-
 » vous que cette idée de mort physique,
 » seul moyen de rompre des nœuds mal
 » assortis & d'en dégager des époux qui
 » se haïssent, peut causer d'étranges dé-
 » sordres dans certaines têtes, & porter
 » un mauvais mari ou une méchante
 » femme à de terribles excès ; qu'ils
 » peuvent tirer de ce principe de bien
 » abominables conséquences ? En vérité,
 » Monsieur le Spectateur, c'est mettre le
 » poignard dans la main des mécontents.
 » C'est tout au moins condamner le mal-
 » heureux à faire des vœux pour la mort
 » de son tyran ou de son infidèle. Je ne
 » vois pas dans tout cela l'ombre de cha-
 » rité ».

Il entre ensuite dans les détails des grands avantages qui résulteroient pour les mœurs, & même pour l'union conjugale, de cette liberté de se remarier, quand on n'a plus de femme. Il fait voir

l'insuffisance de nos loix dans les séparations qui ne remédient à rien, parce que cette ressource ne peut pas donner un mari à une femme délaissée, ni une femme à un mari qui a perdu la sienne.

Sous le titre d'extraits d'un papier anglois du temps de Charles II, on trouve un tableau de la corruption de nos mœurs; l'allégorie est frappante; & la réforme des abus dont l'administration s'occupe sous les yeux vigilans du Prince, rendra ce tableau plus intéressant à mesure que nos mœurs s'épureront.

Il seroit trop long de parcourir les différentes pièces qui composent les trois volumes qui ont paru dans le cours de cette année. Pour varier les formes sous lesquelles l'Auteur présente sa morale, il n'y en a point qu'il ne lui donne; tantôt ce sont des contes, tantôt des fables, des histoires, des anecdotes supposées, des plaisanteries sur nos modes; les plumes y jouent un grand rôle. L'histoire de *Vieille-Epée* est une peinture de ces heureux scélérats, qui, à la faveur de leurs intrigues & de leur bassesse, parviennent au comble de la fortune, abusent de leur crédit & se rendent le fléau du Peuple. Les tableaux de cette espèce

ne

J A N V I E R. 1776. 97

ne sauroient être assez multipliés. M. Castillon, en les traçant, n'affecte point cette couleur sombre qui attriste l'esprit sans affecter l'ame; il n'oublie jamais qu'il écrit pour des François, & qu'afin de faire mieux ressortir ce qui doit frapper & laisser de profondes impressions, il faut jeter de la gaieté dans les accessoires. La gaieté dispose le cœur à l'attendrissement, à l'horreur du vice & à la bienfaisance. Le Spectateur ne considère guère les lettres que relativement aux mœurs. Les *Courtisanes*, Comédie de M. Palissot, lui donnèrent lieu de faire des réflexions sur l'importance que l'état de Comédien a usurpée en France : il y revient encore dans ses dernières feuilles, & il fait voir qu'on peut juger, par la faveur qu'ont les Comédiens, du degré de corruption de nos mœurs. On trouve parmi les moyens de les corriger le projet de l'établissement d'une gazette singulière. Deux lettres, l'une sur le commerce des grains, & l'autre sur l'agrandissement excessif de la capitale, renferment des réflexions sages & solides. Nous terminerons cet extrait par le morceau suivant.

L. Vol.

E



*Le Supplice de l'Envieux , Anecdote
Chinoise.*

Parmi les bons Empereurs dont la Chine révère la mémoire, Tai-Oum est regardé comme un des plus sages. Lorsqu'il fut parvenu au Trône, il forma le projet de remédier aux abus qui, sous les règnes précédens, s'étoient glissés dans toutes les parties de l'administration. Il se fit donner la liste des Mandarins, dont l'inflexible probité avoit, en différens temps, attiré sur eux les persécutions & les disgrâces; & ce fut dans cette classe qu'il prit ses Colao. Un Ministre, quelque actif qu'il soit, ne peut pas tout faire par lui-même. L'un de ses Colao éleva au Mandarinat & associa à ses fonctions, quatre Lettrés dont il connoissoit les lumières; il les avoit tirés de l'obscurité des derniers rangs, seul asyle où la vertu soit en sûreté, quand le pouvoir absolu fait régner cent tigres sous le nom d'un despote. L'envie ne put voir ces Lettrés sortir de la poussière sans frémir; elle s'arma de tous ses serpens. Elle déchaîna la calomnie & la fureur; les uns furent accusés de crimes atroces,

les autres d'une incapacité dangereuse. Elle inonda tout Pékin de libelles scandaleux : ils parvinrent jusqu'à l'Empereur ; il en fut indigné. Il ordonna qu'on en recherchât les Auteurs , pour en faire un exemple sévère ; il consulta le Colao sur le genre du supplice dont il devoit les punir. Bienfaisante Majesté, lui dit le Colao , je n'en connois qu'un ; mais il est plus terrible pour l'envieux que les tortures & la mort même : c'est de le rendre témoin de la prospérité de ceux qu'il a délinés pour victimes.

L'Empereur l'entendit. Il appela les Lettrés, leur permit de s'asseoir sur les marches de son Trône, les accabla de caresses, leur donna des distinctions & les combla de présens. Ces bienfaits irritèrent l'envie ; elle exhala de nouvelles fureurs, & l'Empereur fit aux Lettrés de nouveaux dons. Dès qu'il couroit quelque placard ou qu'on répandoit quelque libelle calomnieux, l'Empereur ne manquoit pas d'envoyer au Lettré qui en étoit l'objet, un témoignage de son estime. Les envieux ne doutèrent plus qu'au lieu de nuire aux Lettrés, amis du Colao, chacun de leurs traits ne fût l'occasion d'une nouvelle grâce de l'Empereur. Ils

gardèrent un profond silence. Bientôt ils tremblèrent que ce silence, mal interprété, ne fût encore favorable aux objets de leur haine, & ne portât l'Empereur à les récompenser encore. Les envieux prirent le parti de faire de leurs rivaux les éloges les plus pompeux. Ils évitèrent avec plus de circonspection d'en dire du mal qu'ils n'avoient craint autrefois d'en dire du bien. Louons à tort à travers, disoient-ils ; qui fait si à la fin nos éloges ne produiront pas les effets que la censure doit naturellement produire ? Les hommes sont si bizarres ! Les envieux se trompèrent encore : car l'Empereur, qui devina leur projet, ordonna que ces éloges fussent consacrés dans le tribunal de l'histoire.

Le dix huitième Siècle vengé ; Epître à M. D***, par M. M***. *Facit indignatio versum.* A la Haye, & à Paris chez les Marchands de nouveautés, 1775.

Cette Epître est une réponse à la satire contre le dix huitième siècle. C'est un combat d'esprit entre deux jeunes Poètes, l'un, qui vante les détracteurs des talens,

& l'autre qui venge les Ecrivains renommés. Ce dernier prenant le parti du mérite avoué par la Nation, a du moins l'avantage d'une meilleure cause. Il fait bien des vers, & il y en a dans cette Epître de très heureux. Voici comme il peint un satirique qui s'efforce de l'être :

Doué d'un cœur sensible & du plus rare esprit,
 Le goût & la raison dictent quand il écrit.
 Sa critique en tout temps, juste, profonde & sage,
 Ne voit que des défauts dans le meilleur ouvrage;
 Et dussent les Amours en rire & s'en moquer,
 Il ne verroit Vénus que pour la critiquer.
 S'il ose dénouer la ceinture des Grâces,
 Et dans Gnide ou Paphos se traîner sur leurs traces;
 Plutôt que d'adorer, à l'exemple des sots,
 Maître de tous ses sens, il compte leurs défauts.

Nous citerons encore ces vers qui font le portrait d'un Déclamateur forcené.

Dans Athènes jadis lorsqu'un célèbre Mime
 Vint déclamer le drame effrayant & sublime,
 Qui d'Eschyle aujourd'hui fait encor le renom;
 Des femmes, de frayeur, dans le Cirque, dit-on,
 Aux yeux des Athéniens, loin du terme & d'avance,
 A leurs fruits avortés donnèrent la naissance.
 Mais *** le surpasse en l'art de réciter,

E iij

Ou du moins , à bon droit . peut le lui disputer :
 En déclamant des vers à celle qu'il adore ,
 Il produit des effets plus surprenans encore ;
 Doué , pour mieux crier , des poulmons de Sten-
 tor ,

A sa voix dure & rauque il peut donner l'essor.
 Il faut le voir , Ami , l'œil hagard , immobile,
 Au lieu de vermillon , le teint couvert de bile ,
 Dans les plis de son front ses sourcils confondus ,
 Sa grande bouche ouverte & les poings suspendus,
 Détonner à grands cris un vers dur & pénible , &c.

* *Journal de Lecture*, ou choix périodique
 de littérature & de morale. La sous-
 cription pour les 24 parties de ce Jour-
 nal, qui a commencé le 1^{er} Juillet
 1775, est de 30 l. franc de port dans
 tout le Royaume. Ceux qui ont sous-
 crit pour les douze premières parties,
 ne payeront que 15 l. pour le n^o. 13
 jusqu'au n^o. 24. On souscrit à Paris,
 chez Lacombe, Lib. rue Christine.

Le projet de cet Ouvrage est parfaite-
 ment assorti au goût dominant de ce
 siècle, où la mode est de s'instruire par

* *Article de M. de la Harpe.*

extraits, de lire par désœuvrement & de parler de littérature par distraction. Rien n'est plus commode que d'ouvrir un volume où l'on trouve au hasard des fragmens de nos meilleurs Ouvrages en vers, qui n'ont entre eux d'autre liaison que les noms des différens Auteurs. Cette collection a un autre mérite que celui d'être favorable à la paresse. Elle est d'une utilité réelle aux Nationaux & sur-tout aux Etrangers. Elle rend familiers à ceux-ci les meilleurs morceaux de notre langue qu'ils retrouvent successivement dans chaque feuille, & rappelle aux autres la mémoire des modèles qu'on ne saurait trop souvent revoir & consulter. Il est vrai que ces feuilles contenant aussi en extrait les nouveautés, un peu connues, qui paroissent journellement, il y a telle de ces nouveautés qui contraste étrangement avec les morceaux qui l'accompagnent. Mais, en fait de Journal, la nouveauté est toujours un mérite; & si, dans ce genre, le Rédacteur ne voulait insérer chaque mois que ce qui est digne d'être conservé, il courrait risque souvent de ne rien donner de nouveau; il se ferait des ennemis de tous ceux dont il n'emprunterait rien, & c'est toujours

très-bien fait (quand on le peut) d'être en paix avec tout le monde.

Mais rien n'oblige le Rédacteur à insérer dans son recueil des morceaux de critique qui peuvent égarer le goût des Etrangers, pour lesquels ce recueil est principalement destiné. Il est vrai qu'on n'en trouve qu'un exemple : mais il se trouve dans le premier volume, & pourrait faire mal juger du reste. Il est intitulé : *Réflexions historiques & littéraires sur Piron*. L'intérêt qu'on doit prendre à cette espèce de Journal, qui peut être réellement utile, nous oblige à quelques remarques sur le morceau dont nous parlons. Il est de M. Imbert. Voici comme l'Auteur débute.

« Vous m'avez étonné, Monsieur, en
 » m'apprenant que notre célèbre Piron
 » était moins connu chez les Etrangers
 » qu'il n'est estimé dans sa patrie ».

Peut-être n'y a-t-il pas de quoi tant s'étonner. Le seul Ouvrage de Piron qui aurait pu passer chez l'Etranger, est la *Métromanie*, & l'on sait que la Comédie est un des genres d'Ouvrages qui se traduisent le plus difficilement.

« Peut-être ses Ouvrages ne sont-ils
 » pas d'une date assez reculée pour s'y

» être répandus à titre d'Ouvrages an-
 » ciens , & *qu'ils* n'étaient assez étayés
 » ni par l'intrigue, ni par le ton à la
 » mode , pour y passer en qualité d'Ou-
 » vrages modernes ».

De quels Ouvrages M. Imbert veut-il parler? La Métromanie est de 1738 , & a eu tout le temps d'être connue & traduite. Tout ce qui réussit parmi nous est traduit presque aussi tôt , sans que *l'intrigue* s'en mêle , & souvent même de fort mauvais Ouvrages ont les honneurs équivoques d'une traduction : car rien n'empêche qu'un Anglais ou un Italien de mauvais goût ne s'amuse à traduire un mauvais Drame français , ignoré parmi nous, comme on pourrait le prouver par vingt exemples depuis que notre littérature est à la mode dans l'Europe. La traduction est communément une suite du succès, mais n'en est pas toujours la preuve. Il faut s'informer non-seulement si tel Ouvrage est traduit , mais si la traduction a réussi , & si l'Ouvrage est estimé dans le pays où on lui fait parler une autre langue. Ne traduisons-nous pas tous les jours des livres mauvais ou médiocres? Peut-être le ridicule de la Métromanie , plus répandu

Parmi nous que chez toute autre Nation ;
 n'a-t il pas paru assez piquant , assez
 théâtral , assez moral pour les autres
 Nations de l'Europe.

« Peut-être aussi lui a-t il manqué
 » cette *manière philosophique qui a donné*
 » *des ailes*, pour ainsi dire , aux Ouvra-
 » ges des Voltaire , des d'Alembert ».

On n'entend pas trop comment *une*
manière philosophique donne des ailes. Il faut
 écrire mieux , lorsqu'on juge.

« Il débuta au Théâtre Français par
 » sa Comédie de l'*Ecole des Pères*, qui
 » parut d'abord sous le titre des *Fils in-*
 » *grats*. Cette pièce , antérieure à celles
 » de la Chaussée , est l'époque de la re-
 » naissance du comique larmoyant sur
 » notre Théâtre. Il en fait une espèce
 » d'amende honorable dans sa Préface.
 » Quoi que puissent dire pour nous nos
 » partisans , *s'écria-t-il*, tout se réduira ,
 » ce me semble , à ne pouvoir apprécier
 » notre malheureux comique , où l'on
 » s'attendrit , que sur le pied du tragique ,
 » où l'on s'égaye. Il est malheureux pour
 » ce genre que M. de Voltaire & Piron ,
 » qui tous deux s'y sont exercés , se soient
 » réunis pour le condamner ».

D'abord l'*Ecole des Pères* n'est point

l'époque du comique larmoyant. C'est le *Préjugé à la mode*, dont le mérite & le succès firent connaître les ressources qu'on pouvait tirer des situations attendrissantes mêlées au comique, & préparèrent ce genre qu'on appelle aujourd'hui le Drame bourgeois, où l'intérêt peut aller quelquefois aussi loin que dans la Tragédie, qui ne s'en distingue que parce qu'elle est essentiellement héroïque. Ensuite, ce n'était point une *renaissance*. Ce mot serait bien placé s'il s'agissait d'un genre qui eût régné quelque temps, qui eût été oublié & qu'on eût fait revivre. Ce n'est pas ici le cas. L'Andrienne, il est vrai, avait fait voir que la Comédie n'excluait pas le pathétique; c'en était assez pour que le genre du *Préjugé à la mode* ne fût pas absolument une nouveauté: mais le *Préjugé à la mode* ne fut point une *renaissance*; ce fut bien véritablement une époque, parce qu'il ouvrit une route peu frayée jusqu'alors, & où beaucoup d'Auteurs ont marché depuis. L'*Ecole des Pères*, pièce dans laquelle il n'y a pas plus d'intérêt que de comique, n'a pu produire aucun de ces effets & n'est une époque en aucun sens.

Je ne fais si Piron s'est écrié, comme

E v j

le dit M. Imbert, qu'on ne pouvait apprécier le comique où l'on s'attendrissait, que sur le pied du tragique où l'on s'égayé. Ce n'est pas là une exclamation, mais c'est une hyperbole très-déplacée & que l'Auteur ne s'est permise apparemment qu'à cause de l'antithèse. Mais une antithèse ne justifie pas une fausseté. Le tragique où l'on s'égayé est souverainement ridicule, & n'était bon que pour *Cyrano de Bergerac*; mais le comique où l'on s'attendrit, sans être comparable à la tragédie héroïque, ni à la comédie de caractère, est encore un genre estimable, quand il est bien traité. Il est vrai qu'il n'y a aucun rapport entre l'École des Pères, que personne ne lit, & les belles scènes de l'Enfant prodigue & le chef-d'œuvre de *Nanine*, que tout le monde fait par cœur. Mais aussi M. Imbert a grand tort de rapprocher en ce genre M. de Voltaire & Piron, qui même en aucun genre ne doivent être rapprochés, parce qu'ils n'ont rien de commun.

« Calisthène suivit de près l'École des » Pères. Cette pièce, quoique toute entière dans le genre admiratif, fourmille » des plus grandes beautés. Mais le peu » d'intérêt en avait préparé la chute ».

Il faut convenir que ce mot *quoique* est singulièrement placé. Quoiqu'une pièce soit dans le genre qui tend à exciter l'admiration (car c'est ce que signifie le genre admiratif), cependant elle fourmille des plus grandes beautés. Pour qu'une pareille phrase eût quelque sens, il faudrait que les pièces où l'on excite l'admiration ne fussent pas vraiment susceptibles de grandes beautés, & sans doute ce n'est pas ce que M. Imbert a voulu dire; car Sertorius & la mort de Pompée ne peuvent guères exciter d'autres sentimens que l'admiration, & ont cependant de grandes beautés. L'admiration même est l'effet le plus général des pièces de Corneille, même de celles qui ont plus d'intérêt que les deux qu'on vient de nommer; & c'est précisément parce qu'il inspire ce sentiment d'admiration qui élève notre ame, qu'il a été nommé le grand Corneille. M. Imbert a peut-être voulu dire que ce sentiment de l'admiration n'est pas le plus tragique ni le plus théâtral qu'on peut exciter, & je le crois aussi. Mais ce qu'il a dit est bien loin de ce qu'il a voulu dire; & même, en lui supposant cette idée, il est toujours plaisant de dire qu'un Ouvrage a des

beautés, quoique son genre soit d'exciter l'admiration, comme si ce n'était pas précisément par les beautés qu'on produit l'admiration.

On peut remarquer ici ce qui a déjà été observé plus d'une fois, combien il est rare parmi les jeunes gens qui montrent quelque talent pour les vers (car M. Imbert a donné des preuves de ce talent dans le Jugement de Pâris) d'en trouver un capable d'écrire quelques pages en prose, qui puissent plaire à un Lecteur sensé, où il y ait quelque justesse dans les idées & dans les constructions, & où l'Auteur s'entende lui-même. Cependant ils ont presque tous la manie de juger & de disserter en prose, & l'on ne voit pas d'épîtres de cent vers où il n'y ait une préface plus longue & plus mauvaise que la pièce.

Reste à savoir si Calisthène *fourmille* des plus grandes beautés. M. Imbert ne songe pas qu'un Ouvrage qui mériterait cet éloge, serait un Ouvrage immortel, parce qu'il n'y a point de défauts que de grandes beautés ne fassent pardonner. Je ne ferai à M. Imbert qu'une question. Quelqu'un fait-il un vers de Calisthène? Et trouverait-il beaucoup de gens qui

l'ayent lu ou qui se souvinssent de l'avoir lu? Dira-t il qu'on ne lit guères un Ouvrage-de théâtre qui n'a pas eu de succès? On lit beaucoup Esther, qui est une fort mauvaise tragédie. Mais c'est qu'en effet Esther, comme ouvrage de poésie, *fourmille* des plus grandes beautés, s'il faut se servir de ce terme, que je ne trouve pas trop bien placé. Un Ouvrage *fourmille* de défauts; mais il étincelle de beautés.

Au peu d'intérêt qui prépara la chute de *Calisthène*, M. Imbert ajoute une autre raison d'après ce que raconte l'Auteur dans sa préface, c'est que le poignard que *Calisthène* reçoit de *Lyfimaque* se rompit en morceaux dans sa main. Il est bien étonnant qu'un homme d'autant d'esprit que l'Auteur de la *Métromanie*, ait bercé son amour propre d'un pareil conte. Jamais on pareil incident ne ferait tomber un bonne pièce. Ce n'est pas le poignard brisé de *Lyfimaque* qui fit tomber *Calisthène*; c'est le poignard de *Melpomène* qui se rompit dans les mains de l'Auteur.

« Les Courses de Tempé réussirent,
 » & elles réussiraient encore aujourd'hui ».

112 MERCURE DE FRANCE.

Un Ecrivain qui aurait eu plus de droit de parler affirmativement, aurait dit, peut être.

« L'Auteur a eu l'art d'y mettre une » vérité & un naturel charmant, sans » rien perdre de l'originalité qui le dis- » tingue ».

Voici quelques traits de ce *naturel*, & de cette *vérité* & de cette *originalité*. Je les prends dans les citations de M. Imbert.

S I L V A N D R E.

Ah ! *quand on aime, a-t-on l'humeur que vous avez ?*

Non, vous ne savez pas ce que c'est que tendresse.

T H É M I R E.

Vous savez quereller sans cesse,
Vous ; c'est tout ce que vous savez.

S I L V A N D R E.

Rien ne vous impatiente.

T H É M I R E.

Et tout vous met en courroux.

S I L V A N D R E.

C'est que je suis sensible.

T H É M I R E.

Et moi très-*endurante* ,
Témoin l'amour que j'ai pour vous.

S I L V A N D R E.

Je ne songe en tout qu'à vous plaire.
Ma faute, *quand j'y manque*, est bien involontaire.

Mais vous ne *disconviez pas*
Que si vous aimiez bien, *l'on vous eût vu tout*
faire ,

Pour nous débarrasser d'Hylas.
Votre père a parlé de se donner un gendre ;
Etranger dans ces lieux , je n'ai que peu d'espoir ;
Mais consultons *par où* nous pourrions nous y
prendre , &c.

Je ne fais si M. Imbert trouve dans
cette manière d'écrire beaucoup de *vérité* ;
de *naturel* & d'*originalité*. On peut du
moins assurer qu'il n'y a pas beaucoup
de grâce ni d'élégance.

Viens , viens voir échouer tes ruses criminelles ;
La honte & les remords courent à tes côtés.

On aime beaucoup dans Boileau :
Le chagrin monte en croupe & galoppe avec lui.

114 MERCURE DE FRANCE.

Pourquoi n'aimera-t-on pas les *remords qui courent*, figure qui n'est pas plus hardie? C'est que dans le vers de Boileau c'est le Poëte qui parle : ici c'est un personnage, & un personnage de pastorale. Où est là *le naturel* dont parle M. Imbert?

Je l'ai surpris à s'exercer souvent.

Je vous l'avouerai sans finesse :

La flèche vole avec moins de vitesse,

Et j'oserais pour lui gager contre le vent.

L'hyperbole est un peu forte, & ce n'est pas encore là du *naturel*. M. Imbert appelle les Courses de Tempé *une Pastorale charmante*. Il ne faudrait pas s'exprimer ainsi même dans un panégyrique, encore moins dans des *Réflexions historiques & littéraires*, car ce jugement n'est pas plus littéraire qu'historique.

À l'article de Gustave, voici comme M. Imbert s'exprime :

« On aura beau m'objecter la multi-
» plicité des événemens entassés dans
» cette tragédie, je répondrai qu'elle a
» beaucoup d'intérêt ; si on lui reproche
» bien des endroits d'un style *rocailleux*,
» je répondrai, beaucoup d'intérêt, &
» cette réponse sera pour moi le fameux

» *sans dot* de l'Harpagon de Moliere ».

Non, le *beaucoup* d'intérêt de M. Imbert ne fera pour personne le *sans dot* de Moliere. D'abord il faudrait de bonne foi, avouer qu'on veut faire un panégyrique; encore dans cette supposition, faut-il respecter la vérité à un certain point. Quel est le but de M. Imbert? Veut-il flatter Piron, qui ne l'entend plus? Se croit-il obligé, pour marquer le respect qu'il rend à sa mémoire, de trouver bon tout ce qu'il a fait? Il se trompe; quand on loue un homme de génie qui n'est plus, il faut le juger comme on peut supposer qu'il se jugerait lui-même, si dans un autre ordre de choses, élevé au-dessus des foiblesses de l'humanité, au-dessus de ses propres Ouvrages, il jetait sur eux le coup-d'œil d'une raison absolument épurée. Dans cet état de supériorité, il ne voudrait conserver de ses productions que celles que la postérité aurait consacrées, & n'entendrait son éloge avec plaisir, qu'autant qu'il serait conforme à la vérité. C'est la vérité qu'on doit au Public, quand on parle des morts: & même quand il est question des vivans, on peut la taire sans doute; mais il ne faut pas la blesser.

M. Imbert peut-il ignorer que ce n'est pas seulement *la multiplicité des évènements* que l'on reproche à Gustave, mais leur invraisemblance? On lui reproche une intrigue qui n'est fondée que sur un jeu de mots, sur un quolibet indigne de la tragédie, & sur une maladresse du Tyran, qu'il est impossible de justifier. Quel est le fondement de la pièce? Le voici en deux mots. Gustave paraît devant Christierne, sous le nom d'un soldat qui apporte la tête de Gustave, que Christierne a proscrit. Christierne lui dit avec beaucoup de raison :

Pourquoi se présenter sans ce gage à la main ?

G U S T A V E.

Je ne paraîtrais pas avec tant d'assurance,
Si ce gage fatal n'était en ma puissance.

Ce qui ne peut vouloir dire autre chose, si ce n'est qu'il a la tête de Gustave, qui est en effet sur ses épaules; & il ajoute :

C'est un spectacle affreux dont vous pouvez jouir,
Et c'est à vous, Seigneur, à vous faire obéir.

Après cette réponse, le Tyran n'a au-

tre chose à faire qu'à demander la tête de Gustave, qui apparemment est entre les mains de quelqu'un des Gardes du Palais. L'objet est de si grande importance, qu'il n'y a pas un moment à perdre, & toute autre conduite est impossible à supposer dans un homme qui a un si grand intérêt à s'assurer de la mort de son ennemi, & à qui le soldat qu'on lui présente ne peut pas donner d'autre preuve. Cependant Christierne n'en fait rien, & par une bonne raison, c'est que la pièce seroit finie. Il parle d'autre chose; & deux actes se passent, avant qu'il s'avise de vérifier une nouvelle si importante. C'est là sans doute une faute plus capitale que *la multiplicité des événemens*, & le combat sur la glace que raconte Adélaïde après avoir *disparu* sous la glace, & le froid épisode de Frédéric, &c. Mais, dira-t-on, la pièce a réussi. Oui, parce qu'il y a des situations attachantes, & un intérêt de curiosité; car c'est-là sur-tout l'espèce d'intérêt qui règne dans Gustave. Il ne faut pas disputer contre les larmes, dit M. Imbert, comme s'il parlait d'Inès ou de Zaïre. Je n'ai jamais vu que Gustave fit verser beaucoup de larmes. Il y a du mérite sans doute, puisqu'il est

resté au Théâtre; & ce mérite consiste, comme je viens de le dire, dans des situations qui ont fait excuser les invraisemblances. Mais plusieurs pièces sont restées au Théâtre sans mériter beaucoup d'estime, & sans faire beaucoup de réputation à leurs Auteurs. Amasis est restée au Théâtre même depuis Mérope. Amasis est-il une bonne Tragédie? Et la Grange Chancel est-il un bon Poëte dramatique?

M. Imbert parle de quelques endroits d'un style *rocailleux*. Je ne fais trop ce que c'est que ce style rocailleux: mais on fait ce que c'est qu'un style dur & barbare, qui offense également l'oreille & la grammaire; & M. Imbert peut-il nier que ce style ne soit d'un bout à l'autre celui de Gustave? Pourquoi dissimuler la vérité? Qui veut-il tromper? Et à qui veut-il plaire? Qu'il ouvre Gustave, & il verra dès la première scène:

Tout le monde en effet, Seigneur, *en est* encore
A connaître l'objet que votre flamme honore.

C H R I S T I E R N E .

Hélas! souvent ainsi nous-mêmes contre nous;

Du sort qui *nous* poursuit *nous* préparons les
coups,

Juste *punition* de la façon barbare
Dont ma *rage* accueillit une beauté si rare:
Ecoute, & plains un cœur qui n'a pu s'attendrir
Qu'après avoir tout fait *pour n'oser plus s'offrir*.

Frédéric avoué de l'Etat & de moi,
Eut donc ordre d'aller lui présenter la foi:
Il y fut, &c.

Ah! Rodolphe, peins-toi
Tout ce qu'a la beauté de *séduisant en soi*,
Tout ce qu'ont d'*engageant* la jeuneſſe & les grâces;
Où la tendre langueur fait remarquer *ses traces*;
Jamais de deux beaux yeux le *charme en un mo-*
ment,
N'a, ſans vouloir *agir, agi* ſi puiffamment, &c.
Qu'*eus-je* eſpéré d'ailleurs ſur cette ame inflexi-
ble?

Cet amas de ſolécifmes & de barba-
riſmes, & d'exprefſions ridicules, eſt-il
ce que M. Imbert appelle du ſtyle *rocail-*
leux? C'eſt aux Etrangers ſur-tout qu'il
faut dire que ce ſtyle eſt ce qu'il y a de
plus mauvais dans notre langue.

Si M. Imbert m'observe que moi, qui
dis tant de mal de ce Guſtave, j'en ai
fait un, il y a environ dix ans, beaucoup

plus mauvais, je lui répondrai que c'est précisément parce que j'ai fait beaucoup plus mal, que j'en parle librement. Si j'avais fait mieux, je n'aurais plus rien à dire.

« Vient enfin la Métromanie, qui
» marche de front avec les chefs-d'œuvre
» de Molière ».

L'expression est forte. Quand M. Imbert aura réfléchi sur l'art, il saura que dans la Comédie rien ne marche de front avec Molière. La Métromanie est une excellente pièce, pleine de situations, de verve, de gaieté, dont les caractères sont bien tracés, l'intrigue bien menée, le style original, comique, & brillant de vers heureux que tout le monde a retenus. Cette pièce & le Glorieux sont les deux chefs-d'œuvre de ce siècle dans le genre de la bonne comédie. Mais M. Imbert me demandera-t-il comment, malgré tant d'avantages, on ne *marche pas de front* avec Molière? C'est que Molière, dans ses chefs-d'œuvre, a un mérite qui lui est propre, & que personne n'a possédé au même degré, la connaissance profonde & l'expression toujours vraie du cœur humain, & de grands résultats de morale à la portée de tous les esprits
&

& faits pour toutes les Nations. Lorsque dans une pièce, d'ailleurs aussi parfaite que le Misanthrope, on fait voir aux hommes que la vertu la plus pure peut n'être bonne à rien, ni pour nous, ni pour les autres, & nous être au contraire très nuisible, si elle n'est aimable & tempérée par l'indulgence; lorsqu'on met une vérité si utile dans un jour si frappant; lorsque dans le Tarruffe, ouvrage plus théâtral encore que le Misanthrope, on donne une leçon peut être encore plus importante, & sûrement plus courageuse; lorsqu'enfin ce grand mérite couronne tous les autres mérites de l'Ecrivain & du Poëte: on est alors dans un rang unique, & une bonne comédie qui n'est pas une grande leçon de morale, & qui n'attaque qu'un ridicule particulier, ne peut jamais supposer ni un génie aussi élevé, ni d'aussi grandes vues que les beaux monumens dont nous venons de parler, & que la dernière postérité recevra avec une admiration égale à la nôtre.

M. Imbert est très embarrassé à deviner les raisons de la chute de *Cortez*. *Cortez*, dit-il, est aussi sublime par les idées que *Calisthène*, plus énergique & bien plus fort d'intérêt

I. Vol.

F

& de situations. Comme on prodigne les grands mots sans avoir réfléchi sur leur valeur ! Comment M. Imbert n'a-t-il pas songé qu'un Ouvrage qui mériterait toutes ces qualifications serait dans les mains de tout le monde, ou du moins admiré des connaisseurs ? Et comme il serait très-inutile ici d'entrer dans la moindre discussion sur un Ouvrage que personne ne lit, nous nous contenterons de demander à M. Imbert quel est l'homme de lettres (excepté lui) qui trouve dans la tragédie de *Cortez* du sublime, de l'énergie, des situations, de l'intérêt ? M. Imbert cite des morceaux à l'appui de ses éloges. Voici les premiers vers qu'il transcrit.

Le lac où vous avez cent barques toutes prêtes,
 Lavant le pied des murs du palais où vous êtes,
 Vous peut faire aisément regagner Tégeuco ;
 Les chemins sont ouverts. D'ailleurs à Tabasco,
 Vous le savez, Seigneur, l'ardeur était nouvelle, &c.

M. Imbert a-t-il réfléchi, quand il a cité de pareils vers ? Et plus bas :

Des fiers Américains l'hostilité sauvage,

Semble nous annoncer la flamme & le ravage :
 Audace contre audace : imitons le Romain
 Qui se rendit l'effroi du rivage Africain.

Quel style ! c'est pourtant là ce que M. Imbert appelle *des morceaux de la plus grande éloquence*. « Il est vraisemblable , ajoute-t-il , que cette tragédie » aurait du succès au Théâtre ». On en a certainement applaudi de plus mauvaises, qui ont été oubliées trois semaines après. Si M. Imbert parle de cette espèce de succès , ce n'est pas la peine de lui rien disputer là-dessus. On sait aujourd'hui mieux que jamais la valeur de ce genre de succès , qui dépend plus ou moins des circonstances & des mesures qu'on prend. Mais s'il parle de cette expression d'estime & d'admiration , qui caractérise les véritables succès , si rares dans tous les temps , il est vraisemblable qu'il se trompe.

« En général , on peut dire que les » derniers Ouvrages de Piron ne se res- » sentaient pas de sa vieillesse. N'impu- » rons cet avantage qu'à l'influence vic- » torieuse du physique sur le moral. Pi- » ron a joui de la santé la plus robuste , » &c. »

124. MERCURE DE FRANCE.

Quels sont ces Ouvrages qui *ne se ressentent pas de la vieillesse*? Le dernier de l'Auteur, Cortez, est de 174+. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant l'espace de près de trente ans, quel est l'Ouvrage connu de Piron? Est-ce une paraphrase du *De profundis*, qu'on trouva très-ridicule? Je ne m'en rappelle pas d'autres. Peu d'Auteurs ont commencé plus tard que lui, & peu ont fini plutôt. Où M. Imbert va-t-il chercher un exemple d'une vieillesse robuste & de *l'influence victorieuse du physique*? Je ne me rappelle pas, depuis que je suis au monde, d'avoir entendu rien louer de la vieillesse de Piron, si ce n'est sa bonne santé & ses digestions; &, en vérité, c'est bien quelque chose. Mais jusqu'où mène la fureur du panégyrique & l'envie de dire quelque chose?

« Je fais, & je ne le dissimulerai pas, »
» qu'on a reproché à Piron de l'âpreté
» dans le style, une négligence totale de
» l'harmonie ».

De l'âpreté! pourquoi donc lui aurait-on reproché de l'âpreté? Ce n'est pas un défaut; c'est même une beauté, quand elle est placée.

La Nature marâtre en ces affreux climats,

Ne produit, au lieu d'or, que du fer, des soldats.
Son sein, tout hérissé, n'offre aux desirs de
l'homme,

Rien qui puisse tenter l'avarice de Rome.

Voilà du style âpre, & ce style est très-beau, parce qu'il est parfaitement adapté au caractère du personnage. M. Imbert, en parlant de meilleure foi, aurait peut-être mis dureté au lieu d'âpreté; mais il a craint d'affliger l'ombre de Piron, & il n'a pas craint d'offenser la vérité. A quoi bon tous ces ménagemens? La Métromanie exceptée, personne n'ignore que le style de Piron, dans ses pièces de Théâtre, est mauvais dans tous les sens; & il faut bien se donner de garde de le prouver. On aurait trop raison, ce qui est un grand tort. Il faut s'en rapporter au Lecteur & à la voix publique.

« Il était difficile à Piron de ne point
» manquer d'harmonie. Son caractère do-
» minant était l'énergie, qui suppose la
» précision, & la précision est si près de
» la dureté & du défaut d'harmonie! »

Quel raisonnement! ne dirait on pas qu'il faut être faible & bavard pour être harmonieux, & qu'on n'est pas précis sans être dur? Jusqu'à quand ces hérésies,

qu'en littérature on peut appeler populaires, ces ridicules apologies du mauvais goût & du mauvais style, rebattues dans les plats Journaux voués au parti de la médiocrité, gâteront-elles l'esprit des jeunes Littérateurs? Faut-il répéter encore que dans Virgile, dans Horace, dans Tacite, dans Racine, dans M. de Voltaire, l'énergie du style, c'est à dire le degré de force que l'expression peut donner à la pensée, la précision, c'est-à-dire la sobriété de termes, qui rejette toute inutilité, s'unissent toujours à l'harmonie, c'est-à-dire à cet accord heureux des sons, de la mesure & du mouvement avec le sentiment & l'idée, accord qui est le chef-d'œuvre de l'art? Voyez les beaux morceaux de Bossuet & de Corneille, qui font ce que notre langue a produit de plus énergique dans le siècle dernier. Quand Bossuet est grand, sa prose est d'une harmonie imposante; quand les vers de Corneille sont sublimes, pleins de forces & d'idées, ils sont sonores & harmonieux.

Appui de ma vieillesse & comble de mon heur,
 Touche ces cheveux blancs à qui tu rends l'honneur,

Viens baiser cette joue, & reconnais la place
Où fut empreint l'affront que ton courage ef-
face.

Il est difficile de faire des vers plus forts & plus précis. Blessent ils l'oreille? On citerait de même tous les beaux vers de Corneille. On ferait voir au contraire que quand il est déclamateur ou dissertateur, son style devient dur, & ne plaît pas à l'oreille plus qu'au bon goût. Qu'on cesse donc de nous répéter si mal-à-propos que la précision & la force sont près du défaut d'harmonie, & qu'on est dur, parce qu'on est fort. On est dur parce qu'on est dur, parce qu'on a reçu de la Nature de mauvais organes, qu'on ne s'est pas appliqué à corriger. Je ne connais que Lucrèce qui ait uni assez constamment la force à la dureté; mais il écrivait des idées philosophiques dans un langage qu'il était souvent, comme il le dit lui-même, obligé de créer. Lucrèce excepté, par-tout où vous trouvez l'énergie de style, vous y trouvez l'harmonie. Je sais bien que quelques mauvais Poètes, dénués de goût & d'oreille, ont fait quelquefois des vers où il y a de la force; mais cette force accidentelle ne tenait

F iv

228 MERCURE DE FRANCE.

pas à leurs défauts. Ils étaient forts quelquefois, quoiqu'ils fussent toujours durs, & non pas parce qu'ils l'étaient.

M. Imbert rapporte la manière dont Piron se justifiait sur l'harmonie. *De l'harmonie, de l'harmonie, voilà leur mot de ralliement, & mettez-moi avant tout des choses dans vos vers.*

Sans doute; mais faites que je puisse les entendre & les lire, ou ces choses seront perdues. Et qu'est ce donc que la poésie, si ce n'est le talent de flatter l'oreille en parlant à l'ame & à l'imagination? Et n'est ce pas la difficulté de réunir ces différens avantages, n'est-ce pas cette difficulté vaincue qui fait le grand mérite du Poëte & le charme de son art?

Il est triste qu'il faille encore rappeler & défendre des vérités si palpables; mais tant d'Ecrivains s'efforcent de détruire tout principe de goût, qu'on est forcé quelquefois de redire ce que trop de gens sont intéressés à faire oublier.

Pour prouver que la muse de l'Auteur de la Métromanie savait se plier à tous les tons, M. Imbert se donne la peine de transcrire une longue pièce de vers

J A N V I E R. 1776. 129
qui se trouve dans plusieurs recueils, &
qui commence ainsi :

O bel objet désiré
Du plus amoureux des hommes, &c.

En voici quelques échantillons :

De quatre heureux personnages
Que nous nous trouvons ici,
Deux sont fous & deux sont sages ;
Providence en tout ceci ;
Mélange qui, Dieu merci,
Sans relâche nous balote
Du compas à la marote,
De la marote au compas.
Figurez-vous le tracas
D'un quatrain de notre espèce,
En voyant courir sans cesse
La sagesse après les rats,
Les rats après la sagesse.

Les lits les meilleurs du monde,
Plume entre bons matelats,
Doux sommeil entre deux draps,
Un calme dont rien n'approche,
Jamais le moindre fracas
De carosse ni de cloche,
Paix, bombance, liberté,

F v

Liberté sans anicroche ;
 L'horloge , à la vérité ,
 Qui voudra nous le reproche ,
 Rarement est remonté ,
 Mais non pas le tourne-broche.

Là des têtes d'artichaux ,
 Ici la rendre laitue ,
 Le pourpier & l'estragon ,
 Qui tout-à-l'heure en salade
 Vont piquer , près d'un dindon ,
 L'appétit le plus malade , &c.

Cette prose rimée , si platement burlesque , paraît à M. Imbert *un ouvrage délicieux pour la grâce & la facilité*. Tout n'est pas si mauvais que ces morceaux , qui ressemblent parfaitement aux mauvais vers de Voiture ou du Père du Cerceau ; mais ce qu'il y a de mieux n'est pas au-dessus du médiocre , & reste fort loin de nos bonnes pièces en ce genre.

On fait combien les préfaces de Piron sont décriées. Non-seulement on est fatigué au bout de trois pages de leur tournure bizarre & de leur jargon baroque ; mais , ce qu'il y a de pis , c'est qu'on y trouve très-peu d'esprit & pas

une idée sur l'art. M. Imbert prétend qu'elles ressemblent à sa conversation. J'ai oui dire trop de bien de la conversation de Piron, pour croire qu'elle ressemblât à ses préfaces, & rien d'ailleurs ne se ressemble moins que l'esprit de la société & l'esprit d'un livre. M. Imbert *relit souvent avec délices* les préfaces de Piron. On ne peut contester à personne son plaisir : mais si M. Imbert est à peu près le seul qui ait ce plaisir, on peut lui contester son goût.

On connaît de Piron quelques épi-grammes excellentes & quelques contes plus plaisamment racontés que plaisamment inventés. Voilà tout ce qu'on peut ajouter, pour sa gloire, à la Métromanie. Dans l'opinion la plus générale, c'est un homme de génie qui a fait un bel Ouvrage & quelques bagatelles piquantes. La postérité a déjà oublié le reste, dont M. Imbert n'aurait pas dû parler. L'éloge de Piron ne devait pas tenir plus de quatre pages.

M. Imbert rapporte quelques anecdotes sur Piron, dont plusieurs ne valaient pas la peine d'être écrites, celle ci par exemple :

Fvj

« Une personne le rencontra un jour
 » se promenant dans le Jardin des Tui-
 » leries, avec sa haute taille, son air
 » vénérable & son grand bâton. *Voyez*
 » *Piron*, dit - il en riant à ceux qui
 » l'accompagnaient, *ne lui trouvez-vous*
 » *pas, comme moi, l'air d'un Prélat?* Là-
 » dessus, pour suivre sa plaisanterie, il
 » va au-devant de lui, & se met à ge-
 » noux sur son passage, comme pour re-
 » cevoir sa bénédiction. Piron, qui
 » n'avait pu entendre le projet de cette
 » plaisanterie, le devina sans doute; il
 » lève majestueusement la main, &
 » l'ayant béni en digne Prélat, *lève toi*,
 » dit il, *ou je te confirme* ». Cette anec-
 » dote était bonne pour des almanachs.
 La plus piquante de celles que rappelle
 M. Imbert est très connue, & regarde
 la fameuse épigramme contre l'Abbé
 Desfontaines.

« Desfontaines faisait mention dans
 » ses feuilles d'une lettre où Jean-Baptiste
 » Rousseau louait Piron, qu'il avait vu
 » à Bruxelles. Après avoir rapporté &
 » approuvé les éloges que ce Poète célè-
 » bre en faisait, le Journaliste ajouta un
 » *mais...* avec des points. *Oh! oh!* dit
 » Piron, *tu me payeras, non pas ce que*

» *tu as dit, mais ce que tu n'a pas dit, &*
 » là dessus il lâcha son épigramme, qui
 » fit le plus grand bruit. Quelques jours
 » après il alla voir l'Abbé Desfontaines,
 » qu'il trouva entre deux Jésuites de ses
 » amis. Le Journaliste devint furieux en
 » le voyant entrer. *Comment! s'écria-t-il,*
 » *vous avez la hardiesse de me venir voir,*
 » *après l'épigramme horrible que vous avez*
 » *faites contre moi! Qu'appellez vous hor-*
 » *rible?* répondit Piron, *comment vous*
 » *les faut il donc? Elle est fort jolie. Ce*
 » sang froid redoubla les transports de
 » l'Abbé; & fit partir d'un éclat de rire
 » les deux Jésuites qui étaient présens.
 » *Tenez, ajouta notre Poëte, crier ne sert*
 » *de rien. Je viens vous proposer un accom-*
 » *modement.— Eh! quel accommodement?*
 » — *Le voici. Vous écrivez au Public toutes*
 » *les semaines; vous n'avez qu'à lui man-*
 » *der la première fois que l'épigramme dont*
 » *il est question a été faite, on ne sait*
 » *contre qui ni par qui, il y a cinquante*
 » *ans, & tout sera dit. — A la bonne*
 » *heure, dit l'Abbé Desfontaines, don-*
 » *nez moi l'épigramme. Et voilà sur le*
 » champ l'Abbé au point où Piron vou-
 » lait l'amener, copiant une épigram-
 » me faite contre lui, & sous la dictée

» de l'Auteur même de l'épigramme.
 » La situation est des plus comiques
 » qu'on ait vues au Théâtre; elle eût
 » figuré dans la Métromanie. La pein-
 » ture qu'en faisait Piron, & le récit des
 » commentaires de l'Abbé Desfontaines
 » à chaque vers de l'épigramme qu'il
 » copiait, auraient opéré la guérison d'un
 » Anglais consommationnaire. Cette paix
 » ne fut pourtant qu'une trêve, & même
 » avant de se quitter, il y eut promesse
 » mutuelle de recommencer les hostili-
 » tés. Depuis cette visite, Piron fai-
 » fait tous les matins une épigramme
 » qu'il envoyait tous les matins à l'Abbé
 » Desfontaines. Il en a fait plus de
 » soixante ».

Il eût mieux fait de s'en tenir à la première, qui est à peu près la seule qu'on ait retenue, & qui suffisait, parce qu'elle est excellente. Cette suite d'épigrammes journalières a quelque chose de puéril. Une bonne épigramme est une saillie d'humeur ou de gaieté, & doit se pardonner quand elle n'attaque que le ridicule. Soixante épigrammes marquent un dessein suivi d'être méchant, & c'est l'être avec maladresse. D'ailleurs l'Abbé Desfontaines ne méritait pas tant d'achar-

nement. Il s'en faut bien qu'il ait été le plus coupable de ceux qui ont exercé le même métier. Il jugeait souvent tout de travers ; mais il se défendait les personnalités.

Le trait qui fait le plus d'honneur au caractère de Piron, c'est celui par lequel M. Imbert termine ses réflexions.

« Sa nièce était mariée à M. Capron ,
 » célèbre Musicien ; mais elle cachait
 » fort soigneusement ce mariage , pour
 » ne pas alarmer la sensibilité de Piron ,
 » qui aurait pu craindre que les soins
 » qu'elle allait donner à son mari ne
 » fussent pris sur les soins qu'elle donnait
 » à son oncle , & elle avait long temps
 » vécu auprès de lui sans qu'il lui en
 » témoignât le moindre soupçon. Elle se
 » croyait maîtresse de son secret. Jugez
 » qu'elle fut sa surprise , quand dans son
 » lit de mort son oncle fit écrire , en dic-
 » tant son testament : Je fais mon héri-
 » tière universelle ma nièce , femme de
 » Capron , Musicien. Avoir appris ce
 » mariage & l'avoir pardonné , était gé-
 » néreux ; mais n'en avoir rien témoigné
 » de peur d'affliger sa nièce , c'est une
 » délicatesse qui n'appartient qu'à une

136. MERCURE DE FRANCE.

» ame aussi noble que la sienne ».

M. Lambert loue beaucoup la modestie de Piron. On cite pourtant de lui quelques mots qui prouveraient qu'il ne pesait pas dans une balance fort exacte son mérite & celui des autres. Peu de gens, sans doute, sont en état de bien tenir cette balance; mais l'amour-propre de Piron ne la faisait-il pas pencher un peu trop en sa faveur, lorsque quelqu'un le félicitant d'avoir fait la dernière Comédie de ce siècle, il répondit : *Ajoutez, & la dernière Tragédie?* On sait que dans ses discours il ménageait fort peu M. de Voltaire. Les Comédiens lui demandant quelques changemens qu'il faisait attendre, & lui citant en exemple la facilité de M. de Voltaire, qui leur donnait autant de changemens & souvent plus qu'ils ne voulaient, il répondit : *M. de Voltaire travaille en marqueterie, & moi je jette en bronze.* Ce trait est fort connu. En voici un qui l'est moins, mais qui est beaucoup plus fort. Un de ses amis lui amena un jour une personne de sa connaissance, à qui, disait-il, il avait l'obligation d'avoir vu M. de Voltaire; & pour lui en témoigner sa reconnaissance, il ne croyait pas pouvoir mieux faire que de lui faire voir

J A N V I E R. 1776. 137.

l'Auteur de la Métromanie : *Monsieur vous doit du reste*, dit Piron à son ami. On connaît aussi la réponse qu'il fit à M. de Voltaire, qui lui demandait, dans le temps des premières représentations de *Sémiramis*, ce qu'il pensait de cet Ouvrage. *Je crois que vous voudriez bien que je l'eusse fait* *. J'ai entendu plus d'une fois vanter ce mot comme une excellente réponse. J'avoue que j'aimerais encore mieux avoir fait *Sémiramis*.

Cette réponse fait voir que depuis le succès de *Gustave*, Piron croyait pou-

* Il est vrai que les représentations de *Sémiramis*, dans sa nouveauté, furent très-orageuses. La pièce fut long temps en butte à tous les traits de la critique, de la satire & de la haine. Elle passa même pour une pièce tombée. C'est aujourd'hui une de celles de l'Auteur la plus applaudie & la plus suivie. On ne peut trop remarquer qu'il n'y a guères que les productions de la médiocrité qui soient accueillies paisiblement & portées, pour ainsi dire, par une indulgence générale. Comme la place qu'elles peuvent avoir un moment, n'est pas bien brillante, on la leur accorde sans peine jusqu'au moment où il n'en est plus question; mais les productions du génie, faites pour un rang infiniment plus élevé, n'y arrivent qu'à travers les obstacles, & n'y sont affermies que par le temps.

138 MERCURE DE FRANCE.

voit balancer la réputation de M. de Voltaire dans la carrière dramatique ; & en effet les détracteurs de ce dernier lui ont toujours opposé tout ce qui n'approchait pas de lui, & tout ce qui a fini par lui céder la place. Ces détracteurs disaient (car il faut bien dire quelque chose) que M. de Voltaire faisait mieux des vers, mais que Piron était plus Poète, avait plus de verve & de génie. *Alzire* & *Cortez*, tous deux susceptibles des mêmes peintures poétiques, étaient pourtant un objet de comparaison bien décisif, & qui aurait dû dessiller les yeux de l'envie, si l'on pouvait guérir un aveuglement volontaire. C'est là qu'il était aisé de distinguer l'homme qui s'est montré par tout un grand Poète de celui qui ne l'a été qu'une fois, dans la *Métromanie*. Mais sans remonter si haut, je lisais tout-à-l'heure dans l'Épître à Mlle Chéré, que M. Imbert cite comme un chef-d'œuvre, un morceau dont toutes les idées se retrouvent dans une pièce de M. de Voltaire, publiée long-temps avant cette Épître. Laisant à part le mérite de l'invention, qui d'ailleurs est assez peu de chose en cet endroit, il est facile de faire voir au Lecteur lequel des

JANVIER. 1776. 139
deux écrit non-seulement avec plus d'élegance & d'harmonie, mais avec plus de verve & de mouvement.

Disparaissez, lieux superbes,
Où rien ne croît au hasard,
Où le sable, *au lieu des herbes*,
Nous attriste le regard;
Lieux où *la folle* industrie
Arrondit tout au ciseau,
Où rien aux yeux ne varie,
Où tout s'alligne au cordeau
De la froide symétrie
Ou de l'ennuyeux niveau.
Ici l'auguste nature,
Dans toute sa majesté,
Offre une vive peinture
De la noble liberté.

Sans parler de quelques fautes de style, les longueurs, les répétitions & les épithètes accumulées, refroidissent tout ce morceau, dont l'idée est agréable. Quelle différence de ces vers à ceux-ci de M. de Voltaire, dont le fond est absolument le même!

Jardins plantés en symétrie,
Arbres nains tirés au cordeau,

Celui qui vous mit au niveau
 En vain s'applaude, se-récrite
 En voyant ce petit morceau.
 Jardins, si faut que je vous fuyez;
 Trop d'art me révolte & m'ennuie:
 J'aime mieux ces vastes toits;
 La nature libre & hardie,
 Irrégulière dans les traits,
 S'accorde avec ma fantaisie.

Quelle rapidité dans ces vers! comme ils s'échappent d'une imagination vivement frappée! & comme les autres sont languissans en comparaison! Telle est la prodigieuse distance que l'art d'écrire peut mettre entre les mêmes idées. Mais encore une fois, cet art a peu de Juges, & ce n'est qu'à la longue que ce petit nombre de juges se fait entendre, & fait taire l'envie & l'ignorance.

Malgré les divers témoignages du peu de justice que Piron paraissait rendre à la supériorité de M. de Voltaire, une anecdote plus intéressante que toutes celles qui ont été écrites sur le même sujet, constatée par des personnes dignes de foi, prouve qu'au fond du cœur il sentait ce prodigieux mérite, dont il ne convenait pas. Quelque temps avant sa mort, le bruit

de celle de M. de Voltaire s'accrédita dans Paris, & cette mort passa quelque temps pour certaine. Un des amis de Piron vient lui annoncer cette nouvelle. Piron se répand en regrets sur la perte qu'on vient de faire, parle de M. de Voltaire comme d'un homme vraiment rare & qu'on ne peut guères remplacer. . . Tout au milieu de cet épanchement de sensibilité & de justice, il s'arrête tout d'un coup & prenant la main de son ami : *Au moins vous m'assurez qu'il est mort* Ce mot remarquable est l'histoire de l'esprit humain. *Extinctus amabitur idem.*

Au surplus, si j'ai dit librement sur cet Ecrivain ce que pensent à peu près tous les Gens de Lettres & les connaisseurs, & si j'ai relevé les faux jugemens de M. Imbert, qui sans doute a été égaré par l'attachement qu'il conserve pour la mémoire d'un homme célèbre qu'il a connu & qu'il a aimé, (motif honorable, qui doit faire excuser toutes ses erreurs) j'espère que les esprits équitables ne verront dans les opinions que j'ai établies aucune espèce de partialité. Personne n'estime & n'admire plus volontiers que moi ce que Piron a de vraiment

beau. Si c'est un tort d'avoir traité plus mal que lui le sujet de Gustave, quoique ce n'en fût pas un de l'essayer; je n'ai jamais eu le tort, beaucoup plus grand, d'être injuste envers un Ecrivain dont notre littérature s'honore. Je fais que dans le temps de ce Gustave, & depuis encore, il fit quelques épigrammes aussi mauvaises qu'inutiles, contre un jeune homme qui avait lutté très-malheureusement contre lui. Ces épigrammes ne m'offensèrent point du tout, & ne firent pas fortune*; mais quand elles auraient été bonnes, ce qui est le seul cas où l'on soit excusable de répondre, je n'y aurais pas répondu. J'aurais respecté son âge & sa réputation. Il n'y a qu'une ame lâche & basse qui puisse insulter la vicillesse & le génie. Je n'ai d'autre intérêt en écrivant que celui de la vérité & du goût, & si l'on veut toujours étouffer cet intérêt dans l'ame des Artistes & des Ecrivains, par une politique timide & silencieuse, on éteindra bientôt en eux cet enthous-

* Elles sont à peu près ignorées: mais on les retrouvera sans doute, & bien d'autres encore, dans l'édition annoncée par M. Rigoley de Juvigny.

siisme des talens & des beaux arts, qui seul peut soutenir leur courage contre les dégoûts, l'injustice & la persécution.

Histoire de Maurice, Comte de Saxe, Duc de Courlande & de Semigalle, Maréchal général des Camps & Armées de Sa Majesté très-Chrétienne; par M. le Baron d'Espagnac, Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides. Nouvelle édition corrigée & considérablement augmentée. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue Saint-Jean-de-Beauvais; Pissot, quai des Augustins; la Veuve Duchesne, rue St Jacques; la Veuve Desaint, rue du Foin; Lesprit, au Palais Royal, 1775. 2 vol. in-12. prix 5 l. br.

Cette nouvelle édition est conforme à la belle édition in-4°. dont nous avons rendu compte, si ce n'est qu'il n'y a ni cartes, ni plans; mais on y trouve quelques additions historiques & honorables à des Officiers distingués par des services importans rendus au Roi & à l'Etat, soit par leurs Ancêtres, soit par eux-mêmes. Telle est celle-ci. Pendant la guerre de Bohême, en 1741, le Masé-

chal de Belle-Isle ayant fait bloquer Egra par une des Compagnies franches & par des Milices Bavaroises, envoya pour les soutenir la brigade de Cavalerie de la Reine & le Régiment d'Infanterie de Berry. Ce Régiment, placé dans une Abbaye, gênoit beaucoup la garnison d'Egra. M. Doffing, Commandant de cette Place, écrivit une lettre fière & menaçante au Marquis de Molac, Colonel du Régiment de Berry, en lui offrant en même temps une capitulation honorable, qu'il le prioit d'accepter de bonne grâce, s'il ne vouloit s'exposer d'être forcé dans son poste, d'éprouver la dernière rigueur des armes & de perdre son Régiment, qu'il lui conseilloit de conserver pour une meilleure occasion. Le Marquis de Molac lui répondit par cette lettre, qui mérite d'être rapportée.

« Il ne tiendra qu'à vous, Monsieur, en
 » suivant la disposition où vous paroissez
 » être, de faire connoissance avec moi &
 » les troupes que je commande. Je me
 » flatte de vous persuader que je ne suis
 » point dans le cas de devoir m'attendre
 » à pareille proposition que celle que
 » vous me donnez pour faveur; mais
 » très-disposé à recevoir l'honneur que
 » VOUS

» vous m'annoncez. Je me presse de vous
 » répondre, ne venant que de rentrer
 » chez moi, pour n'avoir pas à me re-
 » procher de vous faire perdre du temps.
 » J'ai l'honneur, &c.»

Voilà bien le langage & le caractère
 d'un Officier qui connoît son devoir, &
 qui s'exprime avec autant de fermeté
 que de politesse. M. Doffing, jugeant du
 Marquis de Molac par sa réponse, ne
 trouva point qu'il fût à propos d'attaquer
 ce brave Officier, que son zèle, & les
 talens qu'il montrait, devoient élever
 aux premiers grades du commandement.
 Il fut malheureusement tué à Prague, à
 la sortie du 22 Août 1742. Le Marquis
 de Molac son frère, aujourd'hui Maré-
 chal-des-Camps & Armées du Roi, ci-
 devant Colonel du Régiment de Péti-
 gord, lui a succédé.

*LETTRE à M. le Baron d'Espagnac ,
 Gouverneur de l'Hôtel des Invalides ,
 Auteur de l'Histoire du Maréchal de
 Saxe.*

Monsieur le Baron, je n'ai pas le bonheur de
 vous connoître : mais j'ai celui de lire votre Ou-
 vrage.
 I. Vol. G

vrage Il est beau de voir un brave Guerrier entouré des respectables instrumens des victoites de M. le Maréchal de Saxe, écrire la vie de celui qu'il prit pour modèle & pour ami. Vous avez instruit les Militaires de votre temps par votre valeur ; vous instruisez aujourd'hui leurs descendans, en leur présentant un monument digne de celui à qui vous l'élevez. Permettez que je rapporte ici ce que di'oit le grand Roulleau, dans une occasion différente ; ce Poëte écrivoit ainsi à Malherbe :

Une louange équitable
Dont l'honneur est le seul but,
Du mérite véritable
Est le plus juste tribut.

Ajoutez au second vers le mot *utile*, & vous trouverez dans ce quatrain la vraie peinture de votre Ouvrage & l'aveu de la réputation dont jouit son Auteur.

Vous voudrez bien, Monsieur, pardonner au sentiment qu'inspire l'Histoire de M. le Maréchal de Saxe à tous ceux qui la lisent, la liberté que je prends de vous écrire ; mais quand le cœur est touché, ce seroit lui ravir son bonheur que de contenir sa sensibilité, sur-tout vis-à-vis de l'objet qui la fait naître.

J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse vénération, Monsieur,

Votre très-humble, &c.

CHARLES.

A Nismes, le 20 Juin 1775.

*Dictionnaire historique , géographique ,
portatif de l'Italie , &c. 2 vol. in-8°.*
de plus de 700 pages chacun. Prix rel.
12 liv. A Paris, chez Lacombe, Lib.
rue Christine, 1775.

Nous ne reviendrions pas sur cet Ou-
vrage , dont le projet & l'exécution ont
été généralement approuvés , si une
feuille périodique , qui fait aussi l'éloge
de ce Dictionnaire , ne s'étoit efforcée
de trouver des fautes , dont il est aisé
de justifier les Editeurs.

La première est qu'à l'article de l'Acadé-
mie de St Luc à Rome , les Auteurs
du Dictionnaire disent , d'après M. l'Ab-
bé Richard , que cette Académie tient
ses séances dans une maison que Pierre
de Cortonne lui a donnée ; le Critique
prétend au contraire , sur l'autorité du
Dictionnaire des trois siècles , que c'étoit
Matian qui avoit profité de la faveur de
Grégoire XIII pour fonder l'Académie
de St Luc , ce qui est une erreur.

Le Critique ajoute qu'à tort les Edi-
teurs assurent qu'il y a entre l'Académie
de Paris & celle de Rome une union
qui fut cimentée par M. Colbert ; le
G ij

248 MERCURE DE FRANCE.

Critique prétend que cette union est entre l'Académie de France établie à Rome & celle de Saint Luc établie dans la même ville ; mais la réponse à cette observation est qu'on appelle à Rome Académie de France, le Palais où celle de Paris envoie douze jeunes Elèves déjà formés, que le Roi loge, nourrit & entretient, où ils restent, pour se perfectionner, trois ou quatre ans, sous la direction d'un Professeur de l'Académie de Paris : (on fait que c'est M. Vien qui est parti, il y a environ trois mois, pour avoir soin de ce petit détachement.) Or il semble qu'il ne peut y avoir union entre l'Académie de Saint Luc & celle de France établie à Rome, qu'il n'y en ait aussi avec celle de Paris.

Le Critique dit qu'il y a des omissions dans ce Dictionnaire, & pour exemple unique, il cite le *Fiamingo*. Ce Fiamingo est un Peintre Flamand, de l'Ecole Flamande, qui a étudié les bons modèles en Italie, comme le Pouffin, comme presque tous les bons Maîtres François & ceux de tous les autres Pays ; mais qui ne sont pas pour cela réputés Italiens, & qui, dès lors, ne doivent point avoir leur place dans le Dictionnaire d'Italie.

Les Editeurs avancent que l'Académie de Bologne prit de Clément XI, qui s'en déclara le protecteur, le nom de *Clémentine*; que Massigli en jeta les fondemens, & ensuite; dans le même article, ils donnent le titre de fondateur à Clément XI. C'est une contradiction, dit le Critique: mais ne fait-il pas que le Souverain qui protège un nouvel établissement en est réputé, à juste titre, le fondateur; qu'à la vérité Massigli rassembla les premiers Savans qui formèrent cette Académie de Bologne, mais que Clément XI la favorisa & lui donna son nom. Ainsi l'Académie Bénédictine ou l'Institut, qui a pris son nom de Benoît XIV, regarde ce grand Pape comme son fondateur.

Le Critique accuse les Editeurs d'avoir pris pour deux noms différens *Giocondo* & *Joconde*, & d'en avoir fait deux personnages & deux articles. Mais ces deux articles ne diffèrent qu'en ce que l'un est plus entendu que l'autre; & l'Editeur a si peu imaginé que ce fussent différens personnages, qu'il copie les mêmes expressions & les mêmes traits. Il n'y a d'autre méprise que d'avoir fait deux fois le même article, ce qui arrive assez

souvent dans un Dictionnaire ; dès qu'un article ne contredit pas l'autre, on ne peut pas supposer que l'Auteur a pris deux dénominations du même homme pour deux personnages différens.

Voilà exactement tous les reproches faits au Dictionnaire d'Italie, & les réponses des Editeurs suffisent sans doute pour démontrer combien la chicane du Critique est minutieuse & injuste. Au reste il est impossible qu'il n'y ait quelques fautes légères, comme les Editeurs le disent eux-mêmes, dans une collection aussi immense que le Dictionnaire d'Italie, qui embrasse ce qui n'avoit pas encore été entrepris, savoir la réunion de la géographie, de l'histoire, des arts, des lieux remarquables & des hommes célèbres du pays le plus varié & le plus riche de l'Univers. Il résulte que c'est un Ouvrage très-utile, très-curieux, très commode, très peu coûteux pour les Voyageurs & pour ceux qui veulent prendre une connoissance suffisante de cette belle contrée.



ANNONCES LITTÉRAIRES.

LE Philosophe sans prétention ou l'homme rare ; Ouvrage physique , chimique , politique & moral , dédié aux Savans , par M. D. L. F. in-8°. avec fig. broché 5 liv. A Paris , chez Cloufier , Imprim. rue St Jacques ; & Lacombe , Libr. rue Christine.

Nous ferons connoître plus particulièrement cet Ouvrage intéressant.

Le Radoteur , composé d'une feuille de 16 pages in 8°. chaque Dimanche ; prix 15 liv. franc de port pour la France.

On souscrit à Paris chez J. F. Bastien , Libr. rue du Petit-Lion, Fauxbourg St Germain , & chez les principaux Libraires des différentes Villes , & aux Bureaux des Postes.

Gazette des Tribunaux , Ouvrage périodique qui paroîtra tous les huit jours , contenant les nouvelles des Tribunaux françois & étrangers , la notice des causes , mémoires & plaidoyers intéressans ,

Giv

152 **MERCURE DE FRANCE.**

des livres de langues, de droit, de jurisprudence, & de tout ce qui peut avoir quelque rapport à la magistrature, à l'éloquence & au barreau, &c. &c Par M. Mars, Avocat au Parlement, ci-devant Avocat aux Conseils, & Conseiller au Conseil Souverain de feu S. A. S. Mgr le Duc de Bourbon.

On souscrit pour cette Gazette chez le Jay, Libr. rue St Jacques; & en Province chez les principaux Libraires, & aux Bureaux des Postes. Le prix de la souscription est de 15 liv. franc de port par tout le Royaume. Il sera fourni une feuille in-8°. tous les jeudis.

Almanach de Gotha, contenant diverses connoissances curieuses & utiles pour l'année 1776, avec fig. Prix relié avec l'étui, 3 liv. A Gotha, chez Erringer; & à Paris, chez Ruault, Libr. rue de la Harpe.

Almanach de Versailles, contenant une description de la Ville & du Château; la Maison du Roi, ses Officiers; les Maisons de la Famille Royale, les Bureaux des Ministres, la Prévôté de l'Hôtel, le gouvernement de la Ville, une

J A N V I E R. 1776. 153
notice des principaux Marchands & Né-
gocians qui y sont établis, &c. Ouvrage
utile aux personnes qui y demeurent &
à celles des Villes éloignées, par la faci-
lité qu'il leur donne d'y avoir correspon-
dance. A Versailles, chez Blaizot, Libr.
au Cabinet littéraire. A Paris, chez Va-
lade & Deschamps, Libraires, rue Saint
Jacques.

Almanach de Liège de Laensbergh,
édition originale, avec fig. imprimé sur
de beau papier, relié en maroquin, 3 l. en
veau, 2 l. 8 s.; en couverture brodée, à
18 l. & à 24 l. Le même en papier com-
mun, relié en veau, 1 l. 16 s.; broché
en papier 12 s. A Paris, chez Saugrain,
Libr. quai des Augustins.

L'on trouve chez le même Libraire des
couvertures pour Etrennes-mignonnes &
autres, brodées, à 18 l. & à 24 l.

Didot l'aîné, Libr. & Imprimeur à
Paris, rue Pavée St André, donne avis
qu'il a complété un petit nombre d'exem-
plaires de la collection in-12 des *Ephé-
mérides du Citoyen*, commencées en 1767
par M. d'Abbé Baudeau, & continuées
par M. Dupont jusques & y compris le

G. v

154 MERCURE DE FRANCE.

mois de Mars 1772 , ce qui fait 63 vol. dont le prix sera de 120 l. pendant les quatre premiers mois de 1776 ; passé ce terme , cette collection se vendra 150 livres.

Il y a aussi quelques volumes séparés qui pourroient servir à compléter des collections imparfaites. Le prix de chaque volume est de 3 l.

A C A D É M I E.

*Prix proposé par l'Académie Royale de
Chirurgie pour l'année 1777.*

L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE propose , pour le Prix de l'année 1777 , le sujet suivant :

Exposer les Règles diététiques relatives aux Alimens , dans la cure des Maladies chirurgicales.

Les Auteurs anciens & modernes ont mis l'usage & le choix des Alimens au nombre des principaux moyens curatifs. Le Docteur *Arbuthnot* , qui avoit étudié profondément la doctrine d'Hippocrate & de Galien sur cette matière , l'a traitée

avec une grande supériorité *. Mais quelque judicieuses que soient ses règles pratiques sur la diète dans les différentes constitutions & maladies du corps humain, elles sont trop générales; il ne dit qu'un mot concernant le régime convenable à la suppuration des plaies, & il assimile les femmes en couche aux personnes blessées. L'Académie demande qu'on applique spécialement à la cure des Maladies chirurgicales, les connoissances capables de perfectionner la pratique sur cet objet intéressant.

Le Prix consistera en une Médaille d'or, de la valeur de cinq cens livres, suivant la fondation de M. DE LA PEYRONIE.

Ceux qui enverront des Mémoires, sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils soient lisibles.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leur Ouvrage; ils y joindront, à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs noms, qualités

* Voyez son essai sur les Alimens, Paris 1741, chez Cavalier, Libraire, rue S. Jacques.

& demeure ; & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la Pièce ait mérité le Prix.

Ils adresseront leur Ouvrage, franc de port, à M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris, ou le lui feront remettre.

Les Etrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux frontières de la France ; mais qu'ils doivent commettre quelqu'un pour les affranchir depuis la frontière jusqu'à Paris, sans quoi leurs Mémoires ne seront pas admis au Concours.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix : on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se fera fait connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part ; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1776, inclusivement ; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1777, qui se tiendra le Jeudi après la quinzaine de Pâques, proclamera celui qui aura remporté le Prix.

J A N V I E R. 1776. 157

*L'Académie ayant établi qu'elle don-
neroit tous les ans, sur les fonds qui lui
ont été légués par M. DE LA PEYRONIE,
une Médaille d'or de deux cens livres, à
celui des Chirurgiens Etrangers ou Regni-
coles, non Membre de l'Académie, qui
l'aura méritée par un Ouvrage sur quel-
que matière de Chirurgie que ce soit, au
choix de l'Auteur; Elle adjugera ce Prix
d'Emulation le jour de la Séance publi-
que, à celui qui aura envoyé le meilleur
Ouvrage dans le courant de l'année 1776.*

*Le même jour, elle distribuera cinq
Médailles d'or de cent francs chacune,
à cinq Chirurgiens, Regnicoles, qui au-
ront fourni dans le cours de l'Année
1776, un Mémoire, ou trois Observa-
tions intéressantes.*

S P E C T A C L E S.

CONCERT SPIRITUEL.

IL y a eu concert au Château des
Tuileries le vingt quatre & le vingt-cinq
du mois dernier. Dans le premier de ces
concerts on a joué une grande sympho-
nie nouvelle de M: Stamitz l'aîné. M.

158 MERCURE DE FRANCE.

Nobleau a chanté un motet nouveau de basse-taille de M. Rochefort. MM. Palsa & Tierchemith, de la musique de M. le Prince de Monaco, exécutèrent plusieurs morceaux à deux cors. Un motet à trois voix del signor Bach, fut chanté par Madame Larrivée, Mlle Plantin & M. Nobleau. MM. Schencker & Leduc le jeune, jouèrent une nouvelle symphonie concertante de M. de Saint George. Mlle Plantin chanta un air italien. M. Bertheaume exécuta un nouveau concerto de violon de sa composition. Ce concert a fini par un oratoire tiré des chœurs d'*Esther*, par M. de Mereaux.

Dans le second, on donna une symphonie. Mlle Itasse chanta un petit motet. M. Dupont joua une nouvelle sonate de sa composition sur le violoncelle. On exécuta le *Te Deum* del signor Langlé. MM. Leduc le jeune & Guénin exécutèrent une nouvelle symphonie concertante de M. Leduc l'ainé. M. Guichard, de la musique de M. le Maréchal de Noailles chanta un motet à voix seule. M. Bertheaume exécuta un concerto de violon de sa composition. Ce concert finit par *Samson*, oratoire à grand chœur de M. de Mereaux.

J A N V I E R. 1776. 159

Ces deux concerts ont été fort goûtés; les Amateurs applaudirent au choix excellent des morceaux de musique, à la beauté des compositions, & à la parfaite exécution des concertans.

O P É R A.

L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE a donné, le Mardi, Décembre, la première représentation de la reprise d'*Adèle de Ponthieu*, Tragédie lyrique en cinq actes; représentée en trois, pour la première fois, le 1 Décembre 1772.

Le poëme est de M. de Saint-Marc. La musique est de M. de L*** & de M. le Berton, Maître de la Musique de Sa Majesté & Administrateur général de l'Académie Royale de Musique.

M. de Saint-Marc développe, dans un avant-propos, les motifs qui l'ont porté à traiter un sujet d'antique Chevalerie, avec quelques réflexions intéressantes sur les formes les plus convenables pour l'Opéra.

« Le desir de voir sur la scène la pompe
» & les usages respectables de la Che-
» valerie, sans aucun mélange fabuleux,

160 MERCURE DE FRANCE.

» a fait naître l'idée de cet Opéra. Pour-
» quoi le Théâtre lyrique, où tous les
» arts agréables s'appellent & se réunif-
» sent pour enchanter l'imagination & les
» sens, amuser l'esprit, intéresser même
» le cœur, ne seroit-il pas aussi l'école des
» mœurs & de la raison ?

» Nous avons voulu rappeler ces jours,
» ajoute M. de Saint-Marc, où les noms
» sacrés d'honneur & de patrie, al-
» loient retentir dans les cœurs de tous
» les Chevaliers; où les Souverains les
» plus puissans croyoient moins honorer
» les Chevaliers que s'honorer eux mê-
» mes, en désirant un titre si glorieux ;
» où la foiblesse & l'honneur offensés
» voyoient accourir de toutes parts une
» foule de héros, jaloux de les défendre
» & de les venger; où le desir de méri-
» ter une préférence si flatteuse, & la
» crainte de compromettre le sang, l'ami-
» tié & l'amour, fortifioient également
» les mœurs & les vertus des deux sexes.

» Nous avons voulu rapeler ces jours,
» peut être trop oubliés, où les premiè-
» res instructions données à la jeune No-
» ble, étoient des leçons d'amour &
» de respect pour les Dames, de dévoue-
» ment à sa Religion, à sa patrie, à son

» Souverain ; de courage , de franchise &
 » d'humanité : tels furent les principes
 » de Chevalerie. Ce n'étoit qu'après avoir
 » donné des preuves éclatantes & réité-
 » rées des vertus qui formoient la base
 » de cette école de l'héroïsme , qu'un
 » Noble pouvoit se présenter pour être
 » admis au rang des Chevaliers , qu'il
 » osoit prétendre au bonheur plus doux de
 » plaire à un sexe adorable , pour qui la
 » gloire & la vertu réunies étoient le pre-
 » mier charme. Quelle source d'émula-
 » tion ! Quels regrets doit donner aux
 » ames élevées , aux cœurs vraiment sen-
 » sibles , la chute d'une institution si no-
 » ble , si respectable dans ses principes ,
 » si heureuse dans ses suites ! »

M. de Saint-Marc discute les idées de
 quelques Novateurs sur la forme nouvelle
 à donner à nos Opéra.

« Quelques uns oubliant que l'Opéra
 » est plus particulièrement le spectacle
 » de l'imagination & des sens , vou-
 » droient en bannir la magie & la my-
 » thologie. Mais pourquoi se priver de
 » la richesse inépuisable de leurs contras-
 » tes , faits pour donner tant d'effor &
 » de variété à la musique ? Pourquoi se
 » priver de leurs charmantes illusions &

» de cette magnificence merveilleuse ,
 » qui peut & doit les accompagner ?
 » Pourquoi restreindre ses plaisirs ?

» D'autres prétendent que l'Opéra ne
 » doit être qu'un mélange de ballets &
 » d'airs chantans. N'est-ce pas compter
 » pour rien l'esprit & le cœur ? Eh !
 » n'est-ce pas trop compter sur les plai-
 » sirs des sens, que de croire qu'ils puissent
 » affecter pendant trois heures ?

» D'autres enfin soutiennent que les
 » ballets sont inutiles & même nuisibles
 » dans un Opéra, & assignent à la fin du
 » spectacle la danse, cet art porté aujour-
 » d'hui à un si haut point de perfection ;
 » cet art si expressif, si charmant dans un
 » Opéra, quand les ballets sont bien
 » amenés & bien unis à l'action, &
 » quand le Maître des Ballets veut bien
 » borner leur durée & l'assujétir à l'effet
 » de l'ensemble. Les partisans de cette
 » opinion ont-ils bien réfléchi combien
 » l'intérêt d'une Tragédie lyrique, un in-
 » térêt de près de trois heures, seroit
 » difficile, pour ne pas dire impossible,
 » à soutenir ? Ont-ils jamais approfondi
 » les causes des sensations qu'ils éprou-
 » vent aux Spectacles ? Ont-ils connu que
 » c'est seulement par des secousses vives,

» imprévues & rapidement réitérées ,
 » que le cœur peut être ému jusqu'à un
 » certain point , & que cette émotion
 » peut s'accroître ou s'entretenir, ce qui
 » n'est qu'une même chose? Feignent-ils
 » d'ignorer que le débit noté, rendu avec
 » toute la célérité possible, ne peut par-
 » venir à celle du débit parlé, & qu'il
 » ne peut conséquemment produire des
 » sensations égales, lors même que la
 » langue n'est point sacrifiée à la rapi-
 » dité? Oublient ils que dans les mor-
 » ceaux d'expression, la musique, en pro-
 » duisant quelquefois les plus grands
 » effets, en faisant passer dans l'ame
 » tous les mouvemens des passions, ne
 » soutient cependant pas long temps cette
 » énergie, non sans doute par impuis-
 » sance de l'art, mais par la nécessité de
 » donner du repos à l'oreille, qui cesse-
 » roit bientôt de distinguer & de rendre
 » à l'esprit ou au cœur les différentes
 » nuances de ces morceaux d'expression,
 » s'ils se succédoient trop rapidement ;
 » mais encore par les abus des impitoya-
 » bles ritournelles, & des répétitions
 » multipliées d'une phrase, demi-phrase
 » ou d'un mot; abus qui semblent cho-
 » quer également le sentiment & la rai-
 » son ».

164 MERCURE DE FRANCE.

M. de Saint Marc pense que la division en cinq actes, prescrite & adoptée par tous les grands Maîtres, est beaucoup plus nécessaire à la Tragédie lyrique qu'à la Tragédie simple, puisque la première doit avoir une représentation plus longue, & puisqu'elle remplit seule le temps consacré au spectacle. C'est pour se conformer à cette opinion que M. de S. M. a remis en cinq actes la Tragédie d'Adèle de Ponthieu, qui n'en avoit auparavant que trois. En effet, cette division donne plus de développement à l'action; elle forme une coupe plus favorable pour le spectacle & pour les divertissemens, & elle donne la liberté d'offrir en action ce qui n'étoit qu'en récit. M. de S. M. a l'avantage d'avoir formé un beau spectacle de l'ancienne Chevalerie avec l'appareil brillant qui lui convient; il a observé dans son poëme les trois unités d'intérêt, de temps & de lieu, qui sont les règles les plus importantes de la Tragédie. Les caractères de ses personnages sont bien soutenus; & quoiqu'il n'y en ait que quatre principaux, ils sont toujours en situation. Le Comte de Ponthieu, attendrit par le reproche qu'il se fait d'avoir contrainst l'inclination de sa

fille, & d'en avoir causé le malheur. Adèle, tremblant à la fois pour sa gloire & pour son Amant, excite dans tous les cœurs un intérêt bien pressant. Le jeune Raimond, sans espoir d'obtenir la Princesse, & prêt à sacrifier sa vie pour venger la gloire & l'innocence de la Beauté qu'il aime, communique à toutes les âmes sensibles le feu de son courage & l'enthousiasme de l'amour vertueux. Alphonse, quoique criminel, inspire la pitié, par le combat qu'il fait contre ses passions impérieuses. Le moment où les Combattants viennent en champ clos, est vraiment théâtral ; il inspire la terreur : mais on doit peut-être éviter de mettre le combat sur la scène, comme on l'observe assez généralement sur tous les Théâtres réguliers. Au reste ce duel judiciaire est vu avec beaucoup de curiosité, & l'on applaudit avec une joie cruelle au Chevalier qui est tué, & qui tombe mort dans toutes les règles.

Cette Tragédie est sans contredit une des plus belles qui soient connues, tant par la majesté du sujet & par l'intérêt de l'action, que par la noble simplicité du dialogue & la pureté du style. Le détail que nous avons déjà donné de ce poëme,

166 MERCURE DE FRANCE.

de la musique, des divertissemens & des danses, dans le premier Mercure de Janvier 1773, nous oblige de nous arrêter sur des éloges que nous ne pourrions que répéter. Mlle Arnould, & en son absence Mlle Baumefnil; MM. Larrivée, Legros & Gelin, remplissent avec le même succès les rôles qu'ils jouoient dans la nouveauté de cette Tragédie.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens ordinaires du Roi, continuent les représentations du *Célibataire*, par M. Dorat, & font toujours espérer *Loredan*, Tragédie en quatre actes de M. de Fontanelle.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens paroissent avoir enfin cessé les représentations de *la Colonie*. Ils promettent plusieurs nouveautés, & la reprise de quelques Pièces qui leur ont été redemandées.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

Portrait de Louis Philippe Duc d'Orléans.

CE Portrait est très ressemblant & gravé avec beaucoup de soin & de talent par M. le Beau, d'après un tableau de M. Delorme. Il est dédié à Mgr le Duc de Chartres.

Cette Estampe a 14 pouces de haut & 10 de largeur; prix 3 liv. A Paris, chez M. le Beau, rue du Foulard, maison de Mde Boivin.

II.

Le Déjeuné de Ferney.

On dit que tous les personnages représentés dans cette Estampe sont de la ressemblance la plus parfaite; mais il y a un peu de caricature. On y voit M. de Voltaire, un de ses Amis, Madame

168 MERCURE DE FRANCE.

Denys, le Père Adam, ex-Jésuite, fixé depuis long - temps à Ferney, & une Gouvernante Cette Estampe a été gravée par MM. Née & Masquelier, sur un dessin qui a été fait d'après nature par M. Denon.

Cette Estampe a 6 pouces de hauteur & 7 de largeur ; elle se vend à Paris chez MM. Née & Masquelier, rue des Francs Bourgeois, Porte St Michel, à côté d'un Arquebusier.

Ces habiles Artistes se proposent de donner incessamment une Estampe allégorique relativement au sacre de Sa Majesté, pour servir de pendant à celle des *Garans de la félicité publique*, qui a été présentée au Roi au mois d'Octobre 1774.

I I I.

Portrait en médaillon de M. de Voltaire, dessiné d'après nature, le 6 Juillet 1775, * * Denon. Prix 1 liv. 4 s. A Paris, chez A. de Saint-Aubin, Graveur du Roi, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

Ce Portrait est ressemblant; la gravure est

J A N V I E R. 1776. 169
est d'un burin facile & pittoresque. On
lit au bas du médaillon ces vers de M.
Dorat :

Il vit le dernier siècle expirer chez Ninon ;
De Virgile à trente ans il ceignit la couronne,
Des lauriers de Sophocle il sema son automne ,
Et sema son hiver des fleurs d'Anacréon.

I V.

On trouve à la même adresse le *Por-
trait de M. Gesner*, pareillement dessiné
par M. Denon, & gravé très purement
& avec délicatesse par M. de Saint-Au-
bin. On a mis au-dessous du médaillon
ces vers de M. Dorat, qui caractérisent
le genre & les qualités du Poëte Alle-
mand.

Des bois mystérieux, des vallons solitaires
Il nous fait envier le tranquille bonheur,
D'une grâce naïve embellit ses Bergères,
Et prête à ses Bergers les vertus de son cœur.

V.

*Portrait de M. Antoine Court de Ge-
belin*, de la Société économique de Berne
I. Vol. H

170 MERCURE DE FRANCE.
& de l'Académie Royale de la Rochelle,
gravé d'une manière précieuse & finie
par M. Romanet, d'après le tableau de
Mlle Linot. Ce portrait est posé sur un
piédestal ; il se trouve chez Romanet,
rue de la Harpe, vis-à-vis les Jacobins.

*V E R S pour mettre au bas du portrait
de M. Court de Gebelin, Auteur du
Monde primitif.*

De la fable & des temps dévoilans les mystères,
Son génie à leur source a porté son flambeau :
Ce qui donne à ses traits un intérêt nouveau,
Son zèle pour le bien égale ses lumières.

*Par M. C*** de Laigle.*

V I.

M. Regnault, Peintre, demeurant rue
Croix des Petits-Champs, vis-à-vis l'Hô-
tel de Luffan, continue la publication
des *Productions monstrueuses de la Nature*
dans le règne animal, gravées & enlu-
minées d'après les modèles qui se trou-
vent dans les cabinets des Curieux.

Le troisième cahier renferme des

jeux fort singuliers de la génération ,
 favoir un homme qui a une croupe
 d'enfant mâle bien conformée qui lui
 sort de la région épigastrique ; un co-
 chon sans tête ; un pigeon quadrupè-
 de ; un enfant sans tête , sans bras , &
 difforme dans tout le corps ; un chat à
 deux têtes ; un mouton à deux corps ;
 un enfant double ; un chien cyclope ,
 &c.

Le prix de chaque cahier , composé de
 12 planches in-folio , gravées & enlumi-
 nées , avec l'explication au bas , est de
 15 liv. pour les Souscripteurs , franc de
 port à Paris , lesquels déposeront 60 liv.
 en se faisant inscrire , pour quatre cahiers
 seulement :

V I I.

L'Ambigu magique , ou tableaux chan-
 geans , à l'usage de ceux qui n'ont
 point la berlue.

Diversité, c'est ma devise.

Volume in 8°. A Paris , chez Jacques
 Chereau , rue St Jacques au grand St
 Remy , 1776.

C'est un jeu assez surprenant pour les
 H ij

yeux, occasionné par les coupures graduées des feuillets de ce volume. On fait voir d'abord des pages blanches, ensuite des personnages de Théâtre, des Religieuses, des Soldats, des cartes, des fleurs, des Moines; & ainsi successivement sans ouvrir le livre, - mais en le feuilletant avec rapidité, à différentes reprises, & descendant chaque fois la main avec légèreté.

Il y a des volumes enluminés & d'autres qui ne le sont pas.

M U S I Q U E.

I.

LA BELLE ARSENE, Comédie-Féerie en quatre actes, par M. **, représentée devant Sa Majesté à Fontainebleau le 6 Novembre 1775, & à Paris le 14 Août 1775; & une seconde fois à Fontainebleau devant Leurs Majestés, le 4 Novembre 1775. Prix 24 l. avec les parties séparées. A Paris, chez le sieur Houbaut, Musicien copiste des Menus-Plaisirs du Roi & de la Comédie Italienne, Mar-

J A N V I E R. 1776. 173
chand de musique, rue Mauconseil; &
aux adresses ordinaires de musique. A
Lyon, chez le sieur Castaud, Marchand.
On fait que les paroles sont de M. Favart
& la musique de M. Monsigny, deux
sûrs garans de l'agrément & des beautés
délicates de cette Pièce.

I I.

IV Sonates en trio pour le clavecin,
avec accompagnement d'un violon &
alto; dédiées à Mademoiselle de Brest,
par M. Taperay, Maître de clavecin &
Organiste de l'Ecole Royale Militaire.
Œuvre V^e. Prix 7 liv. 4 s. A Paris, chez
l'Auteur, rue des deux Portes St Sauveur,
deuxième maison à gauche par la rue
Thevenot; & aux adresses ordinaires. A
Lyon, chez Castaud, Place de la Co-
médie.

Ces sonates, pleines de chant, sont d'un
effet agréable. M. Taperay a employé l'alto
comme l'instrument de basse le plus ana-
logue au clavecin. On connoît le talent
supérieur de cet habile Maître, non-seu-
lement pour la composition, mais encore
pour l'exécution & pour former en peu
de temps de bons Elèves.

H iij

I I I.

Les Soirées Espagnoles, ou choix d'ariettes des Opéra-comiques & autres, rondo, menuets & allemandes, avec accompagnement de guitare, auquel l'Auteur a marqué le doigté; proposées par souscription; par M. Vidal, Maître de guitare, rue Saint Honoré, près St Roch, au Gagne-Petit.

A commencer du premier Janvier 1776, il paroîtra, chaque semaine, une feuille de 4 pages d'une belle gravure, ce qui composera 52 feuilles pour l'année entière.

Le prix de la souscription est de 12 l. pour Paris, & de 18 l. pour la Province, franc de port.

On souscrit à Paris chez M. Bouin, Marchand de musique & de cordes d'instrumens, rue Saint Honoré, au Gagne-Petit.

Les personnes de Provinces sont priées d'affranchir les ports de lettres & le prix de la souscription.

On trouve à la même adresse tous les Ouvrages du même Auteur.

I V.

Trois Sonates pour le clavecin ou le forté piano , avec accompagnement de violon , dont le troisième est dans le goût de symphonie concertante. Per M. Charpentier , Organiste de la Paroisse Royale de Saint Paul & de l'Abbaye Royale de St Victor. Œuvre IV^e. Prix 6 l. A Paris , chez l'Auteur , passage St Pierre , rue St Antoine ; Cousineau , Luthier ordinaire de la Reine , rue des Poulies ; & aux adresses ordinaires. A Lyon , chez Castaud , place de la Comédie.

Ces sonates sont d'une composition brillante & d'un genre nouveau , où il y a beaucoup de chant , de goût & d'effet. Elle doivent ajouter à la réputation de cet habile Maître , qui a un talent supérieur pour la composition , pour l'exécution & pour l'enseignement.

A L M A N A C H S.

CALENDRIER DE LA COUR , tiré des Ephémérides , pour l'année bissextile

H iv

176 **MERCURE DE FRANCE.**

1776, contenant le lieu du Soleil, son lever, son coucher, sa déclinaison, le lever de la Lune & son coucher, &c. avec les naissances des Rois, Reines, Princes & Princesses de l'Europe; imprimé pour la Famille Royale & Maison de Sa Majesté. A Paris, rue Saint Jacques, chez la veuve Hérissant, Imprimeur du Cabinet du Roi, Maisons & Bâtimens de Sa Majesté.

Etrennes de la Noblesse, ou état actuel des Familles nobles de France, & des Maisons & Princes Souverains de l'Europe, pour l'année 1776; broché 30 sols. A Paris, chez Desventes de Ladoué, Libraire, rue St Jacques, vis-à-vis le Collège de Louis le Grand.

Almanach historique & raisonné des Architectes, Peintres, Sculpteurs, Graveurs & Ciseleurs, contenant des notions sur les cabinets des Curieux du Royaume, sur les Marchands de tableaux, sur les Maîtres à dessiner de Paris, & autres renseignemens utiles, relativement au dessin; dédié aux Amateurs des Arts. Année 1776. Prix 1 liv. 10 s. broché. A Paris, chez Delalain, rue de la Comédie Fran-

J A N V I E R. 1776. 177
çoise; la veuve Duchesne & le Jay, rue
St Jacques; Esprit, au Palais Royal.

Almanach du Chasseur, ou calendrier
perpétuel. A Paris, chez Piffot, Libr.
quai de Conti, à la descente du Pont-
Neuf.

Calendrier des Anecdotes, ou choix des
faits singuliers arrivés pendant l'année
1775, & des plus agréables anecdotes,
tirées des livres nouveaux. A Genève; &
à Paris, chez le Jay, Libr. rue St Jac-
ques; prix 24 f. br.

Almanach des Rendez-Vous, pour
l'année 1776; prix 12 f. br. A Paris,
chez M. Lambert, rue de la Harpe, au-
dessus de St Côme.

Etrennes du Goût, où l'on trouve ce
que les sciences, les arts & l'industrie
fournissent de plus rare & de plus utile
dans la Capitale & la Province; avec une
note des principales curiosités de Paris,
de Versailles & des environs, pour l'uti-
lité des Etrangers: avec une table de tous
les numéros sortis de la Loterie de
l'Ecole Militaire, depuis son établisse-

H v

178 MERCURE DE FRANCE
ment. Année 1776. A Londres; & à
Paris, chez Lambert, Imprim. Libr. rue
de la Harpe. Prix 12 s. br.

HISTOIRE NATURELLE.

LE sieur Poullain de Corbion, Amateur de Saint Briec, vient de rapporter de Terre-Neuve, sur le bâtiment le *Quema-deuc*, le Pengoin mâle & femelle, en latin *puffinus*, & le grand Plongeon du Nord, en latin *mergus*: ces oiseaux sont presque toujours à la mer ou dans des Isles de basse terre, où ils peuvent aisément se retirer, n'ayant ni des ailes propres pour s'élever & voler, ni des pattes faites pour marcher; ce sont des animaux fort sots, dont les cuisses sont placées très en arrière; tête, corps & pattes, tout est à picque.

LETRE de M. de Voltaire à M. Beguiller, Avocat & Notaire des Etats de Bourgogne, &c. à Dijon.

Quoique je sois plus près, Monsieur, d'avoir besoin des menuisiers qui font des bières que

des charpentiers qui font des moulins, je vous suis pourtant très obligé du manuel du meûnier & du charpentier, que vous m'apprenez avoir fait imprimer par ordre du ministre, & avoir présenté au Roi, & dont vous avez la bonté de m'envoyer un exemplaire. Je vois que vous êtes un citoyen zélé & instruit, & que le bien public est votre passion. Le public, il est vrai, ne récompense pas toujours ceux qui le servent; mais votre courage égale vos bonnes intentions, & vous m'intéressez à vos succès. Je ne suis pas en état de faire usage de vos instructions: la situation du petit coin de terre que j'habite, ne me permet pas d'y bâtir des moulins. Je n'en suis pas moins sensible à l'attention dont vous m'avez honoré. Je vous prie d'être persuadé de toute l'estime & de toute la reconnoissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A Ferney, le 14 Octobre 1775.

*LETTRE de M. de Voltaire à M. le Comte de Sch***.*

J'ai été un peu piqué que M. Guibert ne m'ait pas honoré d'un exemplaire de son éloge de M. le Maréchal de Catinat. J'ai été si charmé de cet ouvrage, que je pardonne à l'Auteur son indifférence pour moi. Je trouve dans ce discours une grande profondeur d'idées vraies, nobles, fixes

H v)

& sublimes, des morceaux d'éloquence très-touchans, une fierté courageuse, & l'enthousiasme d'un homme qui aspire en secret à remplacer son héros. Ce sentiment perce à chaque ligne.

Le discours de M. de la Harpe est digne d'un Académicien, plein d'esprit, d'éloquence & de goût; l'autre est d'un génie guerrier & patriotique. Ces deux ouvrages valent bien le mausolée du Maréchal de Saxe. J'avoue que nos discours pour l'Académie du temps de Louis XIV n'approchoient pas de ceux qu'on fait aujourd'hui: c'est l'effet de la vraie philosophie; elle a donné plus de force & de vérité à nos esprits. Je ne fais ici, Monsieur, que vous dire ce que vous sçavez mieux que moi. C'est à vous qu'il appartient de juger lequel de ces deux portraits de M. de Catinat est le plus beau & le plus ressemblant; vous êtes du métier de ce grand homme. Ce n'est pas à moi d'en parler avant vous. Je me borne à vous remercier de votre souvenir, à vous demander la continuation de vos bontés, & à vous présenter mon sincère & rendre respect.

Ce 5 Septembre 1775.

LETTRE de M. de Voltaire à M. Desessarts, Avocat au Parlement, sur l'envoi qu'il lui a fait de l'affaire de Calas qu'il a insérée dans le Journal des Causes célèbres, & d'un Mémoire imprimé qu'il a fait pour un malheureux injustement accusé d'assassinat.

Le Solitaire de quatre-vingt-deux ans, à qui

M. Desessarts a eu la bonté d'envoyer les choses les plus intéressantes & les mieux écrites, reçut, il y a quelques semaines, un avertissement de la Nature, qui le mit hors d'état de faire réponse à M. Desessarts. Il a encore assez de force pour sentir le mérite de ses écrits, qui respirent l'humanité & l'éloquence; il lui en fait les plus sensibles remerciemens; & il le prie de pardonner à son triste état, qui ne lui permet pas de donner plus d'étendue aux expressions de tous les sentimens avec lesquels il a l'honneur d'être son très-humble & très-obéissant serviteur.

A Ferney, ce 6 Novembre 1775.

*LETTRE à M. L***, sur une Fête donnée en l'honneur du Roi.*

Le sieur Guitard de Floriban, Chevalier de l'Eperon d'Or, qui l'an passé donna une fête en l'honneur du Roi, le jour de la saint Louis, dont il est parlé dans le Mercure d'Octobre 1774, s'est bien surpassé en 1775. Le petit village d'Evergnicour, situé à quatre lieues de Reims, a été de nouveau le théâtre de sa générosité & de sa magnificence. L'avantage que ce Chevalier a eu de voir Sa Majesté dans les beaux jours de son sacre, a augmenté chez lui l'amour & l'enthousiasme. Dès cet instant, il projeta de célébrer la fête de notre jeune Monarque avec la plus grande pompe possible, relativement à la campagne qu'habite le Chevalier de Floriban, & à sa fortune qui n'est pas com-

fidérable; en effet, le 25 Août dernier, & les deux jours suivans, il s'est signalé par des choses vraiment étonnantes de la part d'un simple particulier. D'abord cette fête fut annoncée au Piône par un discours qui engage les habitans de concourir à l'exécution d'un dessein qui a la religion pour principe, l'amour du Roi pour objet, & l'humanité pour la fin. Le jour de saint Louis étant donc arrivé, on a chanté une Messe solennelle, répétée par des instrumens; le sieur Guitard y a fait présenter deux pains bénis, l'un en l'honneur du Roi, l'autre en l'honneur de la Reine; ces pains étoient ornés de banderolles où se lisoit le cri des François; à Vêpres il y eut un *Te Deum*, chanté au son de cloches & de tous les instrumens. C'est après cela que les réjouissances moins graves ont commencé; mais le détail en seroit trop long à vous faire. Pour en avoir au moins une idée; figurez-vous, Monsieur, au bord d'une riviere un beau grand tapis vert tout entouré de saules, & là, un arc de triomphe, une colonade, une pyramide en pignon, une pyramide triangulaire, tous ces morceaux d'architecture ornés des portraits du Roi, de la Reine, de la Famille Royale, des Souverains alliés à la Maison de France, des Princes & Princesses du Sang, & d'emblèmes fort ingénieux, désignant le nouveau règne, le pacte de famille, les alliances avec la Maison d'Autriche, & avec la Maison de Savoie, le choix des Ministres, le retour des Parlemens, &c. &c. Figurez-vous dix ou douze tables bien garnies & deux fontaines de vin pour le Public; représentez-vous au milieu de tout cela de jeunes paysans en chapeaux bordés, en cocardes, portant chacun un fusil, & faisant des salves de mousquete-

rie devant les nobles portraits dont je viens de parler ; nombre de jeunes filles parées de rubans & de fleurs , chantant la ronde *pour un peuple aimable & sensible* , &c. quelques vieillards buvant aux santés qui nous sont si précieuses ; une foule de spectateurs accourus de tous les environs , tout ce monde enfin , formant un cri unanime de vive le Roi ! vive la Reine ! &c.

Le loyal Chevalier , qui donnoit ce divertissement , avoit eu la précaution d'y inviter une brigade de Maréchaussée pour y maintenir l'ordre & la sûreté : aussi n'est-il arrivé aucun accident. Les deux jours suivans se sont passés à peu près de même ; il y eut des loteries de plus ; l'une de jouets & de bonneries pour tous les enfans , chaque billet portoit ; l'autre de bijoux formant 65 lots pour les jeunes filles , au nombre de trois cents. Voilà , Monsieur , comme le sieur Guitard de Floriban , a solennisé la fête du Roi ; vous voyez qu'il n'a rien épargné pour faire passer dans l'ame de tous ceux qui l'entourent , les sentimens dont il est animé. J'oublois de vous dire que ces réjouissances finies , il fit célébrer un service pour feu Sa Majesté Louis XV. De pareils traits d'amour filial envers ses Maîtres , méritent sans doute d'être connus , c'est pour quoi je vous invite à les rendre publics , & je fais qu'on peut compter sur votre attention à cet égard.

J'ai l'honneur d'être , &c.

L. C. D. L. C.



LETTRE de *M. Valmont de Bomare*,
Auteur du Dictionnaire historique
d'histoire naturelle, à M. Brunet, Lib.
rue des Ecrivains.

On vous mande, me dites vous, Monsieur, qu'un Imprimeur de Lausanne vient d'annoncer une nouvelle édition de mon Dictionnaire d'histoire naturelle, qu'il la propose au Public comme la faisant actuellement d'après de nouvelles additions & corrections faites par moi depuis la dernière édition (finie le 1^{er} Septembre 1775). Je vous proteste, Monsieur, que je n'y ai aucune part, & je fais un défi à cet Imprimeur de pouvoir montrer aucune preuve de ma participation. C'est une surprise & un vol envers les acheteurs qui en seront les dupes. J'ai désavoué le grand nombre de contrefactions qui ont paru des deux premières éditions de cet Ouvrage, & je désavouerai de même celles qui se feront de la présente édition, dont les Journaux ont fait mention, édition dont j'ai revu, corrigé & approuvé les feuilles. Je vous permets, Monsieur, de faire l'usage qu'il vous plaira du présent écrit.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

VALMONT DE BOMARE.

À Paris, ce 17 Décembre 1775.

*Variétés, inventions utiles, établissemens
nouveaux, &c.*

I.

Machine hydraulique.

M. LE CORNU, Seigneur de Corboyer, demeurant à Laigle en Normandie, a fait construire à un de ses moulins à bled une machine hydraulique des plus simples, des plus ingénieuses & des moins dispendieuses; elle enlève l'eau à 30 pieds de haut, 1 pied cube par seconde, 3600 pieds par heure, au moyen de deux pompes, l'une foulante & l'autre aspirante; son moteur est un simple pendule artistement imaginé, qu'une personne met en mouvement dans différens espaces: il n'y a aucun Ouvrier qui ne puisse l'exécuter, vu sa simplicité, & il n'y a pour tout fer que les deux verges des pompes; il y a un rouet qui a dix dents de chaque côté. Ceux qui desireront en avoir des éclaircissemens, pourront s'adresser à ce Seigneur, affranchissant les ports de lettres. Cette machine peut se poser par-tout où l'on veut.

I I.

Matelas & Coussins d'air.

Un de mes Confrères connu dans la Bourgogne, & peut-être ailleurs, par ses progrès dans la Physique, ami des arts & des hommes, & pour le définir en deux mots, bon humain lui-même, me charge, Monsieur, de vous faire part de la découverte suivante. Ce spéculateur exact qui épie la nature, non dans ses opérations secrètes & sub'imes qui échappent aux lumières du génie, mais dans celles qui sont à la portée des sens & pour ainsi dire sous la main de tous les hommes, vient de saisir un élément qu'il prétend assujettir aux usages les plus ordinaires de la vie. C'est de l'air, Monsieur, qu'il veut faire un esclave soumis, esclave que désormais les femmes & les enfans conduiront en lesse partout où le caprice, le luxe & la volupté le rendront nécessaire. Voici, M. comment il parle dans la lettre qu'il vient de m'adresser.

Religieux citoyen, je gémissois au fond de ma cellule de n'avoir pu con-

tribuer encore à l'utilité publique, lorsque en comprimant une vessie remplie d'air, il me vint en idée que ce même air, qu'on emprisonnoit journellement dans des ballons, cannes à vent, &c. pouvoit bien s'employer avec succès dans d'autres circonstances utiles. Je fis donc coller & coudre avec soin des peaux huilées & douces, en construisis une poche de la grandeur d'un matelas dont je recouvris les sutures avec des longueurs de canepin, aussi passé à l'huile. Je plaçai ensuite un robinet à une extrémité de ma structure pelliculeuse, & à l'aide d'une seringue, j'entonnai dans sa cavité autant d'air qu'il put y en entrer. Je refermai enfin la clef du robinet & la fixai à demeure, puis m'étant fait faire un lit de cet air prisonnier, je m'y couchai la nuit suivante & dormis dévotement fort avant dans le jour d'un sommeil tranquille & profond.

Vous voyez, ajoute-t-il, que l'on peut sans frais, avec mes matelas aériques se donner des lits qui surpassent en mollesse les couches de roses des Sibarites, & les gasons parfumés du palais d'Armide. La plume, le duvet, l'houatte, l'édredon, substances que l'usage durcit, que la trans-

piration pénètre & rend mal-saines, ne seront plus comparables à un élément ami du sang & dont le ressort ne s'anéantit jamais. Quelques pieds cubes d'air pris au hasard dans l'atmosphère, fourniront aux plus délicats un coucher exquis, lequel loin de nuire à l'économie animale & d'en retarder les fonctions par sa résistance, facilitera au contraire les sécrétions & la circulation des humeurs.

Ce n'est pas seulement dans les lits qu'on peut introduire l'usage de l'air comprimé; on pourra s'en servir encore pour les sofas, les chaises longues, &c. dans les appartemens; les coussins dans les voitures; la Médecine même pourroit en tirer parti en faisant donner aux malades des carreaux aëriques lorsque les parties souffrantes sont d'une grande irritabilité, comme dans la goutte & d'autres maladies.

Il n'appartiendra donc plus aux oiseaux, aux sylphes, aux puissances célestes à l'exclusion des autres animaux d'exister entre le ciel & la terre: l'homme qui a fait jusqu'ici des tentatives inutiles pour s'élever au-dessus de l'élément qui le soutient, aura comme ces êtres subtils la prérogative singulière de vivre, d'agir,

J A N V I E R. 1776. 189
de veiller & spécialement de dormir sur
des masses d'air & de devenir volatile
lui-même, bien qu'il soit un animal à
deux pieds sans plume.

Cette découverte mérite, Monsieur,
l'attention des curieux, & ce ne seroit
pas trop si je disois la reconnoissance de
tous les humains: c'est pourquoi je vous
prie de la communiquer incessamment
au public.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéis-
sant seigneur Dom GASPARE
THIERY, Rel. Bénédictin.

*De l'Abbaye de Ste Colombe-lès-Sens,
ce 22 Octobre 1775.*

B I E N F A I S A N C E.

LE 8 Septembre dernier le Public a fait
la perte d'un Citoyen qui s'est rendu
célèbre par sa bienfaisance; c'est le sieur
Jean Bela de la Salle, dont l'exemple
mérite d'être conservé.

Sa générosité envers le pays de Soule,
où il étoit né, lui a attiré la reconnois-

190 MERCURE DE FRANCE.

sance de MM. des États de cette petite Province, qui dénuée de tout, pour ainsi dire, par sa position, presque environnée des Pyrénées, & tout-à fait sur les confins du Royaume de ce côté, pourra désormais profiter chez elle de l'éducation que lui procure la bienfaisance du défunt; ce pays de Pasteurs étoit presque resté dans l'état de simplicité de nos anciens Patriarches, & il en pourra sortir, au moyen du nouvel établissement qu'ordonne le défunt, par son testament, pour la petite ville de Mauleon. Il laisse aux États de ce pays plus de 10000 l. de rente net à cet effet, & il a prié un ancien Magistrat du Parlement de Paris, qu'il a établi son Exécuteur testamentaire, de vouloir bien diriger, conjointement avec MM. les Syndics des États, l'établissement de ce Collège, pour lequel on se propose un plan d'éducation tout nouveau, dont nous pourrons parler par la suite, lorsque le programme en aura été approuvé par le Roi.

Le sieur Jean de Bela étoit le cadet d'une très-ancienne Maison de ce pays de Soule, dont des ayeux & le frère aîné sont morts Syndics desdits États; un puîné est mort depuis deux ans, après

avoir été toute sa vie au service du feu Roi Stanislas, dont il étoit le premier Maître d'Hôtel & Chambellan : cette Maison remonte, par ses titres, jusqu'à l'année 885, & est originaire de la haute Navarre, d'où elle est venues'établir dans la basse, où, suivant les Historiens, on voit qu'elle a joué les plus grands rôles.

A N E C D O T E S.

I.

UN Pair d'Angleterre revenoit de ses Terres à Salisbury ; il étoit seul dans sa voiture ; son domestique, qui couroit devant, étoit fort éloigné ; deux hommes se présentèrent le soir sur le grand chemin, ordonnèrent au postillon d'arrêter, & faisant mille excuses au Lord de ce qu'ils interrompoient un moment son voyage, ils le prièrent de leur donner de l'argent : mais n'étant pas, disoient ils, assez insolens pour taxer un homme de son rang, ils déclarèrent qu'ils seroient contents de ce qu'il voudroit bien leur donner. Le Lord leur présenta une grosse

bourse de jetons de cuivre qu'il avoit par hafard sur lui ; les voleurs la prirent fans l'ouvrir, & lui firent mille remerciemens. Le Lord réfléchiffant sur le présent qui en étoit l'objet, eut des remords de tromper des brigands auffi polis, & cé-
 dant à fes scrupules, se crut obligé de répondre à la confiance qu'ils lui témoi-
 gnoient ; il les rappela au moment qu'ils se retiroient, leur redemanda fa bourse, en leur faisant voir ce qu'elle contenoit, & leur faisant mille excuses d'avoir voulu les tromper, leur présenta tout l'argent qu'il avoit sur lui, & que les voleurs acceptèrent en élevant jusqu'au ciel la justice, la probité & l'honneur du Lord, dont ils prirent congé, en donnant généreusement une demi-guinée au postillon afin qu'il réparât, en poussant ses chevaux, le retard que cette scène avoit apporté au voyage du Lord.

I I.

Dans le dernier voyage de S. M. le Roi de Suède en Finlande, comme il se disposoit à monter à cheval pour partir d'Abo, une vieille femme s'approcha une lettre à la main, & lui dit, en le prenant

nant par le bras : « Voilà une lettre que
 » je dois faire remettre à Stockholm ;
 » elle est très-importante pour moi : vous
 » y retournez, & je ne puis la remettre
 » en de plus sûres mains que les vôtres :
 » d'ailleurs je veux épargner le port à
 » celui à qui j'écris. Vous trouverez faci-
 » lement son adresse : puisque vous de-
 » meurez ordinairement à Stockholm,
 » vous devez bien connoître cette ville ». Le Roi reçut cette lettre avec bonté, & promit de la remettre à son adresse.

I I I.

Le sieur de Boistozé étoit Gouverneur de Fécamp sous Henri IV. Ayant appris qu'on avoit donné son Gouvernement à M. de Villars, ancien Commandant de Rouen pour la Ligue, qui avoit rendu cette ville au Roi ; il en fut outré de colère, & prit le parti d'aller se plaindre au Roi. Il en vouloit sur-tout à M. de Rosny, à qui il attribuoit cette injustice. Arrivant à Louviers, il débarqua dans la même Auberge que M. de Rosny, qu'il ne connoissoit point, & qui revenoit de Rouen. Ne doutant pas, en voyant ses équipages, que ce ne fût un grand Sei-

gneur, il lui vint dans l'idée de s'en faire un protecteur pour ravoir son Gouvernement. « Monseigneur, lui dit-il, j'ai » beaucoup à me plaindre d'un certain » M. de Rosny, qui abuse étrangement » du pouvoit qu'il a sur l'esprit du Roi : » mais, tout grand Seigneur qu'il est, il » n'a qu'à bien se tenir ». Ensuite, lui contant dans le même style ce qui lui étoit arrivé, il lui demanda sa protection auprès du Roi contre de M. de Rosny, ce que ce dernier lui accorda de bonne grâce, mais avec toutes les peines du monde de s'empêcher de rire. Boisrozé, descendu très-content, se loua beaucoup de la réception que lui avoit faite ce Seigneur incønnu, & demanda son nom. Un des gens de M. de Rosny le lui dit. Ce fut un coup de foudre pour le pauvre Boisrozé, qui se crut perdu. M. de Rosny, qui avoit prévu cette dernière scène, descendit & calma ses inquiétudes, en riant avec lui de l'aventure. Il le fit souper avec lui ; & dès qu'il fut arrivé auprès du Roi, il fit expédier à Boisrozé le brevet d'une bonne pension, & dans la suite, lorsqu'il fut Grand'Maître de l'Artillerie, il le fit son Lieutenant en Normandie.

A V I S.

I.

vis des Traducteurs de Sakespéare.

QUÉLQUES circonstances étrangères, & que nous ne pouvions prévoir, ont suspendu l'impression des deux premiers Volumes de notre Traduction, annoncés pour la fin de Novembre. Ils ne pourront paroître que dans le courant du mois de Janvier, terme où nos Souscripteurs peuvent être sûrs qu'on leur délivrera l'ouvrage aux adresses indiquées sur le Prospectus. La souscription gratuite que nous avons ouverte, sera fermée le 10 du même mois, pour les deux premiers Volumes & pour les suivans. Il y aura une édition in 4°. sur beau papier de Montargis à 10 liv. le Volume broché. Les personnes qui la préféreront à l'in-8°, sont priées de vouloir bien en avertir à tems.

I I.

Suite des nouveautés qui se trouvent au Magasin du Petit-Dunkerque, chez Granchez, Bijoutier de la Reine, à Paris.

Savoir: tabatieres avec le médaillon en or de

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

relief, de Monseigneur le Comte d'Artois, gravé par Trebuchet, à divers prix.

Tabatieres d'or à huit pends, émaillées, ayant sur le couvercle une montre à jour, & dessous le fond une paire de lunette, ouvrage supérieure-ment fini, & utile aux personnes de cabinet, prix 2400 liv.

Boutons d'acier & gances pour chapeaux, dont les gances sont de très-petites perles en acier, en filer; l'on vend de ces gances séparées, pour faire des boutonnières ou autres ouvrages.

Nouveaux réchauds à trois cercles, en cuivre, argentés, avec lampe à l'esprit-de-vin, pouvant recevoir des plats de toutes grandeurs; ce modèle est copié de l'anglais, & a beaucoup plus d'affiette que tout autre: prix suivant l'argenterie.

Flacons en or, à quatre cadrans, le premier marque les heures, le deuxième bat les secondes, le troisième indique le quantième du mois, & le quatrième représente tout le mécanisme de l'ouvrage; ce bijou est des plus nouveaux & des plus agréables, prix 960 liv.

Tabatieres, flacons d'or, avec carillons sur des airs nouveaux, même prix.

Boucles d'oreilles de nuit en or émaillé, couleur de puce.

Une pagode chinoise, travaillée en philigrarme, d'une délicatesse comme il n'en est pas encore paru en Europe, pouvant faire un ornement de cheminée, prix 2400 liv.

De très-beaux lustres en stras, à six branches, du prix depuis 900 liv. jusqu'à 1100 liv. Beaucoup d'autres ouvrages, *idem*.

Montres d'or en médaillons de forme ovale.
Idem sans verre pour la chasse, très-petites.

Jolis sceaux d'argent travaillés à jour, dorés au mâte, doublés de crystal. *Idem* en argent sans dorure.

Nouveau modèle de saliere double & simple.

Moutardiers & autres ouvrages en argent, à jour, doublés de verre bleu, pour le service de table.

Cassettes, renfermant des outils pour travailler à la menuiserie, à 120 liv. très-complètes.

Idem. Plus fournies d'outils, 192 liv.

Etuils & bonbonnières en bergamote, couvertes en petits grains, représentant divers sujets de fleurs.

Boutons pour fraques, en métal blanc de chine (dit tout nagne) imitant parfaitement l'argent, avec des gravures légères, à 3 liv. la douzaine.

Cages d'oiseaux en bois de rose & ivoire.

Très-beaux vases en marbre de paros, dont le tout représente la naissance de Bacchus, copié d'après l'antique, en bronze doré au mâte. 600 livres pièce.

D'autres avec des attributs de marine, 720 livres la paire.

D'autres *idem* dans le goût étrusque, à 360 liv. la paire; & un nombre infini d'autres pièces nouvelles en bronze dorées au mâte & supérieurement finies.

Assiettes à l'eau chaude, en tôle, amalgamées d'argent. *Idem* en terre de lait.

Serpettes, greffoirs, &c. en acier fondu pour

la poche , que l'on peut adapter au bout d'une canne.

Pendules dorées au mâte , représentant une priere à l'Amour , prix 1320 liv.

En jouets d'enfans : le char de Venus , le chasseur , la brouette , piece mécanique , & celles qui paroissent depuis six ans , tant en mécanique qu'inanimés ; lanternes magiques , à 24 liv. à douze verres , qui font autant d'effet que celles que l'on fait voir en Ville. En surprise , le tonneau de Diogène , cafetierre du levant , lanterne de nuit , &c.

I I I.

Chocolat.

Le sieur Rouffel , Marchand Epicier dans l'Abbaye Saint Germain des prés , en entrant par la rue Sainte Marguerite , attenant à la fontaine.

Vend du chocolat de santé de la meilleure qualité , prix 3 liv. à une demi-vanille ; à une vanille , 4 liv. & 5 liv. pour celui qui est à deux vanilles ; l'on trouvera aussi chez lui des pastilles à la non-pareille , & diabolins au pistache , à 3 liv. la livre.

I V.

Petites meches de lampes.

Perin , demeurant rue Christine , même maison du sieur Lacombe , Libraire , continue depuis longtemps de délivrer des boîtes de petites mèches

pour les lampes de nuit ; ces mèches sont arrangées sur un rond de carte , & il y en a dans chaque boîte pour toute l'année , moyennant 30 sols. Il suffit de mettre cette mèche ainsi préparée , dans une soucoupe ; la lumière dure 9 à 10 heures & plus , sans consommer beaucoup d'huile.

Le sieur Perin , prévient les personnes qui ne sont pas à portée d'envoyer par elles-mêmes , ou de les prendre directement de lui , qu'il y en a de contrefaites , & qu'il n'en délivre que dans sa demeure ci-dessus , & toutes , sans exception , avec son adresse imprimée sur chaque boîte , & qu'en lui écrivant directement il faut affranchir les lettres , & lui indiquer la voie par laquelle il devra les envoyer.

V.

Vente de livres.

Guillyn , Libraire à Paris , quai des Augustins , du côté du pont saint Michel ; continuera pendant le mois de Janvier , la vente à l'amiable , & au rabais , des livres de son fonds , reliés & en feuilles , tant de France que des pays étrangers : il en distribue les Catalogues.

V I.

Les *Encriers économiques d'encre concentrée* ; annoncées dans le dernier Mercure , se vendent chez le sieur Pochet , Marchand Mercier , rue du Four au coin de celle de l'Egout , fauxbourg saint Germain , à Paris.

Il y en a de différens prix, suivant leur grandeur, & suivant leur beauté; le plus ordinaire en faïance, est du prix de 9 liv.

· NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 3 Novembre 1775.

Les dernières nouvelles de Bagdad portent que Bassora a essuyé un nouvel assaut, & que les Persans ont encore été repoussés; mais leur ville étoit tellement pressée par la famine qu'elle ne pouvoit résister long-temps. Cette troisième tentative de l'armée Persanne a coûté gratuitement la vie à bien des hommes, puisque l'Agent de Perse, qui vient de partir d'ici, a conclu, à ce qu'on dit, avec la Porte toutes les affaires qui étoient l'objet de sa mission.

D'Alexandrie, le 28 Septembre 1775.

La situation actuelle de ce pays est assez tranquille; Murat Bey, qui a ramené de Syrie les débris de l'armée de Mehemet & deux autres Beys, nommés Ibrahim & Jouslef, partagent aujourd'hui le Gouvernement.

De Moscou, le 20 Octobre 1774.

L'Ambassadeur d'Angleterre, après avoir reçu des dépêches extraordinaires de sa Cour, a eu plusieurs conférences avec le Vice Chancelier. Le courier qui en étoit chargé, doit retourner à Londres incessamment, & l'on dit que l'objet de ces

JANVIER. 1776. 201
dépêches est un nouveau Traité d'alliance entre
notre Cour & celle d'Angleterre; le résultat de ce
Traité est encore inconnu.

De Stockholm, le 2 Novembre 1775.

Il paroît un Edit du Roi pour ériger en Port
franc la Ville de Marstrand ou Mœlstrand, place
forte de la Norwége, dans le Gouvernement de
Bahus.

De Copenhague, le 14 Novembre 1775.

Au commencement de cette année on avoit fait
partir d'ici pour le Groenland un vaisseau, char-
gé de découvrir un port sur la côte méridionale de
ce pays; il en a trouvé un par les 60 degrés 40
minutes de latitude septentrionale. Jamais aucun
bâtiment Danois n'avoit navigué de ce côté-là.
Le vaisseau en question n'a rapporté à son retour
que peu de productions du pays, parce que les
habitans qui ne s'étoient pas attendus à un pareil
événement, n'avoient fait aucunes provisions
pour le commerce. Le canton que l'équipage a
visité, a été habité anciennement par les Peuples
du Nord. Il est renfermé entre des rivières, cou-
vert de gazon & planté d'arbres en différens en-
droits.

De la Haye, le 17 Novembre 1775.

Le Gouvernement, qui pour la défense de la
Colonie de Surinam a substitué aux Troupes ré-
gulieres des Troupes bourgeoises, a résolu de
porter jusqu'à 400 les Blancs qui commanderont
un corps nombreux de Negres affranchis.

I v

De Londres, le 22 Novembre 1775.

Si l'on en croit des lettres particulieres de la Nouvelle-Yorck, il regne beaucoup de division dans le Congrès, & le parti de l'administration ne se seroit point abusé dans les espérances qu'il a données, puisque ces lettres disent que le parti Républicain de cette assemblée, présidée par le sieur Adams, est extrêmement violent, & que le sieur Dickenson, auteur du *Fermier de Pensylvanie*, se montre entierement contraire à l'indépendance. Il y a, disent-elles, entre les sieurs Peyton, Randolph & Hancock une certaine jalousie qui fomente des dissensions. Tous les Membres du Congrès qui connoissent & qui chérissent les vrais intérêts de l'Amérique, ont désapprouvé l'invasion du Canada. Ils appréhendent les suites qui pourront en résulter; en un mot, continuent toujours les mêmes lettres, toute l'assemblée est dans la plus grande confusion. Un des plus violens d'entre ces Membres a déclaré qu'il étoit désolé d'être Membre du Congrès.

Le Général Montgomery qui commande les Troupes Provinciales, composées de deux Régimens de la Milice de New Yorck, d'un corps de Troupes de Connecticut & de quelques Sauvages, le tout formant environ 2000 hommes, a mis le siège devant Saint-Jean, qui est défendu par cinq ou six cents hommes aux ordres du Major Preston. La garnison se trouve dans la plus grande détresse, faute de provisions, & en conséquence le Général Carleton a résolu de la secourir. Il a rassemblé ses forces & a fait partir de Québec le sieur Maclane avec ses recrues d'Emigrans Royaux (qui sont Ecoissois). Il est déterminé à attaquer le camp du

Général Montgomery par trois endroits à la fois, Maclane d'un côté, lui Carleton d'un autre, & d'un troisieme la garnison de Saint-Jean qui fera une sortie. Ce Général qui sait que sa position & celle de la Province sont l'une & l'autre peu avantageuses, est décidé à brusquer l'affaire. Toutes les Troupes, y comprises les recrues de Maclane & la garnison de Saint-Jean, se montent à environ dix-huit cents hommes ou deux mille au plus. Tel étoit l'état des choses à Saint-Jean le 22 Octobre. Le vaisseau auquel on doit ces nouvelles, est parti de Québec le 25.

De Rome, le 15 Novembre 1775.

Sa Sainteté a fixé au 19 Novembre l'acte de sa prise de possession; cette cérémonie attire ici un très-grand nombre d'étrangers.

Quelques précautions que prennent toutes les cours d'Italie, chacune de leur côté, pour mettre nos côtes à l'abri des incursions des Barbaresques, ils ont encore enlevé dernièrement un petit bâtiment venant de Palerme à Malte. Ce dernier Gouvernement s'occupe d'augmenter sa marine pour procurer plus efficacement la sûreté publique.

De Venise, le 4 Novembre 1775.

Le 20 du mois dernier il fut publié par ordre du Magistrat de la santé, qu'il seroit incessamment procédé, dans l'Hôpital de la *Mendicanti*, à l'inoculation gratuite des sujets qui s'y présenteroient. Cette opération s'est faite, le 28, sur soixante personnes qui, juiqu'à leur guérison par-

faite, seront nourries & soignées aux dépens du Gouvernement.

De Gênes, le 4 Décembre 1775.

On mande de Parme que la nuit du 21 Novembre dernier on a enlevé, au delà du pont nommé *di Serbolo*, sur le torrent Enzo, à huit milles de la ville, la valise dont étoit chargé le Courier ordinaire de Parme à Mantoue, & qui contenoit des lettres, paquets & groupes d'argent destinés pour le Duché de Mantoue, l'Etat de Venise, l'Allemagne, l'Angleterre & la Hollande. Les lettres de cette ville, du 18 du mois dernier, pour ces différens Etats, étoient contenues dans cette valise. On ajoute que les poursuites qu'on a faites contre les auteurs de cet enlèvement, n'ont eu jusqu'ici aucun succès.

De Paris, le 8 Décembre 1775.

Le 4, le Maréchal Duc de Mouchy s'est rendu au Couvent des Cordeliers de cette ville, en qualité de Commissaire nommé par le Roi pour présider au Chapitre de l'Ordre de St-Michel. Il reçut ensuite Chevaliers de cet Ordre, les sieurs Poivre, Saly & Deslandes, précédemment admis & non reçus, puis les sieurs Gauthier, Beaujeard, Dumorey, de la Salle, Morat, Berengez, Boucher, Silvestre & Grignon, qui prêterent serment de fidélité entre ses mains.

Un Particulier a trouvé le secret connu des Anciens, de conserver les viandes pendant des années entières dans leur fraîcheur naturelle, sans perte & sans altération de leur goût ni de leurs succs.

Elles peuvent être transportées sans corruption dans l'un & l'autre hémisphère ; des expériences répétées ne laissent à l'inventeur aucun doute sur la solidité & la certitude de cette découverte , bien intéressante pour le service de la marine & celui des armées. Il offre , en cas qu'on veuille acquérir la possession de son secret , de le soumettre à toutes les épreuves qu'on jugera nécessaires.

P R É S E N T A T I O N S .

Le 29 Novembre , la marquise de Radepont a eu l'honneur d'être présentée à leurs Majestés & à la famille Royale , par la princesse de Tingry.

Le 3 Décembre , le vicomte de la Maillardiere , lieutenant pour le Roi en Picardie , de plusieurs sociétés d'agriculture , a eu l'honneur de présenter au Roi , à la Reine & à toute la famille royale , un ouvrage dont Sa Majesté avoit agréé la dédicace , intitulé : *Précis du Droit des gens , de la guerre , de la paix & des ambassades , première partie de la bibliothèque politique , à l'usage des sujets destinés aux négociations.*

Le sieur d'Argouges , conseiller d'état , a eu l'honneur de faire ses remerciemens au Roi , auquel il a été présenté par le Gard des Sceaux de France , pour la place de conseiller d'état ordinaire , vacante par la mort de sieur d'Ormesson.

La comtesse de Damas a eu l'honneur d'être présentée le même jour , à leurs Majestés & à la famille royale , par la comtesse d'Aulery.

Le sieur Sabatier de Galere, ministre plénipotentiaire du Roi, au près du Prince-Evêque de Liege, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le comte de Vergennes, ministre & secrétaire d'état, au département des affaires étrangères; il a également eu l'honneur d'être présenté à la Reine & à la famille royale, dans la même qualité.

Le 5 Décembre, le sieur Grivel a eu l'honneur de présenter au Roi & à la famille royale, un ouvrage de sa composition, en 3 volumes in-12, ayant pour titre: *la Théorie de l'éducation, ouvrage utile aux peres de familles & aux instituteurs.*

Le Dimanche 10 du même mois, les Agens généraux du Clergé de France, ont eu l'honneur de présenter au Roi & à la famille Royale, un ouvrage arrêté dans l'assemblée qui vient de se tenir, ayant pour titre: *avertissement aux fideles de ce Royaume, sur les avantages de la religion, & le danger de l'incrédulité*

Le même jour le chevalier de Roncherolles, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le duc d'Orléans, en qualité de chambellan de ce Prince.

L'après-midi du même jour, le comte de Monteynard, ministre plénipotentiaire du Roi près de l'Electeur de Cologne, de retour ici depuis quelque temps, a aussi eu l'honneur d'être présenté par le comte de Vergennes, ministre & secrétaire d'état au département des affaires étrangères à Sa Majesté, de laquelle il a pris congé pour retourner à sa destination.

Le même jour l'Assemblée générale du Clergé, composée de Cardinaux, d'Archevêques, d'Evêques & de députés du second Ordre, se rendit ici, & fut présentée par le sieur de Malesherbes, ministre & secrétaire d'état, chargé des affaires du Clergé, à l'audience du Roi, où elle avoit été conduite par sieur de Montouillet, maître des cérémonies, & par le sieur Watronville, aide des cérémonies. L'Archevêque de Bourges, au nom de l'Assemblée porta la parole à Sa Majesté; ensuite de quoi les Députés du premier & du second ordre, furent présentés & nommés au Roi par le cardinal de la Roche-Aymond, grand aumonier de France & président de l'Assemblée.

La marquise d'Allanson a eu l'honneur d'être présentée le 17 Décembre à leurs Majestés, ainsi qu'à la famille Royale, par la duchesse d'Har-court.

Les sieurs d'Agoty, troisième & quatrième fils du sieur d'Agoty, connu par son art de graver & d'imprimer en couleur, ont eu l'honneur de présenter à la Reine le premier cahier des plantes curieuses, dessinées d'après nature, dans les différentes terres des jardins du Roi; elles étoient gravées & imprimées selon les procédés de l'art, dont le pere est inventeur. Ils y ont ajouté un essai d'une de ces plantes imprimées sur satin, qui produit l'effet du broché & du pékin, & qui peut faire espérer de cette tentative une découverte utile au commerce.

La marquise de la Suze a eu l'honneur d'être présentée à leurs Majestés & à la famille Royale, par la comtesse de la Suze.

Le 17 du même mois, les Propriétaires des mines de charbons de saint Georges, ont eu l'honneur de présenter à Monsieur le plan du canal d'Anjou, ouvert sous la protection de ce Prince, qui a bien voulu permettre que ce canal portât son nom. Ils y avoient joint le plan d'une pyramide, que Monsieur leur a aussi permis d'ériger à l'embouchure du canal, pour consacrer la protection qu'il veut bien accorder à leur entreprise.

Le sieur Elie de Beaumont, avocat au Parlement, intendant des finances de Monseigneur le Comte d'Artois, & avocat général honoraire de Monsieur, a eu l'honneur de présenter au Roi, à la Reine, à Monsieur, à Madame, à Monseigneur le Comte d'Artois & à Monseigneur le Duc d'Angoulême, les deux médailles représentant *le bon vieillard & la bonne fille*, qui ont été données cette année aux deux couronnés. dans la fête morale & patriotique, que Sa Majesté a bien voulu agréer & autoriser, sous le nom de fête des bonnes gens. Les noms des deux couronnés & de leurs paroisses y sont gravés. Cet hommage de son zèle a été reçu avec bonté & avec satisfaction, & il lui a été permis d'avoir l'honneur de le renouveler tous les ans.

Le sieur Scheurz, chargé des affaires de la Cour de Danemarck, a présenté au Roi onze Gerfaulx d'Islande. Ce présent que Sa Majesté Danoise est dans l'usage de faire tous les ans, fut reçu par le marquis d'Entragues, grand fauconnier de France, en survivance du duc de la Vallière, & par le marquis de Forget, capitaine du vol du Cabinet.

N O M I N A T I O N S.

Le 26 Novembre le sieur Chifflet a prêté serment entre les mains du Roi pour la place de premier Président du Parlement de Metz.

Le Roi vient d'accorder un brevet d'enseigne de ses Gardes dans la compagnie de Luxembourg, au chevalier de Goyon, premier exempt de cette compagnie & brigadier de cavalerie.

Sa Majesté a aussi accordé la retraite au marquis de Montgommery, brigadier de cavalerie, enseigne & chef de brigade de ses Gardes-du-corps, compagnie de Luxembourg, qui est remplacé, en qualité de chef de brigade, par le chevalier de Quinemont, mestre-de-camp de cavalerie & ci-devant major des Gardes-du-corps de Monseigneur le comte d'Artois.

Le 6 de Décembre, la Princesse fille de la comtesse de Brienne, a été appréhendée au chapitre de Rémyremont, & a pris le nom de princesse Charlotte de Lorraine. Le 7, la princesse Christine de Saxe, abbesse de cette église, proposa au chapitre, pour sa coadjutrice, cette princesse qui fut agréée & élue en cette qualité, d'une voix unanime. La princesse Charlotte de Lorraine reçut en conséquence les complimens des Dames Chanoinesses de Rémyremont & de tous les différens Corps de la Ville. Il y eut, le même jour, des réjouissances publiques & une illumination dans toute la ville : la principale étoit en face du palais

Abbatial, où étoient les armes des deux maisons avec des inscriptions à leur louange.

Le Roi vient d'accorder les grandes entrées au comte de Maurepas, & les entrées de sa chambre au comte d'Estérbazy.

Le Roi vient de permettre au duc de Quintin, l'un de ses anciens menins, de prendre le titre de duc de Lorges.

Le 24, le sieur Brocqueville, missionnaire ; qui, sous le bon plaisir du Roi, a été nommé pour remplacer le sieur Allard dans la cure de Notre-Dame, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté & à la Famille Royale par le sieur Jacquier, supérieur-général de la congrégation de la mission.

N A I S S A N C E.

La Reine de Naples est accouchée heureusement, le 23 Novembre à sept heures & un quart, d'une Princesse, à qui le baptême a été administré par le Grand Aumônier : un Religieux de Ste Lucie du Mont, de l'ordre d'Alcantara, a eu l'honneur de la nommer, en qualité de parrain, Marie-Anne-Josèphe Antoinette-Françoise Gaétane-Thérèse-Amélie-Clémentine. Le Roi a ordonné, à l'occasion de cet événement, trois jours de gala & d'illumination ; il reçut hier les complimens de félicitation des Ministres étrangers, & admit les Corps civils & militaires à l'honneur de lui baiser la

main. La santé de la Reine est aussi bonne que son état peut le permettre.

M O R T S.

Jeanne Camus de Pontcarré, veuve de Louis-Christophe de la Rochefoucault-Langhac, marquis d'Urfé, grand bailli de Forêt, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, est morte à Paris le 12 Novembre, dans sa 72^e année.

Genevieve François, veuve d'Antoine Faucou, bourgeoise de cette ville, y est morte le 17 du même mois, rue Montmorency, à l'âge de 103 ans.

Claude-Henri Defusée de Voisenon, ministre du prince de Spire, ci-devant doyen du chapitre de Boulogne-sur-mer, l'un des quarante de l'Académie française, est mort le 24 en son abbaye, près de Voisenon, âgé de 67 à 68 ans.

Le pere de Vaux, ancien général de l'ordre des Minimes, est mort à Reims, le mois dernier, âgé de 80 ans.

Le sieur Lemée, doyen de la grand'chambre, est mort à Paris le 30 Novembre, âgé de 95 ans.

Charles Prosper Bauhin, marquis de Perreufe, nommé lieutenant général des armées du Roi,

212 MERCURE DE FRANCE.

par une promotion particulière en Janvier 1758 , après la défense qu'il fit à Harbourg , est mort à Paris le 29 Novembre , âgé d'environ 65 ans.

Marie-Catherine Damoy , femme de Louis Fouquet , maître coutelier à Evreux , y est morte le 11 Novembre dernier , âgée de 100 un ans : quoique paralysée depuis 8 ans , elle a conservé , jusqu'au dernier moment , une bonne vue & la gaieté de son caractère.

Le marquis de Mercy , ancien enseigne des Gardes-du-corps & brigadier des armées du Roi , est mort le 29 du même mois , en son château de la Guillerie près Tillere , âgé de 69 ans.

Albert-François Guislain , chevalier comte de la Tour Saint-Quentin & du Saint-Empire , est mort dans la province d'Artois , le 3 Décembre dans la 43^e année de son âge.

On vient d'apprendre la mort du Grand-Maître de l'ordre de Malte , arrivée le 9 Novembre , & l'élection du Bailli de Rohan de Poidux au Magistère.

Louise-Hélène le Brun de Dinteville , dame de l'ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice-Reine , veuve de Pierre-Grégoire comte d'Orlick de Lafiska , lieutenant-général des armées du Roi , chevalier grand-croix de l'Epée de Suede , adjudant-général de feu Sa Majesté le Roi de Pologne , est morte à Paris le 12 Décembre , dans sa 67^e année.

Le 16 du même mois , le sieur Allard , Curé de l'Eglise de Notre-Dame , paroisse du Roi , est

mort en cette ville, dans la 75^e année de son âge.

Hector de Levis, ancien Précenteur & comte de l'Eglise de Lyon, y est mort le 12 du même mois.

LOTÉRIES.

Le cent quatre-vingtième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 23 du mois de Décembre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N^o. 56932. Celui de vingt mille livres au N^o. 44470, & les deux de dix mille, aux numéros 41938 & 49374.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 Décembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 36, 17, 50, 39, 49. Le prochain tirage le fera le 5 Janvier

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Ode sur le sacre & le couronnement de Louis XVI.	<i>ibid.</i>
Vers à Mde de B***.	9
Le Seigneur, le Bourgeois & leurs Chiens,	10

214 MERCURE DE FRANCE.

A M. *** qui dans une Epître me demandoit des vers,	<i>ibid.</i>
A celle que j'aime,	12
Julie ou les effets du préjugé,	14
Henri IV dans le Conseil de Louis XVI,	22
Vers à M. Dureau,	26
A Mde la Marquise de C...	<i>ibid.</i>
Quatrain à Madame ***.	27
Etrennes philosophiques,	<i>ibid.</i>
Vers à M. l'Abbé Giraud,	29
Orphée,	31
Le Loup & le Renard,	37
A Mde la Comtesse de ***.	38
Vers sur la mort de M. du Tressan,	39
Chanson sur les plumes que portent aujourd'hui nos Dames,	40
Couplets adressés à Mde Pl...	42
Vers sur la mort de M. l'Abbé de Voisenon, de l'Acad. Française,	43
A Mgr le Comte de Saint-Germain,	44
Explication des Enigmes & Logoglyphes,	<i>ibid.</i>
ENIGMES,	45
LOGOGYPHES,	47
Parodie d'un air Italien,	49
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	53
Eloge de Nicolas de Catinat,	<i>ibid.</i>
Nouveaux plaidoyers à l'usage des Colléges,	59
Nouvelles leçons Françaises,	61
Traité sur les coutumes Anglo-Normandes,	62
Principes & usages concernant les dîmes,	63
La Finance politique,	64
La Tonotechnie,	68
Le Livre des Seigneurs,	71

Méthode des Terriers ,	73
Traité des Jardins ,	76
De novorum offium regeneratione experimen- ta, &c,	78
Diction. vétérinaire & des animaux domesti- ques ,	79
Mémoire sur le Coucou ,	86
Beauté de la Nature ,	87
La Nature considérée ,	<i>ibid.</i>
Manuel du Meunier ,	91
Le Spectateur François ,	<i>ibid.</i>
Le dix huitieme siecle vengé ,	100
Journal de Lecture ,	102
Histoire de Maurice , comte de Saxe ,	143
Lettre à M. le Baron d'Espagnac ,	145
Diction. historique , géographique , portatif de l'Italie ,	147
Annonces littéraires ,	151
ACADÉMIES.	154
————— Royale de Chirurgie ,	<i>ibid.</i>
SPECTACLES.	157
Concert Spirituel ,	<i>ibid.</i>
Opéra ,	159
Comédie Françoisé ,	166
Comédie Italienne ,	<i>ibid.</i>
ARTS.	167
Gravures ,	<i>ibid.</i>
Musique.	172
Almanachs ,	175
Histoire naturelle ,	178
Lettre de M. de Voltaire à M. Beguiller ,	<i>ibid.</i>
————— à M. le comte de Sch...	179
————— à M. Descartés ,	180

216 MERCURE DE FRANCE.

Lettre à M. de L. sur une fête donnée en l'honneur du Roi,	181
— de M. Valmont de Bomare,	184
Variétés, inventions, &c.	185
Bienfaisance.	189
Anecdotes.	191
AVIS,	195
Nouvelles politiques,	200
Présentations,	205
Nominations,	209
Naissance,	210
Morts,	211
Loteries,	213

A P P R O B A T I O N .

JAI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le Mercure de Janvier 1776, premier volume. Je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impression.

A Paris, ce 2 Janvier 1776.

DE SANCY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe
près Saint Côme.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES:

JANVIER, 1776.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine,
près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Chrifline, que l'on prie d'adrefler, francs de port, les paquets & lettres, ainfi que les livres, les eftampes, les pièces de vers ou de profe, la muſique, les annonces, avis, obſervations, anecdotes, événemens finguliers, remarques ſur les ſciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut inſtruire ou amuſer le Lecteur. On prie auſſi de marquer le prix des livres, eftampes & pièces de muſique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils ſont invités à concourir à ſa perfection; on recevra avec reconnoiſſance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompensés ſur le produit du Mercure.

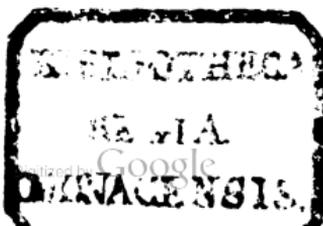
L'abonnement du Mercure à Paris eſt de 24 liv: que l'on paiera d'avance pour ſeize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province eſt de 32 livres pareillement pour ſeize volumes rendus francs de port par la poſte.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume eſt de 36 ſols pour ceux qui n'ont pas ſouſcrit, au lieu de 30 ſols pour ceux qui ſont abonnés.

On ſupplie Meſſieurs. les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poſte, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Chrifline.



*On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux
suivans, port franc par la Poste.*

- JOURNAL DES SAVANS**, in-4°. ou in-12, 14 vol. à
Paris, 16 liv.
Franc de port en Province, 20 l. 4 f.
- JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES**, 24 cahiers
par an, à Paris, 12 l.
En Province, 15 l.
- BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES ROMANS**, Ouvrage
périodique, 16 vol. in-12. à Paris, 24 l.
En Province, 32 l.
- LA FRANCE ILLUSTRE OU LE PLUTARQUE FRANÇOIS**,
13 cahiers in-4°. avec des Portraits, par M. Turpin,
prix, 30 liv.
- GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE**, à Paris,
port franc par la poste, 18 l.
- JOURNAL ÉCCLÉSIASTIQUE**, par M. l'Abbé Dinouart,
14 vol. par an, à Paris, 9 l. 16 f.
Et pour la Province, port franc par la poste, 14 l.
- JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES**, 12 vol in-12 par an,
à Paris, 18 l.
Et pour la Province, 24 l.
- JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GENÈVE**, 36
cahiers par an, à Paris & en Province, 18 l.
- LE SPECTATEUR FRANÇOIS**, 15 cah. par an, à Paris, 9 l.
Et pour la Province, 12 l.
- LA NATURE CONSIDÉRÉE**, 52 feuilles par an, pour
Paris & pour la Province, 12 l.
- SUITE DE TRÈS-BELLES PLANCHES in-folio, ENLUMINÉES
ET NON ENLUMINÉES**, des trois règnes de l'Histoire
Naturelle, avec l'explication, chaque cahier broché,
prix, 30 l.
- JOURNAL DES DAMES**, 12 cahiers, de chacun 5 feuilles,
par an, pour Paris, 12 l.
Et pour la Province, 15 l.
- L'ESPAGNE LITTÉRAIRE**, 24 cahiers par an, à Paris, 18 l.
En Province, 24 l.
- JOURNAL LITTÉRAIRE de Berlin**, 6 vol. in-12. par an;
à Paris, 15 l.
- JOURNAL DE LECTURE**, ou choix de Littérature & de
Morale, 12 parties in 12. dans l'espace de six mois,
franc de port à Paris & en Province, prix par abon-
nement, 15 liv.

A ij

Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire.

Di&onnaire historique & géographique d'Italie, 2 vol. grand in-8°. rel. prix	12 l.
Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences naturelles, in-8°. rel.	5 liv.
Précèptes sur la santé des gens de guerre, in-8°. rel.	5 liv.
De la Connoissance de l'Homme, dans son être & dans ses rapports, 2 vol. in-8°. rel.	12 l.
Traité économique & physique des Oiseaux de basse-cour, in-12 br.	2 l.
Di&. Diplomatique, in-8°. 2 vol. avec fig. br.	12 l.
Di&. Héraldique, fig. in-8°. br.	3 l. 15 s.
Révolutions de Russie, in-8°. rel.	2 l. 10 s.
Spectacle des Beaux-Arts, rel.	2 l. 10 s.
Di&ion. Iconologique, in-8°. rel.	3 l.
Di&. Ecclef. & Canonique, 2 vol. in-8°. rel.	9 l.
Di&. des Beaux-Arts, in-8°. rel.	4 l. 10 s.
Abrégé chronol. de l'Hist. du Nord, 2 vol. in-8°. rel.	12 l.
———— de l'Hist. Ecclésiastique, 3 vol. in-8°. rel.	18 l.
———— de l'Hist. d'Espagne & de Portugal, 2 vol. in-8°. rel.	12 l.
———— de l'Hist. Romaine, in-8°. rel.	6 l.
Théâtre de M. de Saint-Foix, nouvelle édition, 3 vol. brochés,	6 l.
Théâtre de M. de Sivry, vol. in-8°. br.	2 l.
Bibliothèque Grammat. in-8°. br.	2 l. 10 s.
Lettres nouvelles de M ^{de} de Sévigné, in-12 br.	2 l. 10 s.
Les mêmes, pet. format,	1 l. 16 s.
Poème sur l'Inoculation, vol. in-8°. br.	3 l.
Traité du Rakitis, ou l'art de redresser les enfans contre-faits, in-8°. br. avec fig.	4 l.
Eloge de la Fontaine, par M. de la Harpe, in-8°. br.	1 l. 4 s.
Les Muses Grecques, in-8°. br.	1 l. 16 s.
Les Odes Pythiques de Pindare, in-8°. br.	5 l.
Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c. in-fol. avec planches br. en carton,	24 l.
Mémoires sur les objets les plus importans de l'Architecture, in-4°. avec fig. br. en carton,	12 l.
Les Caractères modernes, 2 vol. br.	3 l.
Mémoire sur la Musique des Anciens, nouvelle édition, in 4°. br.	7 l.
Journal de Pierre le Grand, in-8°. br.	1 l.
L'Agriculture réduite à ses vrais principes, vol. in-12. broché,	2



M E R C U R E

D E F R A N C E .

J A N V I E R , 1 7 7 6 .

P I È C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E .

L E S O N G E D E P R O P E R C E .

Imitation.

J e reposois dans le vallon sacré
Qu'arrosent les eaux d'Hippocrène ;
Et laissant-là mon luth à Vénus consacré,
O Rome ! je pensois avoir assez d'haleine
Pour célébrer tes Rois , tes Consuls , tes Césars ;

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Et tes nombreux enfans descendans du Dieu Mars.

Déjà je m'approchois des rives du Permesse ,

Pour humecter mes levres de ses eaux ;

Mais Apollon caché sous de rians berceaux ,

M'apperçoit , me retient , & calme mon ivresse.

« Ne chante pas Bellone & Mars ensanglantés :

« Le sentiment peut seul échauffer ton génie ;

« Couronné par l'Amour , les Grâces & Délie ,

« Est-ce à toi d'invoquer d'autres Divinités ? »

Il dit ; & sur le champ , par un geste il m'indique

Où je dois prudemment porter mes foibles pas :

C'est au fond du vallon , dans une grotte antique ,

Que sans les soins du Dieu l'on ne découvre pas.

Des myrtes enlacés en ombragent les routes ;

Un tapis de verdure y conduit en rêvant ;

L'argile y représente un Silene dormant ,

Des tambourins sont suspendus aux voûtes ;

Et l'on entend dans le lointain

Le chalumeau de Pan , la flûte de Sylvain.

Sur mille fleurs nouvellement écloses ,

L'Aganippe y couloit sans bruit & sans dessein ;

Les oiseaux de Vénus élevés dans mon sein ,

Dans ses flots argentés plongeoiient leurs becs de

roses.

C'est là que les neuf Sœurs , sur un banc de gazon ,

Préparoient leurs présens aux enfans d'Apollon.

Aux thyrses de Bacchus l'une attache le lierre ;

L'autre cueille un laurier pour couronner Homère ;

Celle-là, qui connoît le prix d'une chanson,
 Destine une guirlande au tendre Anacréon.
 « Il est aussi pour toi des guirlandes nouvelles,
 » Me dit en souriant une des Immortelles :
 » Mais renonce, Properce, à d'impuissans efforts ;
 » Ne suis pas ces Héros tourmentés par la gloire,
 » Poussant le char de la victoire
 » Sur des monceaux de mourans & de morts ;
 » Prends des sujets plus doux, chante toujours
 » Délie ;
 » Que ton char mollement roule sur le gazon ;
 » Qu'il mene les Amans, les Belles, la Folie,
 » Et tout le train d'Amour qui trouble la raison ;
 » Que ton petit recueil, ton code de Cythere
 » Soit répandu par tout, pour être lu souvent ;
 » Et que l'Amante solitaire
 » En méditant tes vers attende son Amant ».
 Therpsicore à ces mots humecte un peu ma lèvre
 De l'eau de l'Aganippe où puisoit Philetas *.
 Je m'éveille agité d'une plus douce fièvre,
 Je pense à ma Délie & je vole en ses bras.

* Poète Elégiaque.



L' H O M M E.

O D E.

Tu quis es ?

Vous qui de la science avez sondé l'abyfme,
 Parlez, instruifez-moi, Philofophe fublime !
 Eclairez mon efprit & confolez mon cœur.
 Ecartez loin de moi l'erreur que je redoute,
 Et montrez-moi la route
 Qui nous conduit au vrai, qui nous mene au
 bonheur.

C'eft en vain que j'obferve un être inconcevable.
 Sa grandeur me ravit, fa mifere m'accable.
 Dites ce qu'il fera, ce qu'il eft, ce qu'il fut.
 Il s'éleve, il s'élance au féjour du tonnerre,
 Il rampe fur la terre,
 Et Roi de la Nature il en eft le rebut.

C'eft l'homme. Quel prodige! A travers fa foi-
 bleffe,
 Je vois briller encor fon antique nobieffe.
 Son efprit eft borné, fes vœux font infinis...
 Myftère impénétrable à l'humaine fageffe,
 Et qui confond fans celle
 Des profanes mortels les efforts réunis.

Précepteurs de la Grece , élèves du Portique ,
 Je vous consulte en vain ; aucun de vous n'expli-
 que

Ce problème étonnant , tant de fois discuté.
 Tristes consolateurs ! vos maximes pompeuses
 Sont des lucurs trompeuses ,
 Que fait évanouir l'auguste vérité.

Eh ! que m'apprenez-vous, contemplateur sévère ?
 Que sert à ma douleur votre doctrine austère ?
 Vous aigrissez mes maux sans jamais les guérir !
 Toi , qui des voluptés fis ton bonheur suprême ,
 J'en atteste toi-même ,
 Tu connus le dégoût , l'ennui , le repentir.

Ah ! d'erreurs en erreurs chacun de vous m'afflige ,
 Et Pyrrhon parmi vous peut sembler un prodige ;
 Vos rêves excusoient ce sceptique insensé.
 Je méprise , je hais le sublime délire
 Que l'orgueil vous inspire ,
 Qui , sans remplir l'esprit , laisse le cœur glacé.

J'admire & je chéris cette saine morale
 Que vos savans écrits offrent par intervalle :
 Mais vous ignorez tous & l'homme & son destin,
 Lorsque vous m'étalez le dogme le plus saec ,
 J'en fais un vain usage ,
 Si je ne connois pas mon principe & ma fin

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

O soudaine clarté ! quelle est cette immortelle ?
Elle descend des cieuz , & tout brille autour d'elle.
Quel port majestueux ! quels charmes innocens !
Tout profane desir se calme en sa présence ;
Mortels, faites silence,
Et pleins d'un saint respect , écoutez ses accens.

« Je précède les temps. Née au sein de Dieu
» même ,

» Je puis seule guérir l'aveuglement extrême
» Qui des tristes humains prolonge le malheur.

» Ouvrez enfin les yeux ; ma lumière divine
» Va , de votre origine ,

» Vous montrer à la fois la honte & la splendeur.

» Des mains de l'Eternel tu reçus l'existence ,
» Etre foible & borné , doué d'intelligence ,
» Œuvre du Tout-Puissant , de son souffle animé !
» Si l'erreur & la mort sont ton affreux partage ,
» En toi je vois l'image
» Et les traits immortels du Dieu qui t'a formé.

» Pourrois-tu , sans frémir d'un orgueil détestable ,

» Ecouter de ta chûte l'histoire lamentable ?

» Oh ! combien tu déchu d'un état glorieux !

» Si tu peux en douter , dis pourquoi l'ignorance ,
» Les maux & la souffrance

» T'assiégent sans cesse , à tout âge , en tous
» lieux ?

» Tu ne peux concevoir comment un cœur re-
» belle

» Put armer contre toi la sagesse éternelle ,

» Et te précipiter dans la nuit du trépas.

» Ton crime est évident ; le mal est sur la terre ;

» Je vois par-tout la guerre ,

» Et la tombe est le terme où s'adressent tes pas.

» Dieu ne peut être injuste & punir l'innocence ;

» Et la douleur , hélas ! préside à ta naissance ;

» J'entends tes cris plaintifs , je vois couler tes

» pleurs.

» Tu l'as donc mérité ce châtiment sévère.

» O profonde misère !

» Qui pourra te comprendre & finir tes malheurs ?

» Qu'importe , si tu l'es , comment tu fus cou-
» pable ?

» Pleure , sans t'effrayer , sur ton sort déplorable ;

» Ose lever encor les yeux vers ton auteur ;

» De ton opprobre même il fait tirer sa gloire ;

» Et , pourras-tu le croire ?

» Dieu même d'un ingrat est le libérateur.

» O prodige inouï d'amour & de clémence !

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

- » A l'homme criminel Dieu prête sa puissance ,
- » Et daigne se couvrir de ta fragilité.
- » Dieu , d'un œil de pitié regardant son ouvrage ,
 - » Peut seul venger l'outrage
- » Fait par un vil pécheur à la Divinité.

- » C'est tout ce que le ciel te permet de connoître ,
- » Et ce mystère seul peut expliquer ton être.
- » Sous mon joug l'homme est libre & ne craint plus
 - » l'erreur :
- » Sans moi , foibles mortels , votre vaine science ,
 - » Pire que l'ignorance ,
- » Egare votre esprit & corrompt votre cœur.

- » Qui peut de vos desirs borner l'inquiétude ,
- » De vos opinions fixer l'incertitude ,
- » Calmer cet Océan par les vents agité ?
- » Seule du vrai bonheur je vous montre la source ,
 - » Et l'heureuse ressource
- » Qui signale pour vous la suprême bonté.

- » C'est peu de me prêter une oreille attentive ,
- » C'est votre cœur sur-tout qu'il faut que je cap-
 - » tive ;
- » La vérité se cache aux superbes esprits.
- » Dieu n'ouvre les trésors de sa science auguste
 - » Qu'à l'homme simple & juste ,
- » Touché de ses leçons , de ses grandeurs épris.

» Consultez de ce Dieu les sacrés interprètes.
» Le sang pur des Martyrs & la voix des Prophètes
» Sauront se faire entendre à vos cœurs incertains,
» Remontez jusqu'au temps de l'antique alliance ,
» Voyez la Providence ,
» Toujours fidèle & stable , accomplir ses desseins »

» La race dispersée & jamais confondue
» De la Divinité jusqu'à vous descendue ,
» Célèbre , sans les voir , les bienfaits éclatans.
» Des titres du chrétien toujours dépositaire ,
» Ce Peuple vous éclaire ,
» Et la vérité sainte embrasse tous les temps ».

Elle dit ; & frappé d'une vive lumière ,
J'abandonne & soumetts mon âme toute entière
A ces dogmes divins , dont je suis transporté ;
Tandis que mes regards , où l'ardeur étincelle ,
Poursuivent l'Immortelle ,
Qui s'envole au séjour de la félicité.

Par M. Marteau.



LE SACRIFICE D'ABRAHAM.

Poëme Dramatique.

P E R S O N N A G E S.

ABRAHAM.

SARA.

ISAAC.

UN ANGE.

SUITE DE SARA.

La Scène est sur une montagne.

S C È N E I.

ABRAHAM *seul.*

(Il est à genoux, & la scène est censée commencer à l'instant où un Ange vient de lui annoncer qu'il faut qu'il immole son fils).

QUAI-JE entendu? veillai-je? & ciel! est-il possible?...

Quel sacrifice affreux & quel ordre terrible!

Non... fuis, Abraham, fuis!... Où porté-je mes pas?

Mon fils !... & je pourrois lui donner le trépas !
 Moi !.. moi !.. C'est donc ici l'enceinte redoutable
 Où je dois immoler... Qu'ai-je dit , misérable ?
 J'immolerois mon fils ! je serois son bourreau !
 Non... plutôt qu'en mon sein j'enfonce le couteau.

(*Après un silence*).

Grand Dieu , dont la bonté surpasse la puissance ,
 Quand te lasseras-tu d'éprouver ma constance ?
 Tu lis en moi ; tu fais que , docile à ta voix ,
 J'ai tout abandonné pour adorer tes loix . . .
 Je ne me repens point de ma persévérance ;
 Mais est-ce donc pour prix de mon obéissance ;
 Qu'il me faut immoler l'espoir de mes vieux ans ,
 Un fils que je devois à tes soins bienfaisans.
 Lorsqu'autrefois , privé du doux titre de pere ,
 J'implorois à genoux ta bonté tutélaire ,
 Devois je présumer qu'au comble des malheurs ,
 Sur ce funeste don je verserois des pleurs !
 Mais s'il faut aujourd'hui t'obéir sans murmure ,
 Etouffe dans mon cœur le cri de la nature :
 Ta voix puissante en vain m'excite à la trahir ;
 Dieu juste ! je suis pere & ne puis t'obéir.

(*Après un second silence*).

De quel front oserai-je aborder une mere ?
 De quel œil verra-t-elle un monstre sanguinaire ;
 Un tigre , un furieux , dont le bras meurtrier
 Dans le sein de son fils auroit plongé l'acier ?

16 MERCURE DE FRANCE.

Maïta voix exigeant ce cruel sacrifice ,
Retentit dans mon cœur ?.. S'il faut qu'il s'accom-
plisse ,

Eh bien ?.. j'obéirai ; mais , de la même main ,
Après ce coup affreux je me perce le sein . . .
J'entends du bruit ; je vois l'objet de ma tendresse ;
Conduit par le respect , sur mes pas il s'empresse :
Il ne fait point que , loin de lui tendre les bras ,
Son pere infortuné doit causer son trépas.

SCÈNE II.

ABRAHAM, ISAAC.

ISAAC.

De l'aurore aujourd'hui devançant la lumière,
Sans suite que moi seul , sans prévenir ma mere ;
Vous m'avez dans la fuite avec vous entraîné :
Isaac s'est soumis : vous l'aviez ordonné.
Mon pere , en votre cœur permettez-moi de lire ;
De vos secrets desseins daignez enfin m'instruire ,
Daignez...

ABRAHAM.

Oui , mon fils , oui : vous allez les savoir ;

ISAAC.

Mon pere...

A B R A H A M.

Ecoutez-moi. Notre premier devoir
 Est d'obéir à Dieu : c'est une loi suprême
 Que dans le cœur de l'homme il a gravé lui-même.
 Cet Être tout-puissant , & jaloux de ses droits ,
 Commande à l'Univers , & tout cede à ses loix.
 Ose-t on les enfreindre ? Il arme son tonnerre ,
 Et ses carreaux brûlans épouvantent la terre.
 Je goûtois cette nuit la douceur du repos ,
 Quand son Ange paroît & m'adresse ces mots :
 « Leve-toi ; prends ton fils , fors , & sur ces mon-
 » tagnes ,
 » Dont le sommet brillant couronne tes campa-
 » gnes ,
 » Rends-toi , sans différer , aux volontés du ciel ;
 » Là , je t'expliquerai l'ordre de l'Eternel ».
 Il dit ; à cette voix qui frappe mon oreille ,
 Je me leve interdit , je m'apprete & t'éveille.
 Arrivé dans ce lieu je me jette à genoux ,
 Et l'Ange du Seigneur m'annonce son courroux.
 Je ne fais quel forfait a blessé sa justice ;
 Mais elle est offensée & veut un sacrifice.
 C'est moi qu'elle a choisi...

I S A A C.

Vous , mon pere !

A B R A H A M *à part.*

O douleur !

18 MERCURE DE FRANCE.

I S A A C.

L'obtiendrai-je avec vous cet immortel honneur ?

A B R A H A M.

Oui.

I S A A C.

Qu'attendez-vous donc pour expier ce crime ?

A B R A H A M.

Mon fils ! ..

I S A A C.

Pourquoi tarder... Mais.. quelle est la victime ?

A B R A H A M.

Le ciel... le ciel...

I S A A C.

Des pleurs s'échappent de vos yeux.

A B R A H A M.

Bientôt vous apprendrez l'ordre émané des cieux ;
Bientôt... On vient ; Sara !..

(*A part*).

Sara !.. que la présence

En ce funeste instant augmente ma souffrance !

SCÈNE III.

ABRAHAM, SARA, ISAAC, SUITE DE
SARA.

S A R A.

Abraham, est-ce vous... Est-ce vous que je voi ?
C'est ainsi qu'à Sara vous gardez votre foi !
Vous m'abandonnez ; vous ! ma plus chere espé-
rance !

N'ai-je donc plus de droits à votre confiance ?
Vous emmenez mon fils... Quel est votre dessein ?

A B R A H A M.

Chere épouse...

S A R A.

Parlez ; expliquez-vous enfin.
Qui vous oblige à fuir ainsi qu'un homicide ?

A B R A H A M.

Je ne fuis point , Sara : l'Eternel est mon guide ;
Je ne fais qu'obéir à ses justes décrets.
Vous connoissez mon cœur, respectez mes secrets.

S A R A.

En devez-vous avoir ?

A B R A H A M.

Vous me rendrez justice...
Quand il en sera temps.

S A R A.

Loin de moi l'artifice !
Je vous ouvre mon ame & ne puis vous cacher
Combien votre silence a de quoi me toucher.
D'un songe dont l'horreur cette nuit m'a frappée,
Ce matin, l'ame encor toute préoccupée,
Je m'éveille, vous nomme, & ne vous trouvant
pas,
Je me fais au hasard conduire sur vos pas.
Je vous rejoins, Seigneur, & vous suivrai sans
cesse...

A B R A H A M *tendrement.*

Laissez-moi.

S A R A.

Vous n'osez soulager ma tristesse !..
Eh ! quels sont donc enfin ces ordres si pressans
Que le ciel..

A B R A H A M.

Respectez les décrets tout-puissans.

S A R A.

Je suis à l'Eternel ainsi que vous soumise ;

Mais pourquoi me cacher une juste entreprise ?

ABRAHAM.

Ainsi le ciel l'ordonne.

SARA.

Et mon fils!

ABRAHAM.

Votre fils!..

Il doit m'accompagner.

SARA.

Il le doit... Je frémiss!...

Je ne fais. en mon cœur de secrettes alarmes...

ABRAHAM *à part.*

Affreux pressentimens! (*haut*) Séchez, séchez vos larmes;

Bannissez loin de vous ces indignes terreurs.

SARA.

Hélas!

ABRAHAM.

Devez-vous donc redouter des malheurs?

Dieu vous protège.

SARA.

Il voit, il juge ma foiblesse

22 MERCURE DE FRANCE.

Et me pardonnera le trouble qui me presse.
Je suis mere & j'ai lieu de tout craindre... Mais
vous,
Daignez au moins, daignez... J'embrasse vos ge-
doux :
Quel terme fixez-vous à ma douleur amere ?

A B R A H A M.

Avant que le soleil ait fini sa carrière,
Vous verrez votre époux : il en fait le serment :

S A R A.

Il n'y manquera point, son cœur m'en est garant.

A B R A H A M.

Allez.

S A R A.

Adieu, mon fils... mon fils !..

I S A A C.

Adieu, ma mere :

S A R A.

Je vous crois, Abraham, vertueux & sincere ;
Cet espoir me suffit : s'il se pouvoit .. Adieu.

A B R A H A M.

Sara, partez sans crainte, & fiez-vous à Dieu.
(*A part*).

Quel entretien !.. Combien mon ame est déchirée !

SCÈNE IV.

ABRAHAM, ISAAC.

ABRAHAM.

J'ai promis de parler, ma parole est sacrée,
Mon fils, & vous allez apprendre dans l'instant
Ce qu'exige de vous des cieux l'Être puissant.
Mais avant, ô mon fils! parlez-moi sans con-
trainte:

Ne ressentez-vous point ni foiblesse, ni crainte?
Quels que soient mes desseins, saurez-vous
m'obéir?

ISAAC.

Ah! mon père! est-ce à moi?... Quand il faudroit
périr...

ABRAHAM.

C'en est assez, mon fils... embrassez-moi...

ISAAC.

Mon père...

ABRAHAM.

O moment douloureux! arrête! triste & sévère!

ISAAC.

Quel est donc le sujet de trouble où je vous vois?

24 MERCURE DE FRANCE.

Le ciel est offensé ; parlez... vengez ses droits.

A B R A H A M.

Eh bien ? . . .

I S A A C.

Seigneur . . .

A B R A H A M.

Apprends.. Que ne faut-il ma vie ?

Le ciel . .

I S A A C.

Le ciel !

A B R A H A M.

Il veut que . . je te sacrifie.

Le mot m'est échappé , grand Dieu !..

I S A A C.

J'obéirai.

A B R A H A M.

Toi !

I S A A C.

Moi.

A B R A H A M.

Non , mon fils , non : mon bras désespéré
Plutôt contre mon sein tournera cette épée.

I S A A C.

Mon perc . . .

A B R A H A M.

A B R A H A M .

Dans ton sang je la verrois trempée !
 Non ; ce cruel effort est au-dessus de moi . . .
 Malheureux ! . . .

I S A A C .

Si du ciel telle est l'auguste loi ! . . .

A B R A H A M .

Ne lui pas obéir seroit-il donc un crime ?

I S A A C .

Ah ! s'il m'a destiné pour être sa victime ,
 Pour me sauver , hélas ! vos efforts seroient vains .

A B R A H A M .

Quoi ! d'un tel sacrifice ensanglanter mes mains !
 Dieu puissant ! . . . T'immoler l'objet de ma tendresse !

I S A A C .

Il est vrai que , comptant sur sa sainte promesse ,
 J'espérois voir un jour mes enfans glorieux ,
 Croître & former chacun mille peuples nombreux .
 Mais il ne le veut point , frappez : l'Être Suprême
 Exige cet effort .

A B R A H A M .

Punit-on ceux qu'on aime ?

II. Vol.

B

I S A A C.

Dieu vous a commandé , c'est à vous d'obéir.
 Vous hésitez , Seigneur ? frappez ; je fais mourir.

A B R A H A M.

Eh bien ? Tu me verras à tes ordres fidele ,
 O mon Dieu ! mais pardonne à l'amour paternelle :
 Dans ce moment affreux tous mes sens sont saisis...

(*Se précipitant dans les bras d'Isaac*).

Pour la dernière fois embrasse-moi , mon fils.

I S A A C à genoux.

Faites votre devoir , arrachez-moi la vie.

A B R A H A M.

Ah ! mon bras s'y refuse... Une force infinie
 Me retient... Le tonnerre a grondé par trois fois ;
 Le ciel s'irrite...

(*Il leve le bras*).

S C È N E V.

UN ANGE, ABRAHAM, ISAAC.

L' A N G E.

Arrête , & reconnois ma voix.
 L'Eternel est content de ton obéissance ,

Abraham : il vouloit éprouver ta constance ;
C'en est assez.

SCÈNE VI & dernière.

ABRAHAM, SARA, ISAAC, SUITE DE
SARA.

S A R A.

Que vois-je?.. Ah! grand Dieu!.. j'en frémis! .
Barbare, à ta fureur que j'arrache mon fils!

A B R A H A M.

Modérez-vous, Sara...

S A R A.

Fuis loin de moi ; fuis, traître ;
Vas, lâche, je t'ai vu ; j'apprends à te connaître.
C'étoit donc, ô mon fils ! pour te ravir le jour
Qu'il m'éloignoit...

I S A A C.

Ma mere. ..

S A R A.

Est-ce ainsi que l'amour...

B ij

A B R A H A M.

Calmez-vous, chere épouse, il n'est plus temps
de craindre :

Le ciel est satisfait & je cesse de feindre,
Il m'avoit de mon fils ordonné le trépas,
Je l'immolois. . Son Ange a retenu mon bras.
Dans cet heureux instant, jugez de sa clémence :
Ce Dieu juste ne veut que notre obéissance.
Emmenez votre fils, & soyez désormais
Soumise avec respect à ses divins décrets.

Et vous qui, sans frayeur, dans un âge timide,
Avez tendu le sein à mon fer homicide,
Qui, quoique menacé de l'horreur du trépas,
Accusiez même encor la lenteur de mon bras,
Mon cher fils, apprenez de mon obéissance
Que le ciel n'a jamais opprimé l'innocence,
Qu'il fait la conserver, & que du haut des cieux
Sur celui qu'il protège il a toujours les yeux.

*Par M. W..d'A***.*

L'HOMME & LE VER DE TERRE.

Apologue.

VIL insecte, à mes yeux oses-tu bien paraître ?
Vîte, rentre dans le tombeau,

Disoit un jour un Petit-Maître
 A certain foible Vermisseau
 Qu'il rencontra sur son passage;
 De toi, de tes pareils, tiens, voilà le partage...
 Et soudain il le foule au pié.
 Toi même tu me fais pitié,
 Dit l'insecte rampant sous l'herbe;
 O homme ! ton orgueil égare ta raison !
 N'es-tu pas fait pour moi, mortel vain & superbe ?
 Pourquoi donc m'outrager ?.. Je fais que, sans
 façon,
 Le plus foible ici bas est celui qu'on opprime ;
 A ce titre tu peux m'écraser à présent :
 Mais songe que dans un moment,
 Tu vas devenir ma victime.

Par M. Houllier de Saint Remy.

*L'ENFANT & LE CHATEAU DE
 CARTES.*

DANS cet âge où tout est plaisir,
 Un Enfant, pour se divertir,
 Dans un jardin vouloit construire
 Ce qu'on nomme un petit Château ;
 De cartes il fait un monceau...
 Un coup de vent vient tout détruire ;

B iij

Triste , il ramasse les débris :
 « Sans doute je-m'y suis mal pris ; »
 Il va , revient , court , se tourmente ;
 Les murs sont faits , « Qu'il sera beau ,
 » Mon petit-Château ! . . » Vaine attente !
 Le vent s'élève , & de nouveau
 Renverse forts & citadelles.

Semblables à ce jeune Enfant ,
 Les mortels s'agitent souvent
 Pour de pénibles bagatelles.

Par le même.

L E S I N S T R U M E N S .

Vers à mettre en musique.

JE vous adore , aimable mélodie ;
 Venez , fille des sentimens ,
 Animez tous les instrumens :
 C'est l'ame del'Amour qui leur donne la vie ;
 Venez charmer tous mes momens.

Orgue majestueux , charme de l'harmonie ,
 Tu peins rapidement les éclairs du génie . . .
 Mais , arrête . . . J'entends sous les doigts de Ninon
 S'unir la voix d'Amour & le luth d'Amphion.

Résonnez , plaintive mufette ,
 Timballes , vous sombre baffon ;
 Venez vous unir fur l'herbette.

Tircis soupire : il attend la Lison.
 Elle vient ; on entend fur fa bouche divine
 Soupirer le zépher de la gaieté badine ;
 Sa main , avec agilité ,
 Sait toucher l'élégante & vive mandoline ,
 Elle fait badiner la fevere beauté ,
 Et résonner la volupté.

Grave guitare , un Amant tendre
 Sait ce qu'il doit attendre
 Du cœur qui peut vous animer.
 Est on loin de s'aimer lors que l'on fait s'entendre ?
 Qui chante bien l'amour est prompt à s'enflammer.

Hautbois brillant , claire trompette ,
 Cédez au chant vif & badin ;
 Taifez votre voix indiscrete ,
 Laissez bondir le léger tambourin.
 Mais quels accords , doux , moëlleux !
 Harpe divine , aimable enchanteresse !
 Vous rendez les soupirs des Dieux ,
 Venez accompagner les chants d'une Déesse.

Quel autre accent ! qu'il est flatteur !
 La douce flûte émeut mon cœur ;

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Est-ce une voix qui m'intéresse ?
Mais quels sons modulés , légers , vifs & brillans !
Quel feu ! quel mouvement rapide !
Quelle vive douceur enchaîne tous mes sens !
Ah ! cessez , roi des instrumens ,
L'amour est votre ame , il vous guide ;
Vous arrachez les cœurs aux plus indifférens ,
Et vous en faites des Amans.
Amour n'a pas besoin d'employer d'autres ruses :
C'est aussi tout l'art d'Apollon ;
Et quand il enchantait , qu'il instruisoit les Muses ,
Sa lyre étoit un violon.

*AGATHE , ou l'innocence préservée de la
séduction par l'amour.*

AGATHE avoit atteint sa seizième année : une démarche plus noble , des traits plus développés & plus séduisans , la rendoient intéressante à tous les yeux ; née avec un cœur sensible , le sentiment se peignoit dans ses regards ; déjà elle éprouvoit cette langueur secrète , qui porte à la mélancolie. On ne sauroit rester long-temps dans cet état d'incertitude ; le cœur cherche à s'épancher ; & si ce n'est dans

le sein d'un amant, c'est dans celui d'une amie. Agathe venoit de faire la connoissance de Céphise ; leurs mères se fréquentoient depuis long - temps : bientôt ces deux jeunes personnes furent inséparables.

Céphise étoit coquette & vaine ; élevée par une mère qui aimoit trop les plaisirs d'éclat , & dont la vie avoit été semée de travers , il étoit inévitable qu'elle ne suivit ses principes ; sa Cour étoit composée de jeunes gens étourdis , qui gâtoient son esprit & corrompoient ses mœurs. Malheureuse Agathe ! dans quel précipice vas-tu te plonger ? Qu'il est difficile à un cœur neuf de résister à la force de l'exemple !

La mère d'Agathe , sans porter un cœur corrompu , n'avoit point les qualités propres à bien élever un enfant : naturellement enjouée , elle cherchoit le grand monde & le tumulte , mais elle ne savoit pas choisir ses sociétés : privée de ce jugement sain & délicat qui nous fait connoître , au premier coup d'œil , les mœurs des personnes que nous fréquentons , toutes les compagnies lui étoient indifférentes pourvu qu'elle s'amusât : c'étoit en un mot de ces femmes dont l'esprit est borné , & qui ne voyent jamais , dans les

B v

autres, les défauts qu'elles n'ont pas elles-mêmes.

Elle adoroit Agathe : loin de la dérober à ce monde séducteur, à cet essaim d'êtres frivoles qui voltigeoient sans cesse chez Céphise, elle fut la première à l'introduire dans cette maison : les éloges qu'elle lui voyoit prodiguer flattoient son amour propre.

Dorante étoit un des courtisans de Céphise : ce jeune homme réunissoit à une jolie figure, à des manières aisées, tous les défauts d'un fat ; sa toilette l'occupoit une grande partie de la matinée ; il se parfumoit, se miroit sans cesse. Dans les compagnies, il faisoit l'important, décidoit de tout sans connoissance de cause : son esprit étoit léger ; il n'avoit que cette écorce brillante qui en impose aux gens peu éclairés. Dorante, comme tous ceux de son espèce, possédoit l'art de plaire aux Dames ; de leur prodiguer des louanges outrées, d'assaisonner ses complimens de saillies fines & voluptueuses : mais en secret il déchiroit leur réputation ; on sait que la calomnie ne coûte rien à cette espèce d'hommes.

Dorante vit Agathe, il fut touché de ses attraits ; bientôt il mit tout en usage

pour la séduire. Agathe ne connoissoit pas le monde ; elle ignoroit encore combien les hommes sont trompeurs : les affinités de Dorante, auprès d'elle, la prévinrent en sa faveur ; un sentiment, dont elle n'avoit pu démêler la nature jusqu'alors, se développa dans son cœur ; le plaisir d'aimer se peignit à son imagination. La première passion qu'on éprouve est pour l'ordinaire la plus piquante.

Dorante s'apperçut des progrès qu'il avoit faits dans le cœur d'Agathe ; il redoubla de soins pour rendre son triomphe parfait : c'est à son innocente qu'il en veut ; le jeune homme est souvent trop peu délicat pour se soucier de son bonheur.

Agathe cependant avoit donné un libre effort à toute la sensibilité de son cœur : est-elle absente de son amant, elle est triste & rêveuse ; est-elle avec lui, son esprit l'enchanté, son caractère la séduit. La nuit, des songes heureux le retracent à sa pensée sous des couleurs charmantes. Le malheureux méritoit-il d'être tant aimé ?

Agathe alloit succomber sous le poison séducteur que lui offroit Dorante : le jeune homme, rempli de vanité, la mettoit déjà

au rang de ses conquêtes , quand Florimond , cousin de Céphise , arriva.

Ce dernier ne ressembloit point à Dorante ; son naturel doux & sensible lui faisoit chérir la vertu : modeste dans ses discours & dans ses vêtemens , il n'affectoit jamais de briller dans aucun genre ; mais son esprit étoit solide & profond , & la noblesse de son ame étoit répandue sur son visage.

Florimond n'avoit pu voir , sans chagrin , la licence qui régnoit dans la maison de sa tante : il connut bientôt la trempe des personnes qu'elle fréquentoit ; mais Agathe sur-tout fixa ses regards.

Cette belle fille n'avoit point encore pris les airs & les manières qu'elle voyoit régner autour d'elle ; son extérieur annonçoit la candeur & la simplicité de l'innocence ; si elle aimoit Dorante , c'étoit d'un amour vertueux ; l'idée du vice n'étoit point entré dans son imagination ; mais cette ignorance même des sentimens de Dorante , alloit causer sa perte.

Florimond la vit & la distingua de la foule ; il reconnut dans ses traits , dans ses paroles , l'empreinte de la vertu : son ame tendre & sensible s'enflamma insen-

siblement pour elle ; mais il ne tarda pas à s'appercevoir qu'il avoit un rival, & que ce rival étoit aimé. Il fut surpris du choix qu'Agathe avoit fait ; il trembla pour elle, & il résolut de l'arracher au malheur qui l'attendoit.

Le véritable amour est un sentiment qui naît de l'estime & s'entretient par l'estime : il n'exista jamais parmi les cœurs corrompus. Une jeune personne, sans expérience, peut, à la vérité, se faire illusion : elle peut s'attacher vivement à quelqu'un, en lui supposant des vertus qu'il n'a pas ; mais le prestige se détruit, lorsqu'elle vient à le connoître, & l'amour disparaît. Agathe aime Dorante, parce qu'elle ignore ses défauts ; c'est d'ailleurs le premier homme qu'elle ait connu particulièrement ; ira-t-elle soupçonner qu'il ne ressemble pas à toute son espèce : & puis, avec qui le comparer ? tous ceux qu'elle voit autour d'elle, sont à peu de chose près ses copies ; il ne diffère d'eux que par une figure plus agréable, une taille plus élégante : comment Agathe ne lui donneroit-elle pas la préférence sur les autres ?

Florimond paroît ; son maintien, ses discours sont honnêtes, ses raisonnemens

sont justes, & l'on y découvre toute la sensibilité de son cœur.

Agathe, excitée par la sympathie des caractères, se plaît à être auprès de Florimond : elle croit voir un prodige dans sa personne. Quelle différence entre la façon d'agir de ce jeune homme, & les manières évaporées, les discours licentieux de Dorante : une lumière qui lui avoit été jusqu'alors inconnue, pénètre dans son ame ; elle commence à désirer dans son amant les mêmes vertus qu'elle apperçoit dans Florimond ; elle se hasarde même à lui faire quelques remontrances sur les ridicules qu'il se donnoit ; mais Dorante hausse les épaules & en rit.

Florimond cependant voyoit Agathe, tous les jours, avec un nouveau plaisir ; il ne cessoit de lui peindre la légereté, l'inconséquence des jeunes gens du bel air, le mépris qu'ils faisoient de la vertu : il lui enseignoit aussi à quels signes on peut les reconnoître, & la nécessité pour toute honnête femme, d'éviter leur compagnie. Agathe, convaincue de ces vérités, commençoit à ne plus voir Dorante d'un œil aussi favorable. Un heureux hasard acheva de la décider tout à fait en faveur de Florimond.

Agathe étoit chez Céphise , avec sa mère , dans l'absence de ses deux amans : fatiguée de la conversation insipide , qui régnoit depuis deux heures dans un cercle d'étourdis , elle prit le prétexte d'un léger mal de tête pour passer dans un cabinet , où il y avoit un lit de repos & des livres. La croisée de ce cabinet donnoit sur le jardin de la maison : il y avoit un moment qu'Agathe étoit occupée à lire , lorsqu'elle entendit prononcer son nom dans le jardin : elle s'avance doucement vers la croisée , en prenant la précaution de ne se point laisser voir , & apperçoit deux amis de Dorante assis à quelques pas de là sur un banc de gazon : elle prête une oreille attentive. Agathe est folle de Dorante ; disoit l'un ; il ne l'a assuré lui-même : la pauvre petite va donc augmenter le nombre de ses conquêtes. Ma foi elle n'est point à dédaigner ; c'est une jolie enfant.

Agathe entendit ces mots , & la honte , le dépit couvrirent son visage d'une vive rougeur : elle se rappela ce que Florimond lui avoit dit , & le caractère de Dorante lui fut tout à fait connu : dès ce moment même son amour , pour cet indiscret , fit place à la haine : elle crut pouvoir se

livret sans crime au penchant qui commençoit à l'entraîner vers Florimond : ce dernier eut la satisfaction d'apprendre son bonheur de la bouche de celle qu'il aimoit.

Agathe accabla Dorante de tous les reproches qu'il méritoit : elle lui défendit de la voir , & obtint même de sa mère qu'elle ne l'ameneroit plus chez Céphise : Dorante , obligé de se conformer à un ordre aussi rigoureux , en ressentit un dépit très-vif ; l'orgueil & l'amour propre supplèrent dans son cœur à la passion , qu'il n'avoit point , & lui inspirèrent quelque jalousie ; mais bientôt un nouvel objet fixa son attention , & il ne songea plus à Agathe.

L'heureux Florimond , fût d'être aimé , goûtoit ce que le sentiment a de plus doux & de plus parfait : il obtint la main d'Agathe , du consentement de sa mère , & la félicité scella cette union : c'est ainsi que le véritable amour nous préserve quelquefois du précipice où nous étions prêts à tomber : sans Florimond , que seroit devenue Agathe ?



ERINE & SON CHIEN.*Idylle.*

O TOI dont j'élevai la folâtre jeunesse
 Pour amuser l'aurore de mes jours !
 Toi dont l'heureux instinct m'étonne & m'inté-
 resse ,

Cher Titis , tu m'aimas & tu m'aimes toujours.

**Berger qui veut aimer d'amour tendre & fidele ,
 Doit choisir Titis pour modèle.**

**Soumis , timide & complaisant ,
 Au moindre signe obéissant ;
 Jamais tu n'oses me distraire ,
 Quand une agréable chimere**

Me fait rêver sous ce berceau naissant.

Mais aussi-tôt que je t'appelle ,

Je vois renaître ton bonheur :

Dans tes yeux la joie étincelle ,

Et tes sauts sur l'herbe nouvelle ,

Me peignent l'amitié dans toute sa candeur.

Berger qui veut aimer d'amour tendre & fidele ;

Doit choisir Titis pour modele.

Près d'un jeune cyprès , livrée à la douleur ,

42 MERCURE DE FRANCE.

Dans ces instans où rien ne flatte ,
Si , pour me consoler , tu viens m'offrir la patte ;
Je la repousse avec humeur :
Ah ! combien de vertus anoblissent ton cœur !
Sans t'irriter d'un refus si sévère ,
Ami doux & compatissant ,
Tu fais attendre un plus heureux moment ,
Et tu n'es qu'affligé d'avoir pu me déplaire.
Par ce respect qui naît du sentiment ,
Tu fais honre à plus d'un Amant.

Berger qui veut aimer d'amour tendre & fidele ,
Doit choisir Titis pour modele.

Je l'avouerai , souvent sur le gazon ,
J'interromps tes jeux par malice ,
Et je te gronde sans raison :
Toi , loin de murmurer d'une telle injustice ,
Loin de me fuir avec dédain ,
Tu sembles t'accuser pour flatter mon caprice ,
Tu viens demander grâce en me léchant la main.

Berger qui veut aimer d'amour tendre & fidele ;
Doit choisir Titis pour modele.

Oui , de tous les amours le tien est le plus fort :
Il a bravé les coups du sort.
Dans la prospérité , le Berger qui nous aime
Nous jure une éternelle ardeur ;

Mais quelquefois, hélas ! le Berger, l'Ami même,
 Tout dispaçoit à l'aspect du malheur.

J'ai vu des vents & des orages,
 Mes côteaux, mes vergers essuyer les ravages,
 Et la contagion, le plus grand des fléaux,
 Accabler aussi mes troupeaux ;
 Satisfait de me voir, heureux de m'être utile,
 Pauvre Titis ! tu n'allas point ailleurs
 Choisir un plus riant asyle,
 Ni chercher des destins meilleurs.

Un mal, qui trop souvent enlaidit les plus belles,
 S'en vint obscurcir mon printemps,
 Et sur des traits intéressans
 Il laissa ses traces cruelles.
 En perdant quelques agrémens,
 Je ne vis point changer tes sentimens.
 Dans les divers événemens
 Qu'amene une étoile bizarre,
 Ton cœur est à moi constamment ;
 Fière d'une amitié si rare,
 On m'entendra dire souvent :

Berger qui veut aimer d'amour tendre & fidele,
 Doit choisir Titis pour modele.

La fine Lise un jour (ce trait doit se citer)
 Mit toute sa ruse en usage
 Pour t'attirer dans son bel héritage,

44 **MERCURE DE FRANCE:**

Pour te forcer à me quitter ;
Mon bonheur lui faisoit ombrage ;
On la voyoit à tous momens ,
Te cajoler avec un doux langage ,
Te prodiguer des noms charmans ,
Te présenter & gâteaux & laitage ;
D'un collier garni de faveur ,
Elle y joignoit encor l'appât plus séducteur :
Mais de la trompeuse Syrene ,
L'adroite poursuite fut vaine ;
Insensible à ses dons , insensible à sa voix ,
Ton regard s'indignoit de sa folle largesse ;
Tu paroissois lui dire : Erine est ma maîtresse ,
Et vous croyez pouvoir m'engager sous vos loix !
En s'accusant de sa foiblesse ,
Lise même a redit cent fois :

**Berger qui veut aimer d'amour tendre & fidele ,
Doit prendre Titis pour modele.**

Mais si , dans un jour malheureux ,
Malgré ta résistance & malgré ton adresse ,
Tu te sens enchaîner par un bras vigoureux ,
Bientôt des cris perçans m'annoncent ta détresse :
Et fort de la fureur qui s'empare de toi ,
Tu brises tes liens & tu reviens à moi .
D'après cet excès de courage ;
Où ton amour fait te porter ,

A tous les Pasteurs du village
 Peut-on jamais trop répéter :

Berger qui veut aimer d'amour tendre & fidele ,
 Doit choisir Titis pour modele.

De la fidélité quel exemple touchant !
 Titis tu veux n'aimer & ne suivre qu'Erine.
 C'est en vain qu'un Berger méchant ,
 Envieux des baisers que mon cœur te destine ,
 Voudroit à jamais t'égarer ,
 Dans les sombres détours de la forêt voisine :
 La mort , la seule mort pourra nous séparer ;
 Et s'il faut qu'avant toi sous les coups je suc-
 combe ,
 Victime des cruels destins ,
 Chaque jour tu viendras encor près de ma tombe
 Par tes gémissemens attendrir les humains ,
 Et faire dire à mes voisins :

Berger qui veut aimer d'amour tendre & fidele ,
 Doit choisir Titis pour modele.

Ainsi , dans un doux entretien ,
 Erine , assise au pied d'un chêne ,
 Faisant l'éloge de son chien ,
 Donnoit adroitement des leçons à Philène ,
 Pour l'empêcher d'être inconstant.
 Les Pastourelles de la Seine

Battoient des mains en l'écoutant ,
 Et dans les bois & dans la plaine
 Chacune s'en alloit disant :

Berger qui veut aimer d'amour tendre & fidele ,
 Doit choisir TITIS pour modele.

Par Mlle. Coffon de la Cressonniere.

L' H I V E R.

C H A N S O N.

AIR : *Ah ! vous dirai-je Maman.*

BORÉE est dans ses fureurs ;
 Nous perdons mille douceurs :
 Les Zéphirs ont bouches closes ,
 Les rosiers n'ont plus de roses ,
 On n'en voit dans ce canton
 Que sur le teint de Suzon.

Oui , les vents & les frimats
 Glacent tout dans nos climats ;
 L'époux de la tourterelle
 Est sans amour auprès d'elle :
 Moi , je brave la saison ,
 Mon cœur brûle pour Suzon.

Pour les Amans langoureux
 L'hiver est un temps affreux ;
 Ses rigueurs fendent la pierre
 Et ne m'épouvantent guere.
 Je ne crains, avec raison,
 Que les rigueurs de Suzon.

Par Madame Duruiffseau.

L'ANGLETERRE.

O FORTUNÉ PAYS! bienheureuse Angleterre!
 A tes superbes vœux le sort paroît soumis :
 Par les arts bienfaisans tu regnes sur la terre ;
 Le trident de Neptune en tes mains est remis.
 Ici de sages loix que l'Univers renomme,
 Elevent la raison avec la vérité ;
 Le moindre Citoyen jouit des droits de l'homme,
 Des droits de la nature & de la liberté.

On ne voit point ici le luxe & la mollesse
 Etaler avec pompe une liste d'Aïeux :
 L'encens ne s'offre point au rang, à la richesse :
 Qu'importe à l'homme libre un titre ambitieux ?
 Le mortel décoré de sa seule naissance,
 Se flatteroit en vain d'un chimérique honneur ;
 Le mortel élevé, c'est le mortel qui pense :
 Ici la dignité doit être dans le cœur.

Près d'un sexe charmant que d'attraits j'envisage !
 La beauté dans ces lieux a fixé son séjour ;
 Mon cœur , avec transport , lui rend un pur hom-
 mage ,

Et se défend en vain des charmes de l'amour.
 D'un coloris menteur dédaignant l'imposture ,
 Le sexe ignore ici les prestiges de l'art ;
 Il n'en surcharge point les traits de la nature ,
 C'est la seule pudeur qui lui tient lieu de fard.

Des beaux-arts enchanteurs la foule m'environne.
 Chaque jour la science augmente son trésor ;
 La raison se produit , la gloire la couronne :
 L'heureuse vérité jouit d'un libre essor .
 On méconnoît ici ces brigues , cette haine ,
 Ces talens oppresseurs & toujours ennemis ,
 Ces combats , ces tourmens d'une gloire incertaine.
 Les beaux-arts sont égaux , les beaux-arts sont
 amis.

Ici de la sagesse on voit le sanctuaire ,
 Non pas cette sagesse inutile aux humains ,
 Aride , nonchalante , aux arts toujours contraire ,
 Et qui voit les lauriers se flétrir dans ses mains.
 L'amour pour son pays , l'honneur , la bienfaisance ,
 Voilà les sentimens , les vertus de l'Anglais.
 O Peuple glorieux qui leur donnas naissance !
 Puisse-t-il dans ton sein ne s'altérer jamais !

Par M. le Comte François d'Hartig.

MADRIGAL

*MADRIGAL à Madame la Marquise
de *** , au retour d'une visite faite à
son enfant qui étoit en nourrice.*

DE votre aimable enfant les caresses badines ;
Son air riant , les traits pleins de douceur ,
Son murmure innocent , les grâces enfantines ;
Peignent le petit Dieu qui régne dans mon cœur.

A son air serein , doux , affable ,
On le prend pour l'enfant de la belle Cypris :
C'est une douce erreur , erreur bien pardonnable ;
En vous voyant tous deux quels yeux n'y seroient
pris ?

Par M. D. L. H.

PENSÉES DIVERSES.

CELUI qui admire tout , est sans discernement ; celui qui n'admire rien est envieux ou stupide.

Les malheurs affermissent l'ame , mais souvent ils endurent le cœur.

Dans la première jeunesse , l'on jouit

II. Vol. **C**

90 . MERCURE DE FRANCE.

sans posséder , dans la vieillesse on possède sans jouir.

L'adolescence s'écrie à l'aspect des beautés de la nature & de l'art , que ne sont-elles en ma possession ! Le riche septuagénaire qui les possède toutes , dit , avec douleur , que ne puis je en jouir !

Une femme raisonnable doit désirer une bonne réputation , & craindre la célébrité.

Une femme vertueuse craint plus d'être distinguée qu'oubliée.

Les vertus sont le nerf des sociétés ; les qualités agréables en sont le lien.

L'amour - propre rend farouche , lorsqu'il n'est pas tempéré par d'autres passions.

La mort de ce qu'on aime , le plus grand des malheurs , est peut-être celui dont on se console le plus aisément , parce que l'amour-propre n'a rien à souffrir.

Les hommes éclairés donnent des préceptes ; les Rois nous donnent des exemples.

Les premiers nous persuadent ; les derniers nous entraînent.

Un éloge excessif donné à une femme par une autre femme est communément l'avantcoureur d'une trahison.

Les sens s'usent plutôt que le cœur , &

le cœur plus rapidement que l'esprit.

L'être le plus insupportable dans la société, c'est une femme gâtée par les éloges de son amant ; elle prend ses travers pour des vertus , & ses défauts pour des agémens.

L'instant de la vie où l'on est le plus modeste , c'est au commencement d'une passion tendre.

Souvent il faut feindre de croire les hommes vertueux , pour les engager à le devenir.

Dans une grande passion , le cœur est plutôt défabusé que l'amour propre.

L'amour est plus qu'une erreur, si tout ce qui l'inspire ne produit pas l'enthousiasme de la vertu.

L'amour est un feu sacré qui s'éteint dès qu'on l'expose au grand jour ; il ne vit que dans l'ombre du mystère.

Il est permis d'être sensible aux faveurs de l'amour, non de les décrire.

L'Amant qui loue en public la beauté de sa Maîtresse, blesse sa pudeur & l'amour-propre de ceux qui l'écoutent.

L'homme qui donne des éloges excessifs à la beauté d'une femme , songe plus à la gagner par la séduction que par l'estime.

52 MERCURE DE FRANCE.

La confiance entre femmes doit être restreinte, parce que la moins malhonnête est toujours prête à trahir son amie, pour peu que son amour-propre soit compromis.

La parfaite connoissance du monde est le contre-poison de ses charmes trompeurs.

De toutes les passions, la jalousie est la plus cruelle pour celui qui en est possédé.

L'avarice se satisfait en accumulant; la haine jouit en accablant de maux son ennemi; la colère se contente en immolant l'objet de sa fureur; l'amour est heureux en possédant ce qu'il desire; l'ambition vit en se berçant de flatteuses espérances; la gloire se repaît d'agréables chimères; la jalousie seule n'a que des tourmens & pas une jouissance.

On fait beaucoup plus pour les services qu'on espère, que pour ceux qu'on a reçûs.

Les femmes ne haïssent la société de leur sexe, que par la crainte de voir les hommages des hommes partagés.

Celle qui ose dire haurement qu'elle déteste les femmes, fait l'aveu de sa faiblesse, & donne droit aux hommes de tout espérer de sa prédilection pour eux.

L'amour-propre est la plus intempérante des passions; elle n'est jamais rassasiée.

Il y a une nudité d'innocence plus pure que la pudeur & préférable à son voile.

La pudeur décèle toujours la crainte ou le desir.

Rien n'est si chaste qu'un cœur simple; son ignorance est l'excuse de tout ce qui lui échappe.

Il est des personnes qui n'aiment que ceux qu'elles rendent malheureux.

Les grandes passions se fortifient par les obstacles, tandis que les petites sont détruites par les moindres contradictions.

On ne loue souvent le courage des infortunés, que pour s'autoriser à ne les point secourir dans les malheurs.

En général, on admire la vertu; en particulier, on ne fait cas que de celle qui peut nous être utile.

L'amitié est l'aliment des âmes sensibles; l'amour est le volcan des cœurs tendres.

L'amour propre veut & s'occupe du retour; le penchant ne cherche qu'à se manifester.

54 MERCURE DE FRANCE.

En amour, les vieillards songent moins à caresser qu'à l'être; c'est ce qui achève de les rendre ridicules.

L'opinion d'autrui est le tarif de celle que nous prenons de nous-mêmes.

La pitié a ses hypocrites comme la vertu.

La plus légère faveur de l'amour engage, & celle qui l'accorde perd le droit d'en refuser.

Le dernier & le plus grand malheur de la vertu indigente, c'est de se repentir de l'avoir préférée au lucre du vice.

L'ennui qui succède à la douleur est bien plus supportable que celui qui succède au plaisir.

La trahison d'un Ami, l'inconstance d'une Maîtresse, humilient peut-être encore plus qu'elles n'affligent.

L'orgueil a sa modestie, qui n'est pas moins ridicule que les faillies de la présomption.

Les connoissances sont à une tête organisée ce qu'est la lumière aux vues faibles; elles les égarent plus qu'elles ne les éclairent.

L'amitié demande de l'indulgence, l'amour exige de l'admiration.

On est à demi consolé des malheurs

dont on peut se plaindre ou s'honorer; ceux qu'on est forcé de dévorer sont éternels.

Dans les réminiscences, les pointures de la douleur sont bien plus aiguës que celles du plaisir.

L'amitié, dit-on, veut de l'égalité: elle en exige beaucoup plus entre femmes, parce qu'elles n'estiment pas assez leur mérite personnel.

Il y a une grande différence entre le regard du désir & celui du sentiment; le dernier est tendre, mélancolique, timide, modeste, furtif, & par là même plus touchant; l'autre est hardi, enflammé, agaçant, gai, curieux & interrogeant. L'un décèle le véritable amour: l'autre n'en offre que le simulacre.

L'amour n'est agréable que pour un cœur médiocrement tendre.

L'amitié exige plus de soins, plus d'égards, plus de ménagemens que l'amour, parce qu'elle n'a pas les mêmes moyens pour réparer l'offense.

Il faut faire de ses amis comme de sa vertu; il est également dangereux d'éprouver l'un & l'autre sans nécessité.

Il n'y a qu'une circonstance où la femme la plus coquette ne regrette pas de vieillir: c'est lorsqu'elle desire le retour de son Amant.

56 MERCURE DE FRANCE.

Les hommes trompent plus par nécessité que par inclination.

Une femme fière préfère la mort de son Amant à son inconstance. Une femme tendre craint plus sa mort que son infidélité. Une femme coquette est également sensible à l'un & à l'autre.

L'extrême timidité vient plus de l'orgueil que du peu de confiance en soi.

Un présomptueux n'a vu , à coup sûr , que la surface de son cœur.

Si l'amour de la vertu flattoit nos sens comme notre conscience, nous serions tous vertueux.

Dans les grandes passions , la raison nous prête des forces que le penchant anéantit le lendemain.

Les Amans sacrifieroient volontiers la moitié de leur vie pour ne point être exposés aux tourmens de l'absence. Cependant la femme la plus tendre ne renonceroit pas seulement à une partie de ses charmes pour éviter ce malheur.

Il vaut mieux être heureux par ses réflexions que par les faveurs de la fortune.

La beauté plaît , l'esprit amuse , le caractère attache , la sensibilité passionne.

*Par Madame B**.*

LE mot de la première Enigme du volume précédent est *Silence* ; celui de la seconde est *la Cruche* ; celui de la troisième est *le Souvenir*. Le mot du premier Logogryphe est *Chaufrette* , dans lequel se trouvent *fer, feu, eau, fa, re, fut* (nom d'un vieux tonneau) ; celui du second est *orange douce* ; celui du troisième est *Iris* (météore qu'on appelle vulgairement arc-en ciel) , où se trouve *ris*.

É N I G M E.

AUTANT qu'il est de vents nous sommes de jumelles

Qui présidons au sort des avides humains :

Nous faisons leurs plaisirs, & souvent, par nos mains,

Leur fortune reçoit des atteintes cruelles.

Tel nous voit & nous tient qui ne nous connoît pas ;

Nos noms, quelques momens, sont pour lui des mystères,

Cv

58 MERCURE DE FRANCE.

A l'instruire, il est vrai, nous ne demeurons gueres;
Mais dans cet artifice il trouve des appas.

Le seul éclat des lis peut être comparable
Au teint dont nous brillons par un certain côté;
Mais qui peut se vanter d'une beauté durable ?
Hélas ! en moins d'un jour ce bien nous est ôté !

Bien plus que la coquette, inconstantes, légères,
Nous passons à l'instant de Clitandre à Damis :
Tour-à-tour ces rivaux deviennent nos amis,
Et tour-à-tour aussi nous leur sommes sévères.

Notre choix chaque fois met la prudence à bout,
On nous prend, on nous quitte, enfin on nous
méprise :

Souvent en nous laissant on fait une sottise,
Et quand on nous reprend quelquefois on perd
tout.

Heureux celui que notre amour n'occupe
Que pour le simple amusement ;
Car tôt ou tard il deviendrait la dupe
D'un sérieux attachement.

Par M. Dracoff, à Strasbourg.



A U T R E.

Je fers au village, à la ville,
 Sans moi très souvent tout va mal;
 Mon usage est très-général:
 Aux deux sexes je suis utile.
 Je fais prendre un contour'heureux
 A l'ornement d'une coëffure,
 Et mon secours à la parure
 Donne un détail ingénieux;
 Un jour à dessein ménagé
 Est souvent aussi mon ouvrage;
 C'est moi qui tiens à l'esclavage
 Le sein d'une jeune beauté,
 Retraite aimable du plaisir;
 Et j'oppose à sa résistance
 Un obstacle qu'avec aisance
 Il souleve & n'ose franchir;
 Quelquefois, vigilant Cerbere,
 J'arrête un jeune téméraire
 Et je m'oppose à ses plaisirs.
 Tantôt, i riant les desirs,
 Je donne au fîet, à la gase
 Cette élégance, cette grâce
 Qui fait couvrir sans rien cacher:
 Le leur qui, pour me deviner,

Cvj

60 **MERCURE DE FRANCE.**

Mettez votre esprit à la gêne,
Je veux partager votre peine ;
Du serpent caché sous les fleurs ,
Toujours j'imite la finesse ,
En cachant le trait qui vous blesse
Et la source de vos malheurs.

*Par M. **, Sous-Lieutenant du Régiment
des Dragons de Mgr le Comte d'Artois.*

A U T R E.

Que le sort est bizarre ! eût-on jamais pu croire
Qu'on me verroit un jour à tel degré de gloire ?
Chétive créature , être vil , méprisé ,
Par le dernier manant tous les jours écrasé ,
Je vois nombre de gens , de naissance élevée ,
S'empreser aujourd'hui de porter ma livrée ;
Peut-être voudras-tu savoir par quel chemin
J'ai pu me faire un si brillant destin ?
Admire ma fortune : insecte parasite ,
Je ne dois point ma gloire à ma vertu ,
A quelque grand service à mon pays rendu :
La mode fait tout mon mérite.

*Par M. P***.*



LOGOGYPHE.

CHEZ-MOI , pour parvenir , il faut plus qu'a ses
piés ,

Et souvent en chemin l'on dit sa patenôtre ;
Mon tout est séparé d'une de ses moitiés ;
L'une de ces moitiés sert à mesurer l'autre.

AUTRE.

JE suis un être sanguinaire ,
Au gré du bras qui me conduit. . .
Par mon chef ! sois moins téméraire ,
Lecteur , je puis t'ôter ce qui le suit.

Par M. de la Vente le jeune , Peintre à Vire.

AUTRE.

SUR mes six pieds je porte une reine vermeille :
Jaloux de mon bonheur , je blesse mes rivaux ;
Lecteur , coupe mon chef , alors sur les côteaux
Mon desin est d'unir l'érable avec la treille.

Par M. Lavielle , de Dax.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Introduction à l'histoire naturelle & à la géographie physique de l'Espagne ; par M. Bowles 1775. Un vol. in-4°. A Madrid.

Voici un livre Espagnol que l'on peut dire original. L'Espagne a été jusqu'ici un pays assez peu connu des Naturalistes ; mais M. Bowles va nous mettre à portée de le connoître aussi bien que la France & l'Italie, dont nous avons tant de descriptions. Il a voyagé dans les différentes Provinces, examinant les montagnes, les mines, les pierres, les terres, les plantes, &c. Il en donne une description qu'on peut appeler une vraie *géographie physique*. Il voit les objets en homme instruit & pensant, dont tous les pas sont éclairés par la physique & par la chimie. Telle est en général l'idée qu'on peut se former de son Ouvrage, qui d'ailleurs n'est pas susceptible d'analyse, parce qu'il n'est lui-même que l'analyse d'un grand nombre de voyages & d'observations ; il

faudroit presque le copier d'un bout à l'autre pour en donner une idée complète.

Il est non seulement fort intéressant, mais fort utile pour les sciences & pour les arts, de connoître les lieux où l'on trouve les différentes matières naturelles: on trouvera de plus dans ce livre une infinité de découvertes dans la physique & dans la chimie, qui étonneront peut être les savans. Il ne faut que lire l'Ouvrage pour s'en convaincre.

M. Bowles est un Irlandois, qui est entré au service d'Espagne en qualité de Directeur des mines. Le Ministère l'a employé dans plusieurs commissions, relatives à cet objet; & à cette occasion, il a parcouru presque toutes les Provinces de l'Espagne. Son grand âge, & le mauvais état de sa santé, l'obligèrent, il y a quelques années, à se retirer à Paris, où il porta ses observations dans le même état qu'il les avoit faites en voyageant; c'est à dire, sans ordre, sans liaison entr'elles, & sans la moindre explication. Ce trésor seroit resté enseveli dans un éternel oubli, sans le secours de M. d'Azara, Conseiller des Finances, & Procureur-Général de S. M. C. à Rome, qui a bien voulu se charger de rédiger ces Mé-

moires , de les mettre en ordre & de les écrire en Espagnol (travail assez difficile dans une langue , où jusqu'à présent on a fort peu écrit sur ces matières). M. d'Azara a ajouté & retranché beaucoup de choses pour former un Ouvrage régulier & digne de paroître aux yeux du public. Cependant il n'a pas jugé à propos d'y mettre son nom : mais il a prié M. le Marquis de Grimaldi d'engager le Roi d'Espagne à permettre que l'Ouvrage parût sous ses auspices ; & ce Ministre , qui protège tout ce qui peut intéresser le bien public & l'avancement des sciences & des arts , a obtenu que l'impression du Livre se fît par ordre de S. M. Ainsi c'est à lui qu'on doit la publication de cet Ouvrage.

Comme il n'est pas possible d'entrer dans un long détail sur la quantité prodigieuse de matières contenues dans ce Livre, il suffit de dire un mot sur quelques articles , afin que le Lecteur puisse s'en former une idée. M. Bowles fait des observations sur le physique du terrain ; il décrit les montagnes , il range les différentes pierres & terres dans les classes qui leur appartiennent ; il compte les plantes les plus singulières , & il n'oublie rien de ce qui appartient à l'histoire naturelle.

Il s'arrête sur les terrains qui renferment des mines, & il en donne la description plus ou moins étendue, suivant l'importance de la matière. Il décrit avec assez de détail la mine d'Almaden, la plus riche & la plus ancienne des mines de mercure connues. Il fait connoître ensuite les différentes mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, d'étain, de zinc, de calamine, & d'autres métaux qui sont dans le Royaume; il s'arrête sur celles de cuivre vert & bleu de Molina, d'Arragon, & sur les singulières pétrifications de la montagne qui la contient. L'alun d'Alcaniz en Arragon lui donne occasion de parler du raffinage de ce sel si précieux dans les arts. Le cobalt du même Royaume mérite une attention particulière; M. B. n'en a pas eu la quantité nécessaire pour l'examiner comme il auroit voulu, à cause d'une espèce de monopole qu'on exerçoit sur cet objet quand il fut dans le pays. Mais on y a suppléé par de nouvelles informations. C'est une mine trois fois plus riche que celle de Schœneberg en Saxe, qui met pour ainsi dire à contribution toute l'Europe.

Les mines de sel gemme d'Espagne sont uniques: celle de Cardona en Catalogne

66 MERCURE DE FRANCE.

mérite sur-tout l'attention des Naturalistes par ses singularités : c'est une montagne composée entièrement d'une masse de sel dur & compact comme du marbre, & qui ne se fond ni ne se détruit par les pluies ni par le temps. La nature même de ce sel, & de celui qu'on tire des mines de la Manche, est fort singulière ; car il en résulte des phénomènes qui contredisent toutes les spéculations des Chimistes sur la nature & les propriétés des trois acides minéraux.

La nature du salpêtre est développée dans cet Ouvrage d'une manière nouvelle ; & on détruit, par l'expérience, la théorie des plus fameux Chimistes, qui ont cru jusqu'à présent que ce sel ne se trouvoit pas tout formé dans la nature, & que c'étoit un effet de la combustion des plantes : on verra ici que le salpêtre se trouve naturellement dans les terres d'Espagne, & qu'il y naît comme l'orge & le froment.

Les sauterelles, qui causent tant de ravages en Espagne, sont décrites dans cet Ouvrage avec beaucoup de soin ; & on les suit depuis leur naissance jusqu'à leur mort, en proposant les moyens de les exterminer. On décrit aussi les brebis à laine fine, leur nature, la façon dont

on les étève, & tout ce qui a rapport à leur histoire naturelle.

A cette occasion, on parle de quelques mines de l'Amérique dont on fait l'analyse: on s'arrête sur la platine, cette matière si singulière qui a exercé les plus fameux Physiciens de l'Europe: On verra avec plaisir les expériences que fit M. B., il y a plus de vingt années, par ordre du Ministère; & on trouvera aussi dans sa dissertation des détails sur l'origine de ce métal, qui répandront des lumières sur la nature & sur les lieux où il se trouve.

On raisonne sur les anciens volcans dont on voit les vestiges dans plusieurs endroits de l'Espagne: on parle de la formation des pierres & des montagnes, de l'immense quantité de coquilles & autres corps fossiles qu'on rencontre par tout le Royaume, & d'un dépôt très-rare d'os humains & d'animaux domestiques qui se trouve en Aragon, & qui occupe l'espace de plusieurs lieues. Partout où l'on fouille, on trouve de ces ossemens en très-grande quantité à diverses profondeurs, mais sans aucun ordre.

La naissance des principales rivières de l'Espagne est aussi examinée dans cet Ou-

68 MERCURE DE FRANCE.

yrage : on y trouve encore des discours raisonnés sur la nature des arbres , sur leur plantation & sur la manière de les élever. Enfin il n'y a presque point d'objet dans l'histoire naturelle du Royaume d'Espagne , dont on ne parle dans ce voyage.

Avant que de finir , nous dirons un mot sur une des plus belles découvertes de M. B. Il s'agit des pierres arrondies. Tous les Naturalistes assurent que c'est le roulement de ces pierres dans les rivières qui les arrondit ; mais M. B. prouve d'une manière convainquante que les pierres ne roulent dans aucune rivière. Il suffit de lire quelques pages de sa dissertation pour en être convaincu.

M. d'Azara, en rédigeant les Mémoires de M. B. , a eu soin de fortifier ses observations par de nouvelles preuves. Il y a disposé les matières suivant ses propres vues ; mais du consentement de M. B. , qui , en lui abandonnant ses papiers dans l'état où ils étoient , l'a laissé le maître d'en disposer comme il voudroit *.

* On publie chez Lacombe, Libraire, rue Christine, l'*Espagne Littéraire*, en 24 cahiers par

Introduction aux Langes, ou explication des termes de la grammaire, mis à la portée des enfans : Ouvrage utile même pour les petites Ecoles. A Paris, de l'Imprim. de Cellot, rue Dauphine.

On doit convenir qu'il seroit avantageux à un jeune Ecolier, avant d'entrer dans la langue latine, de savoir, par des expériences faites sur sa propre langue, distinguer un nom d'un verbe, un pluriel d'un singulier, un substantif d'un adjectif; dans les verbes, les différentes personnes, les différens temps, &c. car il est bien plus aisé de faire des réflexions sur sa langue naturelle, & de les transporter ensuite dans une autre langue, que de les faire tout d'un coup sur une langue dont on ignore les termes. L'Auteur de cette Introduction fournit aux Instirateurs &

an, prix 18 l. à Paris & 24 l. en Province. On y rend compte de tout ce qui concerne le génie, les mœurs, les coutumes & les productions de l'esprit des Espagnols, leur industrie, leurs manufactures, leur culture, l'histoire naturelle de leur pays. Cet Ouvrage de M. Bowles y sera particulièrement analysé, ainsi que beaucoup d'autres très-intéressans & très-modernes.

70 MERCURE DE FRANCE.

aux Etoliens l'explication des principaux termes de la grammaire, & facilite les premières études des langues. L'avertissement qui est à la tête de cet Ouvrage, mérite d'être lu. L'analyse qu'on y trouve d'un beau morceau de Bossuet, prouve bien que l'étude des langues est inséparable de la métaphysique, & que la manière de s'exprimer est subordonnée à l'ordre & à la clarté des idées. Ce petit abrégé est terminé par des observations sur l'écriture.

Essai sur l'Histoire naturelle de l'Isle de Saint Domingue, avec des figures en taille douce; volume in-8°. de 374 pages; à Paris, chez Gobreau, Libraire, quai des Augustins, à saint Jean-Baptiste.

L'Auteur de cet essai, le P. Nicolson, Religieux Dominicain, qui a fait un séjour de quatre ans à saint Domingue, commence son Ouvrage par nous présenter une idée générale de cette Isle, située dans la mer du nord, à l'entrée du golfe de Mexique. On lui donne environ 400 lieues de circuit, sans compter le contour des anses qu'elle forme en une infinité

d'endroits. Les François possèdent actuellement à peine un tiers de l'Isle ; ce qu'ils occupent s'étend depuis la riviere *du Massaire*, située au nord, jusqu'à celle de *Neybe*, dans la partie du sud. Les Espagnols sont entrés en possession des deux autres tiers. Lorsqu'on est placé sur cette lisière, qui sépare les deux Nations, & qu'on regarde le septentrion, l'on a à gauche la partie Française, & la partie Espagnole à droite. L'Auteur après nous avoir donné une idée générale de cette Colonie, de sa situation, de ses productions, de son gouvernement civil & ecclésiastique, de sa population, de son commerce, nous entretient des manufactures établies à saint-Domingue, & de celles qu'on pourroit introduire dans la partie de l'Isle, occupée par les François. Ses réflexions sur l'état présent des habitans de Saint-Domingue, sur les Nègres sur-tout, intéresseront le Lecteur humain & judicieux. Il verra avec satisfaction, que l'Auteur combat ce préjugé répandu dans les Isles, qu'on ne trouve point d'attachement, d'intelligence & de sentiment dans les Nègres. Cette prévention cruelle, n'est souvent adoptée que pour avoir un prétexte de plus, de trai-

ter durement ces infortunés , sur lesquels nous n'avons d'autres droits que ceux du plus fort. L'Auteur nous fait voir que les Nègres, qui ont le bonheur d'être conduits par des maîtres & non par des bourreaux , leur donnent tous les jours des preuves certaines de leur fidélité & de leur attachement. On en a vu braver une mort assurée , pour les arracher du danger auquel ils les voyoient exposés. « On » pourroit , ajoute t-il , en citer mille » exemples : combien de Nègres qui ont » sauvé la vie à leurs Maîtres dans le » passage des rivieres ? Cette Nègresse » du Port au Prince , n'avoit-elle que » de l'indifférence pour ses Maîtres , lorsqu' » le tremblement de terre de 1770 » renversa leur maison ? Elle s'y trouvoit » seule avec leur enfant qu'elle allaïtoit , » chacun avoit cherché son salut dans la » fuite , elle ne pouvoit les imiter sans » exposer les jours de son nourrisson ; elle » aima mieux lui sacrifier les siens , en » faisant de son corps une espèce de » voûte ; elle reçut sur elle , avec un courage inoui , les décombres de la maison , l'enfant fut conservé ; mais elle » mourut quelques jours après , victime » de son cœur généreux. Moi-même , j'en » fais

» fais l'aveu , je dois la vie à un esclave
 » qui, dans ce jour fatal , me fit sortir
 » de la maison où j'étois , un instant avant
 » sa chûte : il jouit maintenant de la liber-
 » té. Je la dois à d'autres Nègres , qui
 » dans mes voyages m'ont averti plusieurs
 » fois des dangers que je courois sans m'en
 » appercevoir. Un jeune Nègre n'avoit-
 » il aucun attachement pour son Maître ,
 » lorsque le voyant embarqué par ordre
 » du Gouvernement , avec défense à ses
 » domestiques de le suivre , il se fit cour-
 » dre dans un matelas , pour tromper la
 » vigilance des gardes ? Si les hommes
 » n'oublioient pas sitôt les bienfaits , on
 » seroit surpris de voir tant de coura-
 » ge , de grandeur d'ame , d'héroïsme
 » dans les esclaves. Ils ne sont pas non
 » plus si stupides qu'on se l'imagine : ils
 » apprennent facilement les métiers qu'on
 » leur enseigne. Ils sont de très-bons imi-
 » tateurs ; & s'il faut les guider en tout ,
 » s'ils n'imaginent presque rien , c'est que
 » l'esclavage brise les ressorts de l'ame &
 » abâtardit tout. On remarque chez eux
 » un fond d'amour propre , qui les dé-
 » masque en toutes choses. Lorsque les
 » blancs exécutent en leur présence quel-
 » que ouvrage qui leur paroît difficile ,

» ils sont comme ravis en extase : mais ils
 » ne peuvent retenir leur joie , lorsqu'ils
 » voient un blanc maladroit ou dans la
 » misère. S'ils s'empressent de le secourir,
 » c'est moins par humanité que par osten-
 » tation. La profusion accompagne tou-
 » jours leurs largesses , sur-tout quand
 » elles ont pour objet les compagnons de
 » leur misérable condition. Un Nègre
 » qui voyage , trouve partout des ressour-
 » ces ; il peut se présenter hardiment dans
 » toutes les cases ; on prévient même ses
 » besoins : mais il faut qu'il satisfasse à
 » toutes les questions de ses hôtes , qui
 » ne manquent pas de l'interroger sur le
 » nom & les qualités de ses Maîtres , sur
 » le sujet de son voyage , &c. »

L'Auteur a compris les objets d'histoire
 naturelle , dont il nous entretient dans
 cet Essai, sous deux classes, le règne végé-
 tal & le règne animal. Il nous donne, dans
 ce dernier règne, une notice curieuse sur
 l'anolis, espèce de lézard que Sloave dé-
 finit : *lacertus minor levis*. Le P. Nicolson,
 après nous avoir fait la description de cet
 animal , nous peint son caractère , ses
 mœurs , ses combats. « Ce reptile est fort
 » vif, très-leste, si familier qu'il se pro-
 » mène souvent sur les tables & sur les

» personnes. Son port est gracieux, son
 » regard fixe; on diroit qu'il prête atten-
 » tion à ce qu'on dit en sa présence: il
 » examine tout ce qu'on fait devant lui;
 » il ne fait jamais de mal. Il se nourrit
 » de mouches, d'araignées & d'autres
 » insectes qu'il avale en entier. Il est pres-
 » que toujours en guerre avec ses sembla-
 » bles. Lorsqu'un anolis en apperçoit un
 » autre, il s'en approche lestement: celui-ci
 » l'attend en brave. Les deux champions
 » préludent au combat par des menaces
 » réciproques qu'ils se font l'un à l'autre,
 » en agitant la tête du haut en bas par
 » des mouvemens rapides & convulsifs.
 » Leur gorge s'enfle prodigieusement,
 » leurs yeux sont étincelans; ils s'atta-
 » quent ensuite avec fureur: chacun tâche
 » de surprendre son ennemi. S'ils sont
 » d'égale force, le combat n'est pas sitôt
 » terminé: c'est ordinairement sur les
 » arbres qu'il se livre. D'autres anolis sont
 » spectateurs oisifs; ils laissent vuider la
 » querelle, sans qu'aucun d'eux entre-
 » prenne jamais de séparer les combattans;
 » ils semblent au contraire prendre plaisir
 » à les voir aux prises: peut-être que c'est
 » la jouissance ou la résistance de quel-
 » que femelle qui leur imprime certe

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

» fureur martiale. Comme ils cherchent
» à se mordre, il arrive assez souvent
» que la gueule de l'un s'entrelasse dans
» celle de l'autre. Ils restent long temps
» dans cette attitude, chacun tirant de son
» côté. Leurs efforts sont-ils inutiles, ils
» s'éloignent, la mâchoire ensanglantée;
» mais un instant après ils recommencent.
» Lorsque l'un des deux guerriers se trouve
» plus foible que l'autre, il prend lestement
» la fuite; son ennemi le poursuit
» vivement: s'il le joint, c'en est fait, le
» vaincu est dévoré; heureux s'il est quitte
» pour la perte de sa queue, qui se rompt
» quelquefois dans la gueule du vain-
» queur. Dans ce cas, il a le temps d'é-
» chapper; car l'ennemi, occupé à dévo-
» rer sa proie, ne s'acharne point à la
» poursuite de celui qu'il vient de mutiler.
» L'anolis peut vivre sans queue; on en
» voit plusieurs qui en sont privés. Elle
» ne repousse pas, lorsqu'elle a été cou-
» pée; mais il se forme à l'extrémité un
» calus. Il semble que cet accident devoit
» le rendre plus propre au combat; mais
» il paroît au contraire qu'il énerve son
» courage, & peut-être ses forces. Un
» anolis mutilé devient timide, foible,
» languissant: comme il ne peut se mon-

» trer sans manifester sa honte & sa dé-
 » faite, il évite le grand jour, il mène
 » une vie triste, obscure & fuit devant
 » le plus petit qui ose l'attaquer ».

Tous les objets d'histoire naturelle sont rangés dans chaque classe par ordre alphabétique. Différens articles nous présentent des observations utiles, & quelques remarques critiques qui peuvent servir à rectifier des erreurs ou des défauts d'exactitude échappés à l'Auteur du *Dictionnaire raisonné d'histoire naturelle*.

Le P. Nicolson auroit pu rendre son *Essai* plus complet, s'il eût voulu avoir recours à quelques écrits sur l'histoire naturelle, précédemment imprimés; mais il a préféré avec raison de laisser des vuides dans son Ouvrage, plutôt que de perpétuer des erreurs en répétant des observations fautivees ou mal faites. S'il a adopté quelques faits rapportés dans *le Journal de Saint-Domingue*, ce n'est qu'après les avoir trouvés conformes à ce qu'il observoit lui-même. On doit donc distinguer son *Essai sur l'histoire naturelle de l'Isle de S. Domingue*, de ces compilations ordinaires où le grand livre de la nature est toujours celui qui est le moins consulté.

78 MERCURE DE FRANCE.

L'écrit du P. Nicolson est terminé par des recherches sur les fragmens de poterie, les haches indiennes, les fétiches & autres monumens d'antiquité de Saint-Domingue. Les fétiches sont des figures de pierre ou de bois, grossièrement sculptées, que l'on regarde comme les fausses Divinités des Indiens : peut-être, comme le remarque l'Historien, n'en faisoient-ils qu'un sujet d'amusement : peut être prenons-nous pour des idoles ce qui n'étoit chez eux que des hiéroglyphes. Il y a quelques-uns de ces fétiches que l'Auteur a fait graver, ainsi que des plantes, des arbuscules, des coquilles, des insectes & autres objets d'histoire naturelle. Ces planches, au nombre de dix, sont gravées avec soin.

Abrégé élémentaire de la géographie universelle de l'Italie, dans lequel on trouve tout ce qu'elle renferme de plus curieux dans la minéralogie, métallurgie, arts, manufactures, commerce; antiquités, &c.; avec la description de ses villes principales, de son terroir, des mœurs, coutumes, &c.; par M. Masson de Morvilliers. Vol. in 12 de 478 pages. A Paris, chez Moutard,

JANVIER. 1776. 79
Libraire, quai des Augustins, près du
Pont Saint-Michel.

La marche réglée & méthodique du Géographe, est ici accompagnée des observations instructives, curieuses & variées du Voyageur. C'est ce qui distingue les abrégés élémentaires de géographie de M. Masson, des écrits du même genre publiés précédemment. Cet Ecrivain nous a déjà donné un abrégé élémentaire de la France; celui d'Italie intéressera même plus particulièrement par le soin qu'a pris l'Auteur d'enticher ses recherches des remarques utiles de nos Voyageurs modernes. Les bornes qu'ils s'est prescrites l'ont empêché de s'étendre sur des objets très-intéressans; tels que la peinture, la musique, la littérature, &c. Voici ses seules observations sur la peinture. « L'Ita-
» lie est de tous les pays celui où la pein-
» ture est parvenue au plus grand état de
» perfection & de grandeur. On est étonné
» du nombre de chefs-d'œuvre que l'on
» y rencontre à chaque pas; édifices pu-
» blics, Palais, Eglises, maisons de parti-
» culiers, tout y recèle les excellens mor-
» ceaux des plus grands Maîtres. Il est
» malheureux pour ces Artistes sublimes

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

» d'avoir vécu dans un pays où la super-
» tition rognâ les ailes au génie. Au lieu
» d'avoir traité les grands tableaux de
» l'histoire sacrée & profane, & les sujets
» brillans que leur fournissoit la mytho-
» logie, on les employoit le plus souvent
» à peindre des Saints dans les Eglises;
» & pour plaire aux Confrairies & aux
» Moines qui les faisoient travailler, qui
» souvent même en donnoient le canne-
» vas, il leur falloit mêler d'une ma-
» nière monstrueuse les sujets sacrés à
» des idées ridicules & bouffones. C'est
» ce qui est arrivé à Raphaël dans son
» tableau de Sainte Cécile; les figures
» sont toutes debout, occupées à écouter
» un concert d'Ange qui se fait au Ciel,
» dans le haut du tableau. Sainte Cécile
» a des livres & des instrumens de mu-
» sique à ses pieds; & le concert céleste
» qu'elle entend lui a fait perdre tout à-
» coup le goût de la musique terrestre:
» n'est il pas assez plaisant de représenter
» un Ange donnant du corps-de-chasse,
» & un autre jouant de la basse »? Nous
ne voyons pas trop le ridicule que peut
avoir eu Raphaël qui vouloit représenter
un concert d'Ange d'avoir mis des instrumens de musique entre leurs mains.

Dans l'estampe qu'a gravée Marc-Antoine, d'après cette composition, on voit un Ange qui tient une harpe; mais que ce soit une harpe ou une basse de viole, qu'importe? On pourroit reprocher avec plus de justice à l'Artiste, d'avoir placé à côté de Sainte Cécile des personnages, qui, suivant l'histoire, ne pouvoient s'y trouver. Mais il y a dans ce tableau des caractères de tête d'une si belle expression, le dessin est si pur, si correct, les draperies y sont traitées d'un si grand goût, qu'on oublie aisément la complaisance de l'Artiste pour des Communautés ignorantes qui vouloient réunir sur la même toile les différens patrons de leurs Confréries.

L'Auteur nous promet la suite de ces abrégés élémentaires. Ceux d'Espagne & de Portugal sont actuellement sous presse.

Le nouvel Archiviste, contenant une nouvelle méthode de ranger un chartrier, dont l'ordre chronologique est la base; auquel on a joint des calculs & tables, pour aider à la supputation des temps, nécessaire aux Archivistes, & à ceux qui s'adonnent à la chronologie; par le sieur de Chevrières, Garde des ar-

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

chives de S. A. S. Monseigneur le Prince
de Monaco.

Pauciloqua veritas.

Brochure in-8°. de 220 pages. A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordeliers, vis-à-vis la rue Haute-Feuille; Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin, vis-à-vis des murs de l'Eglise; Lacombe, rue Christine; la veuve Duchêne, rue Saint-Jacques.

Un propriétaire qui connoît ses intérêts & veut jouir de ses biens sans trouble ni contestation, a soin de tenir ses archives dans le meilleur ordre. Il se procure par ce moyen la facilité de produire tous les titres propres à prouver un droit contesté, & de rassembler ceux nécessaires pour assurer la réussite d'une action qu'il a droit d'intenter. L'arrangement par ordre de matières est celui, qui, jusqu'à présent, a paru le meilleur, & celui que presque tous les Archivistes pratiquent. Cependant, comme l'observe M. de C., il entraîne après lui bien des inconvéniens, 1°. quand il s'agira de faire la recherche d'un titre, celui qui sera chargé de cette recherche pourra être fort embarrassé,

faute de pouvoir deviner dans quelle subdivision de matières il trouvera ce titre ; car il arrive presque toujours qu'un titre concerne plusieurs matières, & cependant il ne peut occuper qu'une place. 2°. Lorsqu'il surviendra une quantité un peu considérable de titres à placer, il ne sera guère possible de le faire sans que l'ordre se trouve totalement interrompu. 3°. Si la personne qui tire & remet les titres dans les boîtes n'y apporte pas la plus grande attention, & n'est pas bien au fait, au bout d'un certain nombre d'années, il ne paroîtra plus qu'ils aient été mis en ordre ; car une des étiquettes, dont les titres sont chargés, étant effacée, les autres deviendront inutiles, & le titre ne pourra plus être remis à l'endroit d'où on l'avoit tiré.

Les recherches de M. de C. lui ont fait découvrir un nouvel arrangement dans la pratique duquel les défauts d'une méthode contraire ne se rencontrent pas. L'ordre chronologique en est la base. Le Moine, dans sa diplomatie pratique, a fait la critique d'un arrangement qu'il dit être suivant l'ordre chronologique. M. de C. réfute cette critique dans le septième chapitre de son Ouvrage ; & prouve très bien, par l'exposé clair &

§4 MERCURE DE FRANCE.

précis qu'il fait de sa nouvelle méthode, qu'elle est la seule qui mette la main à portée de saisir ce que le besoin exige, & de le replacer avec la même facilité.

Cet exposé est suivi de calculs & de tables, pour aider à la supputation des années. La plupart des dates des diplomes, des chartres & des titres anciens, sont enveloppées d'une sorte d'obscurité qu'il n'appartient qu'à celui qui est versé dans la science chronologique de faire disparaître. Mais on peut aider celui qui n'a pas fait une étude de cette science par des tables chronologiques toutes dressées, & en lui donnant l'explication des différentes époques qui y sont contenues, & la manière de s'en servir. C'est ce que M. de C. a exécuté dans son Ouvrage avec d'autant plus d'exactitude qu'il a consulté les meilleurs Auteurs qui ont traité cette matière, tels que l'Art de vérifier les dates, la Nouvelle Diplomatique, le Dictionnaire encyclopédique, le Dictionnaire diplomatique, &c. Les Archivistes, & ceux qui, par devoir ou par goût, travaillent sur la diplomatique, ne peuvent se dispenser de consulter ces tables pour juger sainement & avec assurance de la date d'un titre ancien, & discerner la vraie de la fausse.

Lectures pour les enfans, ou choix de petits contes propres à les amuser & à leur faire aimer la vertu. Vol. in-12, petit format; prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Française.

Cette collection présente des hysto-riettes en vers & en prose, des dialogues moraux, un proverbe dramatique intitulé, *la saignée*; ce qui rend cette lecture, pour les enfans, très-variée. Nous louerons sur tout l'attention qu'a eu l'Editeur de ne recueillir que les traits les plus capables d'inspirer à la jeunesse de la docilité, de la bienfaisance, de l'amour pour la vertu. Des morceaux de sentiment, empruntés des écrits de MM. Kleits & Gefner, composent aussi ce recueil, & ce n'en est pas le moindre ornement.

Henriette Wyndham, ou la coquette abusée, traduction de l'Anglois. Deux parties in 12. A Paris, chez le Jay, Libraire, rue Saint-Jacques, au grand Corneille.

Ce Roman est dans la forme épisto-

laire. Sir Edward Deerhurts nous apprend, dans une de ses lettres, qu'il aime la lecture, le dessin, la musique & les autres *amusemens sensés*, comme il les appelle; & que la vie retirée, par conséquent, lui plaît beaucoup. Dans la résolution où il est de se marier, il desireroit une femme qui eût le même goût, & regardât comme un de ses premiers devoirs de rendre à son mari la vie domestique agréable. Mais où la trouver? Sir Edward voit que la plupart des femmes mariées affectent des airs évaporés, souffrent qu'on prenne avec elles les libertés les plus choquantes, ne s'occupent que de parties de plaisir & de dissipation; ou si elles se rassemblent entr'elles, ce n'est le plus souvent que pour s'entretenir des ridicules qu'elles donnent à leurs maris. Le fade jargon de la galanterie, dont on use pour leur parler, ne sert encore qu'à leur gâter l'esprit. Une fois accoutumées à être admirées & flattées, bientôt elles ne peuvent plus s'en passer; & trop souvent pour avoir été mal-à-propos indulgent sur un point, on se voit forcé de l'être sur tous les autres. « Peut être, » écrit Sir Edward à son ami; que si

» j'étois bien épris d'une femme , je
 » serois tout aussi propre qu'un autre à
 » la gâter ; & n'étoit-ce là l'idée que
 » j'ai de moi-même , je serois tenté de
 » faire connoissance avec la fille de Lady
 » Wyndham que je vis il y a quelques
 » jours à la Comédie. Miss Wyndham
 » est une charmante personne , il faut
 » l'avouer. A une belle figure , elle
 » joint un teint de lys , de beaux grands
 » yeux bleus , un nez bien affilé , une
 » bouche appétissante , des dents blan-
 » ches comme perles , des cheveux d'un
 » blond éclatant , & je ne sçais quoi
 » de tendre & de fin dans les traits ,
 » qui captive encore plus que leur ad-
 » mirable simmètrie. Je ne pouvois m'em-
 » pêcher de la contempler avec délices :
 » elle n'étoit pas fâchée non plus que je
 » m'occupasse d'elle , soigneuse , comme
 » elle le paroïssoit , à fixer mon atten-
 » tion , quoiqu'elle tâchât de couvrir
 » son petit manège d'un air d'indiffé-
 » rence ».

Sir Edward , sensible à la première
 impression que lui avoit faite la beauté
 de Lady Wyndham , s'informa si elle
 pouvoit disposer de son cœur & de sa
 main. Cependant avant de lui faire une

88 MERCURE DE FRANCE.

déclaration en forme, il voulut connoître plus particulièrement son humeur. Sir Edward étoit persuadé que l'indifférence des gens mariés vient presque toujours du peu de conformité de leurs caractères qu'ils connoissent rarement avant de s'unir par un nœud indissoluble.

Le nom & la naissance de Sir Edward Deerhursts lui procurèrent facilement un accès auprès de Lady Wyndham. Il vint plusieurs fois lui rendre visite chez Milady sa mère ; & il en sortoit toujours plus épris de ses charmes. Il remarqua cependant avec chagrin que la beauté qu'il adoroit avoit un penchant extrême pour ce qu'on appelle *plaisir*, penchant, qui, porté trop loin, devient le fléau de la félicité domestique. Une lettre d'Henriette à son amie Mistress Crofts nous fera encore mieux connoître le caractère de cette belle, qui, flattée des marques d'attachement que lui témoignoit Sir Edward, n'en étoit pas plus disposée à contraindre son penchant pour la dissipation. « Vous avez pénétré » mon secret, écrit elle à cette amie. » Deerhurst est tout à fait à mon goût ; » il a une figure charmante, des manières

» enchanteresses , & je pense qu'il ai-
 » mera bien tendrement la femme qui
 » saura captiver son cœur. Je commence
 » à croire qu'il est réellement épris de
 » moi ; mais je n'en suis pas tout à
 » fait sûre , il ne s'est point encore ex-
 » pliqué. Lorsque je sors , il est sans
 » cesse attaché à mes pas , & sans cesse
 » à mon côté , lorsque je reste au logis.
 » Les attentions qu'il a pour moi , &
 » l'empressement à m'obliger qu'il fait
 » paroître , me donnent lieu d'espérer qu'il
 » n'attend pour se déclarer qu'un moment
 » favorable. Je n'ai qu'un doute sur son
 » compte ; je le soupçonne plus ami que
 » moi de la vie retirée : s'il m'aime autant
 » que je le desire , peut être que dès qu'il
 » verra que je ne puis m'accommoder
 » de ce genre de vie , il ne trouvera
 » pas mauvais que je passe mon temps
 » à mon goût , qui n'est sûrement pas
 » tout à fait le sien ». Sir Edward le
 fait assez connoître dans ses lettres à
 son ami. Il lui marque qu'il n'a pu avoir
 la douceur d'entretenir Miss Wyndham
 en particulier. « Ce matin encore , ajoute-
 » t il , je lui fis visite dans l'idée qu'elle
 » s'attendoit à me voir , & avec l'espoir
 » de passer la soirée avec elle. Je crus

» aussi pouvoir lui demander une en-
 » trevue particulière. Mais à peine lui
 » eus-je fait ma requête, d'un ton fort
 » tendre, qu'elle me dit avoir depuis
 » quelque temps lié partie chez la Cor-
 » nely *, & que si je voulois en être,
 » je lui ferois plaisir. Chagrin de ce
 » contre-temps, je ne pus toutefois lui
 » refuser sa demande, ni lui faire sentir
 » que je desirois fort qu'elle rompît un
 » engagement, pris avant qu'elle scût
 » que j'aurois droit de solliciter une en-
 » trevue moins publique. Ces endroits
 » de divertissement sont, à mon avis,
 » fort peu propres à avancer le bonheur
 » des vrais amans : du moins Carlisle-
 » House ** me parut telle. Henriette
 » y étoit au milieu d'un cercle d'évapo-
 » rés & de freluquets. Je fus, à diver-
 » ses reprises, entraîné de ses côtés, &
 » plus d'une fois à une grande distance.
 » En un mot, je hais à faire la cour
 » en présence de tout le monde, & ne
 » me sens point du tout propre au
 » métier de *figisbé*. Néanmoins quoi-

* Endroit de divertissement pour le beau monde de la Capitale.

** Nom de la maison qu'habite la Cornely.

» qu'elle me parût un peu trop enivrée
 » des propos des flatteurs, elle s'atten-
 » doit, je le vis bien, que je gardasse
 » mon poste auprès d'elle. En voulant
 » le reprendre, je fus souvent exposé
 » à la raillerie des petits agréables qui
 » l'entourroient. C'est une corvée, à la
 » lettre, que d'accompagner ainsi une
 » femme. Après avoir fait deux ou trois
 » fois cette politesse à Miss Wyndham,
 » je refuserai de paroître davantage avec
 » elle en public, jusqu'à ce que je sois
 » reconnu pour son époux. Je compte
 » que ma femme me consacra alors
 » quelques-uns de ces momens qu'elle
 » sacrifie aujourd'hui à tout le monde.
 » Cette demande n'est pas ridicule, je
 » pense. Femme qui met son bonheur
 » à vivre au milieu de la foule, ne peut
 » jamais faire une bonne compagne,
 » du moins selon l'idée que votre ami
 » se forme du mariage ».

Sir Edward fait part à son ami, dans
 la suite de ses lettres, des scènes que
 lui ont occasionnées les reproches qu'il
 ne cessoit de faire à sa maîtresse sur sa
 conduite trop dissipée. Une de ces scènes
 fut même si vive, qu'Henriette crut voir
 le moment où cet amant, qui lui offroit

la perspective de l'établissement le plus avantageux , alloit lui échapper. Elle changea alors de ton , de langage , de sentiment même. Sir Edward ne l'avoit jamais vue si souple , si aimable , si complaisante. Elle eut l'art , ou si l'on veut , l'adresse de lui persuader qu'elle le chérissoit au point de n'oser le lui témoigner en présence de personnes peu faites , selon elle , pour goûter les charmes d'une belle flamme , moins encore pour les laisser goûter aux autres. Sir Edward se prévalut de cette flatteuse déclaration pour dérober à sa maîtresse bien des caresses auxquelles il n'auroit osé prétendre sitôt. C'est une leçon pour les femmes d'éviter soigneusement toute brouillerie avec leurs amans , de peur de se voir obligées ensuite , pour amener un raccommodement , d'être plus complaisantes qu'elles ne devroient l'être.

Cependant Sir Edward , qui ne doutoit point du retour de tendresse de Henriette , attendoit avec impatience le lendemain ; & dès que l'heure fut venue où il pouvoit se présenter avec bienséance , il vola , sur les ailes de l'Amour , renouer les momens enchanteurs de la veille. Il trouva sa Déesse en déshabillé à sa toi-

lette , au milieu d'un tas d'habits pour
 une mascarade , & en profonde consulta-
 tion avec Miltress Crofts & sa femme-
 de-chambre. Ce goût pour la dissipation
 & les plaisirs bruyans , qu'Henriette ne
 voulut jamais sacrifier à son Amant , qui
 desiroit de lui donner un rang & de faire
 son bonheur , n'étoit pas la seule cause
 de l'éloignement de cet Amant , comme
 il s'en explique lui même dans sa lettre
 à Sir Georges Barton. « Je ne vous mar-
 » que qu'avec chagrin , mon cher , lui
 » écrit-il , que quoique je voie Henriette
 » fort assiduellement , & qu'elle me fasse
 » beaucoup d'accueil , je découvre cha-
 » que jour en elle quelque chose qui me
 » déplaît. Je crains bien qu'elle n'ait
 » perdu cette innocente pudeur & cette
 » timidité enchanteresse , qui ajoutoient
 » tant d'attraits à sa beauté & la ren-
 » doient si séduisante. La honte ne colore
 » plus ses joues , lorsque je lui dérobe un
 » baiser ; elle ne cherche plus à se déga-
 » ger , lorsque je la presse contre mon
 » sein ; elle ne tremble plus de plaisir ou
 » de crainte , lorsque je la tiens dans mes
 » bras. On ne voit plus ses regards timi-
 » des , qui la rendoient si aimable , dans
 » les premiers temps que je fis sa connois-

24. MERCURE DE FRANCE.

» sance. Au lieu de se défendre, elle
 » semble plutôt m'agaçer. Peut-être, à
 » l'exemple de cette fille dont parle
 » Fitz-Adams, veut-elle savoir jusqu'où
 » peut aller l'effronterie d'un homme ?
 » Mais une fille de cette trempe, cher
 » Barton, n'est guères une femme à re-
 » chercher. Henriette n'a sûrement rien
 » à craindre avec moi; mais en sera-t-il
 » de même avec tout homme qui, séduit
 » par ses charmes & animé par ses agace-
 » ries, s'émancipera de dire & de faire
 » tout ce qu'il jugera à propos? Rien
 » n'est plus séduisant, j'en conviens, que
 » cette molle langueur, que plusieurs de
 » nos Dames savent si bien affecter.....
 » Je souhaite que ce ne soit pas là le
 » portrait trop ressemblant de Henriette.
 » Comment a-t-elle pu ainsi changer!
 » Je l'ignore. Qu'elle étoit différente,
 » lorsque je la vis pour la première fois!
 » Si elle ne réforme sa conduite, je por-
 » terai mes vœux ailleurs; car, telle
 » qu'elle est, ce n'est pas l'épouse qu'il
 » faut à votre ami ».

Henriette continua de suivre son goût
 pour la dissipation, & d'écouter les con-
 seils d'une perfide amie qui ne cessoit
 de lui répéter que sans une liberté illi-

mitée, il n'y a point de bonheur dans le mariage; & que les caprices d'une jolie femme doivent être des ordres pour un amant. Henriette ne goûta que trop ces principes, & éloigna d'elle pour toujours Sir Edward Deerhurst qui vouloit trouver dans une femme une compagne, une amie, une maîtresse, si l'on veut; mais dont l'empire fût un empire de douceur & de complaisance, dont les ordres fussent des caresses, & les menaces des pleurs. La pauvre Henriette finit par épouser un jeune Militaire vain, étourdi, qui lui fit accroire qu'il l'adoroit, lorsqu'il ne cherchoit qu'à faire un mariage avantageux pour payer ses dettes & fournir à ses dissipations. « C'est moi, écrit elle à Mistress Crofts, sa perfidie amie, c'est moi qui ai fait mon propre malheur, en éloignant Deerhurst, pour prêter l'oreille aux séductions de Wilkinson, qui m'abandonne à présent pour d'autres, & emploie mon argent à se parer, afin de séduire les femmes qui sont en état de remplir sa bourse, pour prix de sa personne... Qu'il est méprisable, comparé à Deerhurst qui a tout ce qu'il faut pour plaire, & avec qui j'aurois pu être heureuse, si

» je n'avois suivi vos détestables conseils.
 » Oui, c'est vous, indigne amie, qui
 » m'avez inspiré de l'aversion pour le
 » nom & l'état respectable de mère de
 » famille, en me faisant envisager cet
 » état sous le point de vue le plus mépri-
 » sable ; c'est vous qui n'avez cessé de
 » m'exhorter à profiter de la tendresse
 » de Deerhurst, pour établir mes pré-
 » rogatives & m'affranchir de tout joug ;
 » c'est votre exemple enfin qui m'a per-
 » due ». Que toute femme qui veut con-
 server son amant, apprenne, par l'exem-
 ple de Henriette Wyndham, à fermer
 l'oreille aux conseils pernicieux des per-
 sonnes de son sexe ; conseils le plus sou-
 vent dictés par l'envie ou la malice, &
 qui tôt ou tard entraînent dans le préci-
 pice où l'infortunée Henriette est tombée.

Il y a dans ce Roman une Miss Fanny
 Hume, qui est bien le meilleur cœur
 que l'on puisse trouver. C'est une brune
 qui ne manque point de vivacité. Elle
 est douée de beaucoup de prudence &
 d'une certaine naïveté dans le caractère
 & les sentimens qui rend sa société aussi
 intéressante qu'agréable. L'homme le plus
 éloigné des liens du mariage formeroit
 volontiers des vœux pour passer ses jours
 avec

avec une compagne aussi vertueuse. L'exemple de sa vie est la meilleure censure des mœurs & de la conduite de la coquette Wyndham.

Système physique & moral de la femme,
ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs & des fonctions propres au sexe; par M. Roussel, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

L'Auteur de cet Ouvrage, comme il le dit lui-même dans sa Préface, se propose de présenter sous un même point de vue, & de réduire en un même corps de doctrine ce que la plupart des Auteurs ont écrit relativement à la constitution physique & morale de la femme. Il l'a divisé en deux parties: dans la première, il traite des attributs qui étant communs à l'homme & à la femme, admettent cependant des différences plus ou moins sensibles; on tâche d'y faire voir que toutes ces différences entrent dans les vues de la nature, par rapport

II. Vol.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

au grand objet de la reproduction de l'espèce ; que s'il y en a quelques-unes dont le but n'est pas aussi manifeste & aussi évident que celui des autres, elles y tiennent néanmoins, soit d'une manière essentielle, soit d'une manière accessoire. L'Auteur fait dépendre en partie ces différences de la quantité de substance cellulaire qui entre dans la texture des parties solides qui composent le corps de la femme, & de la manière dont cette substance s'y trouve organisée. Après avoir examiné l'ossification & la nature des parties qui forment la charpente du corps dans les individus de chaque sexe, il fait voir les variétés qui distinguent à cet égard la femme de l'homme ; il passe à l'examen des parties sensibles, auxquelles les autres servent de support. L'Auteur pose quelques principes fondés sur les loix générales & constantes de l'économie animale, desquels il déduit toutes les qualités distinctives de la femme, sans vouloir déterminer quelle est la nature du principe qui donne l'impulsion aux corps vivans ; il observe que ceux-ci, dans leurs mouvemens, suivent, à certains égards, les mêmes loix que les corps inanimés ; & que les mouvemens

vitaux dans les premiers , s'exécutent avec une rapidité inverse de la grosseur de l'animal. « Les artères du bœuf, dit-il, ne battent que trente-cinq fois, » tandis que celles de la brebis battent » soixante fois; le pouls des femmes est » plus petit & plus rapide que celui des » hommes. Plinè dit que la nature a » plus d'énergie lorsque la sphère de son » activité est plus bornée, & que ce que » les animaux d'une grande masse gagnent en force, ils le perdent en agilité & en finesse ». .

Les organes de la femme sont manifestement plus petits que ceux de l'homme; une plus grande quantité de substance muqueuse les entoure & les pénètre, & y entretient un degré de souplesse que les organes de l'homme n'ont jamais. L'Auteur part de-là pour déterminer le genre de sensibilité, les-talens, les mœurs, le tempérament, & toutes les affections qui caractérisent le sexe; il montre dans le développement successif des qualités physiques de la femme, le progrès naturel de ses facultés morales; enfin, après avoir exposé les altérations nécessaires qu'éprouvent la constitution de la femme, & qui sont une suite iné-

virable du cours des années, il fait voir par quel abus on favorise & on hâte l'effet de cette détérioration, ce qui le met dans le cas de déterminer quelle est la nature des alimens, des exercices & des occupations les plus convenables à ce sexe.

La seconde partie roule sur les différences particulières qui distinguent les deux sexes, c'est-à-dire, sur les attributs qui sont particuliers à la femme.

Nous ne suivons pas l'Auteur dans la discussion de ces objets si délicats; nous renvoyons à l'Ouvrage même, où le Lecteur sensible trouvera des tableaux touchans, capables de lui inspirer le goût du beau & l'amour de l'ordre; tant il est vrai que la saine philosophie fait toujours nous élever au dessus des sens.

Traité de la connoissance générale des grains & de la mouture par économie, contenant la manière de moudre les grains pour en tirer une plus grande quantité de meilleure farine, avec le moins de déchet; le mécanisme & la construction de diverses sortes de moulins, &c. précédé de principes sur la connoissance & l'achat des grains,

leur conservation, sur les greniers publics & particuliers, ceux de la Chine, &c. par M. Beguiller, Avocat & premier Notaire des Etats de Bourgogne; 1 vol. in-4°. avec figures enluminées, ou 2 vol. in 8°. dédié au Roi. A Paris, chez Pankoucke, Lib. rue des Poitevins.

Ce Traité est précédé d'un discours composé par l'Auteur, pour concourir au prix proposé en 1768 par l'Académie de Lyon, sur les moyens les plus convenables de moudre les grains nécessaires à la subsistance de cette Ville. Ce discours est l'abrégé de l'Ouvrage que nous annonçons, & lui sert en quelque façon de préface. L'Auteur entre ensuite en matière: il divise son Ouvrage en deux volumes in-4°. ou quatre volumes in-8°. Nous ne parlerons ici que du premier volume in-4°. qui est le seul qui paroisse, ou, pour mieux dire, des deux premiers volumes in 8°. Ce volume renferme plusieurs chapitres; le premier chapitre traite des grains en général, & des différentes sortes de bleds; le second chapitre, des diverses qualités & maladies des bleds, de la nécessité de les bien connoître, de la manière d'en faire des achats, des

102 MERCURE DE FRANCE.

transports, &c. ; le troisième chapitre , des ennemis du bled , & des moyens pour les détruire ; le quatrième , de la conservation des bleds & des grains d'abondance ; le cinquième , de la conservation & de la police des grains à la Chine , & contient en même temps un Mémoire envoyé de Pékin ; le sixième chapitre expose le produit des récoltes en France , & du commerce des grains. Cet Ouvrage est fort intéressant par les Mémoires qu'a fournis pour le rédiger le sieur César Buquet , ancien Meunier de l'Hôpital-Général de Paris , qui a été envoyé en différentes Provinces du Royaume pour prendre des notions concernant la mouture. On auroit seulement désiré un style plus concis & plus châtié dans la rédaction de l'Ouvrage.

Examen critique des anciens Historiens d'Alexandre le Grand. Volume in-4^o. de 356 pages. Prix 9 liv. broché. A Paris , chez Dessain junior , rue Gît-le-Cœur.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , avoit proposé pour le sujet du prix qu'elle devoit distribuer à Pâques 1770 , l'*Examen critique des an-*

ciens Historiens d'Alexandre le Grand. Les Mémoires qui furent envoyés au concours n'ayant point rempli les vues de l'Académie, elle remit à l'année 1772 la distribution du même prix, qui fut alors remporté par l'Ouvrage que nous venons d'annoncer. Depuis cette époque, l'Auteur (M. le Baron de Sainte-Croix) s'est occupé à en retoucher certaines parties, & à y faire les additions & les corrections qui lui ont paru nécessaires pour le rendre plus digne de l'attention des Gens de Lettres.

Diodore de Sicile, Plutarque, Arrien, Quinte-Curte & Justin, sont les Historiens principaux qui nous ont conservé, avec quelque étendue, les événemens du règne d'Alexandre. M. de Sainte-Croix n'examine point en particulier le récit de chacun de ces Historiens. Il lui auroit été impossible d'éviter les répétitions & même l'obscurité. Il a pris un plan plus propre à développer avec clarté les observations qu'il s'est proposé de faire, non seulement sur les Ecrivains particuliers de la vie d'Alexandre, mais encore sur tout ce que l'antiquité nous a transmis de remarquable touchant ce célèbre Conquérant. L'Ouvrage est divisé

E iv

en quatre sections. L'Auteur examine dans la première les sources dans lesquelles les Historiens d'Alexandre ont puisé, & le degré d'autorité qui leur est dû; dans la deuxième, le récit qu'ils font des exploits militaires de ce Prince; dans la troisième, celui des actions particulières qui le caractérisent; enfin il discute dans la quatrième les détails géographiques que nous offrent ses expéditions. Quoique l'Auteur se soit fait une loi de ne s'arrêter qu'aux événemens qui peuvent fournir quelques objets de discussion, cependant il les lie, sur-tout dans la seconde section, avec ceux qui les précèdent ou qui les suivent, par des faits intermédiaires, mais sans entrer dans aucun détail: la nature de cet Ouvrage ne pouvoit l'admettre. De très-bonnes notes placées à la fin de cet examen, lui servent d'éclaircissement. L'Ouvrage est terminé par une dissertation qui a pour objet l'année de la naissance d'Alexandre, & les dernières époques de la chronique de Paros.

L'écrit que nous venons d'annoncer manquoit à notre Littérature. L'histoire d'Alexandre avoit été jusqu'ici négligée. Quelle utilité a-t-elle retirée jusqu'à pré-

sent d'une foule de Commentateurs? Leurs observations ne peuvent nous éclairer, parce qu'ils ont abandonné les règles de la critique pour se livrer entièrement aux discussions grammaticales; & que l'étude des mots a presque toujours absorbé, chez eux, le temps qu'ils auroient dû employer à celui des choses. On ne fera point ce reproche à la dissertation de M. de Sainte-Croix. L'érudition la plus vaste est toujours ici éclairée par une critique judicieuse, sans laquelle la science des faits est toujours incertaine. La critique, pour nous servir de l'expression de l'Orateur, pénètre, agite la masse des faits, condensée en quelque sorte par le laps des temps, *mens agitat molem*, & la dissout, si l'on peut s'exprimer ainsi, pour en séparer les parties hétérogènes, & ne laisser subsister que celles qui peuvent s'allier avec la vérité; elle est enfin aux matériaux de l'histoire, ce qu'est la chimie aux principes des corps.

M. de Sainte-Croix examine le récit des Historiens sur la mort d'Alexandre, & fait très bien voir que ce ne fut pas le poison, mais la débauche, qui termina les jours de ce Conquérant. « Dans » un fragment des Ephémérides, conservé

E v

» par Arrien, & extrait avec peu d'exac-
 » titude par Plutarque, les progrès de la
 » dernière maladie de ce Prince sont
 » marqués jour par jour, & les symptô-
 » mes du mal sont trop bien caractérisés,
 » pour qu'on puisse méconnoître la cause
 » de sa mort. Alexandre passa la journée
 » chez Médias à jouer, &, quoiqu'il eût
 » la fièvre, il mangea beaucoup le soir.
 » Aristobule rapportoit qu'étant dans la
 » chaleur de la fièvre & fort altéré, ce
 » Prince but du vin, ce qui lui donna
 » des accès de frénésie, & il mourut le
 » vingt huit du mois de Dæsius. Diodore
 » de Sicile & plusieurs autres Ecrivains,
 » réunissent leurs autorités en faveur de
 » l'opinion d'Aristobule & des Ephéméri-
 » des. Quinte-Curce & Justin voudroient
 » cependant nous persuader qu'Alexan-
 » dre fut empoisonné; & pour accréditer
 » leur opinion, ils ajoutent que le pou-
 » voir de ses successeurs empêcha que
 » la connoissance & les preuves de ce
 » forfait ne parvinssent à la postérité. Je
 » pense au contraire, ajoute M. de Sainte-
 » Croix, que la guerre opiniâtre qu'ils
 » se faisoient, auroit dû les engager à
 » publier ce crime & à s'en accuser mu-
 » tuellement. Chaque Prétendant au trô-

» ne avoit intérêt de décrier son Concur-
 » rent. Empruntons de Quinte-Curce les
 » détails de ce complot. Alexandre se
 » plaignoit depuis long-temps d'Antipa-
 » ter, & l'on disoit qu'il avoit envoyé
 » Cratère pour s'en défaire. Le Gouver-
 » neur de la Macédoine prévint le coup,
 » & remit entre les mains de Cassandre,
 » son fils, un poison violent, en lui or-
 » donnant de le porter à Iolas, son frère,
 » Echançon du Roi, qui devoit le verser
 » dans la coupe de ce Prince. Cette fable
 » a donné lieu à plusieurs Auteurs de
 » croire que le Conquérant de l'Asie
 » avoit été enlevé par une mort violente.
 » Arrien nous dit qu'il rapporte cette
 » conspiration d'Antipater, plutôt afin
 » de ne pas paroître l'ignorer, que pour
 » la foi qu'on peut y ajouter. Selon Plu-
 » tarque, on n'eut point de soupçons de
 » cet empoisonnement dans le temps de
 » la mort d'Alexandre; ils furent sans
 » doute répandus par Olympias. Cette
 » Princesse, pour flétrir la mémoire
 » d'Antipater, à qui elle avoit voué une
 » haine éternelle, fit jeter au vent, huit
 » ans après la mort de son fils, les cen-
 » dres d'Iolas, accusé injustement d'avoir
 » donné le poison à Alexandre. Sous

» le prétexte de punir les complices ,
 » cette méchante femme fit mourir une
 » multitude de personnes, victimes de sa
 » vengeance & de ses caprices ».

Alexandre avoit eu l'ambition de passer pour un Dieu. Olympias, qui n'étoit pas assez habile pour comprendre la politique de son fils, le railloit souvent sur sa prétendue divinité. « Cessez, lui » écrivoit elle un jour, de vous dire le » fils de Jupiter, vous me brouillerez » avec Junon ». Alexandre n'ignoroit pas qu'on ne maîtrise la plupart des hommes qu'en captivant leur admiration. Ces paroles, que Quinte Curce met dans la bouche de ce Prince, & que M. de Sainte-Croix rapporte dans sa dissertation, développent très-bien les motifs de la conduite d'Alexandre. « Jupiter, dit-il, » m'a offert le nom de son fils. L'acceptation de cette qualité n'est point contraire à nos intérêts. Plût au ciel que » les Indiens me crussent un Dieu! La » renommée détermine le succès de la » guerre, & ce qui est faux tient souvent » la place du vrai ». Alexandre, qui ne cherchoit qu'à en imposer aux barbares par sa prétendue divinité, étoit le premier à en badiner avec ses amis. Il avoit

été blessé dans une action d'un trait qui lui caufoit beaucoup de douleur; il dit à ceux qui étoient autour de lui : « Mes » amis, voilà un véritable sang qui sort » de ma blessure; ce n'est pas cette li- » queur divine qui, suivant Homère, » découle des plaies des Immortels ».

Un jour qu'on entendit de grands coups de tonnerre redoublés, chacun parut effrayé; le Philosophe Anaxarque, qui étoit présent, dit à Alexandre : « Et toi, » fils de Jupiter, en pourrois-tu faire » autant? — Je ne veux point, lui ré- » pondit ce Prince, faire peur à mes » amis ».

Les Historiens de la vie d'Alexandre nous en ont-ils imposé, en nous assurant que ce Prince ne se nomma point de successeur, & qu'il répondit simplement à ceux qui lui demandèrent à qui il laissoit son Empire, *au meilleur, au plus digne*. Ce récit semble être opposé à celui du Livre des Macchabées. Après avoir dit qu'Alexandre se mit au lit & qu'il connut que le moment de sa mort approchoit, l'Auteur du Livre des Macchabées, suivant la vulgate, qui ne diffère point, dans ce verset, du texte grec ni de la version syriaque, s'exprime en ces

termes : *Et vocavit pueros suos nobiles qui secum erant nutriti à juventute ; & divisit illis regnum suum , cum adhuc viveret.* « Et il appela les jeunes Seigneurs » de sa Cour , qui avoient été nourris » avec lui dès l'enfance , & il leur partagea son Royaume lorsqu'il vivoit » encore ». M. de Sainte Croix concilie ces différens Ecrivains , sans cependant s'écarter des principes avoués par la saine critique , ni du respect dû à l'autorité du texte sacré. Le vrai sens du passage du Livre des Macchabées , a été entrevu par plusieurs Commentateurs. L'Auteur de l'examen cependant l'a mis , par une marche différente de la leur & beaucoup plus simple , dans un nouveau jour. Mais cette discussion doit être lue dans l'Ouvrage même , qui est un guide éclairé pour l'étude de l'Histoire , & peut servir de suite aux savans Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

Essai sur le rétablissement de l'ancienne forme de Gouvernement de Pologne , suivant la constitution primitive de la République ; par M. le Comte Wielhorski , Grand - Maître - d'Hôtel de

J A N V I E R. 1776. 111
Grand Duché de Lithuanie. Traduit
du Polonois.

Hoc est

Vivere bis, vita posse priore frui.

Martial, lib. 10, Epig. 13.

Volume in-8°. de 412 pages. A Londres; & se trouve à Paris, chez Merlin, Libr. rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée. Prix 3 l. 12 s.

Cet Essai est précédé d'un discours que l'Auteur adresse à ses Compatriotes. Il cherche à leur inspirer l'amour patriotique qui l'anime, & ce respect pour la simplicité & l'austerité des mœurs, auxquelles les anciens Polonois devoient leur bonheur. Il développe dans son Ouvrage la forme primitive de leur Gouvernement, & y ajoute ses projets de réforme, qui tendent également à assurer l'indépendance du Citoyen & la souveraineté de la République. Cet écrit est divisé en huit chapitres, dans lesquels l'Auteur a suivi l'ordre établi dans le Gouvernement, & non les degrés de prééminence attachée aux charges & aux dignités. Ces chapitres présentent autant

de parties différentes; mais qui, réunies, forment l'ensemble du gouvernement Polonois. L'Auteur, dans le premier chapitre, a recours aux anciens Historiens de Pologne, pour découvrir l'origine de la Nation, d'où elle tire son nom, & la forme que les premiers Polonois donnèrent à la République. Il examine ses droits primitifs & son influence constante dans le gouvernement. Il discute dans le second chapitre ce qui constitue la souveraineté de la République; il fait sentir la différence qui doit subsister entre les parties qui la forment & les membres revêtus des dignités de la République. Il expose dans le troisième chapitre la forme législative des anciens Polonois; il rappelle leurs usages & les révolutions que le gouvernement a essuyées; il cite les différentes loix qui, en éloignant les Polonois de leur constitution, primitive & leur liant insensiblement les mains, ont dépouillé la Nation de la puissance législative, & ont ravi à la République toute sa liberté. Il indique l'époque & fait voir les fondemens sur lesquels une Puissance étrangère a érigé son despotisme en Pologne; il montre enfin tout le danger qui résulte,

pour la République, de l'article VI du Traité de 1767, dicté, soutenu & consommé par la force des armes. Il nous entretient dans le quatrième chapitre, du Sénat, des Ministres & autres Officiers publics, chargés du pouvoir exécutif & du maintien des loix; il cherche les moyens les plus propres à régler ce pouvoir, de sorte qu'ils ne puissent jamais s'élever au dessus de la loi, & qu'ils aient cependant assez d'autorité pour la faire respecter, pour entretenir l'égalité parmi les Citoyens, pour entretenir la liberté de la Nation dans toute son intégrité, pour conseiller & agir efficacement dans l'intervalle des deux Diètes; temps où, dans le système actuel du Gouvernement Polonois, toutes les affaires les plus importantes de la République sont suspendues. Dans le cinquième chapitre, il tâche de saisir l'esprit & les vues des premiers Législateurs Polonois. Il y examine si la naissance seule donne à la Noblesse le droit d'entrée dans les assemblées, ou si, indépendamment de la naissance, il y a encore des devoirs & des obligations, sans l'accomplissement desquels un Noble ne peut jouir de ses prérogatives; ni participer aux délibéra-

tions nationales. Il indique les moyens de rétablir l'ordre convenable à la nature de chaque Diétine.

M. Wielhorski fait connoître dans le sixième chapitre, le vrai but qu'ont eu les Législateurs Polonois en établissant les Diétines particulières; il en démontre l'utilité, qui sert de base à tous les arrangements qu'il propose. Le septième chapitre renferme le réglemeut de la Diète. Enfin le Roi & les prérogatives attachées à sa dignité, font le sujet du huitième & dernier chapitre. Il prouve que la nomination aux charges & aux dignités, récompenses du zèle & de la vertu des Citoyens, est un des droits les plus essentiels d'une Nation libre. Il rapporte ici différens sentimens touchant le Trône de Pologne; il en discute l'utilité & les inconvéniens; il propose une nouvelle forme d'élection, qui non-seulement ôtera aux Puissances étrangères tout prétexte d'influer dans l'élection des Rois, mais ne leur en laissera pas même le temps; qui garantira tout le pays des dommages & de la ruine, suites ordinaires de l'interrègne; qui interdiera aux Citoyens tout moyen de briguer; qui, en un mot, sans aucuns frais ni dépenses,

fera participer chaque Noble possesseur à un acte aussi solennel.

M. Wielhorski voudroit que la République rendît une loi qui ordonnât expressément qu'à chaque nouveau règne, après chaque guerre étrangère, la Nation sera convoquée extraordinairement; qu'on créera alors des Magistrats pour examiner les atteintes portées au Gouvernement & rétablir la forme ancienne, en réparant les abus que le temps, la sécurité, la fortune, le bonheur, le malheur & les passions peuvent introduire sous le nom de coutume, de prérogative & de privilège. Notre Ecrivain politique n'ignore pas qu'une des fautes principales des Législateurs, en faisant leurs loix, est de ne pas donner au Gouvernement la faculté de se rétablir & de se reproduire, pour ainsi dire, par ses propres forces. Delà une dégradation journalière & sensible, & des maux extrêmes auxquels il n'est plus temps de remédier.

Histoire des révolutions de Pologne, depuis la mort d'Auguste III, jusqu'à l'année 1775; 2 vol. in 8°. A Warfovie; & se trouve à Paris, chez Ruault, Libr. rue de la Harpe.

La révolution actuelle de la Pologne, forme une époque dont on ne trouve point d'exemple dans les Historiens. L'histoire de cette révolution intéressera principalement ceux qui voudront prendre connoissance des intérêts politiques de l'Europe. L'Historien a pris soin de rassembler à la fin de chaque volume les pièces justificatives, ce qui donne un nouveau degré d'utilité à cet Ouvrage, que l'on pourra placer au rang des principaux monumens de l'histoire de notre siècle. Comme les événemens que l'Écrivain rapporte se sont passés sous nos yeux, nous ne les rappellerons point ici, mais nous applaudirons à son exactitude & à son impartialité. Cette histoire doit être jointe à l'*Essai sur le rétablissement de l'ancienne forme du Gouvernement de Pologne*, que nous avons annoncé plus haut. Elle pourra servir à faire voir la nécessité des réformes que propose, dans son essai, M. le Comte Wielhorski.

Traité de l'Apoplexie & de ses différentes espèces, avec une nouvelle méthode curative, dont l'utilité est prouvée par l'expérience; on y traite également de la paralysie & de ses diffé-

J A N V I E R. 1776. 117

rentes espèces : Ouvrage à la portée de tout le monde, dans le goût de l'*Avis au Peuple sur sa santé*, du célèbre Tissot. Par M. G. B. Ponfart, Docteur en Médecine, Médecin-Consultant de S. A. C. le Prince-Evêque de Liège.

*Per varios usus experientia fecit,
Exemplo monstrante viam.*

Mænil. Lib. I.

Vol. in-12. A Liège, chez Demany, Imprim.-Libr.

L'Auteur nous prévient, dans la Préface de ce Traité de l'apoplexie, qu'il s'est contenté d'y développer les notions qui lui ont été suggérées par un des plus célèbres spéculateurs & praticiens de ce siècle, M. Antoine Perit, que M. Ponfart a suivi à Paris pendant dix ans consécutifs. Son Ouvrage est divisé par articles & paragraphes; le premier article donne l'étymologie du nom *apoplexie*, ses définitions, ses espèces, ses degrés, l'histoire anatomique des effets qui résultent de cette affection; les causes qui la produisent, ceux qui l'accompagnent;

ent in les différentes terminaisons de cette maladie, son diagnostic, son pronostic, &c. Cet article renferme la méthode commune de traiter l'apoplexie, ainsi que la nouvelle méthode curative de cette maladie. Le second & le troisième articles apprennent à connoître les menaces de l'apoplexie & les moyens de les prévenir; l'attaque, ainsi que la méthode de la guérir. Ces circonstances sont d'autant plus essentielles à remarquer, qu'ellès donnent le signal d'une apoplexie future, toujours dangereuse, si elle n'est pas prévenue. L'Auteur nous entretient dans ce quatrième article du *carus*, que l'on peut regarder comme le premier degré de l'apoplexie. Il est question dans l'article suivant, des précautions qu'il faut prendre pour se garantir de l'apoplexie. Ces instructions sont bien importantes, puisquelles apprennent à détruire le germe de la maladie la plus dangereuse & la plus subite. Le sixième article traite de l'apoplexie occasionnée par les vapeurs du charbon; malacie très commune dans les grandes villes, & toujours funeste, si on n'y apporte promptement les remèdes convenables. Les observations & les expériences que

plusieurs Praticiens ont faites sur la nouvelle méthode curative de cette maladie, & que M. Ponsart a soin de rapporter, rendent cet article très-instructif. Dans le septième article, concernant la paralysie en général, l'Auteur observe la même division que pour l'apoplexie. Les articles suivans font connoître les paralysies particulières. Toutes ces instructions sont fondées sur des faits; & les observations que M. Ponsart y a jointes, sont avouées des Médecins les plus éclairés. Ce Traité sera donc consulté avec fruit; il doit être placé à côté du *Traité méthodique sur la goutte & le rhumatisme*, que le même Auteur a publié précédemment.

Etrennes de la Noblesse, ou état actuel des Familles nobles de France, & des Maisons & Princes Souverains de l'Europe; pour l'année 1776. Vol. in-12. petit format de 271 pages. A Paris, chez Desventes de Ladoué, Libr. rue St Jacques, vis à-vis le Collège de Louis-le-Grand.

Ces Etrennes, qui font suite à celles que le même Libraire a publiées précé-

demment, continuent de donner le tableau de la Noblesse, cette famille chérie à laquelle l'Etat doit la plus grande partie de sa gloire & de sa prospérité. L'Auteur, pour rendre ses recherches plus curieuses & plus instructives, les accompagne souvent d'anecdotes historiques. On remarque avec satisfaction qu'il met dans ses recherches plus d'exactitude, le premier mérite de ces sortes d'Ouvrages, & qu'il a soin de corriger, dans les volumes suivans, les erreurs ou les omissions qui se sont glissées dans les premiers volumes.

Les Inconvéniens des Droits Féodaux. A Paris, chez Valade, Libraire, rue St Jacques.

Rien de plus intéressant pour tous les Sujets du Royaume, que l'exécution d'un plan qui doit cimenter la prospérité publique, augmenter les richesses des Seigneurs, & rendre heureux à jamais tous leurs Vassaux. Voilà le but que se propose l'Anonyme dans une lettre, où il discute le droit féodal & tous ses effets. Après avoir donné un sommaire historique de l'origine des fiefs, il prouve que
les

les droits féodaux présentent mille embarras & mille difficultés, tant au Seigneur qu'au Vassal. Tout ce qu'il dit sur l'inaliénabilité du Domaine, sert à prouver que ce n'est point un obstacle invincible à l'établissement du franc-aleu universel.

Les avantages du rachat de ces droits sont communs aux Seigneurs & aux Vassaux. Le Souverain, en autorisant ce rachat, ôte aux uns des entraves, sans diminuer les richesses des autres, & augmente par ce moyen le bonheur de son Royaume. Tel est le système de cet Auteur. Son Ouvrage mérite d'être lu, & piquera la curiosité de ceux mêmes qui n'adopteront pas son plan.

Traité de la dyssenterie; par M. Zimmerman, Membre de plusieurs Académies, traduit de l'Allemand, par M. Lefevre de Villebrune. A Paris, chez Vincent, Imprimeur - Libraire, rue des Mathurins.

M. de Zimmerman s'est déjà fait connoître par un traité de l'expérience qui a été bien accueilli par les connoisseurs, & l'on desiroit de voir avec quelle sa-

II. Vol.

F

172. MERCURE DE FRANCE.

gesse il a fait l'application de ses maximes. Eloigné de tout esprit systématique, c'est toujours la nature que ce Médecin interroge & qu'il suit; & s'il parle d'après les maîtres de l'art, ce n'est qu'autant qu'ils ont pareillement sçu interroger la nature & la suivre. Il y a long-temps qu'on a dit que celui qui observe les phénomènes naturels des maladies avec le plus de soin & d'attention, deviendra certainement le plus habile à découvrir les indications vraies & propres à les guérir. On doit plus de confiance à la nature qu'on n'en a ordinairement, parce que c'est une erreur de supposer qu'elle a toujours besoin de l'assistance de l'art. Aussi M. de Zimmerman croit que tous les raisonnemens de la médecine doivent se réduire à des observations bien multipliées, bien détaillées, bien rapprochées les unes des autres. D'après la méthode sage de cet Auteur, on a droit de présumer que son traité de la dysenterie est un ouvrage utile & intéressant. Il n'appartient qu'aux gens de l'art d'apprécier ces sortes d'ouvrages.

Lettres sur les affaires récentes. A Paris,

J A N V I E R. 1776. 123
chez Méquignon le jeune, Libraire,
au Palais Marchand.

L'affaire la plus intéressante, qui occupe aujourd'hui les esprits, roule sur les moyens les plus propres de rétablir les Finances du Royaume. Mais que de lumières n'exige point un objet aussi vaste & aussi compliqué ! Avec quelle impartialité ne doit-il pas être discuté ! Le plus léger intérêt répand des nuages dans l'esprit, & ne lui permet pas de raisonner avec justesse sur cette matière si épineuse. Le Traitant mesure le bonheur de l'Etat sur la multiplication des droits, des douanes, des barrières, &c. Le Marchand le fait dépendre de l'étendue du commerce, l'Artiste de l'éclat du luxe, le Laboureur de l'exemption de la taille. En un mot, personne ne veut, dans les questions sur l'impôt, se dépouiller de l'intérêt personnel. L'Auteur anonyme de ces lettres, cherche, de bonne foi, quelles sont les loix naturelles de l'impôt ; & prétend d'abord que pour les connoître & les appliquer, il faut connoître la richesse générale d'un Etat qui est le total des richesses particulières. Il la fait consister cette richesse en sol

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

ou en hommes, ou en sol & en hommes tout ensemble, & n'en admet pas d'autre. Le commerce étant fait par les hommes, ce sont eux qui constituent cette richesse, parce que plus il y a d'hommes industrieux, plus il y a de commerce. La France possède ces deux richesses. Celle du sol est incontestable. Celle du commerce est également réelle ; mais elle est susceptible de variation. L'Auteur des lettres donne une juste idée des deux commerces dans un état, de l'intérieur & de l'extérieur. Il se propose de prouver que la France sans commerce extérieur, n'a de richesse que son sol, & qu'ainsi il n'y a que le sol qui doit être imposé, & qu'en l'imposant, on impose tous ceux qui consomment ces productions. Le cadastre est, selon cet Auteur, le moyen le plus sûr & le plus prompt pour connoître la richesse générale & faire voir en quelle proportion lui doit être l'impôt dont on a besoin. La première lettre où ces questions aussi importantes sont discutées, mérite d'être lue avec attention, & ne peut qu'augmenter le désir de voir les autres lettres qui suivent.

Répertoire universel & raisonné de Jurisprudence civile, criminelle, canonique & bénéficiale : Ouvrage de plusieurs Jurisconsultes, publié, & mis en ordre par M. Guyot, Ecuyer, ancien Magistrat. Tomes 3, 4. A Paris, chez Dorez, Libraire, rue Saint-Jacques, près St Yves.

La continuation de ce nouveau Dictionnaire ne se fait point attendre. Ceux qui veulent y souscrire, pourront le faire jusqu'au sixième volume qui ne tardera pas de voir le jour. Les Compilateurs avoient sans doute fait leur provision, lorsqu'ils ont mis sous presse. On trouve, dans ces deux volumes que nous annonçons, plusieurs articles curieux. Celui d'*Avocat* devient intéressant dans les circonstances actuelles. Les seuls mots de *bail* & de *bailli*, remplissent presque tout le quatrième volume; & l'on ne pourra pas dire que l'on ne fait qu'effleurer les matières, & qu'on ne trouve rien dans ce répertoire.

Précis du droit des gens, de la guerre, de la paix & des ambassades; première
F iij

126 **MERCURE DE FRANCE.**

Partie de la Bibliothèque politique à l'usage des Sujets destinés aux Négociations : dédié & présenté au Roi par le Vicomte de la Maillardière. A Paris, de l'Imprimerie de Quillau, rue du Fouarre.

Une Bibliothèque politique ne pouvoit être mieux annoncée que par un précis du droit des gens, où l'on réunit tout ce qu'on trouve de plus exact dans les Ouvrages de Grotius, de Puffendorff, de Wolf, de Barbeyrac, de Wattel, de Burlumaqui & autres, sur une matière aussi importante. Rien de plus contraire au progrès des sciences que de se passionner pour un Auteur, jusqu'au point d'admirer même ses écarts, & d'adopter sans exclusion toutes ses vues, comme si l'infailibilité pouvoit jamais devenir l'apanage de l'esprit humain. Parmi les causes qui ont retardé le progrès du droit des gens, on doit compter l'admiration même qu'on eut pour Grotius. On ne crut pas, au moment que son Ouvrage parut, qu'il fût possible de faire mieux. Ses Disciples n'osèrent penser qu'ils pouvoient ajouter aux idées de leur Maître. Ils se bor-

nèrent au modeste travail de le commenter , & perdirent ainsi un temps qu'ils auroient mieux employé à mériter à leur tour d'avoir des Commentateurs. L'Auteur du Précis à sçu éviter cet écueil , en ne prenant , dans tous les Auteurs qui ont traité cette matière , que ce qu'il y a de conforme à l'équité , & qui renferme une application juste & raisonnée de la loi naturelle aux affaires & à la conduite des Nations ou des Souverains. On trouve d'ailleurs une contrariété d'opinions dans tous ces Jurisconsultes , qui oblige nécessairement de discuter la meilleure & de lui donner la préférence. Il étoit donc impossible de puiser dans ces Auteurs , sans faire un triage qui ne pouvoit être que très-utile aux jeunes gens qu'on destine aux négociations. Il étoit aisé de présumer que l'Auteur de l'Ouvrage annoncé trouveroit beaucoup à moissonner dans l'Ouvrage de M. Wattel qui a concilié tous les suffrages des politiques autant que ceux des gens de lettres. Ce Publiciste a déployé , dans son Traité du droit des gens , toute l'étendue de son génie & la solidité de ses lumières ; & l'on y trouve en même-temps l'empreinte

128 MERCURE DE FRANCE.

des vertus d'un Citoyen Philosophe. Cet Ouvrage a été regardé par ceux mêmes qui sont plus jaloux du respect dû à l'autorité, que des droits des Nations, comme un Ouvrage destiné à éclairer les Souverains & les Sujets. Tout y est clair, judicieux, systématique. Les préceptes sont appuyés par des exemples bien choisis ; & l'Auteur du Précis ne pouvoit pas avoir un meilleur modèle en suivant son Ouvrage. Le public doit desirer que cette Bibliothèque historique ne soit pas interrompue, & que l'on rende familier & populaire tout ce qu'il y a de bon dans les Jurisconsultes François & Allemands.

La recherche du bonheur, en quatre divisions tendantes au même but ; par M. T. D. M., Avocat au Parlement. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Severin.

Savoir trouver son bonheur dans la vertu, ne pas s'en prévaloir, partager ce bonheur avec un objet digne de sa prédilection, & se consoler dans ses malheurs : voilà les quatre propositions que l'Auteur de l'Ouvrage a cru devoir réunir

sous un seul & même point de vue , pour en former un répertoire de principes consolans dans toutes les positions de la vie humaine. Nous desirons tous d'être heureux : c'est la fin de tout être sensible. Mais savons-nous bien où est le bonheur ? On dit que le souverain bien est la grande Divinité à qui les hommes dressent des Autels ; & que c'est le centre où se réunissent confusément les vœux & les hommages qu'ils offrent en détail aux différentes idoles de leurs passions. Mais qui pourroit lire dans les cœurs , y verroit cette inscription écrite en gros caractères : *au Dieu inconnu.*

Rien n'est si essentiel à l'homme que de se former une juste idée du bonheur & de diriger vers le bien le desir qu'il a d'être heureux. Celui qui croit le trouver dans les plaisirs des sens , dans ceux de l'ambition & dans ceux de la science , trouve ici bas la punition de son erreur : c'est dans la seule vertu , c'est dans l'amour de l'ordre que résident les plaisirs épurés & solides qui sont sans mélange & sans trouble.

Rien n'est plus aimable que la vertu , dit un Philophe ; mais il faut en jouir pour la trouver telle. Quand on la veut

Il y

embrasser , semblable au Protée de la Fable , elle prend d'abord mille formes effrayantes , & ne se montre enfin sous la sienne , qu'à ceux qui n'ont point lâché prise. Se plaire à bien faire , est le prix d'avoir bien fait ; & ce prix ne s'obtient qu'après l'avoir mérité. En un mot, le plus grand secret pour le bonheur est d'être bien avec soi.

Sermon sur les devoirs des Sujets envers leur Souverain, prononcé dans la Chapelle Royale de l'Ambassade de Suède , à Paris , le 7 Mai ; par Charles de Baer , Aumônier du Roi de Suède , traduit de l'Allemand par l'Auteur. A Paris , chez Lambert , rue de la Harpe , près Saint Côme. 1775.

La Religion & la saine philosophie enseignent également que les Rois sont les images de la grandeur de Dieu , comme ils sont les dépositaires de sa Puissance ; qu'ils sont les Pères des peuples & les Anges tutélaires de la Patrie ; qu'on doit prendre un vif intérêt à leurs succès & à leur gloire , s'effrayer à la vue des moindres dangers qu'ils peuvent courir , voler par tout où leurs ordres

nous appellent , & ne porter sur le Trône que les regards les plus respectueux , parce qu'on doit y appercevoir les vestiges de la grandeur & de la Majesté de Dieu même. On ne comprend pas comment des vérités si intéressantes ne sont pas plus souvent l'objet de l'éloquence des Orateurs de la chaire. Les François ont beau avoir un penchant tout naturel qui les porte à aimer leur Souverain , & à respecter leur autorité , ils n'en rempliront que mieux ce devoir important , lorsqu'on leur en aura fait connoître l'origine & toute son étendue. Les premiers Apologistes de la Religion Chrétienne ne manquèrent pas de rendre témoignage à cette vérité d'où dépend la prospérité des Empires. « Que dirai-je , » dit Tertullien , de notre zèle pour » l'Empereur que nous honorons , com- » me nous ayant été donné de la main » de Dieu ; en sorte que nous pouvons » dire que César est plus à nous qu'à » vous , puisque c'est notre Dieu qui l'a » fait ce qu'il est. » Aussi ce Savant Apologiste appelle-t il le respect que les Chrétiens rendent à leur Prince , *la Religion de la seconde Majesté.*

Que si tels ont été les sentimens de

Fvj

nos ancêtres dans la Religion, lors même qu'ils étoient sous la domination des Princes, qui, par les rigueurs qu'ils exerçoient à leur égard, se montroient moins leurs Souverains que leurs tyrans; quels ne doivent pas être les nôtres pour ces respectables Monarques, qui, par la douceur de leur empire, & par la religion de leurs sentimens, soutiennent si dignement en eux, & si avantageusement pour nous, le titre glorieux de Rois très-Chrétiens! Jusqu'où ne doit point aller aujourd'hui la profondeur de notre vénération, l'étendue de notre respect, l'ardeur de notre zèle, nous pouvons ajouter la tendresse de notre amour pour le jeune Monarque qui a si heureusement signalé les prémices de son règne par le rétablissement de l'ordre public, & par un choix, aussi judicieux qu'éclairé, de Ministres bienfaisans, amis de la vérité, ennemis de l'imposture & de l'artifice, & qui ne connoissent d'autre moyen de cimenter & d'affermir le bonheur des peuples que de faire triompher les loix?

Antilogies & fragmens philosophiques,
ou collection méthodique des mor-

J A N V I E R. 1776. 139
ceaux les plus curieux & les plus inté-
ressans sur la Religion, la philoso-
phie, les sciences & les arts; extraits
des écrits de la philosophie moderne,
tomes 3 & 4. A Paris, chez Vincent,
Libraire, rue des Mathurins.

L'Auteur de ces fragmens a cherché,
sur-tout dans les ouvrages philosophi-
ques qui ont eu de la célébrité, tout
ce qui lui a paru le plus digne de la
curiosité du public. C'est un avantage,
pour ceux qui n'ont pas pu se procurer
ces livres, de trouver un répertoire où
l'on a rassemblé ce qu'il y a de plus
piquant & de plus utile sur la Religion,
la philosophie, l'histoire, les sciences
& les arts. Rien de si intéressant que ces
différens objets qui sont présentés dans
ces Ouvrages modernes sous un nouveau
jour, & avec des traits capables de les
inculquer d'une manière plus forte &
plus durable: on ne trouve point dans
ce nouveau recueil, l'or & le plomb
mêlés ensemble, le remède confondu
avec le poison. L'Auteur prétend avoir
tout épuré, & nous a donné, par ce
moyen, une compilation judicieuse qu'on
peut mettre entre les mains de tous les
lecteurs..

Le Citoyen Philosophe, ou Extrait & calculs de la science économique sur l'impôt unique territorial ; Jédié à l'amitié ; avec de nouvelles réflexions sur tous les plans & projets de Finance qui ont paru depuis le mois d'Octobre jusqu'à présent : par l'Auteur des observations critiques, en faveur du Roi & de son Peuple. A Paris, chez Jorry, Imprimeur Libraire, rue de la Huchette.

L'Auteur de cet Ouvrage remonte jusqu'aux principes de l'économie vraiment sociale, principes éternels & nés avec l'essence des choses, lesquels peuvent être regardés comme phyliquement & moralement nécessaires au bonheur de tous les hommes en société. Les observations critiques du même Auteur avoient déjà fait entrevoir que la science économique n'est point un projet, un système ; mais bien la loi primitive de toute administration. Ici il développe ces premières idées, & se propose d'achever la conviction des esprits les plus incrédules. C'est à l'essence des choses & à l'origine de toute société dans un Empire agricole qu'il

a recours pour expliquer ce qu'on doit entendre par le produit net ou le revenu disponible. C'est de cette vérité, que la France est un Etat agricole, qu'elle vit & se soutient des productions de son territoire, que l'Auteur part pour démontrer les assertions qui composent la science économique. Ennemi de tous les projets Financiers qui ne s'appliquent qu'à découvrir de l'argent qu'on ne mange point, ou du papier, qui, dans un Etat ruiné, ne peut représenter que des valeurs anéanties ou éphémères, il préfère les ressources qu'offre une science qu'on ne décrie que parce qu'on ne veut pas l'étudier, ou qu'on est aveuglé par un intérêt personnel. Le seul but de cette science est de ramener par l'évidence de ses calculs, sur le territoire d'un si beau Royaume, les loix de l'ordre, & avec elles la fertilité, l'abondance, la liberté légale des possessions & des personnes, & le bonheur inaltérable de tous les individus de la société depuis le sceptre jusqu'à la houlette. On trouvera dans cet Ouvrage tout ce qui caractérise le zèle d'un bon Citoyen qui ne fait servir la philosophie qu'à rétablir l'ordre & le bonheur de la société.

Richesse du Roi de France, fondée uniquement sur le zèle de ses Sujets ; par M. Roussel, Conseiller, Maître en la Chambre des Comptes, Cour des Aides, Domaine & Finances du Comté de Bourgogne. A Paris, chez Méquignon le jeune, au Palais Marchand.

L'Auteur, rempli d'estime pour la Nation Françoisé, est persuadé qu'il suffiroit, pour parvenir à la libération des dettes de l'Etat, de s'en rapporter à l'amour qu'elle a toujours témoigné pour ses Rois, & au zèle qui l'a toujours animée pour le maintien de sa gloire. Ce nouveau projet est fondé sur un principe bien simple ; c'est qu'il est dans la nature de l'homme de gémir & de succomber même sous le poids d'un fardeau qu'on lui impose, tandis qu'il le porteroit légèrement & gaiement s'il étoit de son choix. Qu'on ôte donc aux François toutes espèces d'impôts, de gênes & de contraintes ; qu'on leur ouvre des classes de contribution volontaire ; & on les verra s'y ranger à l'envi, & faire de nobles efforts pour passer de l'une à l'autre : mais il faut, selon cet Auteur, que la liberté

soit entière , & que tel , qui , consultant plus son zèle que ses forces , se feroit placé inconfidérément dans une classe trop élevée , puisse l'année suivante en descendre. Ce projet tout flatteur qu'il est pour la Nation Française , ne pourra pas être sitôt réalisé.

Plan pour amortir les dettes de l'Etat ;
par M. Weber. Brochure in-4°. de
19 pages ; prix 16 s. A Strasbourg ,
chez Stein ; & à Paris , chez Monory ,
Lib. rue de la Comédie Française.

L'Auteur réfute plusieurs systèmes publiés avant le sien , pour la liquidation des dettes de l'Etat. Il propose , pour éteindre successivement la dette nationale , une nouvelle tontine , dans laquelle tout le monde pourroit s'intéresser , même les Créanciers de l'Etat ; cette tontine diffère de la nature de celles qui ont paru jusqu'ici , en ce que chaque chef de famille est le maître de garder ou de transporter ses billets comme argent comptant , à qui bon lui semble. Il résulte , suivant l'Auteur , que ce projet donne les moyens pour amortir la dette nationale , avec une somme qui

138 MERCURE DE FRANCE.

est égale à la moitié du montant des capitaux, sous condition de payer les intérêts ordinaires de ces mêmes capitaux, jusqu'au jour de l'amortissement. C'est dans l'Ouvrage même qu'il faut voir les preuves & les avantages de son assertion.

Pensées & réflexions diverses sur les hommes; par M. de la Taille de Haubertin.
A Paris, chez Valade, Libraire, rue Saint-Jacques.

C'est un grand éloge de dire d'un livre qu'il fait penser; & c'est un grand plaisir que la lecture d'un pareil livre. Or tels sont sur-tout les bons livres des pensées détachées. Un lecteur, homme d'esprit & de réflexion, devient Auteur en lisant *Pascal*, la *Roche-foucault*, la *Bruyere*. Voilà comme s'exprime un Auteur qui a lui-même choisi ce genre d'écrire. Il étoit trop modeste pour avoir voulu insinuer que son Ouvrage l'eût rendu digne des mêmes éloges que ces grands hommes ont mérité. Au reste, ses essais sur la littérature & la morale, prouvent qu'on peut être un bon penseur & un judicieux compilateur des pensées d'autrui, sans être

Pascal ni la Bruyere. On peut en dire
autant de l'Auteur de l'Ouvrage que nous
annonçons. Nous allons extraire au ha-
sard quelques-unes de ses pensées.

« Il y a des gens dont le mérite est
» comme ces fleurs qui de loin répandent
» une odeur agréable ; mais qui porte à la
» tête dès qu'on en approche de près.

» Il en est de l'amitié de la plupart des
» grands & des gens de Cour , comme
» de l'amour des coquettes , qui occupe
» beaucoup leur esprit & fort peu leur
» cœur.

» On doit à son bon sens de mépriser
» les sots , & à son repos de ne se pas
» trop faire voir.

Il n'y a guères de gens si mal avisés
» qu'on puisse les jouer toujours , ni si
» sots qu'ils ne se lassent d'être dupes.

» On peut tout espérer du bon cœur &
» de la générosité des grands , lorsqu'ils
» ont intérêt de ne rien refuser.

» Il vaut mieux qu'on nous dise que
» nous sommes des sots , que de nous
» faire faire des sottises , en nous disant
» que nous avons de l'esprit ».

Journal Historique & Politique des principaux événemens de l'Europe 1776. A Genève, & à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine. Ce Journal est composé de 36 cahiers par an, chacun de 60 pages, & paroît très-exactement trois fois par mois; c'est-à-dire, les 10, 20 & 30 du mois. Le prix de la souscription est de 18 liv. pour une année entière; on est libre de souscrire en tout temps, à telle époque qu'on veut.

On lit au commencement du premier numéro de cette année, un discours historique & politique sur les principaux événemens de 1775. C'est un tableau peint à grands traits, qui représente les objets les plus intéressans des Nations. Nous en détacherons quelques morceaux qui serviront à faire connoître que le Rédacteur de ce Journal connoît les intérêts des Puissances, & fait en parler avec la dignité & la profondeur d'un Ecrivain exercé & penseur.

« La guerre civile qui s'allume entre
 » la Grande-Bretagne & ses Colonies,
 » attire aujourd'hui l'attention de toute

» l'Europe. Il n'est personne qui ne sente
 » combien les suites d'un pareil évé-
 » ment peuvent intéresser les Puissances
 » maritimes. Cette conjoncture long-
 » temps attendue , va peut être amener
 » une révolution dans la politique du
 » commerce , & restituer à la navigation
 » la liberté que l'ardente cupidité d'un
 » peuple ambitieux & jaloux brûloit de
 » lui ravir pour jamais.

» On ne peut nier que la Nation An-
 » gloise ne possède l'esprit de calcul au
 » plus haut degré. C'est là ce qui a hâté
 » chez elle la découverte & le dévelop-
 » pement des maximes les plus propres à
 » faire fleurir le commerce ; c'est par-là
 » qu'elle a saisi avec une sagacité admi-
 » rable & tenté avec tant de succès les
 » moyens d'en faire fructifier tous les
 » rameaux : mais seroit-il téméraire d'oser
 » dire qu'elle n'a pas porté dans la poli-
 » tique de cette branche d'administration,
 » cette perspicacité, ce coup d'œil du
 » génie , qui , s'élevant au-dessus des évé-
 » nemens actuels , découvre dans l'avenir
 » le sort d'un Etat , en comparant la
 » grandeur de ses vues à l'étendue de ses
 » ressources ?

» L'Angleterre , persuadée que la ri-

» chesse devoit toujours naître de la ri-
 » chesse, & que les progrès de sa force
 » suivroient constamment ceux de sa ma-
 » rine, a cru que son opulence lui ouvroit
 » un chemin facile & assuré à l'Empire
 » universel du commerce. C'étoit à cet
 » écueil peut-être que la fortune l'atten-
 » doit ; & c'est-là qu'elle attend égale-
 » ment tous les peuples que cette bril-
 » lante chimère séduira. Plus ils paroî-
 » tront près de saisir ce fantôme dange-
 » reux, plus on peut croire qu'ils auront
 » avancé vers leur décadence. Un tel pro-
 » jet, dans l'état actuel des choses, ne
 » doit paroître ni moins impossible à réa-
 » liser, ni moins absurde à concevoir que
 » ne le seroit celui d'attirer & de con-
 » tenir dans un seul lit tous les fleuves
 » du monde.

» Je fais qu'il peut se former sur les
 » mers, comme sur le continent, une Puif-
 » sance supérieure à chacune des autres
 » Puissances prises séparément : mais il
 » seroit aisé de prouver que ce n'est point
 » à l'Angleterre que la nature a destiné
 » cette prépondérance glorieuse ; & que
 » quand même, par un concours inoui
 » de circonstances favorables à son am-
 » bition, elle l'auroit obtenue, les forces

» lui manqueroient bientôt pour l'exercer.
 .. » La balance du commerce & de la
 » navigation n'est point, comme celle
 » du pouvoir, le résultat d'une combi-
 » naison fortuite de poids & de résistan-
 » ces, dont les efforts opposés produisent
 » un équilibre qui chancelle & se raffermi-
 » mit au gré des événemens : elle est
 » l'ouvrage de la nature, qui, par l'iné-
 » galité de ses dons, a marqué d'avance
 » à chaque société individuelle le rang
 » qui lui appartient dans le système gé-
 » néral de la communication des richesses
 » & des jouissances.

» Si le commerce étoit libre par toute
 » la terre, il est évident que chaque con-
 » trée y participeroit en raison de sa
 » situation, de son étendue, de sa ferti-
 » lité, de l'espèce & du prix de ses pro-
 » ductions, du nombre de ses habitans
 » & de leur industrie.

» Mais au lieu de jouir de cette li-
 » berté, le commerce est aujourd'hui as-
 » sujetti de toutes parts à des entraves
 » que l'intérêt élargit & resserre selon son
 » caprice.

» C'est par ces entraves qu'on est par-
 » venu à faire prendre au commerce un
 » cours opposé à sa pente naturelle ; c'est

» aussi en lui opposant de nouvelles chaî-
 » nes qu'on parviendra à rectifier ces di-
 » rections tortueuses.

» Cette théorie peut n'être pas celle
 » de ces calculateurs systématiques qui
 » s'effrayent de tout ce qui ne porte pas
 » dans l'esprit l'idée d'une liberté abso-
 » lue : mais ce doit être celle de l'hom-
 » me d'Etat. C'est de ce point de vue
 » éminent que la politique embrassant
 » d'un coup-d'œil toutes les inégalités
 » que la nature a mises entre les Nations
 » maritimes, doit peser leurs intérêts
 » divers & apprécier leurs progrès respec-
 » tifs.

» Il est aisé de juger, d'après ces prin-
 » cipes, combien est vaine la crainte de
 » ceux qui redoutent l'établissement d'une
 » monarchie universelle sur les mers, &
 » combien plus vaine encore est l'espé-
 » rance de ceux qui se flattent d'y par-
 » venir ».

L'Auteur cherche ensuite à marquer
 les degrés par lesquels l'Angleterre est
 parvenue à élever sa puissance maritime,
 & pourquoi elle paroît aujourd'hui me-
 nacée d'en descendre. Mais pour donner
 à ses recherches une juste étendue, il
 remonte à l'époque de la renaissance du
 commerce

commerce en Europe : époque immortelle, où la découverte de l'Amérique fit jaillir du sein de la Nature une source inépuisable de lumières & de richesses.

Découverte du nouveau monde ; conquêtes sanglantes des Espagnols & des Portugais. Fondation des sept Provinces-Unies dans les marais de la Hollande. Cette République naissante établit son commerce sur les ruines de celui de Portugal.

« L'Angleterre, tranquille alors sous
 » l'administration ferme & prudente
 » d'Elisabeth, commença à tourner ses
 » regards vers la navigation. Elle apprit
 » à construire les vaisseaux, qu'elle avoit
 » jusques là achetés des Etrangers, pour
 » veiller à la défense de ses côtes. Vers
 » le même temps, des Flamands, que la
 » tyrannie des Lieutenans de Philippe
 » avoient forcés à se réfugier à Londres,
 » y portèrent l'art des riches manufactures
 » de leurs pays, germes précieux d'une
 » industrie nouvelle. Une vive émulation
 » s'allumoit de toutes parts. On arma
 » quelques vaisseaux ; Drake, qui les
 » commandoit, fit le tour du monde ;
 » prit & pillâ des navires Espagnols, au
 » mépris de la paix qui régnoit entre les

II. Vol.

G

» deux Nations, & revint, de cette lon-
 » gue expédition, chargé de trésors dont
 » l'Angleterre fut éblouie.

» Cette brillante & heureuse injustice
 » ouvrit au Peuple Anglois la carrière du
 » commerce ; elle éveilla le goût des en-
 » treprises maritimes ; &, avec le desir
 » de former des établissemens dans les
 » deux Indes, elle en procura les moyens.

» En 1660 parut le fameux *Acte de*
 » *Navigation* ; Acte qui interdit les Ports
 » *Britanniques*, tant en Europe qu'ail-
 » leurs, à tout navire étranger qui n'est
 » pas chargé de marchandises crues ou fa-
 » briquées dans son pays.

» A l'exécution de son *Acte de Navi-*
 » *gation*, l'Angleterre joignit la pratique
 » des maximes qui sont l'ame & le mo-
 » bile du commerce intérieur. Attentive
 » à n'exporter ses productions territoria-
 » les, qu'après les avoir manufacturées,
 » elle favorisa l'entrée des matières pre-
 » mières qui lui manquoient, pour en
 » alimenter ses manufactures.

» On vit son commerce s'étendre, se
 » fortifier, & prendre par-tout un af-
 » cendant rapide sur celui de ses rivales.
 » D'un pôle à l'autre, on vit son pavil-
 » lon bannir la concurrence de tous les

» pays où il se fixoit, ou du moins s'y
 » procurer, d'autorité ou par adresse, une
 » préférence marquée : heureuse si, dans
 » ce haut degré de splendeur, satisfaite
 » d'être, sur toutes les mers, la première
 » Puissance, elle avoit moins laissé éclat-
 » ter la soif d'y régner sans contradiction
 » & sans partage!

» Quand l'Angleterre a passé son *Acte de*
 » *Navigation*, elle a dit à chaque Peuple
 » de ne penser qu'à soi. Cette grande le-
 » çon, long-temps inutile, sert aujourd'hui
 » de boussole à la plupart des Gouver-
 » nemens. C'est par-là qu'il se prépare
 » une révolution dans la balance du com-
 » merce : révolution dont l'intérêt,
 » l'exemple & l'émulation pressent par-
 » tout l'accomplissement.

» Il est, pour chaque Etat, une portion
 » de commerce qui lui est propre, &
 » qu'on ne peut ni lui ravir, ni restrein-
 » dre irrévocablement, qu'en lui enle-
 » vant une portion de son sol, de sa po-
 » pulation & de son industrie. L'empire
 » de la mer n'est donc qu'un être de rai-
 » son : & si une Nation, dans l'espérance
 » d'y atteindre, s'élançoit au delà de ses
 » limites naturelles, tôt ou tard ramenée
 » en arrière par le cours des choses, elle

148 MERCURE DE FRANCE.

» se verroit forcée à rentrer dans le cer-
» cle que la Nature lui a donné à par-
» courir, moins opulente, moins heu-
» reuse qu'elle n'en seroit sortie.

» Sur un sol fertile en plusieurs sortes
» de productions, de nécessité & d'uti-
» lité, l'Angleterre compte une popula-
» tion proportionnée à l'étendue de son
» territoire ; ses côtes offrent un grand
» nombre de ports d'un abord facile &
» d'un usage sûr & commode ; elle nour-
» rit dans son sein un Peuple intelligent,
» actif, industriel, qui porte jusqu'à
» l'enthousiasme l'amour de la gloire &
» de la patrie : voilà sa force, voilà le
» fondement de sa grandeur. Mais ces
» avantages lui sont-ils bien particuliers ?
» N'est-il pas, sur le Continent, quelque
» Peuple en état de soutenir le parallèle ?
» N'en est-il pas un qui l'emporte même
» à bien des égards ? La France n'a-t-elle
» pas une population triple de celle de la
» Grande Bretagne ? N'a-t-elle pas un sol
» plus fertile & des productions plus va-
» riées ? Quelle situation est préférable à la
» sienne ? Combien n'a-t-elle pas d'excel-
» lents ports sur les deux mers, qu'elle
» a jointes l'une à l'autre, par un canal
» intérieur ? Quel Peuple est plus belli-

» queux, plus brave, plus dévoué à l'idole
 » de la gloire que le François? Où trou-
 » ver une activité supérieure à la sienne,
 » & une égale aptitude à saisir le point
 » de perfection, dans tous les genres
 » d'industrie? Avec tous ces avantages,
 » & tant d'autres encore qu'il seroit inu-
 » tile de compter, qu'on me dise qui,
 » de l'Angleterre ou de la France, peut
 » prétendre plus justement à la prépon-
 » dérance sur les mers, si cette prépon-
 » dérance a un fondement réel dans la
 » Nature?

» Si Louis XIV avoit regardé le droit
 » d'exporter les denrées indigènes & les
 » productions si vantées de l'industrie Fran-
 » çoise comme l'apanage le plus sacré de la
 » Nation; si par des loix semblables à l'*Ac-*
 » *te de Navigation*, il eût réservé inviola-
 » blement cette propriété à ses Sujets; il
 » auroit vu, à la faveur de ce régime, le
 » commerce National prospérer en raison
 » de la richesse réelle du Royaume, &
 » pousser au dehors de profondes racines
 » dans les deux hémisphères. Le météore
 » de sa marine militaire, loin de s'éclip-
 » ser après avoir brillé un moment, au-
 » roit acquis par degrés une consistance
 » & des forces proportionnées à l'éclat

150 MERCURE DE FRANCE.

» qu'il jetoit dans les jours de sa splen-
» deur ; & la France se seroit infailli-
» blement élevée à la prépondérance qui
» lui est due dans le systême général de
» la navigation.

» En développant ailleurs l'origine de
» la contestation qui ensanglante aujour-
» d'hui l'Amérique, on a montré quels
» motifs impérieux forçoient le Gouver-
» nement Anglois à faire refluer sur ce
» continent une partie de la dette Na-
» tionale, & sous quels prétextes les
» Américains s'obstinoient à dérober leurs
» têtes à ce fardeau. Des écrits pleins de
» force, où l'enthousiasme a su se couvrir
» du voile de la modération, en mar-
» chant à l'indépendance, ont présenté à
» l'Univers la cause des *Insurgens* sous
» un point de vue qui les a, pour
» ainsi dire, absous des voies de fait
» qu'on pouvoit leur reprocher. Le ta-
» bleau de leurs griefs tracé avec un art
» infini, le concert & la maturité qu'on
» a vu régner dans les délibérations du
» Congrès-Général ; l'empressement des
» Colons à soulager leurs frères souffrans
» pour la cause commune ; le mâle cou-
» rage avec lequel ils se montrent una-
» niment résolus à braver tous les

J A N V I E R. 1776. 151

» périls plutôt que de laisser entamer
» leurs privilèges; la conduite même
» du Parlement Britannique, qui n'a ré-
» pondu à leurs vives réclamations que
» par des actes d'autorité; tout semble
» consacrer leur résistance, tout paroît
» devoir intéresser en faveur de leurs pré-
» tentions : cependant il faut l'avouer,
» la Métropole a aussi ses droits à faire
» valoir, le Parlement sa suprématie à
» maintenir, & le Peuple Anglois un
» besoin urgent de voir diminuer le poids
» insupportable des subsides dont il est
» surchargé ».

Almanach Royal, année bissextile
1776, présenté à Sa Majesté pour la pre-
mière fois en 1699; mis en ordre, pu-
blié & imprimé par le Breton, premier
Imprimeur ordinaire du Roi. A Paris,
rue Haute-Feuille, au coin de la rue des
deux Portes.

On trouve à la même adresse l'*Extrait
de l'Almanach Royal*.

Calendrier des anecdotes, ou choix des
faits singuliers, arrivés pendant 1775,
& des plus agréables anecdotes tirées
des livres nouveaux. A Genève, &
Giv

152 **MERCURE DE FRANCE.**

à Paris, chez le Jay, Libr. rue Saint-Jacques, *in* 12; prix, 1 liv. 4 s. br.

Ce recueil est extrait, d'après les papiers publics. Il offre beaucoup de traits, d'anecdotes & de faits intéressans & curieux que l'on est charmé de trouver rassemblés; mais il eût été au moins convenable d'y mettre de l'ordre, & de ne point confondre tous les articles de genres différens.

Calendrier intéressant pour l'année bissextile 1776, ou Almanach physico-économique, contenant une histoire abrégée & raisonnée des indications qu'on a coutume d'insérer dans la plupart des Calendriers; un recueil exact & agréable de plusieurs opérations physiques, amusantes & surprenantes, qui mettent tout le monde à portée de faire plusieurs secrets éprouvés, utiles à la société, &c. &c. A Bouillon, & à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine; prix, 24 s. rel.

Les Spectacles de Paris, ou Calendrier historique & chronologique des Théâtres, avec des anecdotes & un catalogue de toutes les Pièces jouées sur les différens

Théâtres, le nom des Auteurs vivans qui ont travaillé dans le genre dramatique, & la liste de leurs Ouvrages ; on y a joint la demeure des principaux Acteurs, Danseurs, Musiciens & autres personnes employées aux Spectacles ; vingt-cinquième partie pour l'année 1776. A Paris, chez la veuve Duchêne, Libraire, rue Saint-Jacques.

Les Spectacles des foires & des boulevards de Paris, ou Calendrier historique & chronologique des Théâtres forains, avec le catalogue général des Pièces, Farces, Parades & Pantomimes, tant anciennes que nouvelles qu'on y a jouées, l'extrait de quelques-unes d'entr'elles, des anecdotes plaisantes, & des recherches sur les Marionnettes, les meilleurs Farceurs, Baladins, Sauteurs & Danseurs de corde anciens & modernes : quatrième partie pour l'année 1776 ; prix, 24 s. broché. A Paris, chez Bastien, Libr. rue du Petit Lion, Fauxbourg St Germain.

Cet Almanach est d'autant plus intéressant qu'il fixe les curiosités & les singularités en quelque sorte fugitives, soit

G v

de la nature , soit de l'art , qui ne font que passer dans les Spectacles forains.

Almanach des enfans 1776 , in-12. A Amsterdam , & à Paris , chez la veuve Duchêne , rue Saint-Jacques ; Mérigot le jeune , quai des Augustins ; Méquignon le jeune , au Palais Marchand.

La plupart des articles de ce recueil, sont copiés des Journaux. Leur ensemble est agréable & varié ; mais peut être pourroit-on faire un choix plus analogue à l'instruction ou à l'amusement des enfans.

LETTRE d'un Père de Famille à l'Auteur du Mercure.

Dans le nombre , Monsieur , des Almanachs nouveaux qui ont fait quelque sensation cette année , je n'en ai remarqué qu'un seul dont le but soit moral , & qui mérite par conséquent d'être distingué de la foule ; je veux parler de l'*Almanach des Enfans* L'idée n'en est pas neuve , il s'en faut ; mais je ne crois pas qu'elle ait été jamais exécutée avec plus de goût ; & l'on doit en savoir gré à l'Editeur , avec d'autant plus de raison , qu'on s'occupe moins que jamais du soin d'élever l'ame & de former les mœurs de la jeunesse : c'est cependant un des points essentiels

de l'éducation, & je suis très-persuadé qu'on ne peut parvenir à en faire des Citoyens, qu'en présentant sans cesse, & sous toutes sortes de formes, aux regards des jeunes gens, le tableau des vertus qui doivent un jour assurer leur bonheur. *L'Almanach des Enfans* me paroît très-propre à produire cet effet, & si l'Editeur veut se donner la peine de le porter à la perfection dont il est susceptible, j'ose lui garantir le succès le plus décidé.

Tout en rendant justice à cette intéressante collection, je ne puis m'empêcher, Monsieur, de faire quelques observations qui me paroissent fondées. Je voudrois d'abord que ce recueil fût intitulé, *Almanach des jeunes Gens*, ou *Etrennes de la Jeunesse*, parce qu'il convient mieux à cet âge qu'à celui de l'enfance; je voudrois aussi que l'Editeur n'y admît aucune pièce foible. Il est vrai que celles à qui on peut faire ce reproche sont en très-petit nombre, & quelles ne contiennent au plus que sept à huit pages: mais enfin le recueil seroit meilleur si elles ne s'y trouvoient pas. Je desirerois encore qu'il s'y rencontrât plus de bons mots, de saillies ingénieuses, de réparties vives, &c. pourvu toutefois que l'on écartât avec soin tout ce qui décèle une noirceur affectée ou une méchanceté réfléchie; non-seulement les bons mots amusent les jeunes gens, mais aussi les accoutument à repartir avec vivacité & justesse. Je pense aussi que l'Editeur n'auroit point mal fait de s'étendre davantage dans les notes relatives, soit à la géographie, soit à la fable, soit à l'histoire naturelle & civile; & qu'il seroit enfin absolument nécessaire de remarquer avec soin les fautes contre la langue, afin d'accoutu-

mer de bonne heure les jeunes gens à parler & à écrire avec pureté.

Ces légères taches n'empêchent point, Monsieur, que ce recueil ne soit très-intéressant; je rends justice à l'Editeur d'autant plus volontiers, que mon hommage n'est point suspect, puisque son nom ne m'est pas même connu, & je finis en invitant les Pères de familles & les Instituteurs à mettre ce petit almanach entre les mains de leurs enfans ou de leurs élèves.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE VENEVAUX.

A C A D É M I E S.

I.

L Y O N.

L'ACADÉMIE avoit proposé, pour le prix de Mathématiques de l'année 1772, la question suivante: *Quels sont les moyens les plus faciles & les moins dispendieux de procurer à la ville de Lyon, la meilleure eau, & d'en distribuer une quantité suffisante dans tous ses quartiers?*

Elle continua le même sujet, pour l'année 1775, & proposa le prix double, consistant en deux médailles d'or, de

la valeur chacune de 300 liv. Depuis, MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins de cette Ville, considérant l'importance du sujet, ont ajouté aux deux médailles une pareille somme de 300 liv.

L'Académie, dans sa séance publique du 29 Août dernier, a proclamé le prix, & a décerné la Couronne, au Mémoire (côté N^o. 3.) dont la devise est : *Lympha fluat, sed quàm facilis, quàm largior.* Van. præd. rust., contenant le projet d'amener à Lyon, au moyen d'un canal de dérivation, les eaux du Rhône, qui, par les analyses exposées, sont démontrées très-salutaires.

A ce Mémoire sont joints, 1^o. une carte topographique du cours du Rhône, dans l'espace que comprend le canal ; 2^o. un dessein très-étendu, présentant les plans, coupes, profils & élévations des divers ouvrages de maçonnerie qui entrent dans sa composition ; 3^o. un devis circonstancié qui renferme les dimensions & les constructions, relatives à chaque espèce d'ouvrage ; 4^o. enfin un toisé général & un détail estimatif.

L'Auteur est M. Ferregeau, élève au Corps des Ingénieurs des ponts & chaussées.

158. MERCURE DE FRANCE.

Dix Mémoires ont concouru. On y trouve divers projets de pompes à feu, de machines hydrauliques, d'aqueducs, &c. L'Académie doit des éloges à plusieurs de ces Mémoires, notamment à celui qui lui a été envoyé par le R. P. Féri, son Associé, qui s'est nommé, & n'a pas eu l'intention de concourir.

Dans la même séance, l'Académie a procédé à la distribution du prix qu'avoit proposé, en l'année 1773, feu M. Pouteau, l'un de ses Membres, Citoyen recommandable qui s'est immortalisé dans sa Patrie par les plus grands talens, par son zèle pour l'Académie & son amour pour l'humanité.

Il avoit destiné la somme de 600 liv. à l'Auteur qui auroit le mieux traité le sujet, énoncé en ces termes : *donner la théorie & le traitement des maladies chroniques du poumon, avec des recherches historiques & critiques sur les principaux moyens de guérison employés contre ces maladies, par les Médecins anciens & modernes, & même par les Empiriques.*

Le concours a été nombreux. L'Académie a donné le prix à un Mémoire Latin (côté N^o. 2.) ayant pour devise ces mots, tirés de Celse : *In omnibus co-*

J A N V I E R. 1776. 159
*gitationibus, in utramque partem disseri
potest; & pour titre, Theoria & curatio
morborum diuturnorum pulmonum.*

L'Auteur est M. P. Camper, Docteur
en Médecine & Philosophie, des Aca-
démies de Paris, Londres, Edimbourg,
Harlem, &c. à Franeker en Frise.

*L'accessit a été décerné à M. Binninger,
Docteur-Médecin en Basse-Alsace, Au-
teur du Mémoire (côté N^o. 6.) qui a pour
devise: Non nobis licet esse tam disertis
qui musas coluimus severiores. Mart.*

L'Académie de Lyon a proposé pour
le prix de physique qui sera distribué
en 1776, le sujet suivant: *L'électicité
de l'atmosphère a-t-elle quelque influence
sur le corps humain? Quels sont les effets
de cette influence?*

Toutes personnes pourront concourir
pour ce prix, excepté les Académiciens
titulaires & les Vétérans; les Associés y
seront admis. Les Mémoires seront écrits
en François ou en Latin. Les Auteurs ne
se feront connoître ni directement, ni
indirectement; ils mettront une devise
à la tête de l'Ouvrage, & y joindront un
billet cacheté, qui contiendra la même
devise, leurs noms & le lieu de leur

160 MERCURE DE FRANCE.

résidence. Les paquets seront adressés, francs de port, à Lyon :

A M. de la Tourrette, ancien Conseiller à la Cour des Monnoies, Secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences, rue Boissac :

Ou à M. Bollioud Mermet, Secrétaire perpétuel pour la classe des Belles-Lettres, rue du Plat :

Ou chez Aimé de la Roche, Imprimeur-Libraire de l'Académie, aux Halles de la Grenette.

Aucun Ouvrage ne sera reçu au concours, passé le 1^{er} Avril 1776; le terme est de rigueur. L'Académie décernera le prix dans l'assemblée publique qu'elle tiendra après la Fête de S. Louis.

Le prix est une médaille d'or, de la valeur de 300 livres; elle sera remise à l'auteur couronné, ou à son fondé de procuration.

L'Académie avoit proposé, pour le prix de l'année 1774, le sujet qui suit : *trouver des plantes indigènes qui puissent remplacer exactement l'Ipécacuanha, le Quinquina & le Séné.* N'ayant pas été suffisamment satisfaite des Mémoires qu'on lui a adressés, elle a continué le même sujet, à l'année 1776, en annon-

çant les prix doubles ; & pour faciliter le succès du concours , elle s'est déterminée à généraliser sa demande ; les prix seront décernés à ceux qui lui auront communiqué , *dans le règne végétal , les découvertes les plus importantes , relativement à la matière médicale.*

Une seule découverte utile sera dans le cas de mériter le prix ; mais elle doit être établie par des faits constatés d'une manière authentique , & suffisamment détaillés par les Auteurs , pour qu'on puisse facilement répéter leurs expériences , avec les précautions qu'inspirent la prudence & l'amour de l'humanité.

Les conditions sont les mêmes que celles ci-dessus. Les prix proposés consistoient en deux médailles : la première en or , de la valeur de 300 livres ; la seconde en argent , du prix de vingt cinq ; l'une & l'autre seront doubles , & distribuées en 1776 , après la Fête de S. Pierre. Les Mémoires ne seront admis à concourir que jusqu'au premier Avril de la même année.

L'Académie avoit demandé , pour le prix des arts , qui devoit être distribué en 1774 : *quels sont les moyens les plus simples & le moins sujets à inconvéniens ,*

d'occuper dans les arts mécaniques , ou de quelqu'autre manière , les Ouvriers d'une manufacture d'étoffe , dans les temps qu'elle éprouve une cessation de travail ; l'expérience ayant appris que la plupart de ces Artisans sont peu propres aux travaux de la campagne ?

L'Académie s'est vue contrainte , à regret , de renvoyer également ce prix , dont la distribution revient tous les trois ans ; mais elle a cru devoir continuer ce sujet important pour la ville de Lyon , & doubler le prix. Elle a arrêté en même temps , de conserver le droit du concours , aux Ouvrages déjà reçus , en invitant les Auteurs à développer davantage les moyens qui seroient nécessaires pour mettre à exécution les projets qu'ils proposent ; l'Académie a principalement en vue l'Auteur d'un Mémoire intéressant , écrit en Latin , dont la devise est : *Homo sum humani nil à me alienum puto.* Terent.

Les conditions comme ci-dessus. Le prix sera double , consistant en deux médailles d'or , de la valeur , chacune , de 300 liv. On n'admettra aucun Mémoire au concours , passé le premier Avril 1777. La distribution se fera , la même année , après la Fête de S. Louis.

*Prix proposé par la Société Royale
d'Agriculture de Lyon.*

Seroit il avantageux pour les villes principales des Provinces , d'y supprimer les Communautés & Jurandes des Boulangers ? Et dans le cas de l'affirmative , quels seroient les meilleurs moyens de suppléer à la fourniture que les Boulangers sont obligés de faire.

Ce prix , qui sera d'une médaille d'or de trois cents livres , sera adjugé au meilleur Mémoire sur cette question.

Toutes personnes y pourront concourir , excepté les Membres ordinaires de la Société.

Les Auteurs ne se feront connoître directement ni indirectement. Ils mettront une devise à la tête de leurs Ouvrages , & y joindront un billet cacheté qui contiendra la même devise , leur nom & leur adresse.

Les Mémoires seront adressés à Monsieur de Fleffelles, Intendant de Lyon.

Aucun Ouvrage ne sera reçu au concours , passé le premier Janvier 1776.

Le prix sera remis à l'Auteur couronné, ou à son fondé de procuration.

I I.

Académie Royale d'Écriture.

L'Académie Royale d'Écriture tint, le Mercredi 13 Décembre 1775, dans la salle ordinaire, sa séance publique pour l'ouverture de ses cours annuels. Elle étoit présidée par M. Albert, Lieutenant-Général de Police; & par M. Moreau, Procureur du Roi au Châtelet.

M. Lemaire, Secrétaire, ouvrit cette séance par la lecture d'un discours sur les différentes parties que l'Académie embrasse. Après un détail succinct des objets qui ont occupé l'Académie pendant l'année 1775, il fit sentir la nécessité de choisir un bon maître pour l'enseignement de l'art d'écrire, même à l'égard des âges les moins avancés.

M. Harger, Professeur d'écriture, lut ensuite un discours sur cet art, dont il détailla les avantages ainsi que les dangers auxquels expose une écriture négligée. Effrayé de la multiplicité des mauvaises écritures, il démontra qu'elles provenoient, la plupart, du défaut de liberté des mains, captivées dans l'étude de

l'écriture par une régularité de lettres prématurée. Pour remédier à cet abus, il rappela les vrais principes de l'enseignement, & rejeta, comme très-nuisible à l'écriture, l'enseignement par l'imitation servile des lettres, & pareillement toute méthode qui ne tend point à procurer le dégagement de la main & la flexibilité des doigts, notamment celle, connue depuis quelques années, qui prescrit l'usage d'un papier mécanique, réglé en forme de parallélogrammes *.

M. Blin, Professeur d'Arithmétique, fit une courte énumération des avantages qu'on retire de la science des nombres, & finit par l'annonce des opérations de son cours.

M. Thiré, Professeur de vérification, fit voir combien cet art, qui est une émanation de celui de l'écriture, devoit acquérir par les travaux de l'Académie : travaux d'autant plus nécessaires, qu'ils tendoient à garantir la société des efforts de ces esprits de ténèbres que la cupidité fait mouvoir. Son discours fut terminé

* Ce discours est imprimé, & se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue des Rosiers, au Marais.

par l'annonce de la méthode qu'il se proposoit de suivre.

M. Gomet, Professeur de Grammaire Française, donna un-Essai sur l'histoire de la langue, & fit une dissertation curieuse sur l'origine des signes qu'elle emploie pour la représentation de la pensée.

La séance fut terminée par la distribution des médailles. MM. Dambresville, ancien Directeur, Harger, ancien Secrétaire, Potier jeune, Pourchasse, Poitet & Mahieu, anciens Professeurs, eurent l'honneur de les recevoir des mains de M. Albert.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE continue les représentations d'*Adèle de Ponthieu*, Tragédie lyrique en cinq actes.

Mademoiselle la Guerre a paru plusieurs fois dans le rôle d'Adèle, qu'elle joue avec sensibilité, & qu'elle chante avec beaucoup d'expression. On desir-

J A N V I E R. 1776. 167

reroit que cette Actrice eût plus souvent l'occasion de développer ses talens pour la scène & pour le chant, & de renouveler les justes applaudissemens des Amateurs, qui savent distinguer la vérité du sentiment, & les dispositions naturelles, & les préférer à un talent factice & maniéré.

On a donné le Jeudi 11 Décembre une représentation des actes d'*Alphée & Aréthuse*, de *Tyriée & d'Erosine*, avec *le Pas de Deux de Sylvie*, ballet pantomime pour la rentrée de Mademoiselle Allard, Danseuse très-brillante & excellente Pantomime. Elle est parfaitement secondée dans ce divertissement par M. Dauberval, qui joint au génie de la composition des ballets, l'exécution de la danse la plus précise, la plus vive & la plus gaie.

COMÉDIE FRANÇOISE.

L E S Comédiens François font toujours espérer qu'ils donneront quelques nou-

veautés. Il y a déjà plusieurs années qu'ils ont mis à l'étude & qu'ils annoncent la Tragédie de *Loredan*, en quatre actes. On ne dit pas encore dans quel temps elle sera représentée.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont donné, le 11 de ce mois la première représentation des *Souliers mors dorés* ou la *Cordonnière Allemande*, Opéra bouffon mêlé d'ariettes, par M. de S***, musique de M. Frieri.

Un Officier François est dans une ville d'Allemagne, où il prend beaucoup de plaisir, parce que le pays est peuplé de jolies femmes, & que l'on y donne des bals, & le divertissement des traîneaux sur la neige. Au retour d'un bal, son Valet lui annonce une jeune beauté, mariée tout nouvellement à un Cordonnier, Officier municipal de la ville: ce n'est pas l'Officier que cette Cordonnière demande, mais l'épouse d'un Conseiller à qui elle apporte une jolie paire de mules.

L'Officier

L'Officier qui est alors en robe de chambre, trouve plaisant de se faire passer pour le mari de Madame la Conseillère. Il fait attendre la Cordonnière, cause avec elle, lui donne du café, & apprend qu'elle a une grande envie d'avoir des souliers de soie, couleur mors dorés; mais que son mari avare les lui refuse. Elle a encore du chagrin d'un beau-fils qui est un libertin. L'Officier envoie secrètement chercher le Cordonnier, & fait cacher la femme derrière un rideau; il engage le Cordonnier à conter ses bonnes fortunes, & enfin à prendre la mesure d'un joli petit pied qui s'avance sous le rideau, & de lui faire des souliers mors dorés, qu'il paye bien. Le beau-fils de la Cordonnière s'engage dans le Régiment de l'Officier de Dragons, & voit sa belle-mère chez son Capitaine, ce qui lui fait soupçonner du mystère. La femme ne tarde pas à reconnoître que l'Officier l'a trompée, & se retire en louant son esprit & son honnêteté. La scène se passe ensuite dans la maison du Cordonnier: il raconte son aventure à sa femme, & l'embarrasse beaucoup, en parlant de la belle inconnue qui a le plus joli petit pied qu'il connoisse. Les souliers

étant faits, l'Officier vient trouver le Cordonnier & lui dit de les donner à sa femme. Enfin toute l'intrigue se découvre ; & le Cordonnier en rit , après s'être assuré que son honneur a été respecté. L'Officier demande seulement une pantoufle de la Cordonnière pour mettre dans sa belle collection de chaussures des plus jolis petits pieds de femmes de tous les pays. Il dégage le beau-fils libertin , qui promet de vivre en paix avec sa belle-mère. Cet Opéra bouffon , porte , comme on le voit , sur un sujet très-léger ; il y a un comique d'équivoques , & de situations , qui fait sourire ; la pièce n'est même pas sans une sorte d'intérêt , du moins de curiosité. La musique est en général agréable. Il y a un grand air d'effet , & supérieurement chanté par Madame Trial , qui représente la Cordonnière. Les autres rôles sont aussi très-bien rendus. L'Officier François , par M. Clairval ; son Valet Allemand , par M. Trial ; le Cordonnier , par M. Nainville ; le beau fils par M. Gaillard.



A R T S.

GRAVURES.

SIX ESTAMPES, représentant des paysages d'après les tableaux de MM. Boucher, Loucherbourg, & Deshayes; toutes de dix-huit pouces de hauteur, & quatorze de largeur, gravées avec beaucoup de soin & de talent; par M. *Laurent* de l'Académie de Peinture & Sculpture de Marseille. Elles se vendent 3 livres chacune, chez l'Auteur, rue & porte Saint Jacques, maison de Madame Ogier, Apothicaire.

SCULPTURE.

Médailles représentant les Portraits fort ressemblans des Hommes célèbres.

TOUTES ces médailles d'un plâtre très-fin, sont sous glace; prix, 1 liv.; & entourées d'un filet de carton doré simplement, 8 sols la pièce; & en bordure de cuivre doré en couleur, 4 liv.

La même collection de ces médailles

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

est en soufre rouge , qui ne change jamais de couleur ; prix , 12 sols la pièce.

On vient de publier très-récemment les médaillons de Monseigneur de Mironnienil , Garde des Sceaux de France , de M. de la Chalotais , & de M. Benigne Bossuet , Evêque de Meaux. A Paris , chez Lauraire de l'Académie de St Luc , rue des Prêtres St Germain l'Auxerrois.

M U S I Q U E.

I.

Mélange musical , premier recueil , contenant un duo , un trio , une scène , des airs , des ariettes , des romances & des chansons ; avec différentes sortes d'accompagnemens , tant de harpe ou clavecin en solo , qu'à grand & petit orchestre , dédié à Madame la Vicomtesse de Pons , composé par Paul César Gibert ; prix , 15 liv. A Paris , chez l'Auteur , cout de l'Orangerie des Tuileries , & aux adresses ordinaires.

CETTE musique est agréable , & doit réussir.

J A N V I E R. 1776. 173

Le premier morceau ou l'invocation aux amours & aux grâces, par M. d'Arnaud, est traité par le Musicien à l'imitation du Poëte dans le style de l'Ode anacréontique, avec le goût & le chant propres à ce genre.

L'Imitation en vers de la cinquième Ode du premier livre d'Horace, est pareillement traitée d'une manière nouvelle: nous avons remarqué que l'air est susceptible d'expressions variées, en suivant le sens des différentes stances ou couplets.

La scène & l'air tirés de la Tragédie des Frères Ennemis de Racine, méritent l'attention des amateurs; & tout le recueil en général fait honneur au talent de cet habile Compositeur.

I I.

Septième recueil d'ariettes choisies, arrangées pour le clavecin ou le fortépiano, avec accompagnement de deux violons & la basse chiffrée, dédié à Mademoiselle Lenglé de Schoebegu; par M. Benaut, Maître de clavecin; prix, 1 liv. 16 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Gît le-cœur, la deuxième porte à gauche,

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.
en entrant par le Pont-Neuf ; & aux
adresses ordinaires de musique.

I I I.

Onzième recueil d'ariettes choisies, ar-
rangées pour le clavecin ou le fortépiano ,
avec accompagnement d'un violon *ad
libitum*, en jouant le premier dessus à
l'unisson, dédié à Madame la Marquise
de Créquy ; par le même, & à la même
adresse ; prix, 3 liv.

I V.

Sur les signes DO, DI, CA, pour l'indi-
cation des accords en musique.

On propose de substituer ces signes
aux chiffres Arabes pour l'indication des
accords.

L'Auteur prétend que les chiffres sont
en trop grand nombre ; & que les diffé-
rentes méthodes d'accompagnement par
ces chiffres, forment un labyrinthe d'au-
tant plus impraticable, qu'elles ne don-
nent pas de moyen sûr de connoître
promptement, le ton & ses accessoirs,
dans le moment précis où il change.
Ce nouveau système musical est déve-

J A N V I E R. 1776. 175
loppé dans un imprimé de 32 pag. in-4°. & les exemples de musique sont gravés dans un cahier particulier : le tout se trouve au bureau d'abonnement musical, rue du Hasard, Butte Saint-Roch.

V.

Six trio pour clavecin, violon & basse; par Antoine Kammel; prix, 9 liv.

Deux concerto à violon principal; premier & second violon alto & basse, deux hautbois & deux cors; par Guillaume Cramer; prix 4 liv. 4 sols.

La Chasse à violon principal, premier & second violon alto & basse, deux hautbois, deux cors, deux bassons; par Guillaume Cramer, exécutée par l'Auteur devant le Roi & la famille Royale.

Toutes ces musiques ci-dessus se vendent chez le sieur Sieber, Musicien, rue Saint-Honoré, à l'Hôtel d'Aligre.



 ARCHITECTURE.

*Avis concernant l'Eglise de l'Hôpital-
Général de Paris.*

» L'ÉGLISE de la Salpêtrière est d'un
 » parfait beau dessin, donné & exécuté
 » par Liberal Bruand, Architecte de
 » Louis XIV. Elle consiste en un Dôme
 » octogone de dix toises de diamètre,
 » percé par huit arcades qui aboutissent
 » à quatre nefs de douze toises de long
 » chacune qui forment une croix, & dans
 » les angles, il y a quatre chapelles à pans.
 » L'Autel se trouve placé au centre de ce
 » Dôme : & comme il est isolé, il peut
 » être vu commodément de toutes les
 » nefs, destinées à séparer les hommes
 » d'avec les garçons, les femmes d'avec
 » les filles. Une des nefs est pour les gens
 » du dehors. Au devant de celle ci en
 » dehors, est un grand portique & vesti-
 » bule, décoré de colonnes ioniques,
 » & d'un attique au-dessus ».

Telle est la description que Piganiol
 de la Force (édition de 1742) nous a

donnée de l'Eglise de l'Hôpital Général. Les connoisseurs, qui regardent ce monument comme un chef-d'œuvre de l'art & du génie, gémissent de le voir masqué en partie : & les personnes dévotes trouvoient fort indécent qu'on fît servir à des greniers la maison de Dieu ; tandis que tant de pauvres, qui brûloient d'y entrer, n'avoient pas cette satisfaction, la place qui restoit libre, n'étant pas suffisante pour les contenir tous.

Il y a beaucoup d'apparence que le retranchement de trois nefs n'eut pas d'autre cause que leur inutilité, vu le petit nombre des pauvres qui étoient encore bien au large dans le reste de l'Eglise. Ces nefs furent séparées aussi-tôt après la construction de l'édifice, & l'on y pratiqua des caves & des greniers. Depuis que les salles sont remplies, & qu'on a été obligé d'en bâtir de nouvelles, on a désiré le rétablissement de l'Eglise, attendu qu'une grande partie des habitans de la maison, n'a pas la liberté d'assister aux offices divins, & qu'on est obligé, pour ainsi dire, d'entrer par billet.

Cette grande entreprise, dont on comprenoit la nécessité, & qui fait tant d'honneur aux administrateurs actuels, a été

long-temps mise en délibération : il falloit dégager trois nefs, y construire de beaux plafonds, dresser sous le Dôme un Autel à la Romaine, bâtir une Sacristie, achever le portique, dont les ornemens sont bruts : les ressources manquoient. La Providence, qui veut procurer aux pauvres infirmes les avantages spirituels, & les consolations dont ils sont privés, a ménagé des secours qui ne sont pas suffisans, mais à la faveur desquels on espère qu'elle suscitera des personnes charitables qui entreront dans ses vues & contribueront aux dépenses les plus pressantes. Cette Eglise étant dégagée & finie, passera pour une des plus belles du Royaume & l'un des beaux ornemens de la Capitale.

*MÉMOIRE pour empêcher les incendies ;
par M. le Duc de Croy.*

12 Janvier 1776.

IL est étonnant qu'on ne s'attache pas plus efficacement à empêcher les incendies, les moyens en étant si faciles.

Il est reconnu que les incendies ne sont jamais dangereux que par les toits, qui seuls les communiquent, parce qu'ils sont exposés à l'air & aux grands vents, lesquels animent & portent les flammes au loin avec rapidité.

Cela étant certain, on fait donc que la meilleure façon d'empêcher la communication des incendies, est d'empêcher que les toits ne brûlent, c'est-à-dire, qu'il faut les rendre incombustibles.

On a eu plusieurs Livres & Mémoires à ce sujet; le bon petit Livre de M. le Comte de Spi, donne entr'autres une fort bonne méthode pour faire des maisons incombustibles, en faisant les toits voûtés & plaçant l'ardoise immédiatement sur la voûte.

Cela a été trouvé un peu cher & d'une construction qui a sa difficulté; cependant cette méthode devrait certainement être employée pour les magasins à poudre, maisons publiques, bibliothèques, hôpitaux, dépôts d'archives, &c. On voit la réussite de cette méthode à l'Hôtel de la guerre pour le bas; mais il faudroit, comme dit le livre, une voûte pour les toits; ainsi qu'on en voit à la halle au blé & ailleurs.

Sans aller à la dépense ni à rien de difficile , on a le moyen de faire à peu de frais les toits presque incombustibles , sur lesquels le feu ne pourroit pas s'étendre aisément , & seroit aisé à éteindre.

Il est bien certain & reconnu que le plus mauvais de tout , & ce qui communique les incendies , ce sont les feuilliers ou planches sur lesquels on cloue les ardoises ; cela est sec , entouré d'air , exposé au grand vent ; & une fois bien enflammé , il faut que tout ce qui est sous le vent soit brûlé avant qu'on ait eu le temps d'y porter remède ; alors la masse de ces planches ou feuilliers enflamme les gros bois , & le tout fait une masse enflammée qui pénètre dessous & porte une grande flamme sur les côtés.

Tout consiste donc à supprimer ces planches , à bien carreler les greniers & à n'y pas laisser mettre de bois.

Il faut couvrir les toits comme en Hollande & à Calais * , avec de grandes pannes qui sont de grandes tuiles de Hollande , creuses , à crochets , & que nous pouvons faire comme eux.

* Ceux qui passent à Calais peuvent entr'autres voir la belle Ferme de M. Mouron dans ce goût-là.

Ces pannes à crochets ne sont soutenues que par des tringles d'un pouce & demi quarré en sapin ou en chêne, & qui sont éloignées de huit à dix pouces entr'elles.

Les joints des pannes sont regarnis en dessous de plâtre ; ce qui ferme le toit comme une chambre, au moyen de quoi on n'a rien à craindre des flammèches que le vent transporte ; & n'y ayant point d'air en dessus, le feu ne peut y prendre. Il y en a qui ont une petite fenêtre fermée d'un morceau de glace pris de morceaux cassés ; & on y voit clair, on y tient tout à sec. Ces toits sont durables, moins chers & excellens.

On fait les charpentes fortes, quoiqu'avec peu de bois ; il n'y en a pas d'assez près pour se communiquer l'une l'autre la flamme, ou ce seroit si lentement qu'avec du linge mouillé au bout d'un bâton on l'éteint d'abord.

De plus, il faudroit carreler les greniers ; & même dans tous les bâtimens publics & importans, y faire double carrelage à recouvrement. Alors le peu de bois du toit, quand même il brûleroit & & tomberoit enflammé, reste sur le carrelage sans brûler le dessous de la maison.

182 MERCURE DE FRANCE.

En outre , il faudroit élever tous les gros murs de séparation un pied en dessus du toit comme des pignons de traverse ; alors le peu de petit bois des toits , même enflammés par le grand vent , ne peut être suffisant pour étendre la flamme au-delà du mur de séparation , ni même pour enflammer les grosses pièces.

Ainsi n'y ayant pas assez de matière combustible pour communiquer la flamme , laquelle est arrêtée des côtés & dessous par les murs & le carrelage incombustible , n'y ayant d'ailleurs pas d'air , le feu n'est jamais dangereux ni communicatif , les grosses pièces éloignées les unes des autres ne pouvant se communiquer la flamme.

S'il prend d'en bas , il s'arrête au toit & au carrelage du grenier , au lieu que c'est par où se communiquent tous les incendies.

Les moyens ci dessus sont faciles , ne changeroient rien d'ailleurs aux constructions en usage ; il n'y a que le toit à changer sur les anciens murs : ce sont des toits ordinaires , connus par l'expérience , moins chers & plus durables ; & la petite augmentation de l'élévation des pignons intermédiaires de traverse & du carrelage

JANVIER. 1776. 183
du grenier, n'est pas une dépense forte,
ni à comparer à l'avantage d'arrêter la
communication des incendies.

*A Monsieur Rigoley, Baron d'Ogny,
Intendant-Général des Postes, sur sa
réception de Chevalier Commandeur de
l'Ordre de Saint Louis.*

Premium bellicæ virtutis.

CET Ordre dont Bellone honore ses élus,
Ne récompense en eux que la vertu guerrière ;
Louis, de ce cordon honorant ta carrière,
Couronne en toi mille vertus.

Remarques sur le fond de la Mer.

M. l'Abbé Dicquemare, Professeur de Physique & d'Histoire Naturelle au Havre, de plusieurs Académies Royales des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts, &c. &c. s'étant occupé de la construction des Cartes marines, dont quelques-unes ont été insérées dans le *Neptune Oriental*, a fait sur le fond de la mer des remarques importantes, qui ne paroissent consignées dans aucun ouvrage, & qui sont bien capables de jeter

184 MERCURE DE FRANCE.

un nouveau jour dans cette partie de la Cosmographie, si intéressante pour la navigation & pour l'humanité. Des entretiens avec des pilotes de toutes langues, la discussion des cartes & des sondes écrites, tant anciennes que récentes, l'examen des corps qui s'attachent à la sonde, la contemplation des rivages, des bancs, celle des couches qui forment l'intérieur de la terre, des réflexions sur ce que la Physique, la Cosmographie, l'Histoire Naturelle ont de plus analogue avec cet objet, &c. lui ont fait connoître qu'il existe dans bien des parages deux fonds différens, dont l'un recouvre souvent l'autre par intervalle, le fond ancien & permanent qu'on peut nommer fond général, & le fond accidentel ou particulier. Le premier est composé des mêmes couches qui forment l'intérieur de la terre, comme la marne, la glaise, le sable, la roche, les coquillages en grandes masses; on peut y joindre les madrépores. Il doit donc faire à l'avenir l'objet principal des cartes de sonde. Le second offre une quantité considérable de détails fugitifs & peu étendus, qui semblent avoir jusqu'ici déconcerté les projets de ceux qui se flattoient d'en fixer le portrait. En général ce sont des fragmens de tous les corps exposés à l'action de la mer, de coquillages détruits quelques-uns entiers, mais comme semés dans des étendues médiocres, des sables fins colorés, de petits cailloux, un léger limon, &c. &c. On donne ordinairement à ces fragmens des noms conformes à leur apparence & non à leur nature. Le fond général se représente à chaque instant quand on sonde fréquemment dans les mêmes parages. Les navigateurs attentifs pourroient le reconnoître

& le distinguer du *fond accidentel*, & ils ne seroient plus livrés à la contradiction si on dressoit les cartes de sonde sur ce plan. M. l'Abbé Dique-mare l'a suivi autant que les circonstances le lui ont permis. Il a heureusement employé la synthèse, au lieu de placer sur les cartes toutes les sondes observées, méthode vague & obscure, qui n'offroit souvent que des résultats contradictoires capables d'altérer la confiance des navigateurs qui s'en sont toujours plaints. Cette découverte de deux fonds, que l'étendue de notre Journal ne nous permet pas d'exposer dans tout son jour, a été précédée d'une remarque qui vient à l'appui; cet Académicien avoit observé depuis plusieurs années que dans bien des parages du Golfe de Gascogne & de la Manche, le fond n'a point changé depuis près d'un siècle. C'est dans les Mémoires qu'il se propose de publier sur cet objet intéressant qu'on pourra appercevoir l'ordre & la solidité de ses observations.

LETTRE de M. l'Abbé de Reyrac, à Monsieur. . . de l'Académie Française, & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, à l'occasion de la mort de M. Maffuau l'aîné, ancien Maire d'Orléans & de la Société Royale d'Agriculture de la même Ville.

Je vous annonce, Monsieur, avec bien de la

sensibilité la mort de notre vertueux ami, M. Massuau, arrivée le vingt-cinq de ce mois. La ville d'Orléans perd dans ce respectable Citoyen un des plus grands & des plus savans hommes qu'elle ait produits. Elevé par son mérite à la première dignité de la Magistrature municipale, il ne cessa de l'honorer & d'en remplir les devoirs avec une application, un zèle & une bienfaisance qui redoublèrent les sentimens d'estime qu'on avoit pour lui. Homme de paix, on le vit toujours porter, dans les différentes places, l'esprit de modération, de concorde & d'équité qui l'animoit.

Petit-neveu du célèbre père Petau, il sembloit que la vaste littérature & les talens du docte Jésuite fussent échus en partage à M. Massuau, comme un bien de famille qui lui appartenoit de droit. Les langues hébraïque, grecque & latine lui étoient aussi familières que sa langue maternelle. Il possédoit encore parfaitement l'anglais & l'espagnol.

Il laisse, Monsieur, entr'autres écrits, qui n'ont point été imprimés, un grand nombre d'excellentes dissertations sur plusieurs points d'antiquité sacrée & profane, qui toutes prouvent combien il savoit allier à la plus profonde érudition, la finesse du goût & la sagacité de l'esprit de critique. A tant de lumières supérieures, il joignoit, ainsi que son illustre ami & concitoyen feu M. Pottier, la modestie sincère qui les embellit & la solide piété qui en relève l'éclat. M. Massuau n'avoit que deux passions, celle de l'étude & celle d'obliger; aussi toute sa vie n'a-t-elle été qu'une suite de belles actions & de services

JANVIER. 1776. 187

importans rendus à plusieurs Gens de Lettres, à sa patrie & aux pauvres. Citoyen vraiment admirable par son génie & ses sublimes qualités, qui emporte dans le tombeau le respect des gens de bien, l'amour de sa famille, les justes regrets de ses amis: homme enfin d'une candeur, d'une bonté d'ame, d'une probité antique & d'une sainteté de mœurs si rare que dans les plus beaux siècles on lui eût érigé un monument honorable pour entretenir dans tous les cœurs la noble émulation du bien public, le respect pour la religion & l'enthousiasme des grandes vertus.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Orléans, ce 29 Novembre 1775.

LETTRÉ d'une assemblée d'Officiers de tous les Corps, à M. le Chevalier de Juilly de Thomassin, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, & Membre honoraire de plusieurs Académies, sur son Eloge historique & militaire du Maréchal de Catinat.

A Paris, ce 12 Octobre 1775.

C'est au nom, Monsieur, des Officiers de tous les Corps qui composoient l'assemblée; où vous prononçâtes avec autant de dignité que de sentiment l'éloge du Maréchal de Catinat, que

nous vous écrivons , pour vous engager à publier ce discours vraiment militaire & patriotique ; & qui , sans avoir obtenu le prix de l'Académie Françoise , dont il étoit si digne , n'en fut pas moins applaudi , comme vous savez , avec acclamation dans notre comité.

Vous devez , Monsieur , vous prêter à notre empressement avec d'autant plus d'assurance , qu'il se trouve conforme au desir de l'un des premiers génies du siècle ; & que la médaille d'or décernée par l'aréopage littéraire au rhéteur qui a su répandre , sur la tombe de ce Général illustre , les fleurs les plus brillantes de son art , ne vaut pas sans doute une feuille de ce laurier , que vous méritez , comme militaire , pour avoir su , en célébrant un autre Scipion , développer les plus beaux secrets du vôtre.

« Jugeons-en par l'effet , Monsieur , sent-on naître cette estime de soi-même , en lisant les différens panégyriques de *Catinat* , qui ont paru jusqu'ici. Et malgré leur pompe & leur emphase , se trouve-t-on plus grand , plus généreux , plus instruit ; se sent-on , en un mot , plus rempli d'amour pour la patrie , d'émulation pour ses devoirs , de capacité pour les remplir & de vénération pour ce grand Capitaine ? Non , mais c'est ce que fait éprouver cette éloquence noble & fière , quoique simple & affectueuse avec laquelle vous le peignez ; & qui devoit seule en effet caractériser & le héros & l'orateur. Voilà ce qui nous porte à vous donner ces témoignages de notre prédilection , que nous avons crû devoir rendre publics , & que l'impression de votre ouvrage ne manqueroit pas de justifier.

Le plaisir de vous entretenir, Monsieur, nous va faire entrer là-dessus dans quelques détails. Vous préférez avec raison les traits historiques, qui font mieux connoître les excellentes qualités de ce Général Philosophe, à ces déclamations oratoires, qui ne servent souvent qu'à relever une vertu commune, ou à faire illusion sur les crimes heureux d'un tyran. Les anecdotes très-intéressantes qui ornent votre discours, & qui étoient presque généralement ignorées, ajoutent beaucoup à sa gloire, & vous donnent autant de droit à notre reconnoissance. Votre style est plein d'élévation, de chaleur, de vérité, & le sublime y est également dans les choses & dans les mots; enfin c'est le style qui convenoit uniquement à un guerrier qui loue un guerrier.

On peut dire, Monsieur, qu'en préconisant *Catinat*, vos concurrens ne vouloient qu'attirer sur eux-mêmes les regards du Lycée, tandis que vous ne cherchiez qu'à les fixer sur ce grand homme. Ils le louent avec les transports d'un enthousiasme érudit, & vous le représentez avec l'énergie des faits les plus touchans. Ils le vantent, ils l'exaltent; & vous le faites penser, agir & parler. On voit, en un mot, que non moins occupés de leur gloire particulière, que vous l'êtes de l'utilité générale, ils s'efforcent de faire prévaloir la supériorité de leurs talens, & vous ne songez qu'à faire adorer les vertus de votre modèle.

Patriote sensible & généreux, vous savez, Monsieur, connoître & estimer votre nation, que vous avez déjà honorée en défendant les arts; & votre nouvelle production ne tend en-

côre qu'à l'enflammer de cet amour de la gloire , dont vous la connoissez si susceptible. Pénétré du beau zèle qui vous anime , quel François ne deviendrait soldat , qui ne demanderait presque comme Alexandre , *où sont mes armes , où est l'ennemi ?*

Oui , Monsieur , nous le répétons , votre éloquence a ce caractère , que demandoit la Bruyère dans tout ouvrage héroïque ou moral ; elle échauffe le courage & l'éclaire , & la verve de vos rivaux éblouit l'esprit sans émouvoir le cœur. Vous dites que la vertu modeste de *Catinat* vous enchante , vous ravit , & vos lecteurs éprouvent les mêmes sentimens. Mais l'effor ambitieux de vos compétiteurs fait tout changer : les trophées du conquérant disparaissent , l'héroïsme s'éteint , on n'est plus qu'homme de lettres en les écoutant ; & ce n'est plus qu'eux qu'on admire & qu'on voudrait imiter.

Cependant , Monsieur , loin de vouloir les déprimer , nous applaudissons au contraire avec plaisir à leurs efforts vainqueurs. Nous voulions seulement vous faire connoître par ce parallèle que le génie les a mieux servis que le sentiment ; & que vos succès ne doivent ni vous faire rongir d'être entré en lice avec eux , ni vous laisser envier leur triomphe ; toutefois nous présumons que la couronne que vous méritez , selon tous vos camarades , qui sont vos vrais juges , ne brillera pas impunément sur votre front , & qu'elle vous suscitera bien des envieux & des Zoïles. Mais glorifiez-vous en d'avance : vous savez , & c'est vous qui l'avez dit , *que les cris de*

JANVIER. 1776. 191

l'envie assurent encore mieux la gloire du mérite que les trompettes de la renommée.

Permettez-nous donc, Monsieur, de vous réitérer, en finissant, nos invitations; reslouvez-vous que vous devez votre ouvrage à l'empressement du Public, qui distingue vos talens; à l'instruction des militaires, à qui vous l'avez consacré; à la mémoire du héros que vous immortalisez, & à votre propre gloire qui réclame contre votre modestie.

Il ne nous reste plus, Monsieur, qu'à nous féliciter d'avoir été chargés par l'assemblée d'une commission aussi agréable pour nous qu'elle vous est honorable. Heureux si nous nous en sommes acquittés d'une manière capable de remplir ses vues, & de vous convaincre de l'estime sincère & de l'attachement respectueux avec lesquels nous sommes,

Monsieur,

Vos très-humbles & très-obéissans serviteurs,

Signés { Le Comte DE LA MOTTE DU BREUIL,
Ancien Mestre-de-Camp de Caval.
Le Chevalier DU BOIS DE LA GARDE,
Lieut.-Colonel d'Infanterie.
DUPONT, Capitaine de Dragons.

*LETTE du sieur Joseph Duplain, Lib.
à Lyon, à M. d'Alembert, Secrétaire
Perpét. de l'Acad. Françoisé.*

Le sieur Joseph Duplain ayant annoncé dans un

192 MERCURE DE FRANCE.

Prospectus imprimé, une édition du Dictionnaire de l'Académie Française avec des additions & corrections, cette Compagnie en a porté ses plaintes au Magistrat comme d'une infraction à son privilège; en conséquence le sieur Duplain a écrit à M. d'Alembert la lettre suivante; que l'Académie nous a envoyée pour être insérée dans notre Journal, afin que ceux qui se proposent d'acquiescer cette édition soient détrompés sur les prétendues améliorations qu'on leur a promises.

Monieur,

Monieur de la Tourette, notre Inspecteur, m'a communiqué les ordres de M. Albert, au sujet du *Dictionnaire de l'Académie*. J'ai fait faire effectivement l'annonce de la nouvelle édition que j'ai entrepris de ce livre avec l'agrément du Libraire privilégié, annoncé que je vous supplie de regarder comme celle d'un Libraire *Marchand* qui veut donner de la rapidité à la vente de son livre. Je n'ai fait aucun changement à ce *Dictionnaire*, & il y auroit eû de la maladresse de ma part d'y insérer des augmentations que l'Académie auroit désavouées, ce qui nuirait au débit de l'ouvrage; mais je n'ai rien épargné pour le rendre correct & aussi parfait que l'édition *in-folio*. Voilà, Monieur, où se réduit mon travail, je vous supplie d'en être persuadé, ainsi que du respect avec lequel je suis,

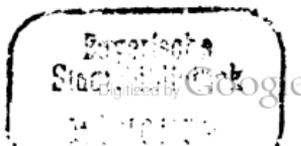
Monieur,

Votre très-humble serviteur,

JOSEPH DUPLAIN.

A Lyon, ce 16 Décembre 1775.

BIBNEFAISANCE.





Digitized by Google

Schn



Digitized by Google

Schn

